

سكس في الامل

La démission de M. Heath affaiblit la tendance pro-européenne du parti conservateur

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 M. ; Allemagne, 1 DM ; Belgique, 7 esc. ; Portugal, 10 fr. ; Canada, 50 c. ; Danemark, 2,70 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 s. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 200 L. ; Liban, 123 r. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,25 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 80 cts ; Yougoslavie, 8 s. din.

Tarif des abonnements page 24
5, RUE DES ITALIENS
75007 PARIS - CEDEX 03
C.C.P. 4207-23 Paris
Téléx Paris n° 83572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un désaccord congénital franco-allemand

Qui croire ? M. Bonnet, ministre de l'Agriculture, qui nous dit que, en dépit d'explications « parfois sévères », des « points de désaccord importants subsistent entre la France et l'Allemagne fédérale à propos des prix agricoles ? Ou M. Giscard d'Estaing qui, parlant, il est vrai, après un nouvel entretien avec M. Schmidt, nous assure que, sur ces mêmes problèmes, les « attitudes » françaises et allemandes sont « parallèles et voisines » ? Ou encore M. Rossi, porte-parole du gouvernement, qui fait état d'un « certain rapprochement » sur les aides à l'agriculture ? Sans doute peut-on soutenir que, à la lettre, les propos du président de la République et de ses ministres ne sont pas contradictoires. Les « parallèles », même « voisines », étant destinés, par définition, à ne pas se rencontrer, les désaccords enregistrés par M. Bonnet n'auraient aucune chance d'être jamais résolus.

Quant au fond, les positions françaises et allemandes demeurent de toute évidence, très éloignées. Elles le sont pour ainsi dire congénitalement. La France, exportatrice de produits alimentaires, a intérêt à des prix agricoles européens plus élevés que l'Allemagne, grande importatrice. Le rapprochement mentionné par M. Rossi, s'il ne porte que sur les aides, n'est qu'une piètre consolation.

Par nature, ces aides, même accablées par application du principe de non-régulation dans une direction communautaire, elles devraient être exceptionnelles, et nous, nous sommes de plus en plus le cas, de devenir la règle.

Dans le détail, les divergences franco-allemandes sont encore plus accentuées. Le ministre allemand de l'Agriculture, M. Eril, se croit obligé d'éviter l'apparition d'excédents agricoles à réexporter, écarte l'idée d'une revalorisation substantielle des prix de la viande de bœuf, de la viande de porc et des produits laitiers, alors que c'est la préoccupation prioritaire des Français.

Il n'est toujours pas d'accord non plus pour répercuter la réévaluation du mark sur les prix allemands, ce qui se traduirait par une moindre augmentation des prix en Allemagne que dans les autres États membres, solution à première vue commode, préconisée par la Commission de Bruxelles.

La négociation entre les Neuf, qui reprendra lundi et mardi prochain, se présente donc, une fois de plus, d'être particulièrement difficile. Faut-il s'étendre à une nouvelle « crise agricole », peut-être atténuée par la bonne entente personnelle entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ? Celle-ci n'avait pas empêché l'apparition d'un grave malentendu l'automne dernier. Le compromis n'aurait-il été qu'un piège au savant et pénible « marchand bruxellois » ? C'est probable, mais ce n'est pas une raison pour prendre son parti de ces « crises » à répétition.

Une crise est toujours une épreuve de force, la Communauté a été particulièrement créée pour éviter les confrontations, pour transformer la nature des relations entre les États, pour faire des nations adversaires de jadis des partenaires solidaires. Nous sommes loin du compte.

Avec l'inventaire agricole demandé à la Commission de Bruxelles lors de la dernière crise, et qui doit être prochainement publié, la Communauté aura l'occasion d'élever le débat et de définir enfin une politique agricole de l'Europe digne de ce nom. En passant de l'abondance à la pénurie, la conjoncture mondiale devrait lui faciliter les choses et l'aider à déterminer un objectif acceptable pour tous. Alors que l'Europe est incapable de défendre militairement sa sécurité économique, est-il vraiment impossible de persuader les Européens que toute politique agricole devrait tendre à assurer leur sécurité, alimentaire ?

(Lire nos informations page 5.)

SANS TOUTEFOIS S'EN RETIRER

La Turquie menace de « réexaminer » sa participation à l'OTAN

Une vive tension se manifeste entre les États-Unis et la Turquie après la décision prise par Washington de suspendre « jusqu'à nouvel ordre » les livraisons de matériel militaire à Ankara à compter du jeudi 6 février. Arrêtée par le Congrès dès octobre 1974, cette décision de principe devait prendre effet le 10 décembre, et son application, dans un ultime effort du gouvernement américain qui en réduisait les conséquences, avait été reportée au 5 février à minuit.

Traduisant le violent mécontentement de l'opinion turque, le premier ministre, M. Sadi İrmek, a annoncé que son pays, sans se retirer du dispositif militaire de l'alliance atlantique, allait « réexaminer » les modalités de sa coopération avec les États-Unis au sein de l'OTAN, et prendre une série de mesures de rétorsion.

À Athènes, les gros titres de la presse de ce mercredi expriment une très vive satisfaction. Le quotidien *Vradyni* donne le ton en écrivant que « les Turcs turques menacent M. Kissinger ». Toutefois, aucune réaction officielle n'était connue en fin de matinée.

De notre correspondant

Ankara. — Porteur du message d'un Henry Kissinger « surpris », M. William Macomber, ambassadeur des États-Unis à Ankara, s'est rendu le 4 février au ministère des Affaires étrangères pour annoncer que les ventes d'armement et d'une manière plus générale, l'aide militaire à la Turquie prendraient fin le 5 février. Après avoir assisté à la réunion extraordinaire du conseil national de sécurité (composé de civils et de militaires), M. İrmek, premier ministre, a déclaré que la décision du Congrès américain amènerait la Turquie à réexaminer sa contribution à la défense collective de l'OTAN.

Aux yeux du chef du gouvernement, l'aide américaine n'est ni une « faveur » ni un « cadeau » que l'on donne ou que l'on reprend à tout moment, mais découlant des obligations d'une alliance défensive. Le premier ministre turc a indiqué que la Turquie a accueilli la décision des États-Unis avec un « profond regret ». Le Congrès américain a commis une grande erreur en confondant l'aide militaire avec la question de Chypre. La décision du Congrès pour-

rait produire des effets inverses de ce que l'on attendait. Elle se rendrait nécessaire une réorganisation de participation à l'alliance défensive.

Le chef du gouvernement d'Ankara estime qu'un « réexamen » va s'imposer dans la coopération entre la Turquie et les États-Unis au sein de l'OTAN.

Tout en déclarant qu'il n'est pas question pour la Turquie de se retirer de l'organisation militaire du traité atlantique, M. İrmek a affirmé que son pays ne voit désormais aucun intérêt à la poursuite de négociations avec Washington sur les accords de défense. La Turquie, a-t-il indiqué, procédera à des ajustements ou à des révisions des accords bilatéraux déjà en vigueur.

Le quotidien *Cumhuriyet* croit savoir que le gouvernement turc a déjà arrêté une liste de mesures de rétorsion. La fermeture de certains établissements ou de bases américaines, en Turquie, serait envisagée.

AKTUN UNSAL

(Lire la suite page 2.)

RÉCLAMANT L'INDÉPENDANCE

Les nationalistes d'Érythrée s'engagent dans la guerre totale contre Addis-Abeba

Les rebelles disposent de missiles sol-air

La situation ne cesse de s'aggraver en Érythrée, où un pont aérien a été mis en place pour évacuer les ressortissants étrangers résidant à Asmara. Les responsables du Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.) ont annoncé qu'ils poursuivraient la lutte à outrance contre le Conseil militaire provisoire, si celui-ci n'occupait pas de négocier sur la base de l'indépendance de la province.

Depuis mardi, des civils armés, qui seraient des francs-tireurs du F.L.E., parcourent les rues d'Asmara en jeep. Les troupes érythréennes semblent avoir quitté la ville en grand nombre pour aller combattre au nord de celle-ci, dans une région où la bataille fait rage, après que les rebelles ont abattu quatre avions et plusieurs hélicoptères éthiopiens. Il se confirme que les nationalistes disposent de missiles sol-air particulièrement efficaces.

Un important convoi de renforts est bloqué à la limite des provinces du Tigre et de l'Érythrée, les rebelles ayant fait sauter un pont à 90 kilomètres au sud d'Asmara.

La population civile prend part à la guérilla

Bien que les journalistes ne puissent se rendre au-delà de 150 kilomètres au nord d'Addis-Abeba, l'impression prévaut qu'une véritable guerre populaire est déclenchée contre le pouvoir central, la population civile prenant une part de plus en plus active à la guérilla.

Un pont aérien, organisé par la compagnie Ethiopian Airlines, a déjà permis l'évacuation vers

Proposant de « maintenir la peine de mort dans certains cas »

M. Poniatowski se plaint de la « clémence des juges »

« La police doit pouvoir pénétrer partout »

À l'occasion de deux entretiens radiodiffusés, mardi 4 février, M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur, a indiqué qu'il se serait fondé, comme les policiers, à se plaindre de la clémence des juges. Il a, d'autre part, indiqué que la police devait pouvoir pénétrer partout, y compris dans les églises et dans les locaux universitaires. Enfin, il a suggéré de « maintenir la peine de mort pour un certain nombre de cas déterminés » : « notamment d'otages ou d'enlèvements (si des victimes sont tuées), meurtres de policiers. (Lire nos informations page 13.)

Portes ouvertes

Rarement le pays a été aussi calme. Pas de grève, pas ou peu de manifestations, sauf de la part de la clientèle privilégiée du régime, le paysannerie. Pas ou peu d'incidents, sauf des expulsions d'immigrés sans défense.

Et c'est le moment que choisit le ministre de l'Intérieur pour hausser le ton, défendre un ordre qui n'est pas menacé et enfoncer des portes ouvertes.

Jamais lycéens et étudiants n'ont été aussi poissables, mais on leur rappelle, comme s'ils ne le savaient d'expérience, que la police a le droit d'entrer partout, même dans les universités. Et l'on oublie du même coup, à défaut de la tradition obolie en 1968, que la loi d'orientation confie la responsabilité de l'ordre aux présidents des universités.

Portes ouvertes également dans les églises et les temples, comme si la police avait entendu le rappel du ministre pour en expulser brutalement des grévistes de la foire, basques ou africains, qui y trouvent refuge. Comme s'il y avait tant de lieux où les immigrés soient accueillis avec un peu de chaleur humaine.

Notre civilisation ne connaît plus le droit d'asile. Elle est, il est vrai, en constant recul depuis le Moyen Âge.

J. F.

Comptes bancaires

Intérêts

au taux actuel annuel brut

914.1250

(selon la formule)

de 3 à 12 ans

partir de 50000

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENT

AU JOUR LE JOUR

RENTABILITÉ

La pelouse du Parc des Princes est un peu la Villetta du sport. C'est un nouveau triomphe de ces conquérants de l'immense qui sont souvent les responsables de nos investissements publics. Cela n'a rien de très nouveau. Combien y a-t-il de stades truffés sur nos campus universitaires ? Pour quel argent du Hércès dont l'État a sa part ne servira-t-il pas à faire lever les missions du corps et de l'esprit ?

ROBERT ESCARPI.

LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, ÉMIRAT ÉQUATORIAL

M. Albert-Bernard Bongo, président de la République gabonaise, qui a été reçu mardi 4 février par MM. Chirac et Giscard d'Estaing, devait s'entretenir mercredi avec MM. Bourges, ministre de la défense, et Fourcade, ministre de l'Économie et des Finances.

Le chef de l'État gabonais a annoncé à sa sortie de l'Élysée qu'il participera à la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Il a précisé qu'il avait évoqué avec le président de la République la prochaine conférence mondiale sur l'énergie et le « sommet

africain des 5 et 6 mars, qui se tiendra à Bangui en présence de M. Giscard d'Estaing.

La conversation avec M. Chirac a porté sur la révision des prix de l'uranium, qui a lieu chaque année en fonction de la conjoncture économique. À Libreville, une convention a été signée mardi, qui porte le montant de l'aide française en chemin de fer gabonais à près de 240 millions de francs, alors qu'il avait été initialement fixé à 140 millions. Cette augmentation permettra la construction d'un tronçon supplémentaire et couvre la totalité des commandes effectuées par le Gabon en France.

I - LE PACTOLE PÉTROLIER

De notre envoyé spécial PHILIPPE DEGRAENE

Libreville. — « Ici, tout change. Depuis quelques mois, Libreville prend des allures de quartier Latin. On y voit un Noir pour deux blancs », nous dit un homme d'affaires français qui, installé depuis quinze années dans la capitale du Gabon, dispose d'éléments de comparaison valables. La boutade ne fait que caractériser la situation. La population blanche de Libreville — qui atteignait 15 % de l'ensemble — croît proportionnellement plus vite que la population noire. La République gabonaise compte moins

d'un million d'habitants, dont près de vingt mille Français. Cette présence témoigne d'une expansion économique spectaculaire, dans laquelle les Français jouent un rôle de premier plan, tant dans le domaine strictement commercial, que dans les secteurs minier et forestier.

« L'année 1975 commence sous le signe du pétrole », dit-on dans les milieux officiels, tandis que quelques rares esprits chagrins commencent à se préoccuper de l'avenir, lançant « il faut absolument trouver de nouveaux puits, sous peine de ne plus avoir une goutte de pétrole dans dix ans ». Pour l'instant, c'est l'euphorie. La prospérité, déjà flamboyante en 1971 et 1972, ne s'est démentie ni en 1973 ni en 1974. De nouveaux gisements ont été mis en exploitation, tandis que le taux des redevances pétrolières et celui de l'impôt sur les sociétés augmentent. L'entrée en production du gisement de Grand-Marin, au large de Port-Gentil, a entraîné une augmentation de 50 % de l'ensemble de la production de brut. Elle a atteint 10 millions de tonnes en 1974, et dépassera 12 millions en 1975.

Le membre associé de l'OPEP, la République gabonaise a aligné sa fiscalité sur celle des États membres de cet organisme. Le budget a quintuplé entre 1973 et 1974,

passant de 30 à 150 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 F), dont 120 milliards proviennent du pétrole.

(Lire la suite page 4.)

DATION ET DONATION

M. Michel Guy et les peintres

Lorsque l'État manque de moyens pour acheter des œuvres d'art, il accepte des dons. Ces dernières années, il a renouvelé les sources d'enrichissement des musées de France en insistant sur le système de la « dation », autrement dit la possibilité de payer les droits de succession en œuvres d'art.

Amateur d'art moderne et collectionneur, M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, s'est fait l'ingénu voyageur dans l'espace des peintres et des donateurs. Au cours d'une récente tournée en Provence, il a rencontré Jacqueline Picasso à Mougins, Max Ernst à Selliers, Chagall à Saint-Paul-de-Vence. Peu étonné, il avait vu Miro à Paris.

La maison provençale de M. Michel Guy comprend un legs surréaliste de Max Ernst : une dizaine de ses propres œuvres et de ses amis Tanguy et Magritte ;

suffisamment de tableaux récents de Miro pour garnir une salle du Musée national d'art moderne, qui en a très peu et des œuvres de Chagall.

Enfin, pour apaiser le mécontentement de certains donateurs qui ont craint de voir l'institution du centre Beaubourg-Georges Pompidou entraîner la remise à la cave de leurs dons, le secrétaire d'État à la culture envisage la création d'un « musée des donations » dans le bâtiment de l'avenue du Président-Wilson, lorsque le Musée national d'art moderne passera à Beaubourg.

Cela ne suffit certes pas à faire une politique des musées en France, mais la politique du sourire ne ruine pas l'Él et enrichit le patrimoine des musées nationaux.

(Lire page 15 l'article de JACQUES MICHEL.)

EUROPE

Turquie

Ankara menace de «réexaminer» sa participation à l'OTAN

(Suite de la première page.) Il serait également question qu'Ankara «dératone» le «Early Alert»...

«Il y va de l'honneur national»

Dans les milieux politiques d'Ankara, on pense que des mesures de rétorsion se justifient. Le propos le plus entendu est qu'il faut «prendre des contre-mesures»...

Intervenir militairement à Chypre. Dix ans plus tard, les Turcs ont été choqués par les menaces de Washington de suspendre son aide...

L'ARMÉE PORTUGAISE OU LA FASCINATION DU POUVOIR

III. - Ce que M.F.A. veut...

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANZ

Le Mouvement des forces armées (M.F.A.) a renversé le régime Caetano le 25 avril 1974...

25 avril avec le même enthousiasme qui précipitait les foules dans les rues en couvrant les chars de l'armée d'officiers rouges...

est qu'aucun des adversaires n'est encore allé jusqu'au bout de sa pensée. Toute référence au M.F.A. est évitée...

entrée dans Lisbonne sur la tour de l'horloge. Sans trop le dire à voir haute, il jugeait l'empire des militaires «excessive»...

ASIE

Pakistan

Washington envisage d'assouplir l'embargo sur les livraisons d'armes

Repondant au souhait exprimé par M. Bhutto, qui fait du 4 au 6 février, une visite officielle aux Etats-Unis...

Ces deux Etats bénéficient de l'appui diplomatique et militaire de Moscou. Il rappelle qu'Ismahad fait face à une rébellion interne au Saloutéhistan...

Indochine

Les étrangers souhaitant quitter le Cambodge seront lourdement taxés

En réponse au «conseil» donné la semaine dernière par les révolutionnaires aux résidents étrangers de quitter le Cambodge...

de journaux et les nombreuses arrestations de journalistes. A GENÈVE, une bataille de procédure a commencé...

Corée du Sud

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL AURA LIEU LE 12 FÉVRIER

Seoul (A.F.P.). - Le référendum destiné à confirmer le mandat du président Park Chung Hee aura lieu le 12 février...

L'incident Barbarossa

Quand les amis de M. Mario Soares accusent le P.C.P. de ne pas respecter les règles démocratiques, ils sont au moins autant au M.D.P. formation progressiste alliée du parti communiste...

ontributive... Barbarossa était le nom de code de l'invasion de l'U.R.S.S. par les troupes allemandes en 1941...

Prochain article :

LE GÉNÉRAL SPINOLA EN RÉSERVE DE L'ÉTAT ?

الانجليزية 150

AFRIQUE

Une mise au point de l'ambassade des États-Unis

LES RAPPORTS ENTRE WASHINGTON ET PLUSIEURS PAYS AFRICAINS

M. Burnett Anderson, ministre chargé de l'information et des affaires culturelles à l'ambassade des États-Unis en France, nous a adressé la mise au point suivante au sujet de l'article de notre correspondant à Nairobi sur les rapports entre les États-Unis et les pays africains (le Monde du 24 janvier) :

« Ni la Somalie, ni la Tanzanie, ni Madagascar, n'ont rompu les relations diplomatiques avec Washington, contrairement à ce qu'affirme notre correspondant à Nairobi. »

Les États-Unis ne sont pas davantage « le troisième fournisseur en armes du régime de M. Vorster, après la France et la Grande-Bretagne », comme l'écrit M. Pomont. Les États-Unis ont scrupuleusement appliqué l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, depuis qu'il a été décrété unilatéralement par eux en 1972, un an avant qu'une résolution des Nations unies ne prescrive une mesure similaire.

M. David Neason n'était pas secrétaire d'État adjoint en novembre 1974, comme l'indique l'article ; il est devenu l'ambassadeur des États-Unis en Indonésie en janvier 1975.

Enfin, notre ambassadeur actuel auprès de la République malgache, Joseph Mendenhall, a été nommé à ce poste dès le mois de septembre 1972, ce qui contredit l'assertion selon laquelle le « dernier ambassadeur américain » a été expulsé par le président Tsiranana en juin 1971. Il est exact que M. Marshall, alors ambassadeur des États-Unis, avait été prié de quitter le pays en 1971, de sorte que l'ambassade a été placée sous la direction d'un chargé d'affaires, mais avant l'arrivée de l'ambassadeur Mendenhall à Tananarive, le gouvernement malgache avait présenté, dans une déclaration publique, des excuses pour la mesure prise à l'égard de M. Marshall. C'est ainsi que la rencontre — en 1973 — entre le ministre des affaires étrangères malgache, M. Ratsiraka, et le secrétaire d'État William Rogers, s'est déroulée dans de bonnes relations qui existent déjà et se poursuivent encore entre les deux pays. »

PIANOS ORGUES CLAVECINS
Plus de 15 modèles à 300 modèles existants
piano center
242.26.30

La République gabonaise, émirat équatorial

(Suite de la première page.)

Les dirigeants ont décidé d'utiliser immédiatement ces revenus (1) pour équiper leur pays et mettre en exploitation de nouvelles ressources minières destinées à compléter celles tirées des gisements de manganèse et d'uranium.

Libreville, Franceville et les principaux centres urbains sont littéralement couverts de chantiers. Les entreprises de bâtiment et de travaux publics manquent de main-d'œuvre, au moment où le chômage sévit à l'état endémique dans tous les pays voisins. De nouveaux ports sont en construction à Makouba et à Santa-Clara, tandis que Port-Gentil est en cours d'extension. Un gigantesque programme routier prévoit un investissement de 600 milliards de francs C.F.A. Un nouvel aéroport doit être édifié à proximité de la capitale, l'aéroport international Léon Mba ayant une capacité insuffisante pour faire face à l'accroissement du trafic : en dépit de l'existence d'une douzaine de liaisons hebdomadaires entre Paris et Libreville, il est souvent difficile d'obtenir une réservation.

La capacité hôtelière de Libreville est en voie de triplement. De nouveaux bâtiments sont prévus pour l'Assemblée nationale ainsi que de nouveaux hôpitaux et un centre de thalassothérapie, un palais des Congrès de cinq mille places — donc plus vaste que celui de Lomé, au Togo, réputé le plus grand d'Afrique sud-saharienne. Une maison de l'information dont les vingt-quatre étages domineront bientôt une cité qui, il y a encore dix ans, ne possédait pratiquement aucun building. Un supermarché de plus de 1 hectare, récemment inauguré, a exigé un investissement de 1 milliard et demi de francs C.F.A.

Bien que les télécommunications fonctionnent déjà de façon très satisfaisante entre le Gabon et l'Europe, un plan d'extension du réseau se poursuit méthodiquement. Radiodiffusion, télévision, téléphone, passent d'importants contrats de fournitures à l'étranger, particulièrement en France. La route reliant Libreville à Port-Gentil, capitale économique du pays, devrait être rapidement achevée.

Cette activité spectaculaire inquiète ceux qui ont connu « le Gabon de papa », un pays isolé, dépourvu de toutes voies de communication modernes, à l'intérieur duquel on ne se déplaçait guère, il y a encore vingt ans, qu'en pirogue ou en pinasse à moteur. A

(1) Sur ses 150 milliards, 8 à 9 milliards de recettes proviennent de l'exploitation forestière et 3 milliards de celle du manganèse. Les revenus tirés de l'uranium restent modestes parce que « le Gabon n'est pas une bonne province minière », disent les experts.

cette époque, le pays était le fief exclusif des « forestiers », qui exploitaient les bois à proximité du littoral pour les flotter plus aisément jusqu'à quelques rades lointaines, d'où on embarquait les billes à destination des ports européens.

« Il y a pléthore de contrats et

le devis serait passé de 30 à 80 millions de francs C.F.A. Les Japonais envisagent l'implantation d'une fonderie de ferro-manganèse. On parle de la construction d'une usine de méthanol... »

Cette volonté d'aller et d'avancer, sans marquer de pauses, de tout entreprendre simultanément, est caractéristique du style des dirigeants gabonais, et d'abord du président Bongo. « Quand le vin

toyens, le 14 juillet 1973 : « Ce qui était jusqu'alors un rêve, sinon une chimère pour certains, devient dès à présent une réalité. » La première traversée a été soigneusement posée et l'axe qui reliera Owendo à Franceville par Ndjolé et Boué devrait être achevé en 1980.

C'est l'accroissement des recettes pétrolières qui, faisant du Gabon une sorte de « Koweït africain »,

gabonais, à Boué, située à 300 kilomètres. Ce projet suppose la construction d'un port minéralier à proximité de Libreville, port qui ne sera rentable que si le minerai de fer de Mekambo, situé dans la région de Beinga, est exporté. Il est vrai que ces perspectives se précisent, puisque le gouvernement gabonais s'est assuré l'année dernière 60 % du capital de la société SOCFIMEX qui mettra en exploitation l'immense gisement de Mekambo, et puisque les groupes japonais Mitsui et Mitsubishi ont fait connaître qu'ils étaient éventuellement prêts à entrer dans la société SOCFIMEX.

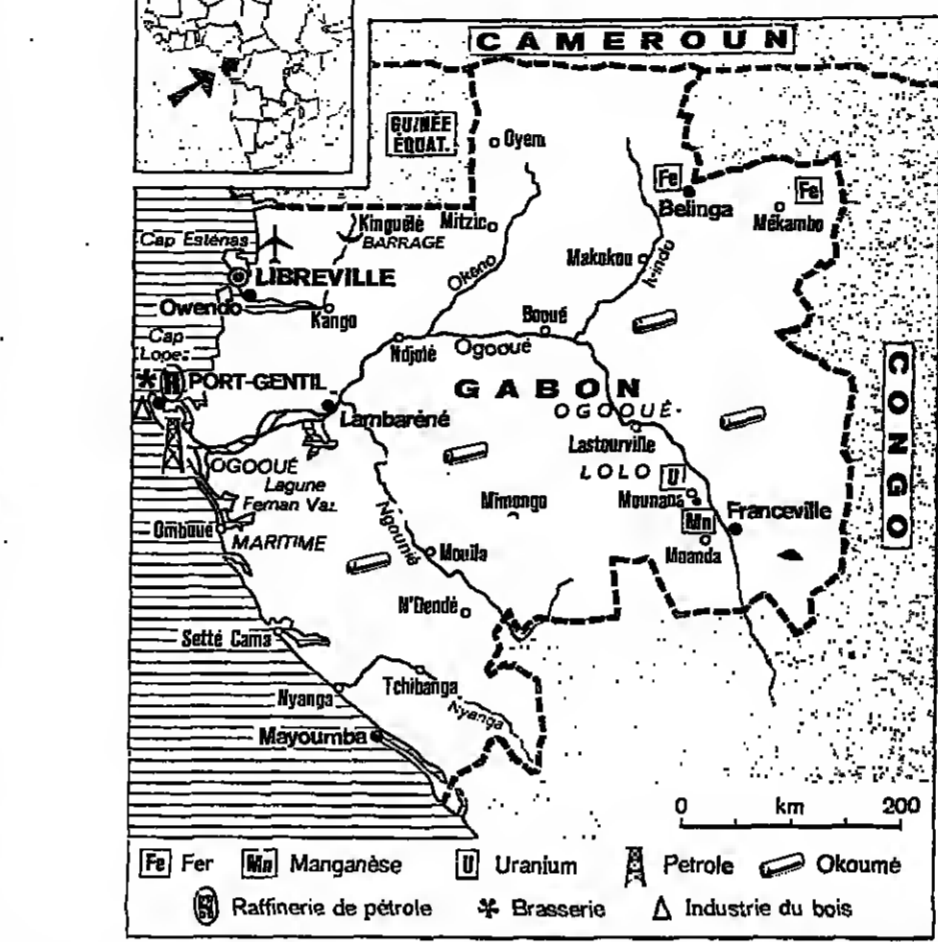
Déjà réajusté, le prix de l'uranium gabonais pourrait être relevé substantiellement. La question a déjà été abordée incidemment par la mission de dialogue conduite par M. Jean-Paul Benoit, chef de cabinet de M. Pierre Abellet, qui a séjourné en décembre à Libreville et le Commissariat à l'énergie atomique continuera sans doute d'acheter la totalité de la production à un prix supérieur au prix mondial.

La baisse d'activité du bâtiment en Europe a entraîné, depuis septembre dernier, une baisse des prix du bois dont le consommateur ne peut, il est vrai, pas se rendre compte, car elle n'est pas répercutée par les détaillants. En 1974, ce secteur représentait un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 milliards de francs C.F.A. L'ouverture des chantiers du Transgabonais devrait offrir un nouveau débouché à certains bois qui n'avaient pas encore été commercialisés.

En tout état de cause, le budget 1975, qui est équilibré sans appel à aucun nouvel emprunt, est en mesure de supporter la politique de développement mise en œuvre par le président Bongo. Ainsi, bien que les charges de la dette passent de 15 milliards 400 millions à 27 milliards 100 millions de francs C.F.A., par rapport au budget précédent, elles ne représentent plus que 17,9 % par rapport aux recettes ordinaires, contre 31,7 % en 1974. De même, bien qu'en accroissement de 62 %, les dépenses de fonctionnement ne représentent plus que 29 % des dépenses totales, contre 55 % dans le budget précédent.

L'enrichissement rapide du Gabon explique non seulement la brusque fièvre de développement, mais aussi le style de son président. Conscient de ce qu'en Afrique Noire stabilité politique et prospérité économique restent indissolublement liés, M. Albert Bernard Bongo tient avec fermeté la barre de l'Etat. D'autre part il mène une politique étrangère de plus en plus indépendante des grandes puissances, tandis qu'il aspire à jouer un rôle actif en Afrique Centrale.

PHILIPPE DEGRAENE



de projets », entend-on parfois dire ici. « On veut tout entreprendre en même temps et les marchés sont conclus trop vite, trop souvent passés de gré à gré... Parce qu'il y a de l'argent ! on achète n'importe quoi, à n'importe quel prix... L'endettement risque de devenir rapidement excessif... Il est question de construire une usine de traitement de la cellulose, pour laquelle

est tiré, il faut le bois », « je veux que les choses aillent très vite et que nous brûlions les étapes, chaque fois que cela sera nécessaire », « je suis insatiable et je veux constamment aller de l'avant », tels sont quelques-uns des propos les plus fréquents d'un président qui, bien qu'un pouvoir depuis plus de sept ans, n'a pas encore quarante ans.

Souvent mal comprise par les étrangers, cette volonté est à l'origine d'un grave malentendu avec la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement qui refusa son concours pour le financement de la construction du chemin de fer transgabonais. Le chef de l'Etat n'a cessé d'attacher une importance considérable à la réalisation de ce projet, dont il pouvait annoncer à ses concl-

à permis aux dirigeants de Libreville de faire appel au concours des vingt-six sociétés et groupements chargés de travaux de génie civil et qui a également permis d'entreprendre simultanément la construction du premier tronçon Owendo-Boué et celle du tronçon entre Franceville et Boué, agglomération où devront se rejoindre, dans cinq années, les deux équipes actuellement au travail.

Les seuls travaux de génie civil exigés par la réalisation de ces 660 kilomètres de voie ferrée représentent un marché de 80 milliards de francs C.F.A. En 1975, la dotation budgétaire prévue pour le Transgabonais est de 12 milliards de francs C.F.A. Si le gouvernement de Libreville, qui bénéficie d'ailleurs du concours de la France et de celui de la Communauté économique européenne, a pu se lancer dans une entreprise de cette importance, c'est parce que l'expansion de sa production et celle de son commerce extérieur n'ont cessé de se développer progressivement au cours des dernières années.

Deux millions de tonnes de manganèse ont été exportées en 1974. Compte tenu des difficultés de transport — par téléphérique, puis par le chemin de fer Congo-Océan, — la construction d'une voie ferrée est prévue et permettrait de relier Moanda au Trans-

KLM, ou comment j'ai découvert l'Extrême-Orient.

Le Bourget, par un petit matin gris. Ma femme et moi montons dans le DC-9 de la KLM, qui nous dépose d'un coup d'aile à Amsterdam. Bien que très brève, notre escale nous laisse le temps de profiter de la tax-free shop de Schiphol, à mon avis la moins chère d'Europe. Emplacées faites, nous nous retrouvons dans le DC-10-30 de la KLM. Et comme de coutume avec la KLM, le vol sera meilleur de bout en bout, y compris l'atterrissage à Bangkok, notre première étape.

Bangkok, c'est la cité des temples, et du plus sublime d'entre eux, le Wat Phra Keo, où nous tombons en extase devant le Bouddha d'éméraude. Mais Bangkok a un autre nom : la « Venise asiatique ».

Notre jonque louvoie un long moment dans l'entrelacs des petits canaux, avant d'accoster une barque transformée en cuisine ambulante, où nous nous initiions à la gastronomie thaï. La suite de notre séjour nous dispensera d'autres enchantements : le marché flottant de Damern Saduak, débâche de cris et de coupleurs, le parc de Rose Garden, paradis des roses et des orchidées, le palais de Bang-Pa-in, ancienne et somptueuse résidence d'été des rois.

Et puis, bien trop vite, vient le moment de prendre congé de la Thaïlande. La collation qui nous est

servie à bord nous prépare à notre prochaine étape : Djakarta, capitale de l'Indonésie.

Djakarta offre deux visages : à la ville moderne nous préférons cependant la cité traditionnelle autour du port de Tanjung Priuk, avec l'inoubliable marché aux poissons tropicaux et les maisons curieusement alambiquées du quartier chinois. De là, nous partons sillonner Java en train express et en autocar : nous voyons Bogor et son Palais au milieu des jardins botaniques, Bandung et ses plantations de thé, Jogjakarta et son palais des sultans, le Kraton. Mais surtout, surtout, Borobudur, gigantesque temple bouddhiste isolé sur une colline, que d'enthousiasme, nous plaçons au premier rang des merveilles du monde. Et puis, nous nous envolons vers Denpasar.

Bali ! L'île aux reliefs toujours renouvelés... Les plages bordées de cocotiers, toutes différentes... Les récifs de coraux, les rizières luxuriantes escaladant les collines... Les 10.000 temples... Et un peuple d'une grâce, d'une beauté, d'une gentillesse proverbiales, et toujours réelles. Chaque Balinais, chaque Balinaise pratique un art de vivre où se mêlent avec un rare bonheur la religion, la danse et l'artisanat.

Bali, comme vous pouvez en juger, rend les voyageurs lyriques. Et mélancoliques aussi de la quitter. Car nous devons reprendre le chemin du retour. Et il faut tout le confort du DC-10-30, toute la prévenance des hôtesse hollandaises et toute la chaleureuse atmosphère des vols KLM pour adoucir cette mélancolie. D'ailleurs, c'est déjà décidé : nous reviendrons en Extrême-Orient. Avec KLM, bien sûr.

Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise. **KLM** HOLLAND

Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire de la République Algérienne Démocratique et Populaire porte à la connaissance des candidats désireux de servir en Algérie dans l'enseignement moyen et secondaire (général et technique),

qu'un recrutement pour l'année scolaire 1975-1976 est ouvert aux candidats algériens et étrangers.

DISCIPLINE :

- Mathématiques,
- Sciences Physiques,
- Sciences Naturelles,
- Techniques (dessin industriel, mécanique générale, électro-mécanique, sciences agricoles, etc.),
- Lettres Françaises.

TITRES ET DIPLOMES EXIGES :

- 1) Enseignement Secondaire (général et technique), Agrégés, Certificats,
- 2) Enseignement Moyen : F.F.O.C., CAPC.C., D.U.E.S., D.U.E.T.

MODE DE RECRUTEMENT :

- 1) Au titre de la Coopération Culturelle Algéro-Française (convention d'avril 1966, les candidats doivent déposer leur dossier auprès du Ministère Français des Affaires Étrangères, Direction de la Coopération Culturelle et Technique, Il serait souhaitable que le postulant adresse les autorisations nécessaires du dépôt de la candidature (Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, Direction de la Coopération, 8, avenue de Pékin, Alger) ;
- 2) Au titre du Droit Commun (contrat direct entre le postulant et le gouvernement algérien).

Pour tout renseignement complémentaire et dépôt de candidatures droit commun s'adresser :

- 1) Soit au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, Direction de la Coopération et des Echanges, 8, avenue de Pékin, Alger - Tél. : 66-54-40 à 44, poste 264 ;
- 2) Soit à l'Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire, 18, rue Hamelin, Paris (16^e) - Tél. : KLM 687 71-69.

سكنى على الطريق

GS

PROCHE-ORIENT

Egypte

La visite de M. Gromyko n'a pas permis de régler les principales divergences

M. Brejnev reste attendu au Caire

« L'Egypte et l'Union soviétique ont ouvert une nouvelle page dans leurs relations bilatérales », a affirmé mardi 4 février le président Sadate. Le chef de l'Etat égyptien a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien de quatre heures avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, arrivé la veille au Caire, après une visite en Syrie.

Le président Sadate a précisé que les conversations avaient porté sur des domaines politiques, économiques, ainsi que sur « la coopération militaire » entre les deux pays. Il a souligné que la discussion avait été « amicale ».

Le président Sadate a encore indiqué que la compréhension était « maintenant entière » entre l'Egypte et l'Union soviétique.

De son côté, M. Gromyko a déclaré à la presse que ses conversations avec le président Sadate ont été « très utiles » et qu'elles s'étaient déroulées dans une atmosphère « amicale et constructive ».

Le ministre s'est refusé toutefois à préciser les questions qui ont été évoquées. Il a seulement dit, de ses énoncés : « Je confirme que le voyage que M. Brejnev devait effectuer au Caire au mois de janvier dernier n'avait été qu'ajourné. Le secrétaire général du parti communiste soviétique, a-t-il dit, « attendra le 12 février dans la capitale égyptienne, le président a répondu : « Je ne suis pas d'accord sur le terme « attendra », car, dans certains milieux, il est interprété comme si l'Egypte allait conclure un accord séparé avec Israël ». Le chef de l'Etat a précisé qu'un nouvel accord intermédiaire constituerait « un progrès dans le processus de paix ».

quatorial

LE « FRONT DU REFUS » CONTRE M. ARAFAT

« La participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève équivaldrait à la reconnaissance de l'entité sioniste »

nous déclare le Dr Georges Habache

Beirut. — « Pourquoi avons-nous organisé l'attentat le 11 décembre dernier, contre un cinéma de Tel-Aviv ? (1). La raison est simple : il n'existe pas d'objectifs exclusivement civils en Israël. Nous affrontons un peuple en armes, un peuple d'occupants. Il s'agit d'une guerre totale. Nous nous battons contre les sionistes sur tous les fronts : militaire, économique, politique. Leur objectif est de détruire les Palestiniens en tant que nation ; ils ne font pas de quartier ; ils tuent sans distinction nos combattants, nos femmes, nos enfants et nos vieillards. Pourquoi devrions-nous être humains, plus qu'ils ne le sont, de sentiments humanitaires ? »

On ne peut s'empêcher de ressentir un malaise en écoutant le Dr Georges Habache, le leader du Front populaire de la libération de la Palestine (F.P.L.P.), exposer ses vues avec un mélange de sérénité et de passion. Deux images du personnage, contras-

taires et inconciliables, se succèdent, s'entrecroisent ou se superposent. L'homme qui revendique — ou à qui on attribue — des opérations parmi les plus sanglantes a été pendant une quinzaine d'années un pédagogue respecté qui exerçait son métier comme un sacerdoce. Chrétien, — de rite grec orthodoxe, — il dispensait gratuitement, jusqu'en 1967, dans un hôpital d'Amman, aux parades religieuses, des soins et des médicaments aux nécessiteux et venait en aide à ses patients les plus démunis. Ce « médecin des pauvres » — dont le chebrah monacale s'ornait d'un crucifix — s'est converti au marxisme en lendemain de la guerre de six jours. Conversion d'autant plus étonnante que le Dr Habache, l'un des fondateurs, en 1958, du Mouvement des nationalistes arabes, passait pour être un homme de droite, malgré ses professions de foi « révolutionnaires ».

Dès la création du F.P.L.P. en décembre 1967, il se lance dans l'action violente,

Abandonnant la médecine et délaissant sa maison et ses deux enfants, il plonge dans la clandestinité. Il inaugure la pratique des détournements d'avions, dont l'un devait servir de prétexte au roi Hussein pour liquider les fédérés en septembre 1970. Cible de divers « services », — israéliens, jordaniens, etc., — il a fait depuis lors de rares apparitions publiques et accepte encore plus rarement de rencontrer des journalistes.

Entouré de gardes du corps armés jusqu'aux dents, il nous reçoit dans la modeste permanence du F.P.L.P., au camp de réfugiés de Chatila, à Beyrouth. Le Dr Habache n'est plus l'homme à la carrure de boxeur, rayonnant de santé et de puissance, que nous avions rencontré il y a cinq ans. Les cheveux, coupés en brosse, sont grisonnants. Le visage est émacié, le corps amaigri, est légèrement voûté. Rescapé d'une crise cardiaque, le Dr Habache paraît plus que ses quarante-huit ans.

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Apparemment effacé, il ne s'exprime qu'après avoir interrogé des yeux M. Bassam Abu Chabab, le bouillant porte-parole du F.P.L.P. Malgré son affabilité, son style est cependant assez tranchant qu'un historien d'école ou que du « front du refus » (2), il jure de ne pas déposer les armes avant d'avoir détruit « l'entité sioniste ». Personne ne conteste sa sincérité, mais certains de ses adversaires au sein de l'O.L.P. le traitent de « fanatique », parce que « manichéen ». Il ne s'agit pas, disent-ils, qu'un compromis puisse être autre chose qu'une compromission. Il est désavoué tant par la droite que par l'extrême-gauche de la résistance palestinienne. Sa vision du marxisme ne correspond pas aux normes considérées comme « orthodoxes » à Pékin ou à Moscou ; la presse soviétique l'a qualifié en août dernier de « pseudo-révolutionnaire ». Autant que l'on sache, seul le régime baasiste d'Irak lui fournit soutien et assistance.

« La Palestine, nous déclare-t-il, est tout aussi arabo-palestinienne que la France est française. Notre objectif stratégique — au sujet duquel il n'y a aucune divergence — est de restaurer l'unité de notre pays, de rassembler ceux qui en ont été chassés, et d'y établir un Etat démocratique multi-confessionnel. Nous estimons donc, contrairement à d'autres organisations de fédérés, que tout règlement qui considérerait l'entité sioniste en tant que « partenaire » dans un accord intermédiaire constituerait de notre part une forme de capitulation.

— Vos adversaires de l'O.L.P. soutiennent qu'un règlement négocié, aboutissant à la récupération d'une partie de la Palestine, de serait qu'une étape vers la Palestine unifiée et démocratique que vous appelez de vos vœux.

— Je ne suis pas, en principe, contre une politique des étapes, à condition que celle-ci ne permette pas de passer outre aux conditions actuelles ne sont pas propices à un tel progrès. Le rapport des forces régionales et internationales n'est pas en notre faveur. Une négociation ne peut donc se solder que par une reconnaissance implicite ou explicite de l'Etat d'Israël, dont les frontières seraient garanties par nombre de pays arabes et de puissances étrangères.

— L'accueil triomphal réservé à M. Yasser Arafat par l'Assemblée générale des Nations Unies n'est-il pas la preuve que le rapport des forces internationales s'est renversé en votre faveur ?

— Dans l'absolu, l'événement pourrait paraître une victoire éclatante. En fait, cependant, cet accueil nous paraît éminemment suspect. Nombre d'Etats qui se sont prononcés en faveur de l'admission de l'O.L.P. à l'ONU, ont déclaré d'abord, et cherché, en réalité à nous soudoyer, à nous entraîner sur la voie de la capitulation.

— Vous avez mal conduit votre enquête ! répond M. Habache avec une colère contenue. Anz-vous demandé à vos interlocuteurs s'ils se rendaient compte qu'ils devaient renoncer définitivement à 80 % du territoire palestinien ? Savent-ils seulement quel rôle jouent les réfugiés palestiniens dans le droit d'ériger un Etat jantoché en Cisjordanie et à Gaza ? Sûrement pas. On promet aux Palestiniens un « pouvoir national », mais on se garde bien d'indiquer quelle en serait la contrepartie.

« Les traîtres seront châtiés »

M. Habache ajoute, sur un ton décidé : « Si l'O.L.P. devait siéger à la conférence de la paix, elle devrait être représentée par un comité de cent cinquante Etats ! Nous nous réjouissons de l'organisation, afin de poursuivre le droit chemin, de la part de ceux qui ont rejoint le droit d'ériger un Etat jantoché en Cisjordanie et à Gaza ? Sûrement pas. On promet aux Palestiniens un « pouvoir national », mais on se garde bien d'indiquer quelle en serait la contrepartie.

— Préférez-vous, dans ces conditions, que la Cisjordanie et Gaza soient restituées au roi Hussein ?

— Il s'agit d'un faux dilemme devant lequel M. Arafat essaie de nous placer. Le choix n'est pas entre l'O.L.P. et le roi Hussein, mais entre la capitulation et la lutte armée. Notre devoir est de mobiliser, d'armer les masses afin qu'elles puissent reconquérir, par leur propre force, leur territoire. L'objectif ne sera pas facile à atteindre. Mais pur quo i serions-nous moins combattifs, moins patients que le peuple vietnamien ? Nous préférons nous battre vingt ans, trente ans encore, plutôt que d'adopter la logique des pétainistes... »

« La négociation conduira à la reconnaissance d'Israël »

— Pourtant, dans son allocution devant l'Assemblée générale, M. Yasser Arafat n'a rien dit qui puisse être interprété comme une capitulation.

— C'est vrai, mais seulement en apparence. L'essentiel n'est pas dit, mais ce qu'il est dit, est prêt, non seulement à se contenter d'une partie de la Palestine, mais aussi à se rendre à la conférence de paix à Genève. Or, je le répète, la conférence ne nous permettra pas de créer un Etat à partir de quel nous pourrions poursuivre la lutte armée contre Israël. L'ensemble de la communauté internationale considère d'ores et déjà que le règlement élaboré à Genève est définitif.

— Vous n'avez pas à vous inquiéter puisque les Etats-Unis et Israël sont hostiles à la participation de l'O.L.P. à la conférence de la paix.

— Tout homme politique doit être pragmatique. Pour ma part, je suis persuadé que Washington souhaite intégrer l'O.L.P. dans la négociation internationale. M. Kissinger est trop malin pour

s'imaginer qu'il réussira à assurer la pérennité des intérêts pétroliers et impérialistes des Etats-Unis au Proche-Orient sans déstabiliser d'abord la résistance palestinienne. Nous cherchons de nombreux indices sur les intentions réelles de nos ennemis. Les contacts secrets se sont multipliés ces derniers mois entre des personnalités palestiniennes et des représentants des Etats-Unis et d'Israël.

— N'est-il pas normal que de tels contacts soient établis, même entre belligérants qui ne cherchent pas un compromis à tout prix ?

— Notre confrontation avec les sionistes n'est comparable à aucun autre conflit. Les masses palestiniennes n'acceptent pas et n'accepteront jamais l'existence d'un Etat juif. Or, tout contact, toute négociation avec les Israéliens est une manière d'admettre leur présence. De même, une discussion particulière au sein de la conférence de Genève équivaldrait à une reconnaissance de facto de l'entité sioniste.

— Fière, la négociation conduira inévitablement à la reconnaissance de l'Etat d'Israël, puis-elle se dérouler selon les termes de la résolution 242 du Conseil de sécurité, que M. Arafat sera obligé d'accepter par une voie que le paragraphe concernant les Palestiniens aura été remanié (3).

— Nous avons pu constater, cependant, au cours d'une enquête menée dans les territoires occupés, que les Palestiniens soutiennent l'O.L.P. et souhaitent que celle-ci soit représentée à la conférence de Genève. Ils cherchent, avant

de se rallier à un règlement négocié, en échange de quoi il a obtenu la reconnaissance de l'O.L.P. comme étant l'« unique représentant légitime du peuple palestinien ». Le leader de la résistance palestinienne se serait, en outre, résigné à engager un dialogue avec le roi Hussein, « en violation de toutes les résolutions adoptées par l'O.L.P. condamnant le régime hachémite ».

— Pensez-vous qu'un affrontement armé soit inévitable entre vos partisans et ceux de M. Yasser Arafat ?

— Nous essaierons de l'éviter. Nos justes revendications doivent être entendues exclusivement en direction de l'ennemi sioniste. Mais si nous nous heurtons à une force arabe, quelle qu'elle soit, nous saurons nous battre, comme cela a été le cas en Jordanie en septembre 1970.

— M. Arafat nous a déclaré qu'il souhaite entretenir un dialogue avec le « front du refus », qu'il assimile à une opposition nationale au sein d'un mouvement démocratique (5).

— Nous refusons d'être assimilés à une opposition parlementaire. Nous représentons une révolution face aux tenants de la trahison. Tout le peuple palestinien sera, le moment venu, de nos côtés.

— Vous risquez fort d'être

En matière de lithographies originales il y a des règles d'art.



Pour nous... ce sont des règles d'or :

- ESTAMPE GARANTIE ORIGINALE
- TIRAGE LIMITE
- PRET GRATUIT
- REPOT LEGAL AU CABINET DES ESTIMES
- CERTIFICATE D'AUTHENTICITE
- CREDIT GRATUIT
- ENVOI RECOMMANDÉ GRATUIT
- GARANTEE DE RAYONNEMENT 10% D'INTERETS
- VENTE EXCLUSIVE PAR COURRIER à votre domicile

(1) D. SCIORA : Silhouette au soleil. Lithographie originale en 6 couleurs à tirage limité (46 x 65 cm).

Nous vous le prouverons par retour du courrier...

Bon pour une DOCUMENTATION GRATUITE EN COULEURS sur nos lithographies originales numérotées et signées de la main de grands artistes contemporains.

M., Mme, Mlle : _____
 Adresse complète : _____
 Code postal et ville : _____

Bon à renvoyer (sans engagement d'achat de votre part) à :
 EDITEUR D'ESTAMPES ORIGINALES
 Artes, 7, Faubourg St-Honoré, 75392 Paris Cedex 08.

PROBLEMES ECONOMIQUES

SELECTION DE TEXTES FRANÇAIS ET ETANGERS

- Une monnaie européenne est-elle encore possible ?
- La politique commerciale de la C.E.E. dans le domaine agricole et les pays méditerranéens.
- Les multinationales et l'Europe.
- L'économie dans le monde commun.
- Les marchés des devises et des matières premières en 1974.
- Les perspectives incertaines du commerce international en 1975.
- La marine marchande dans le monde.

la Documentation Française

GS Finition exportation. Faible kilométrage. Garantie usine. Tous coloris disponibles.

Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.

Assurance gratuite (40 h) à tout acheteur.

Toutes possibilités de crédit. Demander Monsieur Lemaire.

3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51



Prochaines publications

LE PERE DE LA RENOVATION

plano dentin

généraliste Première et Secondaire

UNE DEMOCRATIE ET POPULAIRE

DIPLOMATIE

LE « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

Les propositions de M. Kissinger ne remettent pas en cause la réunion préparatoire sur l'énergie

Les déclarations de M. Kissinger sur l'énergie ont dominé les commentaires à l'issue de la rencontre franco-allemande au sommet, mardi 4 février. M. Giscard d'Estaing a estimé, pour sa part, que ces déclarations ne remettent pas en cause la phase préparatoire de la conférence sur l'énergie proposée par la France.

Interrogé par TF 1, le président de la République a ajouté que les « remarques » du secrétaire d'Etat américain étaient « relatives au deuxième stade, c'est-à-dire le stade de la coordination des politiques énergétiques après la réunion préparatoire ». « Donc ce sont, a-t-il dit, des questions que nous examinerons après que nous aurons eu la réunion préparatoire au sein de la C.E.E. ».

Le chancelier Schmidt, également interrogé par TF 1, a répondu par la négative à la question de savoir si une situation nouvelle était créée dans la question de l'énergie après les déclarations de M. Kissinger. « Il semble en effet que Paris et Bonn aient reçu à ce sujet des assurances de Washington. Les discours de M. Kissinger leur ont d'ailleurs été communiqués avant qu'il ait été prononcé. Le président français et le chancelier allemand ne pouvaient dans ces conditions que se déclarer d'accord pour que la pré-conférence sur

l'énergie se réunisse à la mi-mars, date déjà envisagée lors de la rencontre Giscard d'Estaing-Ford à la Martinique. La France admettra prochainement des invitations, a dit le porte-parole français, M. Rossi, tandis que son collègue allemand, M. Grönewald, exprimait la « satisfaction » de son gouvernement au sujet de l'initiative française.

Cela ne signifie cependant pas que l'on se soit rapproché sensiblement d'une politique énergétique européenne commune. M. Grönewald a en effet ajouté : « Il serait souhaitable qu'avant le début de la conférence on puisse avoir un point de vue commun au sein de la C.E.E. ; des discussions sont en cours. Mais il y aura suffisamment de temps entre la réunion préparatoire et la conférence elle-même pour harmoniser les points de vue ».

Le conseil de la Communauté doit rouvrir le 13 février le dossier de la politique énergétique commune.

Sur la renégociation britannique, les deux porte-paroles ont montré évasivité. Selon eux, Bonn et Paris ont « un même point de vue sur les propositions de la Commission » pour la mise en place du mécanisme correcteur dans le domaine budgétaire. Ces propositions sont en cours d'examen dans les deux capitales, mais

la question est trop complexe pour qu'une réponse définitive puisse être faite en l'état actuel des choses ». A une question sur le rôle de médiateur que pourrait jouer le chancelier, le porte-parole allemand a déclaré : « Le chancelier a toujours essayé de trouver des solutions au problème, mais il ne veut pas être placé dans un rôle d'arbitre, cela ne veut pas dire qu'il ne tente pas d'établir des contacts énergiques, mais il trouve que le terme de médiateur est trop important ».

M. Grönewald a confirmé qu'aucun changement n'était intervenu dans la position allemande sur le dialogue euro-arabe. L'Allemagne fédérale maintient ses réserves sur une participation de l'O.C.E. comme observateur, mais son gouvernement reste intéressé à ce que ce dialogue se poursuive.

« Il serait souhaitable qu'avant le début de la conférence on puisse avoir un point de vue commun au sein de la C.E.E. ; des discussions sont en cours. Mais il y aura suffisamment de temps entre la réunion préparatoire et la conférence elle-même pour harmoniser les points de vue ».

Le conseil de la Communauté doit rouvrir le 13 février le dossier de la politique énergétique commune.

Sur la renégociation britannique, les deux porte-paroles ont montré évasivité. Selon eux, Bonn et Paris ont « un même point de vue sur les propositions de la Commission » pour la mise en place du mécanisme correcteur dans le domaine budgétaire. Ces propositions sont en cours d'examen dans les deux capitales, mais

M. Giscard d'Estaing : un rapprochement sensible des conceptions

Partant à la télévision mardi 4 février, à l'issue de sa entrevue avec M. Schmidt, M. Giscard d'Estaing a dit :

« Nous avons passé en revue l'ensemble des problèmes du moment, sur le plan bilatéral et sur le plan mondial.

« Sur le plan bilatéral, on peut dire qu'il n'y a aucun problème, aucun usage, dans les relations franco-allemandes, il y a eu en 1974 une évolution économique assez délicate, puisque l'inflation a été plus forte en France qu'en Allemagne fédérale. Pour 1975, heureusement, nos évolutions paraissent plus comparables, et la perspective de la baisse de l'inflation française devrait se rapprocher sensiblement du taux d'inflation de l'Allemagne fédérale. Cela est un intérêt pour l'équilibre économique de l'Europe et pour le développement de relations économiques harmonieuses entre nous.

« Sur le plan européen, nous avons deux problèmes à considérer : le prochain fixation des prix agricoles, la demande britannique de renégociation. Il ne s'agit pas, pour nous, de prendre des décisions en commun, puisque ce sont des questions européennes à traiter avec nos partenaires, mais j'ai noté que nous avions, sur ces problèmes, échappé complètement nos réflexions, que nos attitudes étaient parallèles et voisines.

« Sur le plan mondial, nous avons évoqué le grand problème de l'énergie et notamment la préparation de la conférence entre pays producteurs et consommateurs.

« Et j'ai constaté que sur la préparation de cette conférence il y

M. Schmidt souligne les progrès de l'industrie française

De son côté, le chancelier Schmidt s'est déclaré heureux de ce que « les relations franco-allemandes se soient développées sur le plan national, mais aussi sur le plan personnel ». « Notre effort, a-t-il dit, vise à aboutir à un travail commun et je crois, de part et d'autre, que nous avons enregistré des succès sur ce plan-là. »

Le chancelier s'est aussi félicité des « progrès enregistrés par l'industrie française » et de son effort pour « mettre en parallèle son développement avec celui de l'Allemagne et des pays européens les plus développés ».

Les commentaires de la presse

L'HUMANITE : pas de quoi être euphorique.

« Dans des déclarations faites à l'issue des entretiens de l'Élysée par les deux ministres de la défense, MM. Yvon Bourges et Georg Leber, les gouvernements de Bonn et de Paris ont déclaré qu'ils ne veulent pas se limiter à des activités bilatérales qui ont permis une coopération aussi étendue que le permettaient les possibilités matérielles. Ce message de Bonn et de Paris est en fait un signal de coopération militaire ».

Le Figaro : « Si nous avons affaire à une menace, c'est celle des troupes blindées à l'Est, c'est à passer à l'action ». « Nous qui en dit long sur la coopération militaire ».

Le Monde : « Les déclarations de M. Giscard d'Estaing et de M. Schmidt sont un signal de coopération militaire ». « Les déclarations de M. Giscard d'Estaing et de M. Schmidt sont un signal de coopération militaire ».

France-Inter : de nouveau convaincue.

« Si l'agriculture est nécessaire à la France, elle l'est également à la Communauté européenne, et le gouvernement français a réussi, dans le passé, à convaincre ses partenaires européens de consentir des sacrifices financiers qui, au fond, représentaient l'assurance contre la pénurie alimentaire en Europe. Aujourd'hui, les difficultés économiques font que les partenaires renouent et qu'il faut à nouveau convaincre. Giscard et ses ministres ont, semble-t-il, quelque peine à y parvenir. L'un des arguments qu'ils utilisent est qu'il me paraît intéressant d'affirmer la volonté française de nationaliser et de moderniser notre agriculture qui, pendant trop longtemps, a bénéficié, au profit du consommateur, d'un traitement particulièrement démagogique ».

AMÉRIQUES

CHILI

Des pays d'Europe occidentale se déclarent prêts à accueillir mille exilés

Sept pays d'Europe occidentale — les six fondateurs du Marché commun et la Grande-Bretagne — ont accepté d'accueillir mille prisonniers politiques chiliens, a annoncé, le 4 février à Santiago, le comité national d'aide aux réfugiés. Ainsi se trouve levé l'obstacle jusqu'à présent mis en avant par la junte militaire chilienne pour retarder les libérations annoncées le 11 septembre 1974 : le manque d'enthousiasme de tous les pays à accueillir des militants de gauche sur leur territoire.

Trente-neuf personnes, qui étaient réfugiées à Santiago, dans les ambassades d'Italie, de Colombie et du Venezuela, ont quitté le Chili, le 4 février, à destination de divers pays d'Europe. Aucune personnalité connue ne figure parmi elles.

D'autre part, les généraux Pinochet et Balseiro, chefs d'Etat du Chili et de la Bolivie, se rencontrent le 6 février à La Paz, dans des deux pays, a annoncé le ministre chilien des affaires étrangères. Les relations diplomatiques entre ces deux pays sont, rappelle-t-on, rompues depuis 1982, à la suite d'un différend sur l'utilisation d'une rivière qui traverse les deux pays. Des informations en provenance de La Paz indiquent que les deux chefs d'Etat évoqueraient, en particulier, le problème de la « sortie à la mer » de la Bolivie, principal sujet de discorde entre leurs deux pays depuis 1976.

Enfin, M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a vivement démenti un article du Washington Post, affirmant qu'il

avait trompé M. Orlando Letelier, ambassadeur du gouvernement de l'Unité populaire aux Etats-Unis, en lui assurant en 1971 que la C.I.A. n'avait pas d'activités au Chili. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

Etats-Unis

M. Ford attend la visite de M. Brejnev l'été prochain

Atlanta (A.F.P.) — An cours d'une conférence de presse, mardi 4 février, le président Ford a déclaré qu'il attendait la visite de M. Brejnev cette année. « Je suis convaincu que nous pourrions accueillir le secrétaire général pendant l'été », a-t-il dit.

An moment du séjour de M. Ford en novembre dernier à Vladivostok, alors que les dirigeants des Deux Grands se mettaient d'accord, en principe pour limiter leurs armements stratégiques, les milieux officiels avaient laissé entendre que M. Brejnev viendrait à Washington en mai ou juin pour signer cet accord. Mais l'incertitude qui a plané ensuite sur le sort et la santé du chef du parti communiste soviétique, avait fait naître des doutes à ce propos.

« Il n'y a pas de raison que les divergences relativement mineures », qui existent entre les deux super-puissances « ne puissent être surmontées », a estimé mardi le président.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

LE PROCES D'ULRIKE. MEDNER, Gudrun Ensslin, Andreas Bader et Jan Carl Raspe, membres de la « Fraction Armée rouge », s'ouvraient le 21 mai à Stuttgart, sous l'égide de la Cour fédérale, six attentats à la bombe au cours desquels quatre personnes ont péri, cinquante-quatre tentatives de meurtres, des attaques contre des banques à Berlin-Ouest et à Kaiserslautern, et des cambriolages dans des maires, où des documents et des cachets ont été volés. — (A.F.P.)

Chine

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING adressa des messages de félicitations au maréchal Chu Teh et à M. Chou En-lai à l'occasion de leurs nominations respectives au poste de président du comité permanent de l'Assemblée nationale chinoise et de premier ministre du gouvernement chinois.

Finlande

LE SIEGE DU PARTI SOCIAL-DEMOCRATE et le grenier de la ville de M. Kalevi Sorsa, premier ministre social-démocrate, ont été cambriolés en fin de semaine.

M. Rafael Paasio, président du parti social-démocrate, a affirmé que les cambrioleurs semblaient animés par des mobiles politiques : ils ont vainement tenté de fracturer des classeurs, mais aucun document secret ne se trouvait dans les locaux.

Une autre formation politique, le parti finlandais de l'unité du peuple, avait affirmé il y a quelques semaines que des cambrioleurs avaient visité ses locaux.

Ile Maurice

L'ÉVENTUELLE INSTALLATION D'UNE BASE MILITAIRE AMÉRICAINE à Diego-García continue de rencontrer une large opposition dans l'île Maurice. Des représentants du gouvernement travailliste mauricien et du Mouvement militant mauricien, parti d'opposition de gauche, non représenté au Parlement, réunis pour la première fois mardi 4 février à l'occasion d'une « table ronde » télévisée,

ont été unanimes à déclarer qu'une telle installation risquait de faire courir de graves dangers à l'île Maurice en cas de conflit élargi au Proche-Orient. — (A.F.P.)

Rhodésie

LES DIRIGEANTS DE L'AFRICAN NATIONAL CONGRESS (A.N.C.), organisation qui regroupe les mouvements nationalistes noirs de Rhodésie, rencontrent ce mercredi 5 février M. Ian Smith, premier ministre. L'entretien devait porter sur le lieu, la date, le nombre des participants et la présidence de la conférence sur l'avenir constitutionnel du pays, prévue par l'accord de Lusaka le 11 décembre dernier. — (A.F.P., Reuter.)

Surinam

UN RÉUNION SUR L'AVENIR DU SURINAM (Guyane hollandaise) se tiendra à La Haye du 17 au 27 mars pour déterminer la date de l'accès à l'indépendance de ce territoire de quatre cent mille habitants, autonome depuis 1954. De nombreuses divergences subsistent sur l'aide que les Pays-Bas seraient prêts à accorder au nouvel Etat, comme sur le sort des quatre-vingt-dix mille Surinamiens vivant en métropole et que les autorités de La Haye souhaiteraient voir rentrer chez eux. — (A.F.P.)

Union soviétique

UN APPEL EN FAVEUR DES DÉTENUÉS POLITIQUES SOVIÉTIQUES a été lancé le 4 février par M. Sakharov. L'académicien demande l'intervention de M. Brejnev et de M. Wilson, une semaine avant la visite du premier ministre britannique à Moscou. Il attire l'attention sur le sort de vingt-trois détenus, dont M. Boukovsky, le mathématicien Léonid Pétouchich, l'historien Valentin Moroz. Il s'indigne des Tatars de Crimée et déplore que son appel à cet effet, lancé lors de la visite de M. Nixon, soit demeuré sans réponse. — (A.F.P.)

(Publicité) Institut Maurice-Thorez
64, bd Auguste-Blonqui,
75013 Paris (14^e Courcouronnes)

TABLE RONDE - DÉBAT

1920-1975, LE PÉTROLE DEUX POLITIQUES DE L'ÉNERGIE

avec : René PIQUET, Serge WOLLKOW, Philippe HERZOG, Claude AUFORT, Annie LACROIX

sous la présidence de Jean BURLES, directeur de l'INSTITUT MAURICE-THOREZ

Le jeudi 6 février 1975, à 20 h. 45

LAURENCE : la parfaite entente.

« Sans vouloir ternir l'image exemplaire de cette coopération, on peut s'interroger sur les résultats pratiques de cette idylle enchantée entre la chancelier allemande et l'Élysée. (...) Comme de très bons amis, Helmut et Valéry tiennent sans doute à garder des secrets qu'ils n'entendent pas partager avec le premier ministre venu. Mais à rester complètement muet, le rapprochement franco-allemand pourrait ne jamais porter de fruits. »

(YVES BENOIT)

EUROPE 1 : tout le monde est pour.

« En somme, il est à peu près impossible au chancelier allemand et au président français de dire

Le petit Combinaison dans la tranquillité d'un 16^e arrondissement (Paris) pour acheter de votre choix ou en coopération un appartement de 30 à 40 m² à partir de 200 000 F.

14 square ALBOUJ
75016 PARIS

PROTEGEZ VOTRE CAPITAL PAR UN INVESTISSEMENT DE PREMIER ORDRE A PARIS

Bureaux et Locaux Commerciaux libres ou occupés
Studios et Appartements tout confort dans des immeubles rénovés.

Vendus directement par propriétaire

UNION FONCIERE : 766.51.08.
39, rue de Courcelles, 75008 PARIS

Gestion possible par nos soins
Sécurité et Rentabilité.

CHEVEUX DÉFICIENTS PAR EXCÈS DE SÉCRÉTION

Si votre cuir chevelu sécrète trop de sébum, et de ce fait, les racines de vos cheveux se sollicitent au point d'entraîner une chute régulière des décolorations, la formation de pellicules, l'apparition de plaques et même la calvitie totale, renouez-vous sur le traitement TEB ou soufre métallique équilibré qui régularise la sécrétion du sébum, revitalise le bulbe du cheveu, reconstruit et accélère la croissance des racines anéanties. Résultats particulièrement spectaculaires (cas masculins et féminins). Documentations, résultats sur TEB auprès de

LACOSI (Srv. LMD 12)
0250 MOUGINS
(Joindre 3 timbres)

en location

BUREAUX HEUREUX!

CHANTE COO UN IMMEUBLE POUR 1000 PERSONNES

appelez : 260.6753

Knigh Frank & Ratley France

IL Y A TRENTÉ

سكنى من المرحله

ANNIVERSAIRE

IL Y A TRENTE ANS, YALTA

Il y a trente ans, le 4 février 1945, s'ouvrait à Yalta (Crimée) la deuxième « sommet » des Trois Grands de la dernière guerre. Roosevelt voulait en faire le point de départ d'un « monde uni » dont les Etats-Unis auraient été le leader et l'ONU l'autorité suprême. Mais l'avance des troupes soviétiques annonçait déjà l'inévitable partage de l'Europe, et Staline s'était séparé avec Churchill au mois d'octobre précédent, les zones d'influence dans les Balkans (« Le Monde » du 5 février).

II. — L'échec

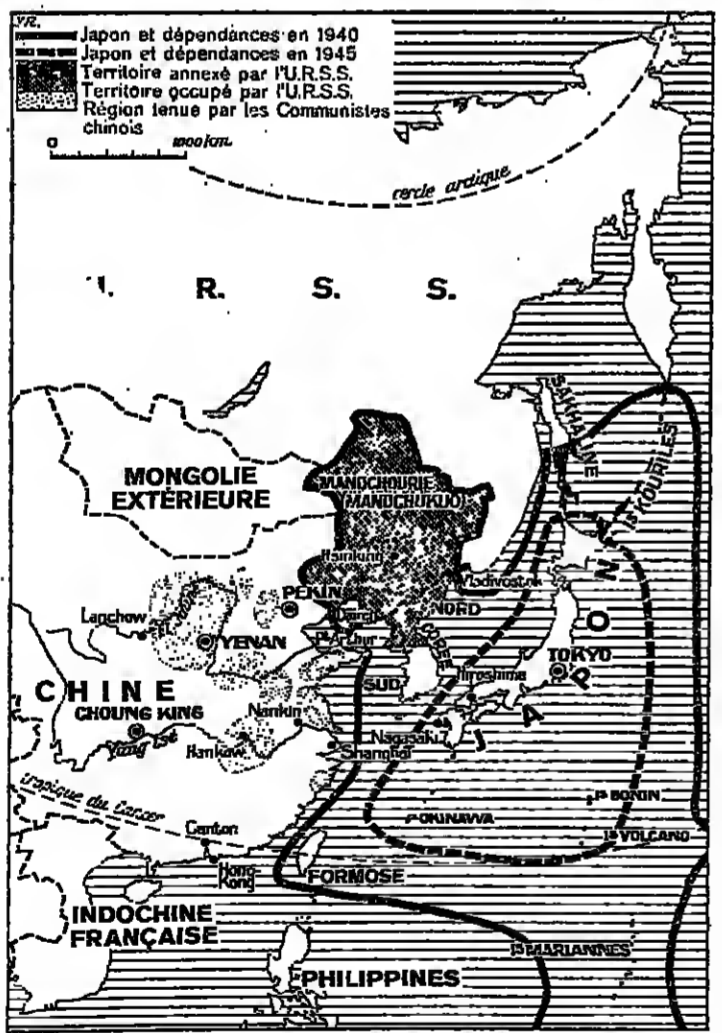
par ANDRÉ FONTAINE

d'alliés indispensables, étaient devenus du jour au lendemain des créanciers encombrants. Truman, qui avait succédé en avril à Roosevelt, était déterminé à leur résister. Il leur refusa la zone d'occupation qu'ils réclamaient dans l'archipel nippon. A la limite, on peut soutenir que c'est la bombe atomique qui a épargné à l'empire du Soleil-Levant d'être divisé comme l'Allemagne. Staline, qui ne s'était jamais autant posé en héritier des tsars, formula lui-même à Yalta les termes de son pacte avec Tokyo : « Restauration des droits de la Russie — il ne dit pas : de l'U.R.S.S. — violés par la traite des esclaves japonais en 1904. Or cette « restauration » mettrait également en cause, avec les bases de Dairen et de Port-Arthur et le contrôle du chemin de fer mandchou, la souveraineté chinoise. Qu'importe ! Les deux compères signèrent sans consulter Ichiang, mais tout de même sous réserve de son assentiment, qu'ils obtinrent grâce à des pressions éhontées, ni bien entendu Mao, Churchill qui avait été tenu à l'écart de la négociation, donna son accord après coup, passant outre aux objections de son ministre des affaires étrangères Anthony Eden. En prime, Staline se fit encore donner les Kouriles, bien que Washington ait pendant quelques années nié que Roosevelt ait donné son accord.

L'oie polonaise et le cheval allemand

A la différence des problèmes asiatiques, on ne parla jamais de l'Europe, à Yalta, qu'à trois, l'est-à-dire avec les Britanniques. La conduite des opérations militaires occupa naturellement beaucoup de temps, bien que l'écrasement du nazisme fût en vue. S'il fut beaucoup question des frontières orientales de l'Allemagne, le principe d'un transfert de la Pologne vers l'ouest ayant été admis, on ne put décider laquelle des deux Meisse, l'orientale ou l'occidentale, marquerait désormais la limite du germanisme à l'est : « A trop gaver l'oie polonaise, vous allez la faire crever d'indigestion », dit Churchill à Staline.

— une zone d'occupation. Et il a fallu qu'ils le lui demandent avec beaucoup d'insistance pour qu'Onclé Jos, « par pure bonté » également, autorise les Britanniques et Américains à prélever un morceau de leurs zones respectives en vue de permettre aux soldats de de Lattre et de Leclerc de demeurer au-delà du Rhin après la victoire. Le compte rendu de cette discussion est émaillé de remarques désobligeantes pour la France, coupable d'avoir ouvert ses portes à l'ennemi en 1940, dit Staline, et pour de Gaulle — le maréchal soviétique l'avait trouvé « peu compliqué », et Roosevelt se moquait de sa tendance « à se prendre pour Jeanne d'Arc ». Le grand projet de l'époque, on a peine à le croire aujourd'hui, ce n'était pas le partage du Reich



avait été arrêté à Londres par un comité d'experts quelques mois plus tôt, fut entériné sans discussion, malgré les nombreuses mises en garde du département d'Etat et d'Anthony Eden, au cours des travaux de préparation de la conférence, contre le risque de voir une partition de fait s'établir sur les bases de leur tracé. Le seul débat à porté sur l'opportunité de concéder une zone à la France : c'est à Churchill, qui redoutait de se retrouver en tête à tête avec les Russes une fois les Américains rentrés chez eux, que des appels d'un contingent devaient aller chaque année faire leur temps outre-Rhin. Sans son objection, James Roosevelt ne se serait laissé convaincre de reconnaître à de Gaulle — ce qu'il fit, dit-il — « par pure bonté »

entre ses vainqueurs, c'était son découpage en trois, quatre ou cinq Etats : Bavière, Saxe, Hanovre etc. La Prusse se voyant rayée de la carte pour avoir, depuis le grand Frédéric, aspiré à l'hégémonie. Staline réclama une décision immédiate. Mais on lui fit valoir que c'était bien compliqué et un comité de « démembrement » fut constitué. Un beau jour, les Soviétiques cessèrent d'y prendre part et leur maître déclara publiquement, au lendemain de la victoire, qu'il n'avait pas l'intention de « démembrer ou de détruire l'Allemagne ». Il ne voulait peut-être pas la détruire, mais il voulait lui faire payer cher son agression. Le moins qu'on puisse dire, c'est que, qu'après ce que l'U.R.S.S. avait subi, cela se comprenait. Mais ses exigences étaient énormes : il entendait en obtenir 10 milliards de dollars en dix ans, payables non seulement en prélèvements sur la production courante, mais aussi sur les équipements industriels fixes qui seuls auraient permis de porter cette production au niveau requis. Churchill crai-

gnait qu'on ne réduise ainsi à la famine des millions d'êtres humains et que la charge de les maintenir en vie incombât en fin de compte aux Occidentaux. Il fit valoir que « si l'on veut faire tirer une voiture par un cheval, faut-il en laisser un peu de joint ». Staline répondit : « Prenez garde que le cheval ne se retourne et ne vous donne un coup de pied » et l'on s'entendit sur une base voisine des exigences soviétiques. Beaucoup plus que de l'Allemagne, Truman en parla à Yalta de la Pologne, que deux gouvernements, installés l'un à Londres, l'autre sur le territoire libéré par les Russes, se disputaient. C'est pour préserver les frontières de la Pologne de 1939 que Britanniques et Français étaient entrés en guerre. Mais Onclé Jos n'avait aucune intention de restituer à Varsovie les provinces acquises grâce au partage de 1939 avec l'Allemagne, lorsque Molotov parlait de la Pologne comme d'un « morceau de viande ». Il fallut en passer par là. Roosevelt, du moins, aurait voulu que les élections dans ce pays eussent été libres, le jour de César, irrévocables. Staline rétorqua qu'elle aussi avait ses péchés.

L'accord réalisé faisait du « comité de Lublin », pro-soviétique, la base du futur gouvernement d'union nationale. Moscou mit si peu d'empressement pour- tant, à l'appliquer, que Churchill écrivit à Roosevelt, un mois après Yalta : « Nous nous trouvons en présence d'un immense échec, d'un échec total (total de ce qui avait été convenu). L'un des décrets émis par le président des Etats-Unis, à la veille de sa mort, fut d'adresser un message au Kremlin pour l'avertir que « toute solution qui aurait pour effet d'assurer la survie d'un régime déguisé du gouvernement actuel (celui de Lublin), amènerait notre peuple à considérer l'accord de Yalta comme un échec ». Il fallut, pour passer en revue les Etats-Unis, le jour de la mort, momentanément — d'apaisement de Truman, qui croyait lui aussi à ce moment-là, avoir besoin des services du général MacArthur, et qui avait Staline de toute façon maître du terrain. L'ancien président du gouvernement de Londres, le « paysan » Mikolajczyk, entra dans le Kremlin le lendemain suivant, il devait reprendre le chemin de l'exil.

L'accord sur la Yougoslavie qui prétendait associer au pouvoir du maréchal Tito le gouvernement royal en exil n'a pas été lui non plus bien longtemps appliqué. Sur le moment, les Occidentaux en rendirent responsable, bien entendu, le Kremlin. En réalité, c'est Tito qui refusait tout partage d'autorité. Staline, lui, voulait le persuader de rappeler le roi.

« A cette suggestion », raconte le président de la conférence, « je répondis que si le Japon n'avait pas été vaincu, il n'aurait pas eu la tête ». « Tu n'auras qu'à le poignarder dans le dos à la première occasion », lui dit Onclé Jos pour le calmer. Ce fut en vain que les Etats-Unis de l'U.R.S.S. à lui dicter sa conduite devait entraîner quelques années plus tard la rupture ultérieure entre Belgrade et Moscou. Que reste-t-il aujourd'hui de Yalta ? Essentiellement l'accord sur la récupération par la Russie des terres que lui avait prises le Japon en 1904. Encore Khrouchtchev, qui cherchait à rompre l'alliance de Mao contre ses adversaires au Politburo, a-t-il renoncé aux bases de Chine et au chemin de fer de Mandchourie. Les Nations unies, mais sans l'autorité que les Trois Grands prétendaient leur assurer. La frontière orientale de la Pologne. C'est à peu près tout, et c'est peu surtout, le surrogat des commentaires faits, au lendemain de la clôture de la conférence par les participants. Ecoutez Roosevelt : « Cette conférence marque la fin de l'ère des conférences bilatérales et des alliances exclusives, des sphères d'influence et de l'équilibre des puissances », Churchill : « Je ne connais pas de gouvernement qui s'en tienne plus fermement à ses promesses, fait ce à son propre détriment, que le gouvernement soviétique », Staline était plus clairvoyant, qui, dans un toast du 8 février, avait déclaré que s'il était relativement facile de maintenir l'alliance en temps de guerre, quand il y avait un ennemi commun à battre et la difficulté tendrait quand le danger de leurs intérêts tendrait à disparaître les alliés ». Il avait exprimé néanmoins sa conviction que l'alliance parviendrait à surmonter ses contradictions si que les relations des Trois Grands en temps de paix seraient aussi solides que pendant la guerre.

Dès l'automne 1945, il était clair pour ceux qui étaient voir que ce vœu ne serait pas exaucé. Un président bagarreur avait succédé à la Vierge Blanche à un vieillard conciliant. La bombe atomique stabilisait pour une durée indéfinie ce partage du monde que Yalta avait pu empêcher. Pour les nombreux causes il aurait fallu que les Américains utilisent la supériorité providentielle que leur donnait le monopole de la bombe. Il faut rendre cette justice à Truman qu'il n'y songea jamais. Qu'il d'ailleurs, malgré les conseils de Churchill, aurait pu ainsi, de sang-froid, envisager le

massacre du peuple le plus éprouvé par la guerre contre l'Axe et dont les sacrifices ont le plus contribué à la victoire commune ?

Passant en revue quelques semaines avant sa mort prématurée les plus récentes recherches historiques sur la politique étrangère américaine depuis la fin de la guerre, Manna Semidel écrivait : « Dans les milieux conservateurs des Etats-Unis, on soutient volontiers que la conférence organisée sur la côte de Crimée, l'Occident aurait véritablement concédé à l'Union soviétique toute l'Europe orientale et centrale qu'il pouvait encore préserver de la mainmise russe. Selon d'autres, au contraire, Etats-Unis et U.R.S.S. seraient tombés d'accord à Yalta pour se partager le monde. Aucune des deux interprétations ne paraît pouvoir soutenir un examen un peu approfondi (1). On ne saurait mieux dire. Mais, comme tous les mythes, celui de « partage de Yalta » a la vie dure. FIN

(1) Revue française de science politique, octobre 1974.

Isolation thermique et phonique en 8 jours, plus un bruit... chez vous !

S.A.I.R.E.S., le spécialiste de l'isolation phonique et thermique (Orly-Faculté des sciences), propose aux particuliers (Paris et rayon de 100 km.) une solution d'une efficacité totale contre tous les bruits. Préférez si vos bruits sont intérieurs ou extérieurs.

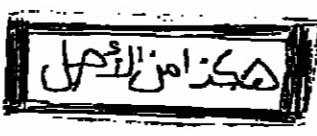
Vicoprive vous aide à ne plus fumer. Vicoprive chez votre pharmacien.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT D'EXPERT COMPTABLE. Aucun diplôme exigé. Aucune limite d'âge. Demandez le nouveau guide gratuit numéro 688. ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION. Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat. 4, rue des Petits-Champs, 75000 PARIS - CEDEX 02.

Jean-Pierre Fourcade et vos impôts. Pierre Meutey interroge le Ministre de l'Economie et des Finances sur la réforme de la patente, la taxation de la plus-value et les contrôles fiscaux. La Vie Française-L'Opinion est le premier hebdomadaire de l'économie et des placements. Chez votre marchand de journaux.

Cogifrance vous propose 2 manières intelligentes d'investir dans l'immobilier. Près de la République, à deux minutes du métro (Stations Goncourt et Belleville). A PARTIR DE 3.400F LE M2 PRIX FERMES ET DEFINITIFS. Pour la location : Beaucoup de commerçants du quartier cherchent à se loger près de leur magasin. C'est donc l'assurance d'un revenu régulier et sans souci ainsi que d'une plus-value rapide et constante de votre capital. Pour vous-même : Vous logez votre famille dans une rue calme, à proximité immédiate de tous les commerces et aux meilleures conditions possibles tout en protégeant efficacement votre patrimoine contre l'érosion monétaire. Livraison 1er trimestre 1975. Venez visiter l'appartement-modèle sur place Tous les jours, sauf le dimanche, de 14 à 19 h - Samedi de 10 à 19 h. LA RESIDENCE PIVER 8/10, PASSAGE PIVER, PARIS 11e (92, RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE). Renseignements, ventes et documentation en couleurs. Appelez sur place 700.09.82. GEFIC 52, CHAMPS-ÉLYSÉES - 256.98.98.

Sachez bien déclarer vos revenus. Des conseils pour tout connaître des déductions sur les impôts auxquelles vous avez droit. La Vie Française-L'Opinion est le premier hebdomadaire de l'économie et des placements. Chez votre marchand de journaux.



POLITIQUE

LA RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE MUNICIPALE

La dépolitisation garantit l'efficacité de la gestion nous déclare M. Chaban-Delmas

M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, ministre de Bordeaux, qui n'avait pu nous apporter son concours lorsque nous avons donné la parole aux maires de plusieurs villes (« Le Monde » du 25 janvier), fait connaître ci-dessous son point de vue sur la loi électorale municipale, que le gouvernement n'intentionne de modifier.

Il est difficile de raisonner sur un système qui n'a pas encore été précisé, mais, puisqu'il s'agit de réintroduire la proportionnelle dans le système électoral municipal pour 1977, il peut être admis que la formule retenue se situe forcément entre une introduction minimale dans le système majoritaire actuel et le retour à la proportionnelle intégrale.

Une telle réforme peut être envisagée sous deux angles. L'un administratif et l'autre politique. Pour la gestion de la ville, il est patent que le système actuel fournit à la fois une majorité stable et une équipe soudée par une action continue dans l'application d'un programme, qui a été présenté aux élections puis admis par la majorité ou du moins par une fraction importante des participants au scrutin. Ce sont là des éléments d'efficacité qui sont considérables et dont la disparition ou même l'affaiblissement devrait être particulièrement évitée. Serait-il particulièrement à l'initiative dans leur préparation et leur adoption, comme dans leur exécution, les projets principaux de la commune transformant réellement une cité en l'adaptant à son avenir. Entre la préparation et l'achèvement de ces projets, plus de dix ans peuvent être nécessaires. Il est fréquent que les premières années ne marquent pas de débuts spectaculaires. Il faut faire face et surmonter le scepticisme, le découragement et la malveillance pour poursuivre le dessin et même le sauvegarder. On mesure les entraves supplémentaires d'une absence de majorité homogène et déterminée alors qu'il y a de l'intérêt vital de la cité.

Est-ce à dire qu'il faut conserver intégralement le système actuel dans lequel tous les membres d'une seule liste entrent seuls au conseil municipal ? Ce serait nier l'utilité de l'opposition dans une assemblée démocratique, quelle qu'elle soit. L'opposition n'est pas seulement un aiguillon, toujours utile tant sur le plan individuel que collectif. Elle apporte aussi à l'administration, comme à l'opinion, des informations dont l'intérêt peut parfois être grand même si elles comportent des excès et des outrances. En un mot, elle permet une participation plus large, non seulement au sein du conseil municipal, mais dans la cité, et si elle s'accompagne de contre-propositions constructives, elle est évidemment souhaitable. Dans le système actuel, une compensation plus ou moins large à l'absence d'opposition au conseil peut être obtenue en multipliant les commissions ad hoc auxquelles il est recommandé de faire participer des citoyens connus pour leurs compétences et venant de tous les horizons.

Ces raisons m'ont conduit en 1965, lorsque le système actuel a été institué, à offrir à dix conseillers sortants, membres de l'opposition de figurer sur ma liste de manière prétextuelle à garantir la présence d'opposants au sein de l'assemblée municipale. Sur les dix pressentis, cinq ont accepté. Mais ce sont là des palliatifs et en particulier, le second a surpris et n'a guère été utilisé, du moins à ma connaissance.

Politisation et dépolitisation

Si donc la présence d'une opposition est recherchée au sein des assemblées communales, il faut avoir recours au système proportionnel. Ceci ne peut être envisagé qu'à la condition de mesurer soigneusement la dose de manière à ne pas connaître les inconvénients majeurs de la représentation proportionnelle en ce qui concerne l'efficacité de l'exécution. Ainsi, le retour à la proportionnelle intégrale du type 1947 est à proscrire. Mon expérience bordelaise me fait souvenir de l'impossibilité de réunir le conseil municipal pendant près d'un an à partir du printemps 1953. C'est dire que la paralysie était à son comble. C'était un cas limite mais qui indique bien le sens dans lequel il ne faut pas s'engager. Ceci appelle une explication touchant à une querelle jamais réglée entre les tenants d'une politisation et ceux d'une dépolitisation de la gestion municipale. Comme toujours, en pareil cas, tout le monde a raison et tout le monde a tort.

La politisation est normale en démocratie, elle est saine, et il suffit en fait de la limiter. Dans les villes, elle est courante ; simplement, elle varie en intensité. A l'inverse, la dépolitisation est souhaitable au plus haut point dans l'administration municipale, pour en garantir l'efficacité. Il n'y a pas d'écoles modérées, d'assainissement socialiste, d'hôpitaux communistes et de collèges U.D.R., etc. Il y a ou il n'y a pas d'écoles, d'assainissement, d'hôpitaux, de collèges, etc.

Le principe majoritaire porte à la dépolitisation de la gestion, à la condition de constituer des listes d'union à large éventail et soigneusement équilibrées. Les tensions internes n'ont plus de motifs politiques. L'instabilité ministérielle des années 1946 à 1958 et de ses effets désastreux commencent à dater, et ils sont absents de la mémoire des plus jeunes. Raison de plus pour les rappeler. Mais qui donc en est l'auteur ? C'est le régime de la majorité proportionnelle, et non pas le régime de la majorité absolue.

Les soutiens de l'instabilité ministérielle des années 1946 à 1958 et de ses effets désastreux commencent à dater, et ils sont absents de la mémoire des plus jeunes. Raison de plus pour les rappeler. Mais qui donc en est l'auteur ? C'est le régime de la majorité proportionnelle, et non pas le régime de la majorité absolue.

Un tel système serait assés à mettre en œuvre. Il faudrait y regarder à deux fois avant de le compliquer, soit en instituant deux tours, soit en lançant dans des découpages de secteurs en fonction des villes comme Lyon et Marseille, qui sont hors de proportion avec nos autres villes. L'introduction de secteurs pour diversifier la représentation des quartiers selon leurs dominances sociales, mais elle risquerait d'ouvrir la voie à des caractéristiques de type même de la cuisine politique qu'il convient d'éviter. So fait, la représentation socio-professionnelle est déjà assurée au sein de chacune des listes en présence, du moins des listes sérieuses.

Ne méions pas, en effet, des éléments de politique locale aux éléments de politique générale qui sont tendent faiblement toute réforme du mode de scrutin, fût-ce à l'échelon municipal.

Un préliminaire ?

D'une manière générale, lorsque deux principes s'opposent absolument comme le principe majoritaire et le principe proportionnel et qu'un seul d'eux est à conserver, il faut choisir. Le système actuel dans lequel tous les membres d'une seule liste entrent seuls au conseil municipal ? Ce serait nier l'utilité de l'opposition dans une assemblée démocratique, quelle qu'elle soit. L'opposition n'est pas seulement un aiguillon, toujours utile tant sur le plan individuel que collectif. Elle apporte aussi à l'administration, comme à l'opinion, des informations dont l'intérêt peut parfois être grand même si elles comportent des excès et des outrances. En un mot, elle permet une participation plus large, non seulement au sein du conseil municipal, mais dans la cité, et si elle s'accompagne de contre-propositions constructives, elle est évidemment souhaitable. Dans le système actuel, une compensation plus ou moins large à l'absence d'opposition au conseil peut être obtenue en multipliant les commissions ad hoc auxquelles il est recommandé de faire participer des citoyens connus pour leurs compétences et venant de tous les horizons.

Devant la montée progressive de l'union de la gauche, qui, par les responsables de la majorité présidentielle, n'a pas songé à l'intérêt et aux moyens de distension de cette union à l'égard de la rupture ? L'intérêt, tout le monde peut l'apprécier en toute liberté, mais les moyens ? Le rétablissement du scrutin proportionnel aux élections municipales est-il une rupture ? L'intérêt, tout le monde peut l'apprécier en toute liberté, mais les moyens ? Le rétablissement du scrutin proportionnel aux élections municipales est-il une rupture ? L'intérêt, tout le monde peut l'apprécier en toute liberté, mais les moyens ? Le rétablissement du scrutin proportionnel aux élections municipales est-il une rupture ?

M. Poniatowski : je prépare un nouveau découpage de la carte électorale

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a évoqué, mardi 4 février, au micro d'Europe 1, les questions de réforme électorale. Il a fait état de la mise à l'étude d'un nouveau découpage de la carte électorale française, découpage qui prévoirait la création de nouvelles circonscriptions. A propos de réforme de la loi elle-même, il a déclaré : « Actuellement, je n'étudie aucun système proportionnel en ce qui concerne les élections législatives. En revanche, en ce qui concerne les élections municipales, j'étudie plusieurs systèmes différents. Mais je ne sais pas si le régime actuel sera changé si le gouvernement décidera ou non de le changer. (...) Je crois qu'une bonne mécanique consisterait à rechercher,

LA QUERELLE ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES

< France nouvelle > (P. C. F.) : M. Mitterrand méjuge la stratégie présidentielle du pouvoir

M. François Mitterrand avait vu dans l'accession au premier ministre au secrétariat général de l'U.D.R. l'installation de la dyarchie au pouvoir et l'aggravation de la crise des institutions. Les dirigeants communistes ne partageant pas ce jugement, qui leur paraît au mieux étonnant et au pire inconscient, le jeu de l'adversaire. « France nouvelle ».

Les chefs des partis composant la majorité siègent au conseil des ministres : « La situation est sans précédent sous la V^e République » constate Michel Cardoze dans France nouvelle : « Nous sommes effectivement entrés dans un régime à visée présidentielle où l'exécutif est désormais moins le gouvernement que le président agissant de façon seconde par le gouvernement. (...) Un tel régime s'accorde mal avec le rôle des ministres-chefs de parti, y compris pour le premier d'entre eux. (...) L'auteur en vient aux déclarations faites par M. Mitterrand à l'hebdomadaire Le Point (numéro du 21 janvier). (...) M. Giscard d'Estaing, disait le premier secrétaire du P.S. devant un régime de plus en plus présidentiel. Et c'est le contraire qui se produit. La dyarchie recule dédaigneusement par de Gaulle existe désormais. La faiblesse constitutionnelle ne passe pas un jour où l'autre la crise des institutions, c'est-à-dire la possibilité pour un premier ministre de rester à son poste en M. Mitterrand, avec l'aval national contre la volonté du chef de l'Etat, M. Chirac, par son récent retour en force, vient de l'illustrer. (...) Michel Cardoze ajoute : « François Mitterrand se trompe. Mais en même temps, il donne la clef de son erreur, probablement calculée. (...) L'analyse formulée par François Mitterrand privilégie gravement nos systèmes sociaux, cependant, des constructions politiques de nos adversaires ; privilégie les contradictions internes

hebdomadaire du P.C.F., explique comment l'évolution du régime vers le présidentialisme tend à empêcher la venue de l'union de la gauche au pouvoir et dans « l'Humanité ». M. Roland Leroy estime que la réorganisation des partis de la majorité vise à briser cette union en tentant d'instaurer la politique de collaboration de classes avec une partie de la gauche.

« Veulent-ils augmenter le nombre de leurs formations ? Veulent-ils se réunir en une seule organisation ? Sans doute ils ne sont pas d'accord sur ce point. Mais ils le sont sur leurs intentions : donner une nouvelle chance, une nouvelle force, à la vieille troisième force. A partir de là, on peut comprendre que certains cherchent à augmenter le nombre de points d'embarquement de la gauche déshabillée et ramènent à la politique de collaboration de classes et que d'autres préfèrent consacrer une partie d'extrême gauche à des tâches plus complexes. (...) Pour surcroît, le pouvoir du grand capital a besoin de modifier le paysage politique de la France (...) »

M. LONCLE (rad. de gauche) ne pas se tromper d'adversaire. M. François Loncle, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, invité mardi 4 février à la tribune libre de l'I.T.I. a estimé contrairement à M. Paul Laurent, que le congrès socialiste n'avait pas marqué un glissement à droite. Pour M. Loncle, il s'agit d'un procès d'intention, un peu plus, et nous le déplorons. L'orateur a expliqué que les radicaux de gauche souhaitent instaurer une société où l'argent ne sera plus le maître de toutes les activités. « Il faut, a-t-il conclu, que la gauche fasse front, retrouve très vite le chemin de l'unité et ne se trompe pas d'adversaire. »

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN U.R.S.S. EST REPORTE AU MOIS D'AVRIL

A la demande des autorités soviétiques, le voyage que M. François Mitterrand et une délégation de parti socialiste devaient faire en U.R.S.S. avant la fin du mois de février est reporté à la première semaine d'avril. Ce ajournement est expliqué par le calendrier, à partir des prochaines semaines de M. Brejnev, avec lequel le premier secrétaire du parti socialiste avait émis le vœu de s'entretenir.

M. Durafour : l'organisation d'une gauche réformatrice implique la mise au rebut de certains appareils

M. Michel Durafour, ministre du travail, vice-président du Centre républicain et membre de la direction collégiale des Démocrates socialistes, déclare notamment dans une interview publiée mercredi 5 février dans le journal « l'Unité » : « Nous avons fait une action politique en tant que Démocrates socialistes, dont l'objet est d'essayer de réunir sur les hommes le parti qui n'a pas été tenu sur les rails. Je veux dire par là que nous avons voulu que des hommes qui jusqu'à maintenant se sentaient très proches les uns des autres, mais qui étaient dans des formations politiques très différentes, aient la

M. VALLEIX (U.D.R.) : M. Chirac a sorti l'U.D.R. de son mal de langueur.

M. Jean Valleix, député U.D.R. de la Grande, qui avait activement soutenu M. Chaban-Delmas durant la campagne présidentielle, a déclaré devant les militants U.D.R. de sa circonscription, à Bordeaux, le 4 février : « Si je n'ai pas fait depuis des mois de déclaration publique, c'est par égard pour nos amis, ici plus traumatisés qu'ailleurs. Aujourd'hui, je suis sûr que le lien qui existe entre la France et votre fidélité gaulliste l'emportent sur les déceptions et les ressentiments. En décembre, Jacques Chirac a appelé l'U.D.R. à se ressaisir. Il est clair qu'il a sorti notre mouvement de son mal de langueur et que nous devons le suivre.

M. MARCHAIS PREND UN MOIS DE CONVALESCENCE

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, est parti mardi matin, à 10 h, 30, de l'hôpital Lariboisière, où il avait été admis le 14 janvier dernier à la suite d'un incident coronarien.

M. DURAFOUR : l'organisation d'une gauche réformatrice implique la mise au rebut de certains appareils

M. Michel Durafour, ministre du travail, vice-président du Centre républicain et membre de la direction collégiale des Démocrates socialistes, déclare notamment dans une interview publiée mercredi 5 février dans le journal « l'Unité » : « Nous avons fait une action politique en tant que Démocrates socialistes, dont l'objet est d'essayer de réunir sur les hommes le parti qui n'a pas été tenu sur les rails. Je veux dire par là que nous avons voulu que des hommes qui jusqu'à maintenant se sentaient très proches les uns des autres, mais qui étaient dans des formations politiques très différentes, aient la

M. VALLEIX (U.D.R.) : M. Chirac a sorti l'U.D.R. de son mal de langueur.

M. Jean Valleix, député U.D.R. de la Grande, qui avait activement soutenu M. Chaban-Delmas durant la campagne présidentielle, a déclaré devant les militants U.D.R. de sa circonscription, à Bordeaux, le 4 février : « Si je n'ai pas fait depuis des mois de déclaration publique, c'est par égard pour nos amis, ici plus traumatisés qu'ailleurs. Aujourd'hui, je suis sûr que le lien qui existe entre la France et votre fidélité gaulliste l'emportent sur les déceptions et les ressentiments. En décembre, Jacques Chirac a appelé l'U.D.R. à se ressaisir. Il est clair qu'il a sorti notre mouvement de son mal de langueur et que nous devons le suivre.

Saint-Pierre-et-Miquelon

LES PARLEMENTAIRES DU TERRITOIRE PROTESTENT CONTRE L'ENVOI DE GENDARMES MOBILES.

M. Albert Pen, sénateur socialiste, maire de Saint-Pierre, conseiller général démissionnaire depuis le 26 janvier, a remis à la presse, à Paris, un communiqué protestant contre l'envoi au cours du dernier week-end de gendarmes mobiles à Saint-Pierre-et-Miquelon (le Monde du 4 février).

« A la suite de la démission du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon, déclare le communiqué, en guise de réponse aux demandes formulées par son président, le sénateur Pen — demandeur — devant notamment le croisement nécessaire des unités d'investissement destinées au territoire, — le gouvernement vient d'envoyer d'urgence à Saint-Pierre-et-Miquelon une compagnie de gendarmes mobiles. »

« M. Pen proteste d'autant plus vivement contre cette décision qu'un trouble dit le communiqué, n'agit sur les lieux, et qu'il n'y a ni occupation ni présence de gendarmes mobiles à Saint-Pierre est — une mesure tout à fait inopportune. D'autre part, une pétition qui porte plus de deux mille signatures, soit près des deux tiers de la population adulte de Saint-Pierre, a été envoyée mardi à Paris pour exiger le rappel du gouverneur. »

Enfin, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a refusé la démission du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon.

AU JOUR LE JOUR CAFÉ DU CONGRÈS

Un défilé d'impression a rendu peu agréable l'au jour le jour de notre précédent numéro. Nous le reproduisons ci-dessous :

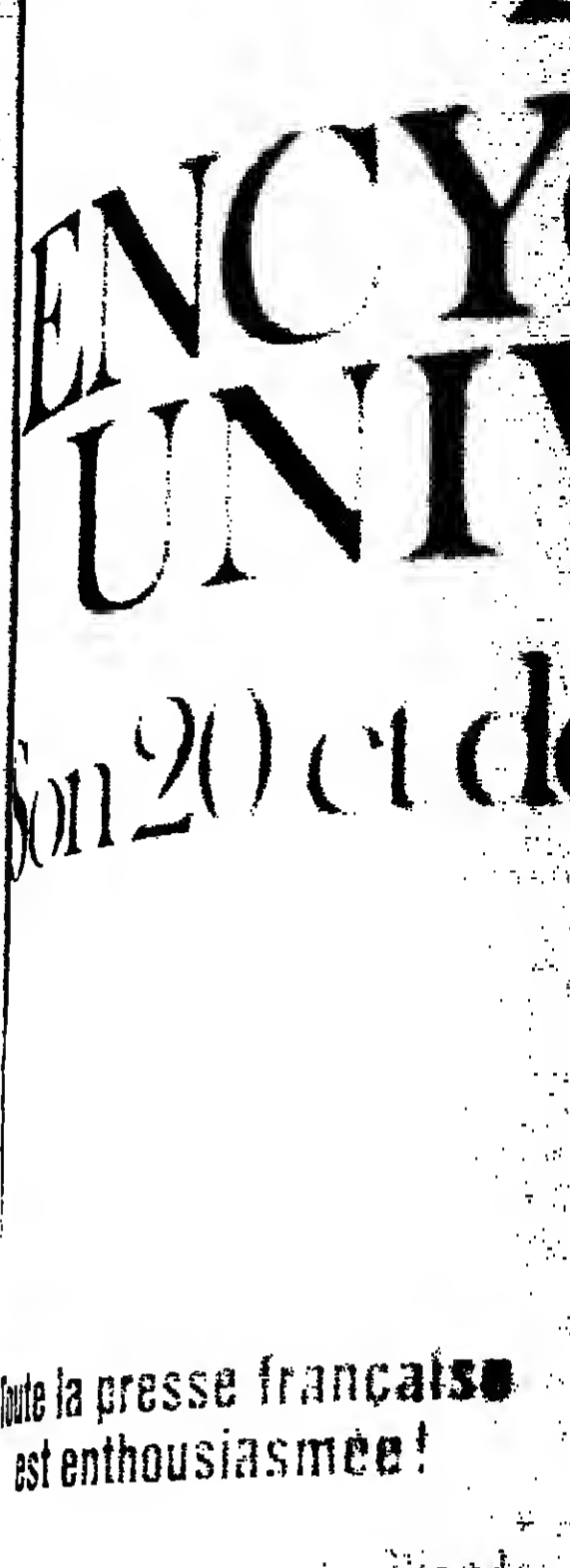
Le parti socialiste et les républicains indépendants ont tenu symboliquement leurs congrès le même jour, mais pas au même endroit.

Alors que l'union de la gauche a profité aux socialistes et à M. Mitterrand plus qu'à d'autres, la majorité présidentielle a profité à M. Giscard d'Estaing plus qu'à son parti d'origine. C'est que le président de la République, qui se voit président de la majorité et aussi de tous les Français, se comporte comme un républicain, indépendamment des républicains indépendants.

Les socialistes, ONIENS heureux, courent les risques inhérents à la majorité de l'opposition et les républicains indépendants, gagnants déçus, ne veulent pas risquer de perdre l'opposition de la majorité.

Comme on voit, le plus difficile pour les partis politiques, c'est de se partager les votes du président et du contre-président.

BERNARD CHAPUIS.



toute la presse française est enthousiasmée !

سازمان چاپ و نشر

ES ET COMMUNISTES

M. Mitterrand
aliste du pouvoir

Le régime sera le...
de la gauche...
de la droite...

M. LONCHET...
pas se tromper d'adresse

M. LONCHET...
pas se tromper d'adresse

MOIS Saint-Pierre-et-Miquelon

LES PARLEMENTAIRES DU TERRITOIRE PROTESTENT CONTRE L'ENVOI DE GENDARMES MOBILES

LES PARLEMENTAIRES DU TERRITOIRE PROTESTENT CONTRE L'ENVOI DE GENDARMES MOBILES

LES PARLEMENTAIRES DU TERRITOIRE PROTESTENT CONTRE L'ENVOI DE GENDARMES MOBILES

LE CAFÉ DU CONGRÈS

LE CAFÉ DU CONGRÈS

La grande ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Son 20^e et dernier tome est paru!

Toute la presse française est enthousiasmée!

"(L'Universalis) stimule l'intérêt, force l'admiration, prête à la discussion."
J. Piatier **Le Monde**

"La plus grande Encyclopédie française depuis Diderot."
J.J. Brochier **magazine littéraire**

"L'entreprise encyclopédique la plus ambitieuse que la France ait connue."
LA VIE FRANÇAISE

"Incontestablement, l'Universalis est une des plus nobles réalisations... de l'édition française."
P. Kyria **COMBAT**

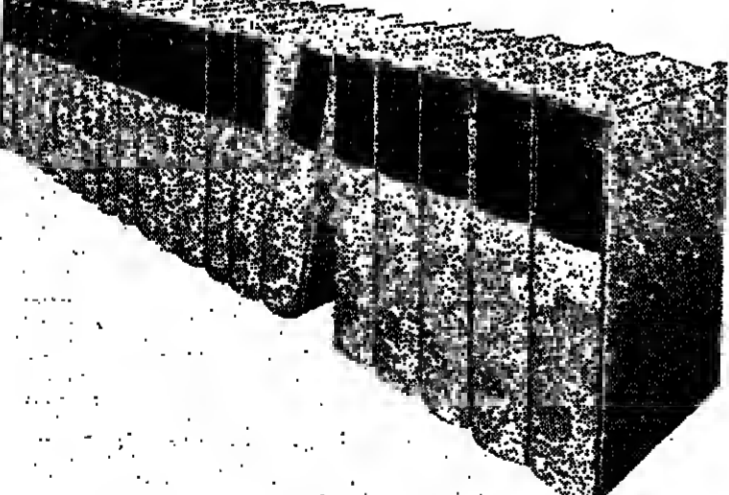
"La devise de l'Encyclopaedia Universalis, ce n'est pas tout savoir mais tout comprendre. C'est d'abord un instrument de culture."
J. Brice **LE FIGARO**

"C'est un superbe moment: le seul digne de l'Encyclopédie de Diderot au XVIII^e siècle."
G. Lapouge **France-Soir**

"L'Encyclopaedia Universalis a comblé un vide vieux de plus d'un siècle, en mettant à la disposition du spécialiste comme de l'homme moderne un outil de connaissance à la fois efficace et de haut niveau, qui répond aux besoins de notre nouvelle culture."
P. Desgraupes

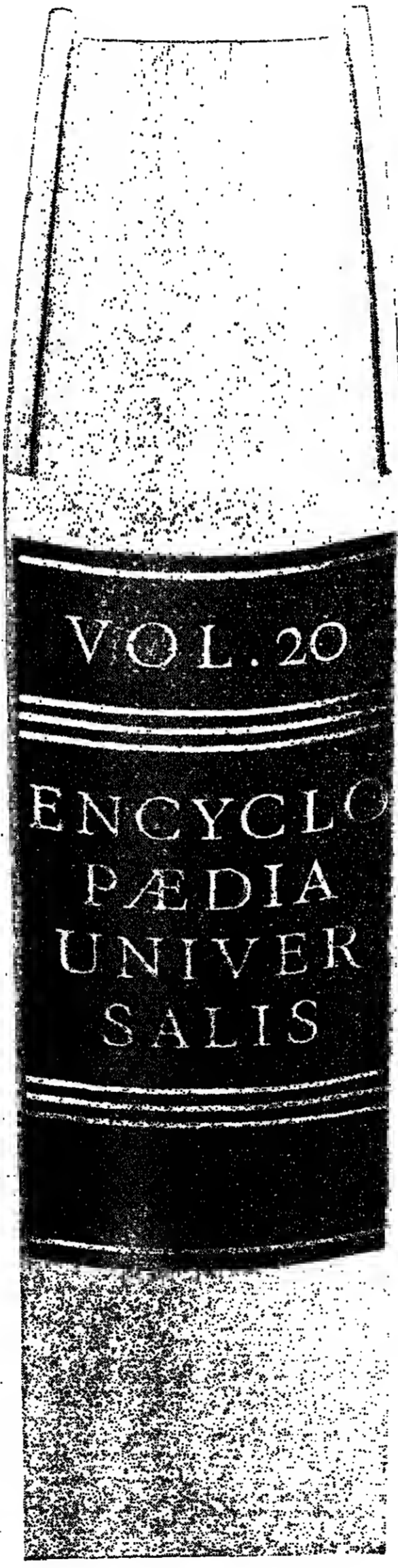
"Une encyclopédie qui n'assène pas le savoir, mais qui donne envie de réfléchir."
Les Echos

"Le premier volume invite déjà au voyage."
MATCH



L'UNIVERSALIS... 20 volumes (20 x 30 cm).
60 kg, 25 000 pages... 15 000 dessins, cartes, tableaux, schémas et photographies en noir et en couleur.
30 000 000 de mots, 6000 articles principaux et 13500 articles de complément rédigés par 3000 des plus grands spécialistes de France et du monde entier.

L'UNIVERSALIS... Une élégante et très solide reliure ivoire gravée à l'or. Une mise en page heureuse et d'une extrême clarté. Des textes limpides et précis. Une orientation de pensée ultra-moderne.



Nous vous offrons, chez vous, un examen GRATUIT du premier volume

L'Encyclopaedia Universalis a reçu dans toute la presse un accueil unanimement favorable: vous avez pu en juger d'après les extraits de presse, représentatifs de toutes les tendances de l'opinion, que nous avons réunis ci-contre.

Mais, c'est vous, au fond, qui serez le meilleur juge. Nous tenons à ce que vous décidiez, en toute connaissance de cause, de souscrire à l'Encyclopaedia Universalis: c'est pourquoi nous vous offrons d'examiner gratuitement, chez vous, pendant 10 jours, le premier volume: 1.099 pages - 285 articles - 263 signatures illustrées - 1.200 illustrations, photos, schémas, tableaux.

L'art abstrait, l'évolution de l'atome, l'analyse mathématique ou l'ancien régime, l'alchimie ou les théories d'Adler, l'aérotrain, les transports aériens ou l'industrie aérospatiale: tous ces sujets et bien d'autres sont traités dans ce premier volume.

Ainsi, vous vous arrêterez sur le sujet qui vous attire plus particulièrement et vous partirez à sa découverte. Vous constaterez que chacune de vos questions trouve une réponse et que cette réponse provoque une nouvelle question, tenant constamment votre curiosité en éveil.

C'est alors que vous déciderez en toute connaissance de cause de souscrire ou non à l'ensemble de la collection. Vous aurez la possibilité de recevoir en une seule fois l'ensemble des 20 volumes, tout en bénéficiant des conditions réservées aux amis du Club Français du Livre.

Bon d'examen gratuit du tome 1 de l'Encyclopaedia Universalis à retourner au Club Français du Livre 9 place Stalingrad 75491 Paris Cedex 10

Veillez: m'envoyer pour un examen de dix jours, gratuitement et sans engagement de ma part, le tome 1 de l'Encyclopaedia Universalis. Si je n'en suis pas satisfait, je vous le retourne avant 10 jours dans son emballage d'origine et je ne vous devrai absolument rien. Si je désire le conserver, je bénéficierai des conditions de souscription exceptionnelles pour la totalité des 20 volumes de l'Encyclopaedia Universalis. Ces conditions me seront indiquées dans le bulletin accompagnant le tome 1.

Nom.....
Prénom.....
N° et rue.....
Code postal..... Ville.....
Date..... Signature

Offre valable uniquement pour la France métropolitaine. 5454

HISTOIRE

Point de vue

Apologie pour un meurtre

par PASCAL ORY (*)

Il y a trente ans jour pour jour, le 6 février 1945, au matin, dans une cour de la prison de Fresnes, une exécution par fusillade, comme il y en avait beaucoup en ce temps-là. L'homme, avec son visage d'intellectuel à lunettes, est jeune encore — trente-cinq ans — il n'a jamais revêtu l'uniforme de la milice. Il n'a jamais torturé de résistants ; mais il a été pendant cinq années, et les plus graves de toutes, entre Munich et Stalingrad, l'animateur du plus jeune, du plus brillant, du plus violent des organes de la presse fasciste, *Je suis par ouï-dire*. Après avoir pris ses distances avec une équipe qui restait celle de ses meilleurs amis, tout en continuant à collaborer jusqu'au bout à la presse parisienne, il avait refusé de fuir la France dans les tournois allemands, au mois d'août 1944. La condamnation à mort avait été prononcée le 19 janvier, le recours en grâce rejeté par le général de Gaulle une quinzaine de jours plus tard, malgré une vive campagne d'opinion conduite aussi bien par des amis de toujours, siégeant à l'extrême droite, tel Thierry Maulnier, que par des adversaires obligés des injures, tel François Mauriac. Le coup de grâce est donné à 9 h 38, comme on dit dans les bonnes biographies. Le cadavre est celui de Robert Brasillach.

Rappeler ces quelques faits ne me semble pas sacrifier à la mode rétro. Par-delà les générations, les autres guerres, les autres sortis-guerre, cette mort nous interpelle. Quand je dis « nous », c'est que je ne crois pas

L'image de la jeunesse

C'est que le charme du supplice est indéniable. Il a eu si bien, cultiver chez lui l'image de la jeunesse — et par là-dire, même à l'évidence le fantasme en obsédés plus que jamais certains d'entre eux. Professionnellement, je suis un historien qui a chahuté « travailler » sur le vingtième siècle français. Politiquement enfin, je milite dans un parti auquel les Brasillach d'il y a quelques années ont voué l'exécution tous particuliers qui à la haine portée aux héritiers de Marx superposait un mépris sans limites pour un adversaire qui semblait à ce point « émasculé » et « enlaidi » qu'il ne pouvait plus être autre chose que toléré.

Le responsable communiste a fait état de la nécessité de respecter « le droit du couple à décider d'avoir librement ou non des enfants ». Il a ajouté : « Oui, il est vrai que le parti communiste n'a pas suivi dès le début l'importance de la contraception. Ici ou là, sur tel ou tel problème, on peut considérer qu'un jour le parti communiste n'a pas eu une position totalement définie, totalement juste. Les communistes sont révolus d'une réalité mais ils ne sont pas toujours les seuls ».

Ce débat était le dernier de la semaine de la pensée marxiste consacrée cette année aux problèmes féminins. Onze mille personnes environ ont assisté à ces rencontres.

Le revolver et le stylo

Nous l'avons déjà dit, ce normalien qui est joyeux n'a jamais associé un homme de ses propres mains — tout en offrant, à propos de mains, que la L.V.F. les avait « suamment » pures — que les F.F.L.L. A l'âge où d'un revers de la sienne, le jeune Lacombe Lucien luit les poulx, le jeune Brasillach Robert consultait les lilles « admission ou concours d'entrée à Normale Sup ». Un se retourner paradant dans son village avec un revolver silencieux, l'autre se contentait d'un stylo. Qui, malin, avait stylo tiré des tiroirs de 1941, s'adre que leur auler est encore prisonnier dans un procès, réclament l'accélération du procès de Riom et, sans plus tarder, veulent les Blum, Reynaud et autres Mandel et le peine de capitale. On sait que pour le dernier la voix du procureur et deux sourires sers entendus. Quant aux « terroristes », particulièrement les plus « rouges » d'entre eux, l'homme de tout le monde, Monsieur Himmler, qui a si aimablement reçu Brasillach à Nuremberg, en 1937, est maintenant le grand ingénieur du son. Autant dire qu'en la verbe paré d'un Philippe Henriot et le verbe écrit d'un rédacteur en chef de *Je suis par ouï-dire* est purement quantitative, et la responsabilité, à mes yeux, anologue.

Si ce n'est en développement la thèse bienôt classique de la légalité du régime vichyssois — et donc de la légitimité de la collaboration, raisonnablement moins spectaculaire encore — de droite en face de la réalité quotidienne aussi bien qu'historique de l'occupation, Brasillach, dans le box final, ne cherche pas à étayer la portée de ces prises de position et de tenir d'autres par la raison qu'il les auraient été isolés de leur contexte. Soit. Signe que tout a été dit, qu'il faut recueillir le dernier du verbe ? Finalement, peu importe : de même que cela est moins l'apologie d'un meurtre que celle des victimes dont Brasillach fut, à mes yeux, ou même tira que Bonny ou Lafont, le meurtrier, de même il n'est pas question de nier que l'acte de l'accusé à l'ordre du supplice est digne de l'auteur, sur le tard, d'un « André Chénier ». Mais l'esthétique d'un des-

de tant de réactionnaires, de tant de conservateurs, rien de quoi tussiter un homme au petit malin. Même si, dès l'origine, ce relatif isolement intellectuel du petit-bourgeois — cultivé — préparait le terrain à l'occupation sans critique des grandes phobies de l'extrême droite, celle du démocrate, du botchevick, du juif. On réalisa à vrai dire impressionné de voir, dans ses chroniques rétrospectives comme dans ses articles au jour le jour, l'analyse affiné suquel n'échappait aucun des « événements » arithmétiques de son temps, l'ami sensible de plusieurs des créateurs encore aujourd'hui les moins contestés, perdre soudain toute espèce de sensibilité dès qu'il trece ces moles redoutables. Une ligne après une orse délicate suite d'impartialité ou de sensibilité, on est d'un seul coup glacé par ce regard cruel posé sur tel réfugié allemand de 1933, tel rabbin français aux heures dramatiques de Munich, ou, au contraire, per le fascination hypnotique qu'exerçait sur l'auteur les grande guides fascistes, à ses yeux vrais — poètes — de leur siècle — Adolf Hitler n'étant pas le moins romantique du lot, — péra dont le haute atura manquera à plusieurs reprises d'éclairer jusqu'au vieux portrait de l'auteur Maurras.

Ben sûr, rien encore, de ces slads, qui désignent un homme au poteau sous-éculé. Nous nous en rapprochons insensiblement, voilà tout.

Car là où Robert Brasillach passa en quelque sorte de ce « romantisme » si souvent cité à son sujet au « réalisme » de la collaboration avec l'occupant du territoire national, c'est bien quand cet écrivain de talent, membre du conseil d'administration de la librairie pseudo-française « Rivarol », copropriétaire de l'Ordre Nouveau en Belgique et en Hollande occupées, accepta de couvrir de son nom les arguments essentiels de la politique non seulement de Vichy mais de Berlin.

SOCIÉTÉ

LA SEMAINE DE LA PENSÉE MARXISTE

M. Piquet : le féminisme comme seul chemin de la libération des femmes ne mène nulle part

M. René Piquet, membre du bureau politique du parti communiste, participait mardi soir à l'événement de la Mutualité au débat organisé dans le cadre de la semaine de la pensée marxiste, et dont le thème était : « Démocratie socialiste et promotion de la femme ».

L'orateur a souligné que si un parti politique avait fait quelque chose pour la femme, c'était bien le sien, mais il a admis : « La situation n'est pas satisfaisante pour autant ».

Il a déclaré, à propos de la revendication à caractère « féministe » : « Ce que je mets en cause, c'est le féminisme en soi, comme seul chemin pour la libération des femmes. Ce chemin-là ne mène nulle part. C'est une impasse ».

Le responsable communiste a fait état de la nécessité de respecter « le droit du couple à décider d'avoir librement ou non des enfants ». Il a ajouté : « Oui, il est vrai que le parti communiste n'a pas suivi dès le début l'importance de la contraception. Ici ou là, sur tel ou tel problème, on peut considérer qu'un jour le parti communiste n'a pas eu une position totalement définie, totalement juste. Les communistes sont révolus d'une réalité mais ils ne sont pas toujours les seuls ».

Ce débat était le dernier de la semaine de la pensée marxiste consacrée cette année aux problèmes féminins. Onze mille personnes environ ont assisté à ces rencontres.

« De la nature à la création. — Une « table ronde » réunie sur ce thème, ce mercredi 5 février à 20 heures, des artistes, musiciens, médecins et enseignants. Ce débat sur la créativité de l'enfant est organisé à l'occasion de l'exposition « Visions d'enfants du monde des insectes et sera présidé par le docteur Guy Vermeil, chef du service de pédiatrie de l'hôpital d'Orsay. (Grand amphithéâtre du Muséum national d'histoire naturelle, 57, rue Curier, 75005 Paris).

(Publicité)

NATIONAL DEVELOPING PLAN PROJECT
MINISTRY OF MUNICIPALITIES
THE SEWERAGE BOARD
BAGHDAD - REPUBLIC OF IRAQ

TENDER FOR
NASSIRIYAH DRAINAGE & SEWERAGE SCHEME
(STAGE 1)

The Sewerage Board invites the experienced tenderers to participate in tendering for the above-mentioned Contract. The works comprised in the Tender consist of the following:

- Construction of approximately 45 kilometers of subsidiary and main sewers ranging in diameter from 30 to 180 cm, together with the construction of manholes, house connections, street inlets and other auxiliary works to the network.
- Construction of two sewage pumping stations including all civil works.
- Widening and deepening of the existing Bazook Drainage Canal approximately 350 meters long.
- Construction of a sewage treatment plant including all civil works for administration, control, maintenance and other auxiliary works. The supply & erection of the electrical & mechanical equipments have already been awarded.

Tenders must be accompanied by a preliminary deposit either in cash, certified check or by a bank guarantee of the sum ID. 70,000 (Seventy Thousand Iraqi Dinars) for the contract as a whole for a period of not less than six months from the closing date of the tender.

Two sets of the Tender Documents plus one set of the Drawings can be obtained from the Sewerage Board's Office against payment of ID. 50/- (Fifty Iraqi Dinars) which sum is refundable.

This project has been included under law No. 157 for the year 1973 which was implemented to facilitate the work of the contractors who are executing projects in Iraq under this law. A copy of this law is available at the above address.

The preliminary deposits together with other certificates and documents as required above and as specified in the « Instructions To Tenderers » of the Contract Documents should be contained in a separate envelope and enclosed together with the Tender, clearly written on the outside the name of the Tenderer and deposited in the Tender Box at the Ministry of Municipalities before 12.00 Noon on Monday April 22, 1975.

Act. D.G. & Chairman
of the Board of Directors
Anwar Y. Al-Atabakhi

ÉDUCATION

Libres opinions

L'enseignement supérieur en question

par PAUL MAZLIAK (*)

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR est gravement menacé. Le semaine d'action, que vient d'organiser le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), a fait mieux comprendre à la population, la publication prochaine d'un Livre blanc, dans le cadre de l'opération Besoins-Vérités, lancée par le FEN, apportera des informations beaucoup plus complètes encore. Incapable de prendre les mesures d'urgence qu'exigerait la situation, le secrétaire d'Etat aux universités exosa, dans une luxueuse brochure, son « projet politique ». Les universitaires et l'opinion publique jugent les actes et situent les responsabilités : celles de M. Soisson et de son gouvernement sont accablantes.

UNE ASPHYXIE CRITIQUE. — Prânant prétexte d'une crise dont il est, avec le grand patronat, le premier responsable, le gouvernement soumet les universités à la régression budgétaire. Pressé par le mécontentement universitaire, M. Soisson annonce une rallonge de 72 millions (1 % du budget total du secrétariat d'Etat). Il en laudrait 300 pour simplement dévier la faillite aux universités et sauver la recherche de l'asphyxie. Le gouvernement prétend qu'équité oblige et qu'il faut répartir « équitablement » les sacrifices. A cela nous répondons :

1) C'est depuis longtemps que l'on sacrifie délibérément les équipements sociaux et culturels et que l'on détourne les fonds publics pour le plus grand profit des sociétés multinationales.

2) Si l'argent pour les universités ? Il y en a. Chaque année, le gouvernement distribue aux compagnies pétrolières trois fois le budget de l'enseignement supérieur. Avec les centaines de millions engloutis dans les opérations et scandales spéculatifs, couverts du favoritisme pour le pouvoir, combien de laboratoires qui ne seront jamais remis à neuf, de centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) qui ne seront pas construits, de postes qui ne seront jamais créés ? Nous pourrions multiplier les exemples.

3) En mettant ainsi en question l'existence même de l'enseignement supérieur, en menaçant la recherche universitaire de disparition, le gouvernement porte un coup très grave au potentiel économique et culturel du pays. Il compromet lourdement l'avenir en déneigant par contrat tout le système éducatif, car c'est par l'université que s'injectent sans cesse dans celui-ci, les connaissances enseignées à tous les niveaux. La régression universitaire fige et stérise par contre-coup tout le système éducatif.

ACCES AUX UNIVERSITÉS ET CURSUS. — M. Soisson le confirme : il s'agit bien pour l'essentiel de « réglementer l'accès aux universités », c'est-à-dire d'étendre à tout l'enseignement supérieur les numéros chausés, de déneiger le baccalauréat, de raccourcir la durée et d'appauvrir le contenu des formations supérieures, comme vient de le réclamer sans détour M. Ceyras, président du Conseil national du patronat français (le Monde de l'éducation, janvier 1975).

M. Soisson beverde sur « l'ouverture des universités au monde du travail ». L'ouverture qu'il évoque ? La soumission de l'enseignement supérieur public aux exigences du patronat. Mais il reste étrangement silencieux sur les mesures concrètes et dangereuses qu'il a prévues pour soumettre les troisième cycles au numerus clausus ; supprimer le diplôme national de licence ; bloquer le développement des M.S.T. (Maîtrises de sciences techniques).

En fait, la pratique du secrétariat d'Etat aux universités revient à interdire aux universités de développer les enseignements à finalité professionnelle, au moment précis où elles accomplissent en ce sens un effort remarquable quoique encore insuffisant. Pour les trois prochaines décennies, la France aura besoin, en nombre, d'ingénieurs, de techniciens supérieurs, d'agronomes, de médecins, d'enseignants, de chercheurs. Nous réclamaons que l'université puisse les former en leur donnant une large qualification professionnelle dans un secteur déterminé d'activité. M. Soisson veut, lui, confondre l'université à abandonner l'essentiel de son activité scientifique et culturelle, et à fournir massivement au patronat des sous-cadres, de niveau universitaire, étroitement adaptés à leur premier emploi, idéologiquement soumis, mais sans réelle qualification ni diplôme national. Car de plus, le patronat craint d'avoir à prendre en compte pour le paiement des salaires, le diplôme qui sanctionnerait un niveau de qualification ; il persiste dans le refus de reconnaître le diplôme universitaire de technologie dans les conventions collectives (si pourtant il y a un numerus chausus à l'entrée dans les instituts universitaires de technologie).

UNE CARTE UNIVERSITAIRE POUR LA CROISSANCE ZÉRO. — Après avoir décidé de créer sept régions universitaires, M. Soisson « consulte » les présidents, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), les syndicats pour leur faire entendre sa décision. Voilà donc une nouvelle caricature de « concertation ». Pourquoi ? Le dénouage ainsi décidé ne vise pas au développement en fonction des besoins, mais à la « meilleure utilisation des moyens existants ». C'est-à-dire la répartition mathématique de la pénurie qu'inspire déjà le rétrograde des troisième cycles (liquidation et regroupements). M. Soisson supprime la Bascine présentielle, écarte les universités de la couronne, isole Paris du reste de la France pour imposer à ses universités blocage et régression. Les universités prétendument « autonomes » seront tenues en main par des « commissions régionales » où une minorité d'universitaires — les seuls présidents — se solidement encadrée par les préfets régionaux, les recteurs et autres technocrates et industriels nommés par M. Soisson lui-même.

L'autoritarisme malthusien, nous opposons l'élaborement et la formulation démocratique des besoins, leur prise en compte par un service public unifié, formé d'établissements assurant chacun une gamme complète de formations et disposant d'une large autonomie de gestion, celle-ci étant assurée par des conseils élus avec le juste représentation de toutes les catégories et leur participation effective à la décision.

POUR LA SECURITE DE L'EMPLOI, CONTRE LE PLAN DE BAECQUE. — Sur quarante mille universitaires, plus du tiers n'ont aucun statut et perçoivent un salaire minime. A tous les niveaux, leurs carrières sont bloquées. Par milliers, ils ne peuvent accéder aux emplois pour lesquels ils se sont qualifiés. Remédier à cette situation n'est pas seulement une exigence de justice, il y va aussi du bon fonctionnement du service public, de l'efficacité de la recherche. Le SNE-Sup. propose un plan qui associe les mesures immédiates aux réformes profondes : titulariser les assistants de droit, médecine, lettres, transformer massivement chaque année des postes d'assistants en postes de maîtres-assistants et de maîtres-professeurs dans un même corps, relever les indices, substituer à la dépendance individuelle l'équipe enseignante et l'équipe de recherche, donner une formation scientifique et pédagogique aux futurs universitaires pré-recrutés à cet effet. Le SNE-Sup. réclame depuis longtemps la négociation. Contrairement à ses déclarations, M. Soisson n'a pas peur du mot, mais n'est pas de négocier en... juillet 1975 ! Refusant de publier ses propositions, il applique par anticipation le plan de Baecque en décidant la contractualisation des assistants en droit auxquels il doit, il est vrai, concéder le renouvellement automatique en 1975-1976 et le prime de recherche, premiers résultats des luttes qu'ils mènent depuis des mois.

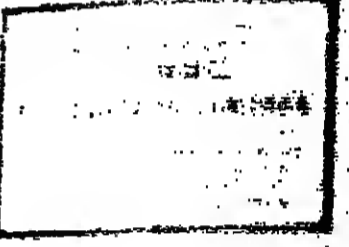
Il n'est plus douteux maintenant que le projet de M. Soisson pour les carrières, c'est le plan de Baecque : — contractualiser tous les assistants ; — élargir les services au mépris des exigences de la recherche ; — aggraver tous les blocages ; — déseoir les organismes consultatifs dans leur rôle. De l'aveu même de son auteur, ce plan a un immense mérite : il ne coûte pas un sou. Autant dira la formation des enseignants-chercheurs, les mesures mémorables informées du mauvais coup qu'on leur prépare. Dans les semaines qui viennent ils sauront y faire face et réclamer une négociation sérieuse.

(*) Secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup).

Aggrégé d'histoire, attaché de presse au C.N.R.S., militant socialiste.

EDUCATION

LE COMITÉ D'ETAT
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
150, rue de la Harpe - PARIS 5^e



M. Soisson

150 rue de la Harpe

صدايکي الامرين

ON
opinions
supérieur en question

ÉDUCATION

Au Conseil d'État

La représentation des personnalités extérieures dans les conseils d'université

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 prévoit en son article 13 que les conseils d'université sont composés non seulement d'enseignants, de chercheurs, d'étudiants et de membres du personnel non enseignants, mais aussi de « personnalités extérieures choisies en raison de leur compétence et notamment de leur rôle dans l'activité régionale ».

Mais qu'est-ce qu'une personne « extérieure » à l'université ? Est-ce simplement quelqu'un d'étranger à l'établissement qui le convoie à siéger à ce conseil ? Est-ce une personne qui ne relève d'aucun établissement d'enseignement supérieur et de recherche, dépendant ou non du ministère de l'Éducation ? Doit-on même exiger que les personnalités choisies à ce titre exercent une activité totalement étrangère à l'enseignement en général ?

Une interprétation limitative

Le Conseil d'État a tranché cette question le 31 janvier par deux décisions rendues sur le rapport de M. Gibert et les conclusions de M. Jacques Théry. Il avait été appelé à se prononcer sur deux requêtes : la première contestant l'élection au conseil de l'université de Toulouse-Le Mirail d'un ingénieur du C.N.R.S. et d'un professeur à l'école des beaux-arts de Toulouse, et la seconde contestant la légalité d'une délibération du conseil de l'université de Rouen désignant un représentant de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) comme « personnalité extérieure ».

Malgré l'avis du commissaire du gouvernement, qui ne soulève pas l'absence des « personnalités extérieures » que les membres de l'enseignement supérieur et les chercheurs liés à l'université, c'est l'interprétation qui limite le plus la liberté de choix des universités qui a prévalu. Les deux décisions, rédigées sur ce point en termes identiques, considèrent que, « sous le vocable de personnes extérieures, le législateur a entendu viser des personnes choisies comme représentatives d'une activité autre que celles qui relèvent de l'enseignement en général ou de la recherche à caractère universitaire ». Fait seulement exception à ce principe le cas

Dans la région parisienne

LES GRÉVISTES DES I.U.T. CONTINUENT LEUR MOUVEMENT

Les étudiants des instituts universitaires de technologie de région parisienne continuent le mouvement de grève entrepris depuis une quinzaine de jours. Les représentants des huit I.U.T. doivent se rendre, jeudi 6 février, au ministère du travail et demander à être reçus par M. Michel Durand, ministre du travail. Les étudiants de Créteil ont décidé, de leur côté, d'organiser ce mercredi 5 février une journée « porte ouverte » dans leur institut.

Les grévistes demandent la reconnaissance des DUT (diplômes universitaires de technologie) dans les conventions collectives, comme y incite la loi d'orientation de l'enseignement technologique du 15 juillet 1971. Ils réclament aussi une indemnisation de leur stage de fin d'études (remboursement des frais de transport, de logement, de nourriture). Ils protestent contre l'emprunt patronal sur les I.U.T. et dénoncent le fait que des représentants d'entreprises soient membres des jurys accordant les diplômes.

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra à déjeuner, jeudi 6 février, une douzaine d'enseignants et de chefs d'établissements, accompagnés d'un inspecteur d'académie et d'un recteur, venant de plusieurs régions, ainsi que M. René Haby, ministre de l'Éducation. Celui-ci rencontrera à son tour le conseil restreint, à l'Élysée, qui doit étudier le projet de réforme du système éducatif préparé par M. Haby.

TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS
Les 3 grands noms de la literie présentent leur gamme complète chez :

CAPELOU
DISTRIBUTEUR

EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE
37, av. de la République
PARIS XI^e - Tél. 357.46.35 +

Métro PARMENTIER

Spécialiste des cryptogrammes

Mme SUZANNE JOVET PREMIÈRE FEMME PROFESSEUR AU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Mme Suzanne Jovet a été nommée professeur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Titulaire de la chaire de cryptogrammes, elle succède au professeur Roger Heim, qui occupa ce poste de 1945 jusqu'à sa retraite, en 1973. Créé en 1793 par la Convention pour succéder au Jardin des herbes médicinales (ou Jardin du roi), fondé en 1635, le Muséum national d'histoire naturelle compte actuellement vingt-cinq chaires dirigées chacune par un professeur titulaire. Les professeurs sont nommés par le ministre de l'Éducation, sur proposition de l'assemblée des professeurs du Muséum et de l'Académie des sciences. Jusqu'à Mme Jovet, une femme n'avait été nommée professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

Mme Jovet est la quatrième professeure à occuper la chaire de cryptogrammes, créée en 1904. Le laboratoire de cryptogrammes comprend actuellement une vingtaine de personnes. Il possède de très riches collections : trois millions de cryptogrammes provenant de tous les pays du monde. En outre, le laboratoire de cryptogrammes organise chaque automne un salon du chamoignon.

[Née à Paris le 9 février 1914, Mme Suzanne Jovet, née Ast, est docteur en sciences naturelles. Elle est entrée au Muséum en 1935. Mme Jovet est spécialiste de bryologie, la science des mousses et des hépatiques (des hépatiques appartenant, comme les mousses, au groupe des végétaux ou muscivores).]

SCIENCES

Inventeur d'une source de rayons X

LE PHYSICIEN AMÉRICAIN WILLIAM DAVID COOLIDGE EST MORT

Le physicien américain William David Coolidge, l'inventeur d'une source de rayons X, est mort, lundi 3 février, dans sa maison de Schenectady (État de New-York).

[Né le 23 octobre 1873, et après des études au Massachusetts Institute of Technology, David Coolidge est entré à la General Electric Company, où il passa la majorité de sa vie. Il fut directeur de recherche de 1905 à 1945, puis conseiller jusqu'en 1961. Les travaux scientifiques de David Coolidge ont porté sur la conductivité des solutions aqueuses à haute température. Mais son nom reste surtout attaché à l'invention d'une source de rayons X, le célèbre tube de Coolidge.]

MÉDECINE

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR YVES RAOUL

Lors de sa séance du 4 février, l'Académie de médecine a élu membre titulaire, dans sa sixième section (pharmacie), M. Yves Raoul.

[Né le 28 juillet 1910 à Paris, M. Raoul a fait ses études à la faculté de médecine de Paris, où il est actuellement professeur de physiologie. Docteur en sciences, M. Raoul a consacré l'essentiel de ses travaux aux hormones et au métabolisme des phosphates. M. Raoul est membre de l'Académie de pharmacologie.]

(Publicité)

JEUNES - ENSEIGNANTS OU GADRES DISCOVER THE AMERICANS AT HOME IMPROVE YOUR ENGLISH...

Découvrez ainsi les aspects les plus divers de la vie aux U.S.A. : en famille, dans la cité sur le campus d'une université. Séjour en famille, visites organisées contacts multiples, cours, conférences, une expérience unique et passionnante allée à la pratique intensive de l'anglais. Autres possibilités : Brésil, Inde, Irlande, Japon, Mexique.

Pour tous renseignements s'adresser à :

EXPERIMENT (Association Loi de 1901, ayant le statut de membre coopérateur de l'UNESCO catégorie B, agréé par le Commissariat Général au Tourisme n° 69.016.1) FRANCE - 19, rue de Turbigo, 75003 PARIS - Tél. : 578-56-03 et 577-30-29

Le Monde de l'éducation

AU SOMMAIRE DU N° 3

- Les communistes et l'enseignement
- Les enfants d'immigrés : des étrangers dans la classe
- René GUMONT : La famille au programme
- QUÉBEC : La révolution peu tranquille des collèges
- L'éducation à l'étranger
- Vie de la classe
- Votre enfant et l'école
- Universités et grandes écoles
- Formation continue
- Les livres
- Les revues

Prix de vente : 5 F

Tarif des Abonnements (11 numéros par an)

France D.O.M., T.O.M.	50
Europe	68
Par avion	81
Europe (y compris Turquie d'Asie, Açores, Chypre, Madère, Algérie, Maroc et Tunisie)	82
Afrique Francophone, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion	91
Amérique, Madagascar, Laos, Sud-Vietnam, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Géorgie, Polynésie française, République Tchèque, Suisse, Pierre et Michelon, Wallis et Futuna	111
Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Égypte, Syrie	96
Birmanie, Chine, Corée, Hongkong, Japon, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Timor, Thaïlande, Birmanie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie	135
Nord-Vietnam, Australie, Nouvelle-Zélande, autres pays d'Océanie	116
Autres pays d'Amérique, d'Asie et d'Afrique	135

LE MONDE DE L'ÉDUCATION
Service des Abonnements
5, rue des Italiens, 75227 PARIS CEDEX 09 - C.C.P. 4 287-23



Rationnelles. Résolues. Energiques.
Maintenant soyez logique avec vous-même.

Vous savez quel conducteur vous êtes. Et vous savez ce que vous attendez de votre voiture, ou de votre prochaine voiture. Quant à nous, nous avons aussi une idée très précise de ce que doit être une automobile. C'est d'ailleurs presque une idée fixe. Comme le prouve notre gamme BMW 2 portes, par exemple.

Ce sont 4 voitures : la 1602 (85 CV DIN - 9 CV), la 1802 1900 CV DIN - 10 CV), la 2002 (100 CV DIN - 11 CV) et la 2002 ti (130 CV DIN - 11 CV). La cylindrée change. Pas le concept.

Comme toutes les BMW elles sont parfaitement "homogènes" : leurs solutions sont identiques. Elles ont été étudiées pour donner à la voiture une vivacité, une tenue de route, une fiabilité hors du commun.

Elles possèdent toutes 4 roues indépendantes, 2 circuits de freinage totalement séparés et doublés, un pare-brise feuilleté. Parce que nous accordons autant d'importance au confort qu'à la sécurité.

Bien sûr, en achetant une BMW compacte 2 portes, vous n'achetez pas tout à fait la même voiture que nos grandes 6 cylindres. Mais vous achetez la même idée.

Il ne vous reste qu'à déterminer si vous y adhérez.

BMW Import S.A. - 116, av. Aristide-Briand, 92220 Bagneux.

BMW 1602. 1802. 2002. 2002 ti.

BMW Le plaisir de conduire.

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Les Houillères ne font preuve d'aucune réticence à l'égard de la justice

déclare M. Max Hecquet, directeur général
De notre correspondant

Lille. — Dans une communication qui a été affichée mercredi 5 février dans tous les services des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, M. Max Hecquet, directeur général, explique pourquoi, depuis la catastrophe de Liévin fin décembre 1974, il a observé le plus strict silence :

« Je dois d'abord vous rappeler, écrit-il, qu'une information judiciaire a été ouverte, ce qui interdit tout commentaire à son sujet. Il appartient à ceux qui sont chargés de rechercher les causes de l'accident, c'est-à-dire à la justice et au service des mines, de tirer le moment venu les conclusions des expertises en cours et de décider de l'opportunité d'informer le public sur le déroulement de la procédure et sur ses résultats. En ce domaine, et compte tenu du secret de l'instruction, il nous appartient de faire preuve de prudence pour ne pas risquer de confondre hypothèses et certitudes ».

« Les Houillères doivent s'efforcer, et elles s'y emploient avec leurs moyens, d'aider au maximum les enquêteurs à découvrir la vérité... »

Dans ce document, M. Hecquet refuse catégoriquement les informations tendant à faire croire à des réticences des Houillères envers la justice :

« Rien n'est plus inexact. A cet égard, je tiens à préciser que tous les travaux effectués dans le quar-

tier de Six-Sillons depuis l'accident ont été à la demande ou avec l'autorisation expresse des autorités chargées de l'enquête. Nos services n'ont jamais manqué et ne manqueront jamais de fournir tous les documents et tous les renseignements dont le magistrat chargé de l'instruction et le service des mines peuvent avoir besoin. La direction des Houillères a le plus grand intérêt, autant si ce n'est plus, à ce que la justice et l'administration d'en tirer les conséquences. Mais pour la direction des Houillères, ce qui compte avant tout c'est de connaître les causes afin d'en tirer les leçons pour l'avenir. La sécurité doit rester le premier et non objectif de nos actions ».

« Des ossements humains calcinés ont été trouvés, vendredi 31 janvier, dans les ruines des locaux de l'établissement de cordonnerie de la maison centrale de Nîmes. Il pourrait s'agir des restes de Roger Belli, âgé de trente-neuf ans, qui avait disparu dans la soirée du 20 juillet 1974, lors de la mutinerie qui a éclaté dans l'établissement pénitentiaire. Selon les déclarations de certains de ses compagnons de captivité, il se serait précipité dans les flammes en criant : « Si c'est la ris, je préfère me supprimer ».

Philippe Taieb*

conseil en haute-fidélité
145, rue de la Pompe, 75016 Paris
Tél. 553.58.46

*voir le Monde du 25 janvier, page 9

DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ

Mouvement associé au Parti Socialiste
DÉBAT PUBLIC
Après le Congrès du Parti Socialiste :
perspectives de l'Union de la Gauche.

avec : Pierre JONXÈ, Gérard DELFAU
membres du Comité Directeur du P.S.
JEUDI 6 FÉVRIER - 20 H 30
44, rue de Rennes - Paris (6^e)

Si les activités de Démocratie et Université vous intéressent, retournez ce coupon à : 23, rue du Louvre, Paris-1^{er} (CEN. 01-22)

Nom : _____
Adresse : _____

(Publié par)
NATIONAL DEVELOPING PLAN PROJECT
MINISTRY OF MUNICIPALITIES
THE SEWERAGE BOARD
BAGHDAD - REPUBLIC OF IRAQ
TENDER FOR
AMARA DRAINAGE & SEWERAGE SCHEME
(STAGE 1)

The Sewerage Board invites the experienced tenderers to participate in tendering for the above-mentioned contract. The works comprised in the Tender consist of the following:

1. Construction of approximately 42 kilometers of subsidiary and main sewers ranging in diameter from 22.5 to 150 cm., together with the construction of manholes, house connections, street inlets and other auxiliary works to the network.
2. The construction of drainage canal 1.4 km. long.
3. Construction of a sewage treatment plant including all civil work together with the construction of various buildings for administration, control, maintenance and other ancillary works. The supply & erection of the electrical & mechanical equipments have already been awarded.

Tenders must be accompanied by a preliminary deposit either in cash, certified check or by a bank guarantee of the sum ID. 10,000,- (Twenty Thousand Iraqi Dinars) valid for a period of not less than six months from the closing date of the Tender.

Two sets of the Tender Documents plus one set of the Drawings can be obtained from the Sewerage Board's Office against payment of ID. 50,- (Fifty Iraqi Dinars) which sum is unrefundable.

Tender documents & drawings can be inspected at the Iraqi embassies in London, Paris, Bonn, Rome, Madrid & Beirut.

Two sets of the Tender Documents plus one set of the Drawings can be obtained from the Sewerage Board's Office against payment of ID. 50,- for each Contract which sum is unrefundable.

Tender documents & drawings can be inspected at the Iraqi embassies in London, Paris, Bonn, Rome, Madrid & Beirut.

This project has been included under law No. 157 for the year 1973 which was implemented to facilitate the work of the contractors who are executing projects in Iraq under this law. A copy of this law is available at the above mentioned embassies.

The preliminary deposits together with other certificates and documents as required above and as specified in the instructions to Tenderers & of the Contract Documents should be contained in a separate envelope and enclosed together with the Tender, clearly written on the outside the name of the Tenderer and deposited to the Tender Box at the Ministry of Municipalities before 12.00 Noon on Monday April 23, 1975.

Act. D.G. & Chairman
of the Board of Directors
Anwar Y. Al-Atrakchi.

JUSTICE

ALORS QU'UN NOUVEAU CODE PÉNAL ENTRE EN VIGUEUR

L'Autriche est proportionnellement le pays d'Europe qui compte le plus de détenus

Vienne. — Le ministre autrichien de la Justice, M. Christian Brods, vient d'attirer l'attention sur un bien curieux paradoxe : alors que son pays se glorifie d'avoir l'un des taux de criminalité les plus faibles d'Europe, il compte le plus grand nombre de détenus dans ses prisons par rapport à la population totale.

Au 31 décembre 1974, il y avait en Autriche quelque sept mille huit cents prisonniers (dont près de trois cents femmes). Cela représente une proportion de cent dix détenus pour cent mille habitants. Ces chiffres sont respectivement de quatre-vingt-trois en République fédérale d'Allemagne, soixante-dix en Grande-Bretagne, soixante en France et en Suède et vingt-trois aux Pays-Bas.

De notre correspondante

Les tribunaux autrichiens punissent-ils avec une particulière sévérité ceux qui enfreignent la loi ? La réponse est ambiguë : d'une part, beaucoup de délits mineurs étaient sanctionnés jusqu'à maintenant par des peines de prison ; d'autre part, les détenus avant jugement étaient nombreux ; enfin, les possibilités de « libération conditionnelle » — très inautorisamment employées par les magistrats. En effet, 20 % seulement des prisonniers libérés chaque année bénéficient de cette mesure.

Cette situation devrait se modifier avec l'entrée en vigueur, depuis le début de 1976, du nouveau code pénal adopté il y a un an par le Parlement. Ce texte constitue une réforme assez profonde de la législation pénale autrichienne qui se fonde encore sur un code datant de plus d'un siècle (1852). Notons toutefois que la peine de mort a été supprimée après la dernière guerre.

Pour le public, l'article le plus connu du nouveau code pénal concerne la décriminalisation et la libération de l'avortement. Mais ce texte apporte bien d'autres novations. Parmi celles-ci figurent le principe de la réduction du nombre des détenus provisoires et la possibilité pour les juges de supprimer « autant que possible » les peines d'emprisonnement de courte durée. Ces dernières sont remplacées par des condamnations à des amendes. D'autre part, l'adultère reconnu, qui était systématiquement puni par la loi, ne l'est plus si on a la preuve que la communauté conjugale a effectivement cessé depuis un an. Enfin, certains délits de « négligence » concernant la circulation routière ont été, eux aussi, décriminalisés. En revanche, de nouvelles

peines sévères s'appliquent aux délits de maltraitance des enfants, les « actes de violence » (y compris les animaux) et les auteurs d'enlèvement par la force (prises d'otages, piraterie aérienne).

La récidive

Resté à savoir comment sera appliqué le nouveau code pénal, en particulier pour ce qui concerne les mises en liberté conditionnelles. Généralement, les juges peuvent en effet « faire cadeau » à certains condamnés de la moitié de leur temps de détention. Cette mesure élargit les possibilités données jusqu'à eux magistrats, puisque ceux-ci pouvaient déjà faire bénéficier tous les détenus libérés qui soit le délit commis) d'une réduction d'un tiers de leur temps de prison. Mais ce tiers était généralement accordé à la moitié de leur temps de prison. Dans l'esprit du public et de nombreux magistrats, trop de laxisme en ce domaine présenterait des risques pour la sécurité de la société.

L'institut Ludwig Boltzman pour l'étude de la sociologie criminelle, qui s'efforce de faire appliquer plus souvent les possibilités de libération conditionnelle, vient d'adresser un rapport en ce sens aux tribunaux et aux centres de détention. Il ressort des observations de l'institut que 25 % seulement des prisonniers mis en liberté conditionnelle ont récidivé, alors que ce taux est de 67 % chez ceux qui ont accompli toute leur peine. Les auteurs du rapport reconnaissent

Détenu aux États-Unis

CHRISTIAN DAVID SOUHAITE VENIR S'EXPLIQUER A PARIS SUR LE MEURTRE DU COMMISSAIRE GALIBERT.

Le repris de justice Christian David, dit « le beau Serge », accusé d'avoir tué le commissaire Maurice Galibert, commis le 2 février 1966 devant un bar de la rue d'Armaille, à Paris, dans le dix-septième arrondissement. Dans une lettre à un avocat parisien, M. Yacchetti, Christian David affirme qu'il est innocent de ce meurtre.

Pourtant, à l'époque, la responsabilité du meurtre est attribuée à un autre individu, un policier dans le club Saint-Clair, David avait fait mine de le suivre, mais sortait un pistolet de sa poche et avait tué le commissaire Galibert.

Après sa fuite en Amérique du Sud — grâce, semble-t-il, à la complicité des Guérilla — il est allé au Paraguay où le lieutenant d'Angelo Ricordi dans la ville latine-américaine a introduit de drogue aux États-Unis. Arrêté au Brésil le 21 octobre 1972, puis remis aux autorités américaines, bien que le Français ait également demandé l'extradition, — il devait être condamné, le 1^{er} décembre de la même année, à vingt ans de prison par le tribunal fédéral de Brooklyn.

Pour obtenir des augmentations de traitement

La moitié des magistrats italiens sont en grève pour deux jours

De notre correspondant

Rome. — Même le président de la République, qui s'est publiquement indigné, n'a pas réussi à les dissuader : les magistrats italiens ont grévés les 5 et 6 février parce que le gouvernement a refusé d'augmenter leurs traitements.

Cet arrêt de travail sans précédent touche plus de la moitié des sept mille membres de la catégorie. Les juges militaires n'ont pu donner au mouvement qu'une

adhésion symbolique, estimant que la nature particulière de leurs fonctions les empêchait de participer. La grève est rejetée en revanche par deux groupes de magistrats pour des raisons assez différentes : les uns, occupant des postes élevés, sont hostiles « par principe » à l'arrêt de travail. D'autres, appartenant au courant de gauche *Magistratura democratica*, dénoncent « les revendications corporatistes » de leurs collègues qui risquent de se « isoler dangereusement des forces sociales et politiques du pays ».

Pendant deux jours donc, le fonctionnement de la justice en Italie doit être fortement perturbé. Des retards que le mouvement entraîne s'ajoutent au problème des cas d'urgence : mandats de perquisition, ordres d'arrestation, mises en liberté. Mais c'est surtout le débat de fond qui agite les esprits. Un magistrat est-il un fonctionnaire comme les autres ? Peut-il faire grève « pour raison économique » ?

En aucune façon, a estimé le chef de l'Etat qui est de droit le président du conseil supérieur de la magistrature. Ce moyen de revendication est « incompatible avec la position constitutionnelle de l'ordre judiciaire ». L'union nationale des magistrats — organisation du mouvement — s'était elle-même montrée hostile jusqu'à présent à l'utilisation de la grève (contrairement à *Magistratura democratica* qui, aujourd'hui, ne veut pas d'un service). Son revirement, qui s'explique par l'amertume, voudrait se fonder sur le droit. Sur l'article 40 de la Constitution. Tout d'abord, qui autorise les citoyens à faire grève. Sur le décret du 21 octobre 1974, ensuite, qui prévoyait le rattachement des magistrats à une catégorie plus élevée de la fonction publique. Sur une décision du Conseil d'Etat enfin, qui reconnaissait le bien-fondé d'une telle promotion (*le Monde* du 16 novembre 1974).


Le gouvernement est coupable, selon l'Union nationale des magistrats, d'avoir facilité, par une procédure d'urgence, la discussion d'une proposition de loi visant à annuler les effets du décret. D'autre part, il a saisi, sans raison valable, la Cour de cassation pour bloquer la décision du Conseil d'Etat. Cela est d'autant plus inadmissible que les magistrats sont sous-payés : « Un *Chauffeur* de transport public ne gagne-t-il pas davantage qu'un juge ? Les traitements annuels des magistrats italiens s'échelonnent de 3,6 millions de lires pour un auditeur confirmé, à 15,8 millions de lires pour un premier président de Cour de cassation (1).

Le décret du 21 octobre 1974 faisait passer cet éventail de 4,4 millions à 13,4 millions de lires. Coût total de l'opération : 100 milliards de lires, selon le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires qui ont pris part au débat. Les magistrats de la fonction publique, eux, évaluent la somme totale à un chiffre dix fois plus élevé.

Sans doute la vérité se trouve-t-elle à mi-chemin. Le gouvernement, craint surtout que l'augmentation des traitements entraîne des revendications en chaîne dans la fonction publique. L'Italien moyen, lui, est surtout frappé par la lenteur de la justice et n'en finit pas de s'étonner de son manque d'efficacité.

ROBERT SOLÉ

(1) 100 lires équivalent environ à 0,88 franc.



73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

DIRECTEUR COMMERCIAL
120.000 F + voiture
BIENS D'EQUIPEMENT PARIS

Filiale d'un groupe multinational implanté dans de nombreux pays, une société française (chiffre d'affaires 70 millions F), spécialisée dans la production, l'importation et la vente de biens d'équipement destinés aux centres de production, magasins de stockage et centres administratifs, recherche son Directeur Commercial. Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec le Directeur de Marketing, il participera à l'élaboration de la politique commerciale (diversification, lancement de nouveaux produits) et assurera l'application. Responsable de la réalisation des objectifs commerciaux et travaillant dans le cadre d'un budget prévisionnel, il dirigera et animera une force de vente nombreuse et fortement structurée. Le candidat retenu, âgé de 25 ans au moins, de formation supérieure et connaissant bien l'anglais, justifiera d'une expérience réussie de la vente de biens d'équipement destinés de préférence aux entreprises. Il aura acquis la pratique du commandement d'un réseau de vendeurs comportant plus de 25 personnes, et l'habitude de la négociation à un niveau élevé. Ecrire à P. Viner, réf. B. 3.732.

DIRECTEUR DE PRODUCTION ADJOINT
110/120.000 F.
MECANIQUE ALSACE

Une société française, fortement exportatrice, spécialisée principalement dans la fabrication et la commercialisation de machines automatiques mécaniques et dont le chiffre d'affaires (350 millions F) a progressé de 25 % par rapport au précédent exercice, recherche l'Adjoint du Directeur de Production de son usine alsacienne (800 personnes). Assistant technique dans toutes ses fonctions, il sera cependant plus spécialement chargé dans un premier temps de la gestion de la production, planning, ordonnancement, méthodes, mais le caractère évolutif du poste lui assure un élargissement progressif de ses responsabilités propres. Le candidat retenu sera un ingénieur (AM, Centrale...) âgé de 35 ans au moins, connaissant si possible l'allemand. Il aura acquis pendant plusieurs années, à un poste de responsabilité dans le secteur des fabrications mécaniques, de préférence en petites ou en moyennes séries, une expérience approfondie de la gestion de production et de la fabrication, ainsi que la pratique du commandement dans une unité de plus de 200 personnes. Ecrire à P. Viner, réf. B. 3.731.

ASSISTANT D'AUDIT
45/60.000 F.
PARIS

Un Groupe International spécialisé dans le négoce, la distribution et certains secteurs industriels (C.A. 4 milliards et demi), effectif 27.000 personnes, 250 Filiales et Centres de Profit) recherche un Assistant d'Audit. Dépendant d'un Senior pour une mission donnée, il sera chargé de l'assistance dans la préparation, l'exécution et la discussion de ce travail d'audit (participation à l'élaboration de programmes, recueil d'informations, vérification des documents, préparation des rapports, etc...). Agé de au moins 26 ans, parlant anglais si possible, de formation supérieure et possédant de bonnes connaissances en comptabilité il aura une à deux années d'expérience acquise dans un Cabinet d'Audit ou comme auditeur interne dans un Groupe multinational. La fonction implique des déplacements d'une durée moyenne de un mois en France et à l'étranger comportant certaines compensations. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B. 9.177.

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans autorisation expresse des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant.

AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD - CANADA

Handwritten signature or stamp at the bottom of the advertisement.

LES DÉCLARATIONS DE M. PONIATOWSKI

A Europe 1 : « JE CROIS AU CARACTÈRE DISSUASIF DE LA PEINE DE MORT »

Interrogé à Europe 1, le ministre d'Etat a déclaré à propos de la peine de mort : « Avant de décider de la mort de quelqu'un... C'est un acte qui est tellement grave... Si vous avez, vous, à en décider maintenant ? »

« Avant de prendre une telle décision, il faut beaucoup la mesurer, la méditer, car il y a bien souvent des explications, des justifications à tel ou tel acte qui a été commis. Ce que je crois, c'est qu'il faut néanmoins maintenir la peine de mort pour un certain nombre de cas déterminés. Je pense à des éléments d'otages, à des attentats, à des attentats à la bombe, à des attentats à la bombe, à des attentats à la bombe... »

« Contrairement à ce que tout le monde raconte, je crois, dans une certaine mesure, à la force de dissuasion de la peine de mort. J'en ai eu un exemple tout récent. Il y a deux mois, quelqu'un avait pris des otages. Il s'agissait d'un criminel endurci qui s'était évadé, qui était pourvu, qui s'était réfugié chez deux otages dans un appartement de province et qui menaçait d'assassiner ces deux otages. Le procureur est venu, il a expliqué aux criminels que s'ils assassinaient les deux otages il n'y avait aucune chance d'être exécuté. C'est l'argument qui l'a fléchit et qui l'a décidé. Il a rendu les deux otages et il s'est rendu lui-même ensuite. »

A Radio-Monte-Carlo « MOI AUSSI, JE ME PLAINS DE LA GÉNÉRALITÉ DES JUGES »

« Il ne doit y avoir aucun droit en France où la police ne puisse pénétrer, a déclaré mardi à Radio-Monte-Carlo, M. Poniatowski, au micro de Radio-Monte-Carlo. Asses en droit n'est protégé, a-t-il précisé. Tous les endroits doivent se conformer à la loi nationale, qu'il s'agisse des universités ou des églises. »

« Il y avait des zones (en province) où près de cent mille habitants ne connaissent pas la présence de policiers ou d'un commissariat. Il faut que ceci soit changé. »

« C'était le cas à Marseille, j'ai donné les instructions nécessaires pour que les rondes de police s'y fassent comme ailleurs. »

A la cour d'appel LES BOUCHERS DE LA RÉGION PARISIENNE SONT-ILS EN ÉTAT DE CONFLIT PERMANENT ?

C'est une argumentation pouvant paraître paradoxale qui a été développée, mardi 4 février, par M. Guy Dayras, à la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris — alors que se tenaient rassemblés dans le fond de la salle une cinquantaine de délégués syndicaux de la boucherie, — afin d'assurer la défense du Gijot parait, magasin de boucherie de Châteaufort-sur-Marne (Val-de-Marne), dont le représentant, M. Louis Bernard, trente-sept ans, comparait sur appel d'un jugement du tribunal d'Evry.

Par ce jugement, M. Bernard avait été condamné, le 21 janvier 1974, à un mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende pour pratique de prix illicites, défaut de présentation de factures et opposition à l'exercice des fonctions de membres de la police économique.

De telles infractions étant annulées si elles ont été commises en période de conflit, l'avocat soutint, contrairement à l'opinion de M. Guéguin, avocat général, qu'il y avait bien eu conflit dans la profession le 4 octobre 1972, date à laquelle ont été relevés les faits.

Pourquoi ? Parce que le conflit, assura-t-il, est permanent depuis plusieurs années, les détaillants de la région parisienne respectant les directives de leur syndicat, qui leur enjoignent de ne pas appliquer les prix réglementaires, d'afficher des prix différents, de ne pas répondre aux conventions, de s'opposer aux cantales, de mépriser les ordres de transaction.

La cour rendra son arrêt le 25 février prochain.

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE : un point de vue traditionnel

Ce n'est pas la première fois que le comportement des magistrats est mis en cause comme vient de le faire M. Poniatowski. Déjà, en février 1971, M. René Tomasi, alors secrétaire général de l'U.D.R., avait déclaré devant les journalistes parlementaires : « Il faut être convaincu que l'Etat doit se faire respecter. Si des actes contraires aux lois ont été réprimés de façon regrettable, la faute en incombe, non pas à ceux qui ont la charge de les réprimer, mais à la lâcheté des magistrats, et je pèse mes mots. Il n'est pas possible que des citoyens consentent à l'ordre public entretenu en un état latent d'anarchie. Les magistrats ont, pris l'habitude, sous l'occupation, d'être prudents. Il faut que les Français comprennent que le sergent de ville est le représentant de la liberté. »

Quant à l'Union syndicale des magistrats, que préside M. Léonard Braunschweig, elle a décliné les paroles du ministre d'Etat qu'une réédition des « vieux fantasmes de M. Marcelin... »

Droit d'asile et droit canon

L'évolution du droit d'asile considéré par rapport à l'Eglise catholique est extrêmement complexe et liée à des rapports mouvants avec l'Etat. Dans l'antiquité chrétienne, le droit d'asile prend son origine dans l'intercession personnelle des évêques en faveur des coupables qui peuvent bénéficier des démarches faites en leur faveur par des clercs. Le code de Justinien refuse toute protection aux homicides, aux adultères, aux ravisseurs de jeunes filles, aux débiteurs de l'Etat. Sous Charlemagne, le droit d'asile est reconnu à l'accusé, mais refusé au condamné. Il s'est ensuite prolongé à la question des immunités ecclésiastiques.

Dans le code de droit canonique on lit cet article : « L'Eglise jouit du droit d'asile qui empêche d'en extraire les accusés qui s'y sont réfugiés, sauf en cas de nécessité, sans l'assentiment de l'évêque ou du pape. »

LES « FRANCHISES UNIVERSITAIRES » : LA TRADITION ET LA LOI

Les « franchises universitaires » sont une tradition ancienne, instaurée dans les faits sans s'inscrire véritablement dans des lois. Four les universités, enseignants et étudiants, la présence des forces de police sur un domaine appartenant à l'Université est considérée comme un véritable « viol ».

Un décret du 16 novembre 1911 prévoit que les forces de police « ne pourront pas introduire dans les universités, collèges et autres écoles publiques appartenant à l'Université », mais il exclut les cas de « flagrant délit, d'incendie ou de secours réclamés par l'élève ». La police peut d'autre part, pénétrer dans des locaux universitaires ou sur un « campus » en application du « droit de suite ». Dans tout autre cas, la police ne peut pénétrer qu'à la demande du chef d'établissement.

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur (12 novembre 1968) prévoit dans ses articles 35 à 38 (titre VII) les conditions d'application des « franchises universitaires ». Mais il s'agit là des conditions disciplinaires internes aux universités ; aucune juridiction d'exception n'est mentionnée. Les présidents d'universités sont, aux termes de l'article 37, « responsables de l'ordre dans les locaux et enceintes universitaires ». C'est donc bien à eux qu'il appartient de se procurer l'appel ou non aux forces de police.

UN DÉTENU DÉCLARE QU'IL VOULAIT INCENDIER LA TRIBUNE OFFICIELLE AVANT LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET.

Une trentaine de jeunes militants du comité d'action des prisons se sont rassemblés, lundi 3 février, aux abords du cabinet de M. Flod, premier juge d'instruction à Paris, à l'occasion d'un interrogatoire de M. Marc Léger, vingt-deux ans, manutentionnaire, écroué depuis le 16 juillet pour infraction à la législation sur les armes et les explosifs, vols et faux certificats. Trois militants ont été reçus par le magistrat au terme de cet interrogatoire alors que les défenseurs de l'inculpé, M. Yvon Choquet et Henri Lelièvre, venaient de demander sa mise en liberté.

M. Léger, qui fait la grève de la faim, a demandé pour protester contre l'interdiction du journal du CAP a déclaré qu'il avait projeté d'incendier, avant le défilé du 14 juillet, la tribune officielle située à la Bastille à l'occasion de cette manifestation.

LA SITUATION DU MARCHÉ DES SUCRES BLANCS La cour d'appel de Paris infirme la décision du tribunal de commerce

La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, mardi 4 février, les ordonnances de référé des 11, 12 et 24 décembre 1974 du président du tribunal de commerce de Paris fixant un cours de compensation pour la liquidation des opérations engagées sur le marché des sucres blancs, en application de l'article 22 de ce règlement. Elle a déclaré que les juridictions de l'ordre judiciaire n'avaient pas compétence pour prendre de telles décisions et débouté la Caisse de liqui-

dation des affaires en marchandises et toutes les autres parties, notamment M. Maurice Nataf, commissaire agréé, qui avaient demandé au juge des référés de fixer un tel cours.

Cet arrêt, rendu devant une salle comble et dix-sept avocats, trois semaines après les deux audiences consacrées à la crise du marché des sucres blancs (le Monde des 15 et 16 janvier 1975), a causé une certaine surprise.

Retour au point de départ

En faisant droit à la thèse des appelants contestant la compétence de l'ordre judiciaire en matière de fixation des cours, au bénéfice de celle du comité technique du marché des sucres blancs, il donne satisfaction aux négociants et aux professionnels. Ceux-ci, rappelés, s'estimaient lésés par l'application d'un cours de compensation forfaitaire après la suspension, le 2 décembre 1974, des opérations sur le marché des sucres blancs de Paris, totalement « grippé » par une chute des cours vertigineuse suivie d'une hausse non moins vertigineuse dans une atmosphère de spéculation effrénée et incontrôlée.

La cour d'appel, revenant sur une jurisprudence de 1935, a fait siens les arguments développés par M. Jean-Denis Bredin et conclu que le fameux comité technique, composé de six commissaires et de trois industriels du sucre, était investi d'une mission de service public, qu'il assurait le fonctionnement du marché en affectant des dispositions à

caractère réglementaire s'imposant à tous ceux qui concernent ledit marché, et que le pouvoir judiciaire ne pouvait se substituer à un organisme chargé par les pouvoirs publics de faire fonctionner le marché. Cet arrêt n'a guère satisfait les commissaires agréés, notamment M. Natif et leur clientèle privée, dont les intérêts sont violemment opposés, pour des questions de cours, à ceux des négociants et professionnels, et qui risquent d'éprouver de fortes pertes.

En fait l'arrêt de la cour ne règle rien et ramène l'affaire à son point de départ, le 5 décembre dernier, c'est-à-dire au problème de la fixation des cours, qui conditionne toute reprise de l'activité des marchés des sucres blancs, paralysée depuis deux mois. S'il donne raison au comité technique, il lui fait également supporter toute la responsabilité des opérations. L'ordonnance de référé, qui vient d'être infirmée en appel, avait été en grande partie motivée par le refus du comité de compensation. Or le comité technique, réuni mardi soir, a connu l'arrêt de la cour, n'a pas davantage accepté de fixer un cours, et le problème reste entier. Les commissaires et leur clientèle privée, condamnés en appel, se sont, du coup, retournés vers le tribunal administratif pour contester le refus du comité technique. Mais personne, en dehors dudit comité et des pouvoirs publics (par une loi ou un texte réglementaire) ne peut fixer de cours. Reste la possibilité d'un compromis envisagé dès le départ et vivement souhaité par tous, y compris le ministre, M. Vincent Anquet, mais que la chute des cours du sucre sur les marchés

Le tribunal de Vienne L'ANCIEN DIRECTEUR DU CASINO DE CHARBONNIÈRES EST CONDAMNÉ A TROIS ANS D'EMPRISONNEMENT

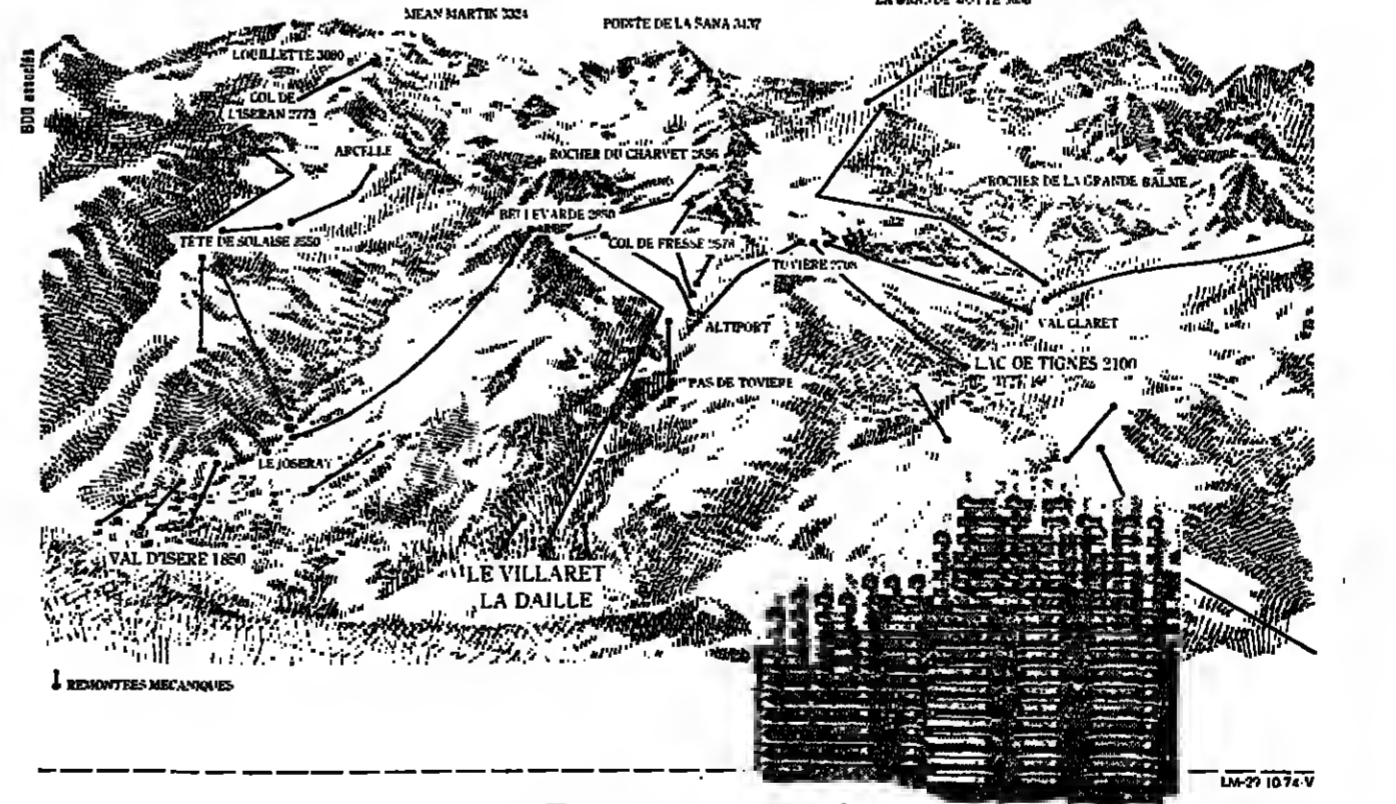
Le tribunal de grande instance de Vienne (Isère) a condamné par défaut, le 4 février, M. Michel Blanchon, quarante-sept ans, ancien directeur du casino de Charbonnières-les-Bains (Rhône), à trois ans d'emprisonnement et à 20 000 francs d'amende infraction à la législation sur les sociétés et émission de chèques sans provision.

Alors qu'il était directeur du casino, M. Blanchon avait été condamné à Lyon, en 1974, à un an d'emprisonnement, également pour émission de chèques sans provision, et avait aussitôt réussi à prendre la fuite (le Monde du 6 février 1974). M. Blanchon, qui avait installé en Espagne, a repris depuis des activités dans diverses sociétés de l'Isère en se servant de prête-noms. L'un de ceux-ci, M. Alain Pascal-Saltes, vingt-six ans, biontler à Lyon, a été condamné par le tribunal de Vienne à treize mois d'emprisonnement avec sursis.

Votre appartement à Val d'Isère

Dans la résidence Le Villaret. Regardez le site, c'est un « emplacement-placement » à l'entrée de Val d'Isère, à quelques minutes des lacs de Tignes et du parc de la Vanoise, dans le quartier résidentiel de La Daille. Toutes les joies de la montagne : on est au pied des pistes. On entre et on sort skis aux pieds. Sa conception ? L'esprit du chalet avec le confort de la résidence. Des studios et appartements pour 2 à 5 personnes avec des terrasses-balccons plein sud. Mais aussi des salons, le tennis, la piscine, une galerie couverte particulière chauffée pour accéder au Centre Commercial ou à la garderie d'enfants.

...avec en plus si vous le désirez, tous les avantages Utoring. — Entretien et surveillance de votre appartement 12 mois sur 12 par des intendants qualifiés. — Grâce à une organisation internationale de location, revenus locatifs assurés en dehors de tous vos séjours. — Gestion administrative totale vous déchargeant de tout souci. — Droit de séjour prioritaire dans les 50 autres résidences Utoring, mer, campagne ou montagne, dans toute l'Europe.



Vous le savez plus ? Descriptif, plans, situation, conditions, tout sur le programme du Villaret à Val d'Isère sur Utoring ou sur les autres réalisations en cours: Les Ménuires □ Tignes □ Val Thorens □ Méribel □ St-Tropez □ La Breteche (près La Baule) □ (cochez la case qui vous intéresse) soit en renvoyant ce bon ou en nous rendant visite à : Utoring/Métairie S.A. - 35, av. de l'Opéra - 75002 Paris - Tél. 073.45.56 - 073.24.50

Nom et prénom _____ Profession _____

Adresse _____ Tél. _____

Et...écoutez "En direct avec Utoring" tous les soirs vers 22 h 30 sur Europe 1

CARNET

Naissances

— M. Jean Batiolou et Mme née Brigitte Louby ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille **Alfreda**, née le 13 janvier 1975, 121, avenue d'Italie, 75013.

— Wendy et Denis de Souza ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille **Fabrice**, née le 1^{er} janvier 1975, 6, avenue Pierre-Greuter, 92100 Boulogne.

— Le chef de bataillon et Mme Michel Galissart, née Aude Pivert, Sandra et Carillon, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille **Nicolas**, née le 31 janvier 1975, 15, rue Litard, Paris 19^e.

Décès

DOCTEUR DE ALMEIDA

L'hôpital des Mirras, La Queue-en-Yvelines (91). Le comité médical et médico-social d'aide aux malades et plus particulièrement à la santé mentale de l'association des amis de Françoise et Eugène Minkowski, ont le profond regret d'annoncer le décès du docteur **Zolmar de ALMEIDA**, survenu au domicile le samedi 1^{er} février 1975, à Paris, à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 février à 15 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

La famille demande expressément à ne recevoir aucune condoléance à son domicile paternel. Elles peuvent être adressées à :

M. et Mme Manuel de Almeida, 91, rue Edouard-Braza, Paris (Portugal), 94310 La Queue-en-Yvelines, 148, boulevard Masséna, 75013 Paris, 15, rue Baulinier, 75008 Paris.

À l'âge de quarante-deux ans, psychiatre d'origine portugaise, le docteur de Almeida s'était particulièrement intéressé à la santé de ses connaissances et plus particulièrement à la santé mentale des travailleurs migrants. Il avait été l'un des premiers à instaurer des consultations en langue étrangère dont on comprend aisément l'intérêt. Il avait entrepris de nombreux travaux personnels sur le psychopathologie des migrants. Au sein du comité médical d'aide aux migrants sur lequel le professeur Gantillon qu'il avait la reconnaissance de la santé mentale, il étudiait les problèmes propres aux migrants et notamment ceux posés par le rassemblement sanitaire et le syndicat.

— Jules Beaucarne, Les familles Beaucarne et Brunfaut, ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Louise-Régine-Françoise BRAUCARNE-BRUNFAUT, née à Courral (France) le 23 octobre 1911 et décédée accidentellement à Tournaise-la-Groesse, le 2 février 1975.

— Ga nous prie d'annoncer le décès de son frère **Robert BRANDELA**. De la part de M. et Mme Gabriel Brandela, épouse et fille, Mlle Monique Brandela, sa fille, Mlle Christine Brandela, petite-fille.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Talence, le jeudi matin 6 février 1975, à 8 h. 15. Nl fleurs ni couronnes.

— Mme veuve Courtemanche, sa mère, Mlle S. Courtemanche, sa tante, et toute la famille, ont la triste nouvelle d'annoncer le décès de **Mlle Yvonne COURTEMACHE**, épouse de M. Yves Courtemanche, survenue à l'âge de cinquante-trois ans à son domicile, 5, chemin du Janicet, Versailles, le 4 février 1975.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 février 1975, à 10 heures. On se réunira à la maison mortuaire.

— Mme Jacques Dumant, Hervé, Jérôme, Stéphane, M. et Mme Paul Dumant, M. et Mme Dominique Dumant, Mlle Aladette Dumant, Mme Eriole, ont le regret de faire part du décès de **M. Jacques DUMANT**, survenu le 29 janvier 1975 à son domicile, 3 rue Faustin-Hélie, Paris (18^e).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Fassy.

— Sa famille et ses amis vous font part du décès de **Pierre ETIENNE**, directeur de recherches à FORSTOM, survenu à Marseille le 27 janvier 1975, à l'âge de quarante-trois ans. Les obsèques ont eu lieu à Saint-Michel d'Archie.

— Nos obsèques, bénéficiant d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de fonds une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Jacques Maraut solde les 6-7 et 8 février ses tentes de ski et ses sportswear.

173, bd Périère, 20, rue St-Benoît, 80, av. de Suffren, parking gratuit accordé.

ARMÉE

Deux propositions de réforme du service national

Séparément, deux organisations politiques de jeunes en France viennent de rendre publiques leurs propositions de réforme du service national. Le mouvement Génération sociale et libérale (Jeunes giscardiens) affirme que « la durée du service national doit cesser d'être une fixation politique ou démographique » et suggère un système différencié. Partisan, pour sa part, d'un service d'un an, l'Union des jeunes pour le progrès (Jeunes gaullistes) propose, en revanche, d'adjointer au service militaire un temps pour des activités civiles.

Les Jeunes gaullistes : une période militaire suivie d'une activité civile

« Il convient de maintenir la durée du service national à une année, estime l'Union des jeunes giscardiens, mais il convient aussi, dans une optique de rentabilité et d'efficacité :

« De confier les fonctions exigées par les unités de formation à des engagés volontaires pour une période de deux ou trois ans, effectuée à la suite de leurs obligations de service national ;

« De réserver la formation militaire de base aux seuls appelés destinés à un poste de combattant dans les unités du corps de bataille et ne demandant pas une instruction complexe (grenadiers-colleagues, équipes just-mitrailleurs, et équipes lance-roquettes anti-chars) ; environ 15 à 20 % d'une classe d'âges seraient dans cette situation ;

« D'affecter directement à leurs unités les personnels n'ayant pas un rôle de combattant mais dont les missions sont logistiques (secrétaires-chauffeurs, imprimant leur formation militaire de base (période des classes), des notions militaires élémentaires (tir au fusil, lancer de grenade, parcours du combattant) pouvant leur être données dans le cadre de leur jonction tout au long de la durée de leur service ; environ 40 % de la classe d'âges seraient concernés, les deux tiers de leur temps de service étant militaires et le dernier tiers constitué par un service civil ;

« De diriger les autres appelés vers des formations de réserve opérationnelle du territoire, où ils recevraient une formation de combattant d'infanterie, complétée par des périodes d'exercice en classe d'âge, un tiers de leur temps en formation de DOT et les deux tiers restant dans le cadre d'un service civil ;

Le service civil, pour des tâches utiles à la collectivité, est institué avec le concours des organisations professionnelles correspondantes et des administrations concernées (industrie, logement, éducation, affaires sociales, travaux publics, environnement, agriculture ou tourisme). La date d'appel doit toujours être choisie librement par l'appelé, entre dix-huit et vingt-deux ans. L'étudiant sera appelé à vingt-quatre ans au plus tard, mais il fera deux mois de service supplémentaire compensant cet avantage par rapport aux appelés non-étudiants.

« Union des jeunes pour le progrès, 43, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Les Jeunes giscardiens : une organisation plus différenciée

« Le service national, estime le mouvement Génération sociale et libérale, trouve sa finalité unique dans la défense, dans la mesure où il contribue à alléger cet effort, dans la mesure où il contribue à la boulangerie nationale, et dans la mesure où il contribue à former des hommes indispensables à son efficacité permanente. »

Le mouvement des Jeunes giscardiens, étant Jean Jaurès selon lequel « il n'y a pas de défense possible si la nation n'y participe de son esprit et de son cœur », se prononce pour une « organisation plus différenciée du service ». « Il convient, déclare-t-il, de favoriser les appelés qui appartiennent aux unités combattantes et de réserver aux autres les formations de réserve exceptionnelles. »

Le dispositif proposé par les Jeunes giscardiens est le suivant : « D'une part, les militaires, indiquent le niveau des forces combattantes dont ils ont besoin pour une durée de deux mois ;

« D'autre part, les possibilités de service doivent pouvoir être beaucoup plus développées. Soit au profit du service de la coopération et de l'aide technique, soit que beaucoup d'appelés, sous-officiers en dépit de leur vie professionnelle, puissent bénéficier d'une deuxième chance à l'occasion du service national ;

« Des emplois militaires, dispensés des tâches militaires, des emplois physiques, ou bien les temps de formation dans le cadre de la formation professionnelle des adultes, non exclusive d'une instruction militaire de base ;

« Enfin, le restant des appelés pourrait être affecté dans les postes de services, ou d'employés, ou d'administratifs. Cela concerne principalement les jeunes techniciens, ou bien les appelés qui préfèrent effectuer à proximité de leur lieu de domicile un service plus long. Ce service n'est pas non plus exclusif d'une instruction militaire. »

Génération sociale et libérale propose de modifier le règlement de discipline militaire, d'aligner le code de discipline militaire sur le code de procédure pénale, de supprimer les tribunaux des forces armées, d'instituer des délégués parlementaires qui surveillent en permanence l'évolution de la condition des appelés, d'être un appelé chargé de l'encadrement de base des sections et de généraliser la gratuité des permissions.

« Génération sociale et libérale, 193, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

LE DOCTEUR CLAUDE PEYRET (U.D.R.) PROPOSE UN « SERVICE CIVIL »

Dans la « Lettre du centre d'études et de recherches Egalités et Libertés » que lui a adressé le docteur Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, fait un certain nombre de suggestions contenues dans une proposition de loi tendant à réformer le code du service national.

Après avoir affirmé que le service national actuel était « loin d'être adapté aux besoins réels de notre temps » et constaté qu'il était cependant « nécessaire et pare qu'une seule armée de métier serait dangereuse à bien des égards », le député U.D.R. écrit : « Il convient d'adapter aux besoins de la société et de la nation ce ne se limitant pas à ceux de la défense. » Dans cette perspective, ajoute-t-il, « le service national devient un service civil organisé sur le même modèle que le service strictement militaire et composé de tous les jeunes appelés employés dans les différentes formes du service militaire actuel. »

« Cette réforme, déclare le député U.D.R., ne se passe pas de la participation de chaque ministère à un contingent dans l'importance serait fonction des tâches d'intérêt national. »

CULTURE

Les erreurs historiques du duc de Castries

M. Emile Viret, secrétaire général adjoint du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès du Sénat, relève une erreur dans le discours du duc de Castries lors de la réception de M. Maurice Schumann à l'Académie française.

En affirmant que c'est en raison de la prise de position européenne du nouveau premier ministre « que les cinq ministres M.R.P., dont M. Maurice Schumann, ont quitté le gouvernement Pompidou en 1962, le duc de Castries se trompe, en effet, puisque cette démission est intervenue à la suite de la conférence de presse au cours de laquelle le général de Gaulle avait brocardé l'Europe et évoqué la Jambou - Volapük.

Ce n'est pas la seule erreur que le duc ait commise. Nous en avons signalé une autre dans le Monde daté du 2-3 février. Créé en 1947, le Rassemblement du peuple français n'a pas duré six ans, comme il l'a dit, mais dix, et il n'a pu « hâter la chute du régime » en mai 1968, puisqu'il a été dissous en 1963 et que ses députés ont été démis de leurs fonctions en 1966.

Enfin, la décolonisation est survenue en 1960, puisque la partie du « domaine colonial » rattachée des nations d'Occident en 1956 - à Suaziland, ni l'Indochine, ni l'Indonésie, ni le Maroc, ni la Tunisie, n'ont pourtant attendu cette « recule » pour obtenir leur indépendance.

ÉDITION

Pour défendre leur profession LES LIBRAIRES FONT CONNAITRE LEUR « PLAN MOÏSE » DE SAUVETAGE

Mutation, organisation, information, structuration de toutes les entreprises, tels sont les grands objectifs du plan Moïse de défense de la profession présenté le 4 février par le président de la fédération des libraires, M. Jean-Baptiste Daelman, au Syndicat des libraires de Paris et de l'Ile-de-France. Ce plan prévoit deux grandes lignes d'action :

« Au niveau de la distribution, obtenir des pouvoirs publics qu'une réglementation stricte impose à toutes les entreprises de vente de livres maintiendrait pas 20 % du chiffre d'affaires global, un stock correspondant à sa surface qui garantirait un choix culturel minimum. Ce point s'applique aux grandes surfaces et vise à leur interdire de se servir des livres à vente facile comme appel pour d'autres articles.

« Au niveau de la librairie, le plan prévoit diverses mesures concernant le label professionnel, les stocks, les inventaires, la formation professionnelle, les conditions commerciales, la production et la promotion de livres.

« Le Monde », dans son numéro du 15 août 1974, avait publié un long entretien avec M. Jean-Baptiste Daelman sur ce sujet, et le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, M. Paul Granet, avait lui-même évoqué, dans une interview publiée le 17 décembre, la nécessité d'une protection particulière de la profession.

« Le vingt et unième Prix des libraires a été attribué à Herbert Le Portier pour son roman *Le Médicin de Cordoue* (Le Seuil) dont Raymond Jean a rendu compte dans « Le monde des livres » du 20 décembre 1974.

J.-P. P.-H.

A la Foire du livre du Caire RUÉE SUR LES OUVRAGES FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

Le Caire. — La France est à la mode en Egypte. On en a fait preuve lors de l'ouverture de la Foire du livre du Caire, où le foale a envahi les stands français. Les libraires parisiens, pratiquement absents l'an passé de cette manifestation — la plus importante du genre en Méditerranée — faisaient d'ailleurs leur rentrée en Egypte. Outre la célèbre librairie égyptienne Farazi, Hachette, Larousse et cinquante autres maisons françaises, réunies au sein d'un comité, exposent près de cinq mille ouvrages en français (sans compter ceux présentés par les éditions transnationales, algériennes, suisses, etc.), avec surtout sur l'enseignement, les beaux-arts, la littérature, à défaut d'un véritable almanach technique franco-arabe, les éditions Bouffé offrent un lexique technique en trois volumes, mais il coûte près de 1 000 francs.

Le livre français en Egypte reste chez — environ 50 % de plus qu'en France, — mais il sera de nouveau diffusé normalement. Les problèmes de transfert de fonds rencontrés en Egypte par Hachette ayant été en grande partie réglés, la maison d'édition française vient de reprendre après dix-huit mois d'arrêt, ses exportations à destination du marché égyptien, lequel représente plus de 2 millions de francs de chiffre d'affaires par an et est en pleine expansion. Pour favoriser cette tendance, la France a accordé, l'an passé, une aide exceptionnelle aux exportations vers l'Egypte d'ouvrages scolaires et de livres de grande diffusion.

Mon foie connais pas? Qu'en dit le Zodiaque?..

Taureau. Vous êtes terrien et volontaire. Devant les plats du terroir, prenez votre appétit par les cornes et... buvez



Vichy Saint-Yorre

سكنى من المرحل

25 3
 + 512
 825
 1
 86 9
 + 512
 825
 = 42
 2 18

صندوق من الاصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

DONATIONS PICASSO, MAX ERNST, MIRO, CHAGALL

M. MICHEL GUY ET LES PEINTRES

M. MICHEL GUY, secrétaire d'Etat à la culture, a récemment entrepris une tournée en Provence. Il a rencontré Jacqueline Picasso à Mougins, Max Ernst à Seillans, Chagall à Saint-Paul-de-Vence. Il y a quelques mois, au moment de la rétrospective du Grand Palais, c'est Miro que le secrétaire d'Etat à la culture avait vu. Et, au cours de chacune de ces rencontres, il a été question de tableaux et de donations pour les musées de France.

Pour de crédits suffisants, M. Guy tente d'enrichir le patrimoine grâce à une politique du soutien et des relations publiques. C'est une conduite nouvelle dans l'administration culturelle où l'idée de l'Etat souverain fait oublier que, si les artistes dépendent souvent de l'Etat, le contraire est également vrai, parfois. Ainsi, sans leur générosité, le Musée national d'art moderne n'aurait pu être créé en 1945, avec des œuvres de Picasso, de Braque, de Chagall, de Léger et d'autres auxquels l'Etat n'avait pas su s'intéresser à temps et qu'il n'était plus en mesure d'acquérir.

Et pourtant il n'est pas rare de voir l'Etat traiter sans ménagement ses donateurs. Ainsi on avait tout simplement oublié d'inviter

Picasso le jour de l'inauguration de sa rétrospective au Grand Palais en 1966. Picasso qui avait pris l'habitude de ne jamais se dérangé. C'était sans doute sa petite coquetterie d'être absent mais attendu. « Semez-vous si fêsté », avait-il télégraphié au ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, lequel lui avait répondu à son tour : « Semez-vous si je suis ministre ? » André Malraux n'est ensuite resté en faisant transférer la collection particulière de Picasso au Louvre.

Au Louvre où il semble bien qu'elle ne restera finalement pas, lorsqu'elle sera définitivement restaurée. Il y a eu un nouveau, depuis : la création d'un musée d'Etat qui sera installé dans l'hôtel Salé au cœur du Marais. On y réunira les Picasso qui reviendraient à l'Etat en guise de paiement de droits de succession (donation) et s'y ajouteraient les Picasso d'une donation que feraient les héritiers. C'était l'objet de la visite de M. Michel Guy à Jacqueline Picasso, pour ce qui la concerne du moins. Avant d'en savoir davantage, il faudrait que soient réglés les litiges de la succession et que soit établi le catalogue de la collection Picasso que rédige actuellement M^{me} Maurice Rheims.

hommage au peintre en faisant de ces œuvres le fonds d'un musée Picasso. Il se peut bien qu'il devienne le centre le plus important pour l'étude et la connaissance de l'œuvre du marseillais, si l'on tient compte de la donation que les héritiers doivent faire. Le musée Picasso de Paris prendra la suite du très riche musée de Barcelone en œuvres de jeunesse espagnole, notamment de la période bleue.

Il semble que la famille ait accepté le principe d'un obit parmi les œuvres devant constituer la donation, et une commission d'experts doit être créée à cet effet. Elle accepterait également l'idée d'un musée à l'hôtel Salé qui sera en principe un musée national comme le musée Chagall à Nice, à moins qu'il ne soit géré par une fondation. Quant à l'hôtel Salé lui-même, propriété de la Ville de Paris, il appartiendra aux élus municipaux de confirmer lors de leur prochaine session de mars, l'accord de principe que M. Michel Guy a obtenu du préfet de Paris pour son affectation au musée Picasso. Des hôtel particulier du dix-septième siècle, l'un des plus vastes de Paris, avec ses trois étages, ses mansardes et ses deux caves voûtées parfaites pour recevoir les sculptures. Et aussi son terrain de 5 000 m² qui devrait en principe être reconstruit en jardin à la française. La création à Paris d'un musée, digne du grand projet de la peinture qui a marqué ce siècle, devrait combler une lacune et répondre aux vœux de tous.

D'autres « affaires » doivent à leur tour trouver prochainement leur dénouement. M. Michel Guy doit se rendre à New-York pour l'inauguration le 14 février de la rétrospective Max Ernst au musée Guggenheim. Parmi ses trois cents

tableaux, collages, frottages et sculptures provenant de collections privées et publiques, une bonne dizaine d'œuvres, appartenant au peintre, sont destinées aux collections du Musée national d'art moderne. Les hommes de loi préparent ce legs dans lequel Max Ernst doit inclure quelques œuvres de ses amis surréalistes, Tanguy et Magritte. Le legs surréaliste de ce peintre d'origine allemande, devenu citoyen français, tombera à point pour compléter partiellement les trous de la collection du Musée national d'art moderne dans cette importante période qui a marqué l'entrée de l'irrationnel dans l'art moderne depuis Dada.

Un autre surréaliste enrichira à son tour les collections nationales : Miro. L'œuvre de cet artiste, qui a vécu une partie de sa vie à Paris où il s'est formé au contact des peintres et poètes surréalistes,

est presque absent des cimaises du musée. On y trouve un Miro de 1945, la « Course de taureau », et deux autres toiles acquises lors de la vente Lefevre, plus les six à sept gouaches laissées par le peintre après sa récente rétrospective du Grand Palais. C'est à ce moment-là qu'un déjeuner entre M. Michel Guy et Miro s'était conclu par la promesse d'une donation d'œuvres récentes, « de quoi garnir une salle Miro » au Musée national d'art moderne. A charge pour l'Etat d'acquiescer des œuvres anciennes au fur et à mesure qu'elles se présentent sur le marché. M. Pontus Hulten, directeur du département des arts plastiques du Centre Beaubourg-Georges-Pompidou, a été invité à se rendre à l'atelier de Palma-de-Majorque pour y procéder, avec le peintre, au choix des œuvres de la future salle Miro au Musée national d'art moderne.

Une atmosphère insurrectionnelle

Ultime donation enfin : Chagall. Chagall qui a déjà donné à Nice de quoi garnir le Musée national du message biblique, et à Paris entre dix et quinze œuvres pour le Musée national d'art moderne. Générosité qui ne l'a pas protégé contre la désagrégation des salles du Musée national d'art moderne (le Monde du 11 avril 1974), presque toutes ses toiles données remises à la cave. Comme celles de beaucoup d'autres peintres d'ailleurs, qui menaçaient de reprendre leur bien si les œuvres n'étaient pas montrées au public. L'erreur a été réparée et l'œuvre Chagall-Michel Guy s'est conclue par une donation supplémentaire de l'artiste, qui permettrait de constituer une salle Chagall digne de ce peintre singulier, plus surréaliste que surréaliste, dans le futur « Musée des donations », qui sera installé avenue du Président-Wilson lorsque le Musée national ira à Beaubourg. Chagall a été invité à se rendre sur les lieux au cours de sa prochaine visite à Paris, pour voir la salle qui lui est attribuée.

Le cas Chagall n'est qu'un cas parmi d'autres. Lorsqu'il est arrivé rue de Voltaire, M. Michel Guy avait trouvé une atmosphère insurrectionnelle parmi les donateurs, qui protestaient contre les déménagements du Musée national d'art moderne vers la cave, en attendant Beaubourg. Le plus clair des œuvres données n'a pas été constitué en association de défense. Une bonne part de collections est en effet constituée par ces donations : d'un côté, elles enrichissent le musée ; de l'autre, si l'on s'en tient aux

termes des contrats, elles risquent de le figer.

Or le musée évolue. On reconnaît maintenant le droit légitime du conservateur d'aménager son musée comme il l'entend — quitte à subir ensuite l'assaut des critiques, — selon le goût et les valeurs esthétiques du moment. La tradition avait fait du musée le lieu de la permanence, il entre dans le tourbillon de l'actualité qui conduit à mettre en avant ce qui est dans le courant et à la cave ce qui ne l'est plus, en attendant d'autres retournements de goût.

C'est à cette difficulté de fonctionnement du musée moderne que devrait répondre le « Musée des donations », déversoir d'une collection abondante (le Monde du 5 novembre 1974), qui sera créée avenue du Président-Wilson lorsque le Musée national d'art moderne ira à Beaubourg. Le Musée des donations, comme le musée Picasso, fonctionnera en symbiose avec le Centre Georges-Pompidou. Etant donnée l'ampleur de ces collections, si on suivait le principe à la lettre, le palais de Tokyo devrait en principe être le vrai Musée national. Parmi les donations, figurent le plus clair des Picasso, des Chagall, des Braque, des Brancusi, des Laurens, des Matisse, des Delaunay, des Rouault, des Dunoyer de Segonzac et des Kandinsky du musée. Il ne restera plus qu'à composer deux collections cohérentes. L'une à Beaubourg, l'autre au palais de Tokyo. L'Etat devra alors trouver des arrangements avec les règles qu'il vient d'établir.

JACQUES MICHEL.

Un legs surréaliste

On sait qu'elle comprend mille cinq cents peintures, six cents sculptures et un nombre infini de dessins et de gravures. La fortune d'un peintre est également en cours d'évaluation. Les richesses de Picasso semblent principalement concentrées sur ses propriétés et sur ses collections. Il ne semble pas que Picasso, pour qui le monde comptait la pein-

ture, se soit jamais inquiété de faire « fructifier » son avoir. L'argent restait à la maison et on a retrouvé des commandes aux tiroirs pleins de billets de banque, certains même périmés. De tout cela, l'Etat devra percevoir 20 % en droits de succession directs que les héritiers pourront payer en œuvres d'art. Mais la France rendra un ultime

PETITES CLÉS POUR L'ART HOLLANDAIS

L'AN dernier, dans une de ces expositions de l'Institut néerlandais où l'amateur trouve toujours plus que son compte, tant tout est bien en place, on pouvait voir dans une suite de dessins des Pays-Bas au XVII^e siècle deux toiles dues à un artiste de Rotterdam au nom imprononçable : *Bytewech*. Un jeune couple à la mode traité à la sanguine : elle, collet de dentelle serré, manchon de toulaine, ourlets soignés ; lui, culotte bouffante attachée avec des aiguillettes, chapeau de forme arrondie modelé 1620 tenu par une main gantée qui s'appuie à la table ; les canons bien fixés au genou, fécoparis avareux. Une vraie image de haute couture, avec une note vive et plutôt amusante. Sur l'autre dessin, d'une facture très différente, une battée tout allongée de La Heve, traitée toute en haichures, d'un trait moins précis, comme si l'auteur avait cherché, en brouillant un peu le détail, un effet atmosphérique. Entre De Sibeyo, Jordans et Rembrandt, cet artiste paraissait bien modeste ; il mourut d'ailleurs à la trentaine, et son œuvre, dont les deux dessins indiquaient bien les faces divergentes, trahit à la fois l'initiative et l'insouciance : quelques peintures, fécoparis, esquisses, moins de deux cents gravures et dessins. Par un de ces tours de force que seule la fondation Custodia (faute de rappeler qu'elle est l'héritière de Rits Lugt?) peut se permettre, en raison de ses ressources propres et de son admirable méthode, ces deux dessins ont profité. La première toïlette de l'œuvre connue a été réunie et présentée. Comme un bouquet mietté tiré par l'insouciance du haut chapeau de ce gentil haichuré, que l'insouciance a peut-être un peu hypercorrecté, et, à partir de cette production à plusieurs registres, toutes sortes d'aperçus nouveaux et précis ont restés possibles sur l'art hollandais tout entier, au moment où tout s'est défilé.

et rappelle par la solidité des formes que Frans Hals était justement là. Le galant au poing sur la hanche reparait en « film prodigieux » dans un dessin, peut-être le début d'une suite où serait traitée à la moderne l'histoire biblique. L'idée est vraisemblable, car *Bytewech* a donné une histoire de Tobie, et, également en plusieurs épisodes,



un récit historique, un peu laborieux, des hauteurs du conte *Gulliver* II (la jeune Hollande interrogée son passé). Tout cela destiné à la gravure, et l'on voit se définir la position artisanale de notre auteur : il a peu gravé lui-même, alors que ses œuvres étaient marquées l'introduction de la technique qui sera celle de Rembrandt et que dans sa *Bethsabée* on le voit recourir au modèle italien ; mais il a trouvé autrement sa place dans l'organisation déjà solide des ateliers en alimentant avec ses croquis et ses esquisses le travail des praticiens bien entraînés de Haarlem, en particulier Van de Velde II. Le rôle qui lui est ainsi

dévolu, et que dégage clairement *Bytewech* (1659), est intermédiaire entre celui du chroniqueur de mode et du « reporter-illustrateur ». Des jeunes gens au grand chapeau et au lin justaucorps, évanoués dans leur cape, il a produit toute une collection qu'on peut s'amuser à rapprocher des figures de Calix et d'Abraham Bosse, mais la comique tout pointu et léger n'est sensible que dans les dessins non recopiés. Il court d'ailleurs volontiers après l' anecdote et fournit à la gravure des faits divers.

Un Van Gogh du XVII^e siècle

A côté des scènes de dévotion, il faut mettre à part un formidable intérieur à la plume (Hambourg), encombré et silencieux, qui laisse révéler un peu comme un Van Gogh du XVII^e siècle : il comporte un espace légèrement oblique, exceptionnel dans l'œuvre. Car cet artiste aux dons divers et qui improvise un peu dans toutes les directions recourt presque toujours à la frontalité dans les décors, et même, chose bien curieuse, dans les paysages, où il s'est naturellement essayé aussi et assez tôt. Il a connu l'œuvre romanesque d'Estheim, mais il n'aurait mieux démenti ses similitudes avec les grandes figures du moment, Esaias Van de Velde, et surtout Seghers. La lacune criblée et le silhouetteur lentissime des arbres si caractéristiques de celui-ci apparaissent chez *Bytewech*, et même, dans ses rares eaux-fortes, les formes étrées, des arbrassés. Quelques choses commencent évidemment à prendre corps dans ce milieu hollandais après 1670, et les deux petits yeux noirs, siége de ce dessinateur instable devant briller par éclairs de cette curieuse folie du singulier qui allait traverser pendant un demi-siècle le sérieux de l'art hollandais.

ANDRÉ CHASTEL.

* Willem Bytewech (1631-1679), 200 numéros ; peintures, gravures, dessins, 1975, Néerlandais, 121, rue de Lille (Quai aux Minimes), Paris 8^e. L'exposition vient d'être présentée à Rotterdam.

Dylan encore

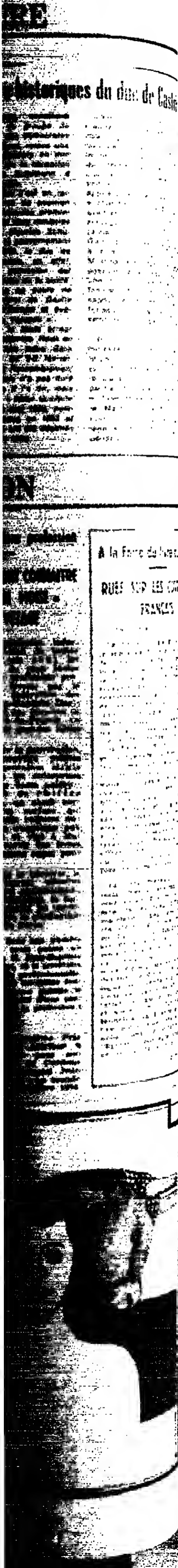
PERSONNE ne conteste plus la présence et l'évidence de Bob Dylan. Ni l'énorme influence d'un chanteur et musicien qui a changé les mots et les notes du rock, de la poésie et de la sensibilité d'aujourd'hui. Ces dernières années, l'auteur de « M. Tambourine Man » a livré au compte-gouttes ses chansons. Quelques chose a peut-être changé en lui, le désir de partir encore une fois sur une route, « de se détacher avant qu'il ne soit trop tard », comme il le chantait dans « Going, going, gone » ; voici que paraît le troisième album publié en un an par Bob Dylan.

« Before the flood » (« Avant le déluge ») avait été le témoignage de la tourmente américaine qui avait rassemblé en quarante-deux jours sept cent mille spectateurs et rapporté plusieurs millions de dollars. « Planet Waves » (« Les Remous de la planète »), enregistré avec le Band juste avant la série de concerts, indique, il semble-t-il, une nouvelle direction prise par le chanteur.

« Blood on the tracks » contient dix chansons sous forme de ballades et d'un blues avec de petits mots simples, des sensations, des sentiments qui se succèdent, avec de l'ironie, parfois noire, et de l'humour entre les lignes, avec des choses obscures et des ambiguïtés. Avec une mélancolie au détour d'une phrase, avec une certaine humilité, une belle générosité russe. « Blood on the tracks » nous ramène en quelque sorte à un cycle interrompu depuis sept ans à « John Wesley Harding ».

Parallèlement, un nouveau livre fait le point sur Bob Dylan (1). C'est un ouvrage collectif, bien documenté, avec pour la première fois un appendice, une discographie complète comprenant les nombreux enregistrements « pirates » circulants depuis des années sous forme de bandes magnétiques ou de disques. Il n'a, certes, pas la force narrative du livre d'Anthony Scavullo (2), paru aux Etats-Unis il y a quatre ans et qui reste le plus remarquable travail d'analyse et de synthèse sur le sujet à partir d'informations, souvent de première main, recueillies auprès de ceux qui ont plané la route de Dylan et auprès de celui-ci lui-même. Il souffre aussi d'être écrit par quatre Français qui n'ont pas réussi encore à voir le monde en se dégageant complètement de ce que leur a le plus malheureusement laissé en héritage (culturel et politique) le petit Hexagone. Enfin, Jacques Vassal, qui a rédigé une partie du livre avec une longue connaissance du thème traité, comme une petite confusion quand il parle de la route des « Old Times » du sud des Etats-Unis. Le terme « country and western » ne s'applique pas à la musique de Nashville, mais seulement à une région située plus à l'ouest, au Texas notamment, et le genre est particulièrement illustré aujourd'hui par Merle Haggard-Nashville ; elle demeure en quelque sorte l'unité de lieu de tous les autres styles de la « country-music » : la « country-music » de la campagne et des montagnes, le « bluegrass » originaire du Kentucky et représenté par Bill Monroe, Lister Flat et Carl Scruggs, le « modern-country » dont le principal glorieux fut Hank Williams. C'est en écoutant la « Grand Ole Opry », la fameuse émission diffusée à partir de Nashville depuis 1927 que Dylan, dès son adolescence, étudia la « country-music » et joua de longues journées les thèmes de Hank Snow.

C. F.
 (1) « Blood on the tracks », 32 p., O.S.B.
 (2) « Dylan », par P. Duerrey, P. Manoury, H. Müller, V. Vassal (Albin Michel éd., 22 p., 1971).
 (3) Collection « 10-18 », 10,50 F.



Une sélection

Cinéma

Théâtre

Musique

Arts

DREYFUS OU L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ de Jean Chérasse

Un film français important sur un sujet longtemps tabou et qui soulève toujours les passions. Entretien, témoignages, documents iconographiques inédits. Jean Chérasse propose, à l'usage du « grand public », qui n'est pas forcément au courant des travaux des historiens, une reconstitution des éléments divers et secrets de l'affaire Dreyfus et de ses motivations. Il n'a réadapté au cinéma la méthode mise au point pour la télévision il y a quelques années avec Présence du passé. Antisémitisme, intrigue policière, complot capitaliste et monarchiste, que faut-il penser de l'affaire Dreyfus en 1975? De nos jours encore, un individu peut être broyé par la raison d'Etat.

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLÉ de Jean-Daniel Simon

Sachant qu'on ne prête qu'aux riches, et que certains notables ont davantage d'hommes de main que d'idées neuves, devinez qui sera élu au premier tour des

legislatives dans une circonscription rurale du Lot-et-Garonne. Et qui apprendra à la classe paysanne que les tracteurs — aussi — c'est politique, surtout en cela la « ligne générale » de S.M. Eisenstein. Un western dialectique et attachant de Jean-Daniel Simon.

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE d'Ingmar Bergman

L'usure de l'amour, la métamorphose de la complicité conjugale en indifférence, en amertume ou en haine, la nécessité d'en arriver à des compromis : Ingmar Bergman fait dans Scènes de la vie conjugale la synthèse de sa conception de la vie et de sa philosophie du bonheur. Primitivement destiné à la télévision, le film est divisé en six chapitres où les dialogues jouent un rôle capital. Aucun lyrisme dans ce huis clos conjugal. Simplement la face à face, le corps à corps de deux êtres qui se déchirent. Eriq Lindqvist, effacé, vaguement inquiet ; Lisa Ullmann, lumineuse, bouleversante. Solitude, incommunicabilité. Un constat typiquement bergmanien, et fascinant.

LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE de Patrice Chéreau

S'emparant d'un roman noir de James Hadley Chase, Patrice Chéreau a réalisé un film crépusculaire, plein de cris, de violence et de cadavres. Une jeune héritière séquestrée (Charlotte Rampling), une bourgeoise implacable et cupide (Edwige Fenech), une ancienne trapéziste (Simone Signoret), un homme traqué (Bruno Cremer) et deux tueurs cauchemardesques sont les principaux personnages de ce drame mis en scène dans un style très élaboré, même si la force et l'originalité de la réalisation ne parviennent pas toujours à masquer le caractère conventionnel de l'intrigue et des personnages.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR d'Otar Iosseliani

Rien de plus méditerranéen que ce film soviétique. On y respire un parfum de nonchalance et d'insouciance qui donne à Tbilissi, capitale de la Géorgie, de beaux airs de Naples. Curieux de tout, l'humeur baladeuse, le cœur toujours disponible, tendre et insaisissable, le héros détraque ingénument l'ordre établi. Un récit

loui en notations furtives, en cocasseries inattendues, avec juste ce qu'il faut de drapages mélancoliques et de croc-en-jambe des destins pour qu'on puisse croire à sa réalité. Une gravité profonde sous beaucoup de charme.

IL ÉTAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD de Jack Haley Jr

Un film de montage sur trente ans de comédie musicale à la Metro-Goldwyn-Mayer, avec commentaires « personnalisés » de Fred Astaire, Gene Kelly, Frank Sinatra, Bing Crosby, Lena Horne, Debbie Reynolds. Un extraordinaire document, dansé, chanté, dialogué, sur une époque, un style de film et de pensée, finalement, sur l'idéologie hollywoodienne.

LE GHETTO EXPÉRIMENTAL de Carré et Schmedes

Une heure trente de tournage à Vincennes — université pilote ou « îlot de contestation » — par deux adeptes du cinéma direct : ce n'est pas forcément clair, mais un film ouvert à bien des idées reçues. Le débat sur l'enseignement et la révolution est loin d'être clos.

GOOD BYE Mr. FREUD et APOLOGUE à la Porte-Saint-Martin

Jérôme Savary, Copi, Micheline Presle, Jean-Paul Farré, les « maguiguettes » et la troupe à Shakespeare font rentrer dans la folie les lois du mélodrame. On rit, on s'émerveille et l'on peut même pleurer en écoutant les soupirs des tango.

A 22 heures, ce sont d'autres chansons, remises au goût du jour par Guenolé Azerthlope dans un opéra bouffe à la gloire des aberrations bourgeoises. La Porte-Saint-Martin est devenue le temple de la dérision.

LE PIQUE-NIQUE DE CLARETTA au Théâtre Moderne

Les bourgeois de la « douce vie » ressassent leurs regrets. Les orphelins du

jascome se souviennent du temps de la gloire, du temps de leur jeunesse. Ils ont mérité, ont perdu leur « charme discret ». Au studio d'Orly, poupées crépuscules aux gestes cassés, ils se jouaient la mort de Mussolini. René Kalisky et Antoine Vitez poursuivent au Théâtre Moderne leur offensive contre la « mode rétro », en en démythifiant le romantisme.

LE PRINCE TRAVESTI à la Nouvelle-Comédie

Une bataille perdue, un changement de ministère : le chef de l'Etat est une femme, elle met en prison sa cousine qui fait de l'opposition. Au moyen d'une crise politique, dessinée avec précision, Morlaix orchestre un combat de fausses, sur tournai d'instincts, que Daniel Mesguich place sous un tour cru.

LE PRECEPTEUR

L'instituteur du village persécute les enfants. Il est fou, mais il est intègre, et les paysans prennent son parti contre le général de la noblesse qui, amoureux de sa fille, tire à bout portant sur les gens. L'un des plus forts dialogues de l'histoire du théâtre. (Dernières.)

CRIME ET CHATIMENT au Théâtre de Paris

Le Christ propose la liberté, mais que demande-t-il en échange? La méditation de Dostoïevski est radiographiée par l'analyse sauvage de Hussein.

DIABLOGUES à la Michodière

Deux clowns en complet veston jouent au ping-pong avec des maïs. Ils déclenchent le rire et le rire ouvre les fenêtres sur d'étonnants paysages.

LES IKS aux Bouffes-du-Nord

Sérieux comme des papas, les comédiens hétéroclites de Peter Brook allument des feux de bois, avalent une bouteille qu'ils recrachent sur les chaussettes des spectateurs. Du théâtre concret.

EN R'VENANT D'EXPO à l'Odéon

Comment les classes dirigeantes apprennent aux ouvriers, en 1968, des chansons associées, afin de les envoyer au casse-pipe contre d'autres ouvriers.

VOYAGE AUTOUR DE MA MARMITE au Théâtre Essaïon

Pour être dentiste on n'en est pas moins homme, rappelle Labiche, décidément maître du dialogue pop.

LES DEUX CONCERTOS DE RAVEL

« Ravel refuse la Légion d'honneur mais toute sa musique l'accepte », disait Satie de celui qui, pourtant, l'avait sorti de l'ornière dans des moments difficiles. Le mot est injuste pour l'homme — secret, indépendant, sombre — et surtout pour l'œuvre : toujours élaborée d'une plume raffinée, elle ne sent ni la fabrication ni la complaisance. Ravel, cette année, avait eu cent ans. L'Orchestre de Paris lui rendra hommage sous la baguette de Sylvie Bréard (Valse noble et semi-motivée, la Valse) et accompagnera le pianiste Philippe Entremont dans le concerto pour la main gauche et le concerto en sol. Un grand programme. (Le 5, à 20 h. 30 au Palais des congrès; le 6, à 20 h. 30, au TEP; le 8, à 10 heures, au Théâtre des Champs-Élysées.)

— MICHEL TABACCHNIK DIRIGE L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE, Xenakis; Eriqand; Bartok; Troisième Concerto pour piano; Pasquet;

Ecarts, première audition; Beethoven; Première Symphonie. (Le 5, à 20 h. 30, Salle Gaveau); Sous la conduite d'un chef et compositeur suisse, les bons élèves de la rue de Madrid s'essaient à tous les genres.

— PIÉRIOT LUNAIRE DE SCHOENBERG, mise en scène de H. Ronse, direction: M. Decoust. (Du 5 au 9, à 20 h. 30, au Théâtre Oblique); Le modèle du Sprechgesang, couplé avec Rapport pour une académie, de Kafka.

— HOMMAGE A DARIUS MILHAUD par l'ensemble 2e2m, sous la direction de Luciano Berio, Solistes: M. Rouvière, soprano, et D. Sankarell, baryton. (Le 10, à 20 h. 30 au Théâtre d'Orsay); Le Catalogue des fleurs; les Cinq Petites Symphonies; la Mort d'un tyran; des ragtimes et la projection d'un film de Cavalcanti (1928).

— REPRISE DU « TROUVÈRE », DE VERDI, mis en scène par T. Capobianco, direction: J. L. Cobos, avec S. Milnes, R. Scotto, F. Cossotto. (Les 5, 8 et 12, à 19 h. 30 au Palais Garnier); Une éclatante

récréation, capable de convertir au « bel canto » ses pires ennemis.

Disques

LE DERNIER OPÉRA DE MONTEVERDI

Le Couronnement de Poppée: une caractérisation déjà étonnante des personnages secondaires; une utilisation impressionnante des chœurs; plusieurs intrigues enchevêtrées; un opéra moderne sur les désastres de l'amour-passion. Le voici reconstitué par les soins d'un irrécusable de l'instrumentation d'époque pour qui la fidélité au texte est affaire d'imagination. Contestable. Et passionnant. (Heidi Donath, Elisabeth Söderström, Cathy Berberian, Paul Esswood, Concerto Musiciens de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. Telefunken 63247 HD. Sa souscription: 172,50 F.)

— BARTOK PAR KARAJAN: Concerto pour orchestre, par la Philharmonique de Berlin. (EMI VSM, C 069-02536); Un modèle d'orchestration,

débarassé de tout romantisme, dans une rythmique, un équilibre des volumes impeccables et un climat réellement tragique.

— ALFRED DELLER SOLO: Dowland, Caccini, Purcell, etc. (HMU 228); Deuxième volume d'un riche florilège, par le plus célèbre des contre-ténors. Une voix qui n'est plus qu'expression du moi.

— MINIATURES: Gershwin, Haydn, Schubert, Mendelssohn, Puccini, Wolf, par le Juillard Quartet (CBS 76367); L'art du raccourci à travers les siècles. Deux pages de récréation.

HOLLYWOOD EN 33 TOURS

On peut aller voir il était une fois à Hollywood. On peut également réécouter à satiété, et à domicile, les films d'Alfred Hitchcock (par Dobbie Reynolds), Makena Laugh (par Donald O'Connor), Cary Grant chantant Did I Remember et toutes les chansons du film, réunies en un seul microfilm avec des enchaînements musicaux d'Henri Mancini (2613 025 MGM).

GARNIER ET LE CENTENAIRE DE L'OPÉRA

Inauguré le 5 janvier 1875 par le maréchal Mac-Mahon, l'Opéra est le chef-d'œuvre d'un jeune architecte de trente-six ans, fils d'un forgeron et d'une dentellière. D'origine modeste, Charles Garnier a réussi le paradoxe de produire un des plus irréversibles symboles du juste équilibre de la bourgeoisie napoléonienne. Mais l'Opéra est aussi un chef-d'œuvre d'architecture de théâtre. Une exposition de photographies qui s'ouvre au palais Garnier le 5 février donnera l'occasion de voir d'un œil neuf ce monument qui ne se réfère plus aux styles classiques du passé: c'est le style Napoléon III.

UN ARMAN DE BÉTON au Musée d'art moderne

Arman poursuit son discours sur la vie et la mort des objets, en soixante œuvres soignées monumentales exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Il fait l'archéologie de son œuvre et recrée d'un œil nouveau ses instruments de musique, violons et flûtes, qu'il débruit en morceaux; ses casseroles et objets divers, qu'il accumule comme pour symboliser la civilisation de masse. Tout cet échantillonnage d'objets était noyé dans le pleziplas, matériau de luxe transparent où il figurait, comme suspendu entre deux eaux. Le voici enseveli dans le béton fruste et opaque.

LA GUERRE ET LA PAIX DE MANESSIER à la galerie de France

Un jeu d'artifice de soixante-quinze aquarelles récentes rend compte de la marche exigeante d'un peintre qui, sous des apparences abstraites, parle des joies et des malheurs de la vie: de la plénitude d'un paysage de la Beauce ou de la Manche espagnole (première aux couleurs de la lumière solaire), des drames vietnamiens et chiliens sur un fond de sang et de nuit.

Des œuvres d'une fraîcheur et d'une force qui sont l'apanage de la maturité.

LICHTENSTEIN au C.N.A.C.

Il s'agit des dessins et non des peintures. Des dessins depuis quinze ans. Petits ou grands, en noir et blanc ou en couleurs, traités en hachures ou rehaussés de pointillés; dessins sans suite ou bien qui ont abouti (ou aboutiront un jour) à de grandes peintures... Pour se faire une idée précise — qui manquait à Paris — de ce qu'est devenu ce monstre sacré du pop art américain depuis qu'il a cessé de re-lire les images de bandes dessinées. Pour mesurer exactement le travail d'un « remaker » de grande classe et voir comment on peut faire du Picasso, du Léger, du Matisse, en restant soi-même et actuel.

L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN aux Arts décoratifs

Trois créateurs exposent leurs travaux au Musée des arts décoratifs. Goetano

Pesce, militant pour une architecture et un design qui soient une expression et une œuvre d'art; Bernard Lassus, spécialiste de la perception et de l'organisation concertée de l'espace, qui montre ses projets pour les nouveaux ensembles d'habitation; André Lemonnier, « ingénieur » de la couleur, qui a établi un combinatoire riche et varié de mille cinq cent cinquante-trois couleurs, alphabet dont il reste à tirer les conséquences artistiques. Chacun à sa manière s'attache à mettre un peu plus d'art dans notre vie quotidienne.

DÉCOUPAGES DE CALDER à la galerie Maeght

Voici que Calder quitte son univers coloré. Les petits volets colorés qui battent l'air se sont immobilisés en statües, et il descend sur terre avec un démarche flottante pour découper dans le papier des personnages qu'il appelle « Craggs and Critters ». L'air et la lumière deviennent la matière de cette sculpture qui veut perdre du poids.

CINÉ HALL - JEAN-RENQIR - NOCTAMBULES LES VISIONS ÉROTIQUES DE NARCISSE PINK NARCISSUS Interdit aux moins de 18 ans

ESPACE PIERRE CARDIN Unique récital à Paris de HANS HOTTER SCHUBERT: Le Voyage d'Hiver DIMANCHE 16 FÉVRIER à 20 h. 30

l'art vivant n°55 spécial cinéma, différent, vidéo... Le n°83rs abt un an 6 n°s 40 frs / 26 rue treilhard Paris 8

Faculté de Droit (92, rue d'Assas) "Jus et Musica" 10 février à 20h30 ALFRED BRENDÉL piano (disques Philips) récital Beethoven, Schönberg, Schubert PHILIPS Beethoven - disque n° 6500 138 Schubert - disque n° 6500 763

natalie wood robert redford DAISY CLOVER DE robert mulligan ACTION CHRISTINE & Son Christian (87 - Tél. 38-82-20)

LE MONASTÈRE DES VAUTOURS Film mexicain de F. del Villar ... avec courage et sincérité un thème brûlant: moines ou hommes? ... saints ou pêcheurs? ... STUDIO DE L'ÉTOILE 14, rue Troyou - 75017 PARIS - 386-19-93

Canada de cinéma dans le Canal L'APOLOGUE

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

صدا من الامم

« UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL »

Un Canada de cinéma dans le Cantal

Un enfant naît, quelque part, dans un monde froid et pauvre. Un enfant de plus, il y en a déjà beaucoup dans la maison. Un grand Emmanuel, le dernier-né, la grand-mère, une femme sage, dure et bonne, qui est le témoin et la véritable cheffe de famille, se demande s'il connaît, lui, une vie plus heureuse.

Un des frères d'Emmanuel, pourtant, n'est pas comme les autres. Jean le Malgre a treize ans. Indocile, révolté, il semble voué à un autre destin. Il lit beaucoup, il écrit des poèmes sur ses cahiers. La grand-mère, tout en le rebroussant, l'a compris. Car elle et lui sont ombrières. Ils vivent dans un univers sensible et affectif, et ne parlent pas le langage de leur époque. C'est à travers cette catta temma monologuante à côté d'un bercé (Germeline Montari, pour sa rentrée au cinéma, l'interprète d'une façon très fascinante), c'est à travers ce garçon (le jeune Manuel Pinto) comme marqué par l'ombre de Rimbaud, que la monde éclaire. Jean le Malgre n'échappera à sa condition qu'un vivant dangereusement, en se détruisant.

Le passage entre deux univers

Le Québec, donc, est devenu le Cantal. Une région, un village que Claude Wajsz connaissait bien. C'est une région très concrète, dit-il, et qui a pu nourrir le film dans son aspect allégorique. Car, dans cette histoire, ce n'est pas le naturalisme, l'étude de mœurs qui m'intéresse, mais l'allégorie : le passage entre deux univers, entre un dix-neuvième siècle rural et un vingtième siècle industriel. Ce passage est d'ailleurs plus évident dans le film que dans le livre. Le film reflète ce qu'on trouve dans la réalité d'aujourd'hui, dans certains pays d'Europe en voie de développement : le détachement de gens qui ne sont pas préparés à la vie urbaine, industrielle ; qui sont plus à l'aise dans l'univers traditionnel.

Le désir tragique de Jean, cet enfant-Rimbaud de treize ans qui cherche à tirer parti de son intelligence, de ses dons, du peu que lui ont laissé le curé et l'institutrice, et qui ne peut pas réussir. Au portrait de cette grand-mère terrifiée et immuable, souveraine dépossédée de l'univers familial, répond celui d'un adolescent trouble, troublant, dans lequel Claude a mis, en fait, toutes ses préoccupations. Mon film, dit-il, est placé sous le signe de Rimbaud, avec les Poètes de sept ans, mis en musique et interprété par Léo Ferré. Mais l'air couronné Jean le Malgre dans un certain cheminement kafkaïen. Chez Marie-Claire Blais, il y a une atmosphère de religion traditionnelle et de révolte contre cette religion. Seulement, les problèmes religieux ne me concernent pas. Jean le Malgre est un personnage humilié, qui porte une spiritualité inquiète. Il va vers autre chose que je ne saurais exactement définir. Mais si Emmanuel, le dernier-né, doit réussir plus tard dans la vie, c'est parce que Jean le Malgre se sera laissé mourir.

JACQUES SICLIER. * Le Seina.

UN TERRAIN VAGUE DANS LA BANLIEUE DE LONDRES

Joan Littlewood et les enfants de Stratford

DRACULA jaillit de son tombeau dans une envolée de cape, l'œil conquérant, la canine coquine. Il y a quelque chose de Groucho Marx dans ses sourcils. La blonde Lucy, pâle comme un grand lys, n'a pas pu lui résister. Exsangue, elle meurt. Son fiancé, malgré la torture du désespoir, plonge un pieu dans le cœur de la malheureuse, dont l'âme ainsi délivrée du mal, s'enfuit en dansant sur les pointes. Ayant pris goût à l'affaire, le fiancé devient le bras vengeur du professeur Van Helsing. Joyeux rouquin en habit de Sherlock Holmes : basta pour Bram Stoker. Les loups hurlent, les tziganes dansent. Entre deux scènes, tout le monde chante des airs languoureux ou comiques. Ce Dracula, joué par le Royal Theatre de Stratford, est une pantomime, c'est-à-dire une sorte de vaudeville à la Leblanc, et, d'ailleurs, le prochain spectacle annoncé est le Chapeau de paille d'Italie (Italian straw hat).

Depuis plusieurs années, Joan Littlewood a abandonné ses activités théâtrales. A la suite de quelles déceptions, de quelles re-

rain vague : « C'est une occupation illégale, dit-elle, et, donc, il faut absolument que le projet aboutisse. » Il fait froid sous le soleil sec. Enfilé dans un gros manteau rouge, une casquette blanche posée en arrière sur sa tête blonde, Joan Littlewood raconte avec sa belle voix râpeuse, son grand rire généreux le projet à Stratford. Déjà, sur le terrain, il y a une petite maison, et il y en aura d'autres ou pourra s'inventer une vie sociale, qui manque dangereusement ici comme dans toutes les banlieues pauvres du monde. Les rejetés du progrès qui fuient les écoles surchargées, qui se réunissent en bande et brusquement se battent et se détruisent, trouveront ici les moyens de créer leur propre langage. Ici, sur ce terrain vague, dans ce paysage à la Zola, « ils ne savent pas, dit-elle, ils ne peuvent pas savoir ce qui est bon et mauvais pour eux. » Si Joan Littlewood le savait, sans doute le raconterait-elle sous forme de mystères médiévaux joués dans les rues. Des formes anciennes pour les gens de demain, des histoires très simples avec d'un côté l'ange et de l'autre le diable. Ce sera pour le jour où l'on pourra définir qui est l'ange, qui est le diable.

Le « Projet »

Il fait froid, c'est dimanche. Le chanoine de Saint-Paul vient chercher des enfants qui partent dans les rues avec des pancartes pour chanter et faire la quête. Les pouvoirs publics se désintéressent du projet. Il n'y a pas d'argent, pas un penny, mais des amis qui apportent du matériel, prêtent un camion, donnent leur temps de repos. Il n'y a pas d'équipe organisée, mais des gens autour de Joan Littlewood, attirés et retenus par ce personnage hors du commun, rude et chaleureux, qui semble défier le temps, les ans, les obstacles, la fatigue, le découragement, qui domine sans paraître diriger, qui, sans ménagements, irradie sa force obstinée, qui sait écarter les doutes et les soigner par l'humour, qui semble capable d'aller jusqu'au bout de n'importe quoi, capable de renverser les montagnes et même de les construire. Peut-être un jour Joan Littlewood quittera-t-elle Stratford parce que les « enfants sauvages » seront en train d'inventer leur civilisation. Quand elle en parle, tout paraît possible. On ne peut pas s'empêcher d'espérer que ce jour viendra et qu'elle retournera sur la grande scène grise (plus profonde que la salle parce que le théâtre a été construit sur les plans d'un comédien) où elle aura tellement de choses à raconter.

COLETTE GODARD.



applaudir de bon cœur. Les murs ont pris la couleur du temps accumulé, le même vert-de-gris que la crypte en carton-pâte où Dracula disparaît, sur un signe de la main. C'est un vieux théâtre plein de fantômes et de souvenirs, qui date du dix-huitième siècle. A cette époque, les jeunes aristocrates se promenaient alentour, flirtaient dans les boîtes. Aujourd'hui, les arbres font partie des rêves de voyage. Il y a quelques années, existaient encore des petites rues, un marché. Aujourd'hui, on achète au centre commercial souterrain qui prolonge le métro. On ne peut plus même imaginer ni grâces ni élégances entre les sinistres maisons-pri-

mises en question ? Elle donne la raison la plus évidente : le théâtre, même progressiste, même politiquement engagé, appartient aux classes cultivées. A Stratford habite un sous-proletariat dénué pour qui la prison est presque aussi familière que l'usine et l'école. « Des enfants sortages » dit-elle. Elle a créé pour eux une maison, puis elle est partie en Tunisie, pour apprendre et enseigner dans des villages, et elle est revenue chez elle. A Stratford, le théâtre reste sa maison. Grâce à son nom, il n'a pas été démolit. D'un hangar derrière la scène elle a fait une sorte d'école parallèle, un atelier où viennent enfants et adultes. C'est eux qui ont déblayé le ter-

LES INTROUVABLES

nouvelle collection



Sciences humaines
L'EPOPEE DE GILGAMESH (intégrale) présentée par G. Conton conservateur au Louvre. A la fois Odyssée et Bible des Babyloniens, 12000-4000 ans av. J.C. Un chef-d'œuvre classique mis à la portée d'un public non spécialiste. 300 p., 58 F.
REVOLUTION ALGERIENNE PAR LES TEXTES Documents présentés par André Mandouze. Un dossier complet constitué par des textes du FLN 1954-1962. 248 p., 45 F.

Lettres
EUGENE ONIEGUINE Alexandre Pouchkine. Roman et poème considéré comme l'œuvre la plus accomplie de Pouchkine. 212 p., 38 F.
MADEMOISELLE LA QUINTINIE Georges Sorel. Préface de l'auteur. Histoire d'un prisonnier ; révolte sociale critique des masses et du parti chrétien. 347 p., 58 F.
LE CHER DISPARU Evelyn Waugh. Le célèbre roman d'humour noir anglais, sur les atrocités de la guerre civile américaine, qui a inspiré le film américain de Tony Richardson. 182 p., 38 F.

Cinéma-Théâtre
PANORAMA DU FILM NOIR AMERICAIN Raymond Borde - Elysée Chancelon. Préface de Marcel Duhamel. La série noire n'est-elle pas un témoignage involontaire sur une civilisation qui cherche son équilibre ? 282 p., 52 F.
LE THEATRE GREC Octave Navarre, Prof. à l'Université de Toulouse. L'édifice - Les dieux - Les concours dramatiques - La représentation - Les masques - Le costume - La public. 282 p., 62 F.

Fantastiques - Policiers
LE VOLEUR DE VISAGE LE DOMPTEUR DE REQUINS Gustave Le Rouge. républié dans le petit format original 174 x 129. 2 vol. de 128 p., 28 F.

Essais - Diverses
HIERARCHIE DU COCUAGE Charles Fourier. Préface de René Maublanc, agrégé de philosophie. Très curieux texte, principalement inconnu, de l'un des fondateurs du socialisme français, avec tableaux de répartition entre cornes, cornettes et cornards... 140 p., 28 F.

Rédaction de titres épuisés, en offset, papier 110 gr., par 200/400 exemplaires.

EDITION D'AUJOURD'HUI Siège social : 75006 PARIS 27, rue Saint-André-des-Arts.

Commandes et règlements : (83.120) Plan de la Tour (Var).

Envoi franco de port - Pour les particuliers, joindre le titre de paiement à la commande.

CONCERT ANALYSE du G.E.R.M. Groupe d'Etude et de Réalisation Musicale. P. TORRELLI, G. MALIBRANDI, F. WOLFF, P. MARISTAN, A. MARCHELLO, G. FRENK, J. T. BOISSON. Samedi 6 février 1975, 21 h. THEATRE PARIS-NORD, 16, rue Coquiotte-Agutte. Tél. : 222-40-27.

THEATRE de la PORTE S'MARIN OPERA-BUFFER 23 h. POUR LE FÉMININ BAZAAR ILLIMITED L'APOLOGUE

PLAZA LE GRAND OCEAN LA COURSE AUTOUR DU MONDE DU '33' de J.P. et D. MILLET

STUDIO JEAN COCTEAU 3, Rue d'Aras - 06E 47-62 FESTIVAL BOGART VERSION ORIGINALE. Samedi 7 : LE FANCON MALTAIS. Samedi 8 : CASABLANCA. Samedi 9 : LE GRAND SOMMEIL. Samedi 10 : KEY LARGO. Samedi 11 : LES ANGES. deux FIGURES SALES.

THEATRE OBLIQUE Henri RONSE présente LE THEATRE DE L'EXPERIENCE. Le Golem. Samedi 16 février, 8 h. 30 et 20 h. 30. 26, RUE DE LA ROQUETTE (11^e) 600-78-51

THEATRE D. CHAMPS-ELYSEES Samedi 15 février, à 18 h. PALAIS DES CONGRES Lundi 17 février, à 20 h. 30. Mardi 18 février, à 20 h. 30. « Turangalila Symphonie » OZAWA dirigé par MESSIAEN pour la première fois à L'ORCHESTRE DE PARIS. Solistes : Yvonne Loriod, Jeanne Loriod. Location : THEATRE D. CHAMPS-ELYSEES et PALAIS DES CONGRES.

ELYSEES-LINCOLN • LE DRAGON. JACQUES CHARRIER. DREYFUS L'INTOLÉRABLE VÉRITÉ. UN ESSAI HISTORIQUE ET POLITIQUE PAR JEAN A. CHERASSE. PRODUIT PAR LES FILMS PAROUSSE S G P.

La Langue Marcuse
JEAN DEWASNE
City Ouest dec. 74 mars 75

MUSEE DE CAEN
THEO KERG
15 janvier - 16 mars
Retrospectives sculptées

FERNAND LÉGER
PEINTURE ARCHITECTURE
CENTRE D'ART INTERNATIONAL
90, boulevard Raspail - Paris-6^e
Tous les Jours sauf le lundi

THOMPSON
23, rue de la Roynie
PARIS (1^{er})
OUVERT TOUTS LES JOURS
de 17 heures à 19 h. 30.

GALERIE HERRDUET
C. DE SANTIS
1^{er} au 15 février 75
44, rue des Francs-Bourgeois
Paris (1^{er})

GALERIE VENDOME
12, rue de la Paix - 073-84-77
MANCINI
Du 4 février au 1^{er} mars 1975

GALERIE ART EXTENSION
18, rue La Boétie - 75008 Paris
385-46-10
GREENE STERN

MARILYN MONROE
29 janvier - 22 février

IMPORTANT
Nous **ACHETONS**
TABLEAUX SUISSES
GRAVURES
Vallotton, Anker, Rosehard, Gimmli,
A. Calame, O. Bucher, F. Hodler,
Klee, Giacometti, Léopold Robert,
Olivaroli, etc.
ARTS ANCIENS
2022 Bevaix (Suisse)
Téléph. : 1941-38/46.11.15

Animation
UN FESTIVAL A NOUMÉA

Le deuxième Festival d'été de Nouméa — qui se veut une « vitrine de la culture française » — vient de s'achever, à Gloria, nouvelle capitale de ce territoire d'outre-mer, dans une chaleur émolliente et une animation peu commune en cette période de grandes vacances. Ce festival, qui a vu le jour grâce à Philippe Cérize, a permis au public (un public de citoyens fortunés mais aussi de cinéphiles) de voir plusieurs films, dont les *Guichets du Louvre* de Michel Mitran, *Les Granges brûlées* de Jean Chapel, venus présenter eux-mêmes leurs réalisations. Il pleut toujours où c'est mouillé de Jean-Daniel Simon, présenté l'an dernier à la quinzième des réalisateurs à Cannes et qui vient de sortir à Paris), et le spectacle de Denis Llorca, *Les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac*, Denis Llorca, dont l'objectif est d'attirer un public plus « populaire, plus vaste » que celui du festival, avoue cependant que son « spectacle est d'un genre sophistiqué », mais ce qui lui semble passionnant, c'est la rencontre « de ce spectacle sophistiqué avec un public qui ne l'est pas, qui n'a jamais vu le théâtre ». Après avoir montré *Les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac* au public du festival qui l'a boudé, Denis Llorca fera tourner sa pièce en France, à Paris et en province, puis en Guyane et aux Antilles.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Concerts
L'ÉTERNELLE SALLE GAVEAU

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir forcé le sort. Un concert : un auteur. Pas d'entracte. Un horaire (18 h. 45) calculé sur la sortie des facultés et des lycées. Soixante minutes d'immobilité. De bons interprètes de série B : la formule, ailleurs, a fait ses preuves. Les étudiants n'ont pas manqué de prendre le métro, les adultes ont retardé l'heure du dîner, les enfants ont sacrifié

leur feuillet quotidien, les mélomanes ont modifié leurs habitudes pour gagner, entre chien et loup, le Théâtre de la Ville ou le Palais des congrès. Pourquoi ne se seraient-ils pas risqués, à la même heure, jusqu'à la salle Gaveau ?
Eh bien ! l'opération semble avoir fait long feu. Comme si les fauteuils de velours rouge, les stucs empoussiérés et les plaçeurs en uniformes de la rue La Boétie avaient le pouvoir de décourager les meilleures volontés. Qu'il débute à 18 h. 45 ou à 21 heures, le spectacle demeure inchangé : parterre clairsemé ; balcons déserts, vieilles dames assoupies ; interprètes endimanchés, déployant une énergie décuplée pour réchauffer cette salle glaciale.
Ils étaient deux, mercredi dernier. Vraisemblablement le mari et la femme. Les cordes de leurs instruments (piano et alto, remplacé à l'occasion par le violon) vibraient mal au lyrisme ébrahmsien. Trop d'application. Pas assez d'empirement. Des épias à peine ébauchés ; on voudrait entendre le duo Wallfisch. Dans de meilleures conditions.

ANNE RBY.
* Prochain programme : Bach par Jean-Pierre Wallès et Robert Veyron-Lacroix (ce mercredi 5 février, à 18 h. 45).

Correspondance

LA SACEM ET LE MIDEM

A la suite de l'article sur le MIDEM intitulé « Des éditeurs marocains » (*le Monde* du 23 janvier), M. J.-L. Tournier, directeur général de la SACEM, nous adresse les précisions suivantes :
« 1) A la différence de l'agence de l'U.R.S.S. pour les droits d'auteur (V.A.A.P.), qui possède le monopole de vente des œuvres sociétaires à l'étranger, et d'achat des œuvres étrangères pour le territoire sociétaire, la SACEM ne poursuit aucun but commercial, cette tâche étant du ressort des éditeurs. C'est la raison pour laquelle notre société n'occupe pas de stand au MIDEM.
« 2) La SACEM, toutefois, ne « boudait » pas le MIDEM, puisqu'elle y était représentée, à titre d'observateur par son secrétaire général et l'un de ses directeurs.
« 3) Dans le cadre de son activité strictement commer-

EN BREF



« Les mille et une nuits de Cyrano de Bergerac... à Nouméa. »

cial, le MIDEM est appelé à utiliser publiquement des œuvres musicales protégées. Il est donc normal que la SACEM intervienne à l'occasion de ces manifestations, pour débloquer les autorisations nécessaires et en recevoir la contrepartie pécuniaire (...).
M. Tournier rappelle, dans les deux derniers paragraphes de sa lettre, les grandes lignes du contentieux qui oppose la SACEM et le MIDEM au sujet de la manifestation annuelle de Cannes.

Festival
DES TROUPES RÉGIONALES A REIMS

Pour la troisième année consécutive, le Théâtre populaire de Reims (compagnie Robert Hossain), la Maison de la culture André-Malraux et le Centre Saint-Euphère organisent à Reims des journées rencontres de théâtre amateur, du 5 au 15 février.
Cette année, les organisateurs ont retenu le Théâtre de l'Écocy-clème, qui présentera trois pièces en un acte de Samuel Beckett. La troupe de la M.J.C. d'AY donnera *Et le rêve fut court*, spectacle conçu et réalisé par Jacques Heydecker sur l'histoire de la Commune de Paris. Le Théâtre de la Mascara, de Châtea-Thierry, produira un *Robinson Crusoé*, interprété par Claude Varry. La troupe du Cercle Pierre-Bayle, de Sedan, présentera *Prévert et murs gris*. Quant à la troupe du Centre Saint-Euphère de Reims, animée par Jean-Pierre Soussigne et Claude Bardoux, elle créera une nouvelle pièce, *Le Pacte ou la Cité des songes*.
RICHARD FOY.

Galleries
LES PETITS MONSTRES DE D'ACHER

Dominique d'Acher n'est pas de ces peintres de tout repos dont on accroche les toiles au-dessus de son canapé. Elle dérange ; le bon goût, le goût, tout court, elle ne le connaît

pas. Son univers est une jungle où la vie ne peut se nourrir que de sang et de mort. On y étouffe, l'espace est bouché de toutes parts, et cela par un flot de couleurs saturées d'électricité : vert cru, jaune acide, bleu glacé, rouge métricien. La vie ? Ce sont des petits êtres ridés, au regard sans âme, transparents dans leur chair molle, sanguinolents et pervers. Ce sont des monstres, en fait des embryons d'hommes, vus d'expériences atroces et jetés en pâture à leurs semblables avant même d'avoir vu le jour. On les voit, en réserve sous des cloches de verre, ligotés dans leurs propres organes, reliés entre eux par des serpents de vaisselle.

A chacun d'interpréter. Dominique d'Acher n'explique pas, elle montre ; de mieux en mieux d'ailleurs, plus distante son espace est devenu un théâtre — et plus maître de ses images surgies de l'inconscient, qu'elle accepte, non sans courage.

GENEVIEVE BREERETTE
* L'ŒUVRE de-bruit, 33, rue Quincampoix.

Peinture
L'ÉCOLE DE NICE ET LE JUMELAGE AVEC LE CAP

Dans une lettre adressée à M. Jacques Médecin, député, maire de Nice, une quinzaine de peintres de l'école de Nice ont exprimé leur refus de participer à la création d'une salle portant leurs noms au musée Chéret. Ils ont également refusé d'exposer au musée-galerie des Ponchettes. Ils veulent ainsi protester contre le jumelage de Nice avec la ville du Cap, en Afrique du Sud.

M. Jacques Médecin a regretté cette décision, estimant qu'il ne fallait pas mélanger art et politique : « Dans les musées d'Afrique du Sud, a-t-il déclaré, sont exposés des œuvres de peintres d'avant-garde aux idées parfois très gauchistes. Je suis désolé que les représentants de l'école de Nice ne s'indignent pas plutôt du jumelage Nice-Yalta car, tout récemment encore, une exposition de peintres d'avant-garde a été détruite à Moscou. »

calder
22 janvier
CRAGS AND CRITTERS
GALERIE MAEGHT
13, RUE DE THERIAZ 75008 PARIS

Premier FESTIVAL du MASQUE
du 8 au 16 février 1975
CENTRE D'ART ET COMMUNICATION
VADUZ LICHTENSTEIN
Expositions - Spectacles - Animations
Stège par Laura SHELEEN
Lettre ELDREDEGE
Pour tous renseignements écrire au
CENTRE D'ART ET COMMUNICATION
VADUZ

galerie denise rene el hanani
196 bd saint-germain paris
du 4 février au 19 février

GALERIE MARQUET
7, rue Bonaparte (7¹⁹) - 326-74-88
« Variations sur l'arbre »
A. FRANÇOIS - FOLON - GRANGER
GRATALOUP - O. OLIVIER - PARRÉ
PORTAL - SEMPÉ - TOPOR - VIOT
Peintures, Dessins - 5 févr.-1^{er} mars

Galerie Rencontres
46, rue Berger, 75001 Paris
236-84-63 (métro Louvre)
PERICAUD
7 Peintures
Du 23 janv. au 27 févr.

24 janvier 5 avril
BONNARD LITHOGRAPHE
GALERIE DES PEINTRES GRAVEURS
159 bis, boulevard du Montparnasse - 75006 - 326-62-29

GALERIE CHARDIN
36, rue de Solow (8^e) - 326-99-38
LUCCHI
« MATINS D'ÉTÉ »
Du 4 au 17 février

GALERIE ALBERT LOEB - 10, rue des Beaux-Arts
ŒUVRES IMPORTANTES
LAM, LANSKOY, MESSAGIER, VIEIRA DA SILVA
Multiples de BERRCAL

ART CONSEIL
122, rue La Boétie, 75008 PARIS - 235-85-35 - 34-42 - 75-63
BERNARD JARDEL
23 janvier - 1^{er} mars

GALERIE TCHOU
ARMAN
violin-service
Du 5 février au 10 mars 1975
16, rue des Grands-Augustins - Paris (8^e)

GALERIE DROUANT
52, Faubourg-Saint-Honoré (8^e)
JEAN COUTY
Du 4 au 22 février

L'ASSOCIATION DES AMITIÉS FRANCO-ALBANAISES (21, rue Dantoncourt, 75017 Paris) vous invite à participer le samedi 8 février, de 16 h. à 18 h., au Petit Palais, à un débat sur les tendances actuelles de l'art en République Populaire d'Albanie, avec les peintres Mathieu et Benoit, le sculpteur Jean Bonet, Michel Treche, inspecteur des Beaux-Arts.

GALERIE DU DRAGON
19, rue du Dragon - LIT. 24-19
BATAN
dessins
1^{re} exposition à Paris depuis le 4 février 1975

BEAUBOURG
LAVIER
jusqu'au 16 février
2NAC 11, RUE BERRYER (8^e)

galerie attali
Michel Seuphor
Œuvres de 1974 du 4 février au 15 Mars
159 bd Saint-Germain 75006 paris - tél.548.58.93/37.80

COLETTE DUBOIS
382, rue Saint-Honoré (1^{er}) - 200-54-83
GÉRARD CALVET
Peintures récentes
4-22 février

BEAUBOURG
LICHTENSTEIN
jusqu'au 16 février
2NAC 11, RUE BERRYER (8^e)

GALERIE EMMANUEL DAVID
14, av. Matignon, 75008 PARIS - 359-91-00
ALAIN FOURNIER
du 7 au 28 février

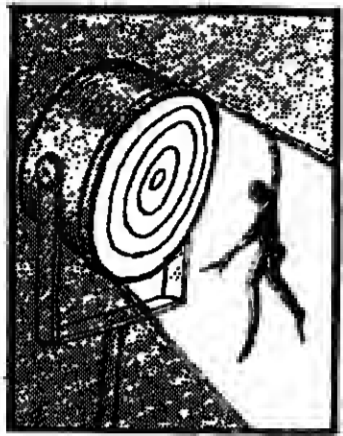
ALEKSA CELEBONOVIC
Peinture kitsch ou réalisme bourgeois
L'ART POMPIER DANS LE MONDE
Si cet ouvrage qui traite pour la première fois du phénomène "pompiér" dans son universalité nous montre certes ses aspects grotesques d'une exceptionnelle drôlerie, il nous fait aussi découvrir un grand nombre d'œuvres profondément originales, qui méritent d'être réhabilitées.
198 pages - 170 illustrations
SEGHES

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

صكنا من الامل

UN DOSSIER SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DES FRANÇAIS

La musique militaire devance l'opéra



La sagesse des chiffres

Il manquait à la culture un système métrique. Les statistiques ont comblé ce vide. En quatre cents pages, les pratiques culturelles des Français viennent d'être analysées par le service des études et de la recherche du secrétariat d'Etat à la culture. Document impressionnant qui démontre ce que l'on savait déjà : le public réel, permanent de la culture ne représente que 20 % des Français qui cumulent la majorité des activités et des fréquentations. Les tableaux, les diagrammes, les graphiques, posent d'étranges équations. La culture est quantifiable, assimilable à un système économique de production. Les biens culturels existent, disent les enquêteurs. Voici leurs possesseurs. La sagesse des chiffres pousse les utopies. Les ordinateurs tendent des miroirs statistiques. Les pourcentages tracent des frontières rationnelles et objectives. La quantification précède les auteurs du rapport. n'a pas porté sur la culture mais sur les comportements culturels. Les analyses faites par l'INSEE des budgets-temps et son enquête sur les loisirs du Français ont permis de découper un certain secteur « culturel » dans l'activité des Français : découpage empirique, qui ne répond pas à une théorie préalable de la culture, mais bien plutôt à une série de questions que sont amenés à se poser ceux qui émettent des responsables : aménagement des villes et du territoire, répartition des dépenses de l'Etat ou des collectivités locales, des dépenses éducatives des institutions sociales ou géographiques. Le sens de l'enquête est clair. C'est la culture apparente qui est passée au crible, le « geste » culturel. Mais l'on peut se demander si l'action des responsables doit conduire à corriger ces apparences. Et si l'égalité devant les biens culturels existants n'est qu'un fallacieux principe ? Et si les sous-groupes ne demandaient qu'à produire leurs propres biens ? Les statistiques sont muettes. Elles dessinent l'acquis, elles posent au milieu quantifiablement défini, en se référant au dépit de leurs absences — à des sociétés culturelles traditionnelles. Elles marchent en coupe — et c'est là leur plus grande utilité. La culture d'une société élitiste, qui ne reconnaît à la majorité des Français que le droit d'ignorer des biens et des biens élitistes, ou de regarder la télévision.

Le rapport que vient de publier le Service des études et de la recherche du secrétariat d'Etat à la culture sur « les pratiques culturelles des Français » a été établi à partir d'une enquête par sondage menée à la fin de 1973. La commande en avait été passée par M. Jacques Duhamel, alors ministre des affaires culturelles.

Cette enquête couvre un grand nombre de secteurs, depuis les moyens de communication de masse jusqu'aux sports et activités de plein air. Du comportement général des Français devant la culture, on retiendra deux données : 1) Les catégories socio-professionnelles comprennent les cadres supérieurs et les professions libérales, les bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur, les jeunes, sont les premiers bénéficiaires des biens culturels. 2) La fréquentation de la « culture » croît en fonction de la taille des agglomérations urbaines ; Paris vient en tête.

La lecture des chiffres globaux doit donc être systématiquement confrontée aux données sociales et géographiques. Il est clair que les populations ouvrières et rurales ne participent que faiblement à la vie culturelle du pays. Les raisons — maintes fois avancées par les partis de gauche — sont, d'une part, la durée hebdomadaire du travail ; quarante-sept heures en moyenne (quarante-cinq heures pour les ouvriers ; cinquante-neuf heures pour les agriculteurs) et, d'autre part, les conditions de vie. A Paris et en banlieue, la durée des transports domicile-travail excède six heures par semaine. Un tiers des Français âgés de plus de vingt-cinq ans sortent au moins une fois par semaine, mais près de la moitié des ménages ayant des enfants ne peuvent quitter leur domicile. L'enquête n'a pas abordé les conditions de travail ni ses conséquences sur les pratiques culturelles. Un autre facteur semble d'autre part

déterminant : l'âge. Le taux de pratique régresse continuellement entre quinze - dix-neuf ans et soixante ans et plus. C'est le cas aussi bien pour les activités admises comme des loisirs de jeunes (sport, de 30 % à moins de 1 % ; pratique d'un instrument de musique, de 25,3 à 2,8 %) que d'autres activités réputées être l'appanage de gens cultivés (lecture de quinze livres et plus par an ; de 48,3 à 23,5 %, fréquentation des musées, de 39,6 à 18,4 %). Les loisirs populaires ou familiaux régressent eux aussi en fonction de l'âge : cinéma de 87,4 à 23,3 %. Seules exceptions à cette règle : l'écoute quotidienne de la télévision la lecture régulière d'un quotidien et le jardinage.

Il est intéressant de noter que la vie politique échappe en grande partie aux classifications de la vie culturelle. La province participe autant aux réunions électtorales et aux manifestations que la région parisienne. Le taux de fréquentation d'organisations est partout d'environ 25 %. Les activités politiques sont le fait principalement des électeurs de vingt-cinq à cinquante-neuf ans.

La fréquentation des spectacles

Le cinéma est de loin la sortie-spectacle la plus répandue. Cependant, la moitié seulement des Français sont allés voir un film au cours des douze mois précédant l'enquête.

Les loisirs-spectacles forment deux catégories si l'on considère les activités professionnelles du chef de ménage :

— Le cinéma, le théâtre, les concerts ou les ballets ont leur taux de fréquentation le plus élevé dans les milieux des cadres supérieurs et professions libérales.

— Les matches sportifs, les spectacles folkloriques, le cirque, l'opérette et les

courses de taureaux sont plus répandues dans les ménages de cadres moyens, employés ou ouvriers qualifiés.

Table with 2 columns: 'SUR 100 FRANÇAIS AGES DE 15 ANS ET PLUS' and 'SONT ALLES AU COURS DES DOUZE MOIS'. Rows include Cinéma, Match ou autre spectacle sportif payant, Théâtre, Danse folklorique, Music-hall, 'Juke', Spectacle amateur, Concert pop ou jazz, Opérette, Course de taureaux.

d'une façon occasionnelle. La guitare vient en tête (12,9 %), puis le piano (possession 8 %, pratique 4,8 %). Le chant chorale est à l'apogée (1,5 %), les fanfares sont un souvenir (1,1 %). Mais ces chiffres sont encore réconfortants au regard du théâtre amateur (0,9 %).

En revanche, la vente des disques connaît un marché important. Plus de 60 % des Français en possèdent. La chanson (avec 81,3 %) domine largement les différents genres. Mais la musique classique n'est pas négligeable (37,8 %). Une curiosité dans cette statistique : la musique militaire devance l'opéra d'un point (13,9 % contre 12,9 %).

La lecture occupe dans l'enquête une place importante. On découvre notamment que, contre toutes les idées reçues, les Français lisent : sept sur dix d'entre eux, âgés de plus de quinze ans, sont des lecteurs de livres ; et 45 % de la population lit de dix à cinquante livres et plus par an.

Le rôle des pouvoirs publics

L'Etat, à la lecture d'une telle enquête, ne pourra qu'être modeste. Près de 40 % des citoyens estiment que son action se résume à « peu de chose » ou « pratiquement rien ». L'opinion est particulièrement défavorable dans les populations masculines, chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, dans les milieux agricoles et ouvriers, chez les cadres moyens, dans la banlieue. L'action des municipalités n'est guère mieux jugée, surtout chez les ruraux. Les notions de « privilégiés de la culture », d'« hypercultivés », « sorties élitaires », énoncées par les enquêteurs, reposent sur des réalités irréversibles.

La France de Guy Lux aime le cinéma

La France de Guy Lux regroupe 44,3 % des Français, selon la terminologie des enquêteurs. Les « consommateurs » passifs du petit écran se situent en retrait de la moyenne pour toutes les autres pratiques culturelles : spectacles, visites, loisirs populaires, plein air, lectures, disques, etc. Leur télévision préférée est composée de théâtre, de cirque, de music-hall, de variétés, d'omissions médicales et d'opérettes. Ce groupe culturel compte davantage de femmes (60 %) que d'hommes, et de personnes âgées (70 % ont plus de quarante ans ; 40 % ont plus de soixante ans) ; il est socialement étroit : 82 % de ses composants n'ont ni brevet ni C.A.P. ; ce sont, le plus souvent, des ruraux, des employés, ou bien des ouvriers. Toutefois, ces chiffres ne représentent pas l'ensemble des téléspectateurs, puisque 86 % des Français âgés de plus de quinze ans ont un téléviseur à leur foyer ; la possession d'un poste est en général

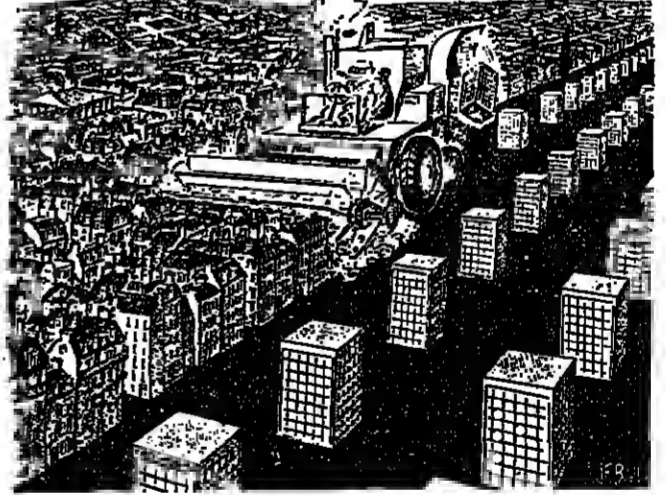
plus fréquente dans la population mariée (89 %) et chez les citadins (province et banlieue parisienne : 89 %). Soixante-cinq Français sur cent regardent la télévision tous les jours ; ceux qui la fréquentent le moins assidûment sont les jeunes de vingt à vingt-cinq ans (48,5 %), les professions libérales (39 %), les Parisiens (33,8 %), les bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur (30,2 %). En moyenne, les possesseurs d'un récepteur suivent les programmes 15,7 heures par semaine, mais près de 30 % des téléspectateurs reconnaissent que le poste resta allumé même quand personne ne le regarde ; la proportion monte à 40 % dans les milieux ouvriers. Le document du secrétariat d'Etat précise que 70 % des téléspectateurs consultent les programmes pour établir leurs choix. Cependant, 15,5 % des téléspectateurs restent devant leur poste même si le programme du début de soirée ne leur plait pas. Statistiquement, toujours, le téléspectateur moyen s'ennuie pendant vingt-six heures (quelle persévérance !) se détache pendant quarante-six heures et se cultive pendant vingt-huit heures, sur cent. L'intéressant provient de l'analyse de ce résultat. On trouve davantage de « cultivés » et d'« ennuyés » chez les cadres moyens, dont l'attente vis-à-vis des programmes semble plus grande, et d'« ennuyés » parmi les quinze-dix-neuf ans. Les téléspectateurs réguliers qui sélectionnent leurs programmes trouvent un plus grand apport culturel

dans la télévision que les spectateurs assidus, qui sont le plus satisfaits, dans l'ensemble. Un téléspectateur sur cinq souhaite une télévision à prédominance culturelle, deux sur cinq souhaitent davantage de divertissement, les deux autres se satisfont d'un partage. Quatre-vingts pour cent des téléspectateurs voient souvent des films, des émissions sur la nature ou la vie des animaux, du music-hall ou des variétés. Plus d'un spectateur sur deux suit rarement des reportages sur les problèmes politiques, économiques ou sociaux, mais la majorité des téléspectateurs ne voient jamais les émissions sur la littérature ou les écrivains, les ballets, les concerts, l'opéra ou les documentaires sur les arts plastiques. C'est toutefois pour l'opéra que le rôle de diffusion culturelle de la télévision est le plus évident : 14 % de téléspectateurs pour le théâtre lyrique, alors que 2,6 % seulement des personnes interrogées sont allées voir de tels spectacles en salle. Cependant, l'attachement des Français au petit écran n'est pas aussi important qu'on le croirait. Cinquante pour cent des personnes interrogées pensent que leur petit écran ne leur manquerait qu'un peu, sinon pas du tout. L'écoute de la radio demeure très importante : près de 17 heures par semaine coriça 15,7 heures pour la télévision. La relation entre l'assiduité à la radio et au petit écran est positive : plus on regarde l'une, plus on écoute l'autre. Les informations viennent en tête (35,2 %), devant les variétés (23,5 %) et la « grande musique » (23,5 %).

UN COLPORTEUR DU DESSIN POLITIQUE

Jean-François Batellier «petit peintre paysagiste indépendant»

DANS le hall du restaurant universitaire de la faculté de droit et de sciences humaines, à Toulouse, les étudiants se pressent autour des trois cents dessins accrochés aux murs — « vaste fresque itinérante en constant renouvellement, animée et autogérée par son auteur », comme il est indiqué en lettres manuscrites, sous le titre « le Farceur du survie ». « Pourquoi tu dessines ? », « Comment tu vis ? », questions lancinantes posées inintermittamment à Jean-François Batellier, jeune barbu, debout devant une grande table sur laquelle s'accumulent les reproductions de ses dessins qu'il vend pour 2 F, 8 F, 12 F... Sorti de l'Institut d'études politiques, Jean-François Batellier a suivi le chemin inverse de « jeunes loups ».



Ainsi, « touché par la grâce en mai 68 », il a commencé à utiliser sa plume et son crayon « à tétos », mais sur un thème bien déterminé : « Une réforme souhaitable, la révolution ». En quelques années, il a accumulé ainsi des centaines et des centaines de dessins qui dénoncent pêle-mêle, et avec un humour amer, veugleur (tous n'ont pas la même qualité), le travail à la chaîne, le bruit, Nixon, les transports en commun, la spéculation immobilière, l'infatigabilité et l'obscurité de la vie quotidienne. Collaborateur occasionnel de journaux comme « Pilote », « Politique-Hebdo », « le Canard enchaîné », il a voulu à la fois rompre avec « l'isolement dans lequel le dessinateur travaille » et sortir du « ghetto » des galeries, des marchands, d'une « élite ». Avec sa voiture, ses cortons, il s'arrête, une semaine ici, trois semaines là. Au coin d'une rue, dans un comité d'entreprise, une maison de la culture, les M.J.C., les fêtes, les festivals... et il attend. On lui pose des questions, on critique, on raconte. Quelquefois, il retrouve ses dessins, les mêmes, collés, en affiches, sur les murs de Francfort et de Toulouse (pour défendre la destruction d'un vieux quartier par exemple), ou agrandis et brandis à bout de bras dans des manifestations. Il adore ça, mais il souhaite aujourd'hui travailler plus officiellement, moins « durement » (en étant invité par des municipalités) Jean-François Batellier, « petit peintre paysagiste indépendant » (une expression de lui) devait pouvoir se faire entendre. CATHERINE HUMBLLOT. * Renseignements : Jean-François Batellier, 309, boulevard Pasteur, 75017 Paris.

Mercury v.o. Hautefeuille v.o. - ABC v.f. Montparnasse 83 v.f. Gaumont Sud v.f. Gaumont Gambetta v.f. Clichy Pathé v.f. Cambonne v.f.

Advertisement for 'LES ANGES GARDIENS' featuring a drawing of two figures and the text 'Une nouvelle race de policiers... ALAN JAMES ARKIN GAAN'.

Advertisement for 'BANDE ORIGINALE DU FILM' featuring a drawing of a film strip and the text 'C'EST UNE FOIS A HOLLYWOOD'.

Advertisement for 'la chaise vide' featuring a drawing of a chair and the text 'un film de pierre Jallaud'.

Vertical advertisement strip on the left side of the page with various brand names like 'ARD', 'UCCHI', 'JARDI', 'MAN', 'DROUANT', 'COUTY'.

Expositions

CENTENAIRE DE L'OPERA HOMMAGE A CHARLES GARNIER... ART AU XIXE SIECLE... L'ART ALBAISIN A TRAVERS LES SIECLES... LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON... RENAISSANCE OU MUSÉE DE REBERT...

ORATION INDUSTRIELLE... CLAUDE OULFAUT... OVIDE FAHLSTROM... EMMES HARTUNG... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE...

SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE...

SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE... SAINT-PAUL-OR-YENCE...

Concerts

MERcredi 5 FEVRIER... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU...

SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU... SALLE GAVRAU...

SEXOLOGOS LIBERTÉ - ÉGALITÉ - SEXUALITÉ L'URNE DU SEXE

LOREN ZACCIO D'ALFRED DE MUSSET STUDIO THEATRE 14

Les cabarets ALCAZAR... CRAZY HORSE SALOON... KISS ME...

MAISON des ARTS et de la CULTURE de CRÉTEIL... Unique récital MOULOU DJI

Centre Culturel Suédois... THEA EKSTROM... RAGNAR VON VOLTEN

GEORGES et JEANNOT... LA LICORNE... LE LIGORNE SHOW

ERMITAGE... MAGIC CONVENTION... WALT DISNEY le nouvel amour de coccinelle

SAINT ANDRE DES ARTS 30 rue St ANDRE DES ARTS TEL. 326 48 18

le théâtre de la République... CINE HALLES-POSITIF... LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN

LA PAGODE / STUDIO LOGOS... il était une fois un merle chanteur

A PARTIR DU 8 FEVRIER... THEATRE DE LA RENAISSANCE... RENÉE FAURE RENAUD MARY

DERRIERE LE RIDEAU de Joseph Breibach Mise en scène Roland Piétri

WANDA UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR BARBARA LODEN

6ÈME MOIS EN EXCLUSIVITÉ OLYMPIC... Céline et Julie vont en bateau

MICHELINE LUCCIONI JACQUES BALUTIN GUY TREJAN MARIE DAEMS MAÏA SIMON

MADÉLEINE MICHELINE LUCCIONI JACQUES BALUTIN GUY TREJAN MARIE DAEMS MAÏA SIMON

CHRISTMAS ANJ. 07-09 et agences

APRÈS VOUS NE POUVEZ PAS VIVRE COMME IL SWEET

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

صحنه من الاصل

ET DES SPECTACLES

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA 3, rue Scribe, 9 (075-15-99), les 5 (collectivité), 8, 12 (sans les) et 15 à 19 h. 30 : le Trouvère ; le 5, à 18 h. 30 : Concert ; le 10, à 20 h. (sablé) ; Don Carlos ; le 16, 6, voir Craxi ; Ballet de l'Opéra sur l'Alain des Sports (voir rubrique Danse).

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14 (545-97-93) (D., S.), 14 h. 30 et 18 h. 30 : Les Fourberies de Scapin.

Ensemble de musique persane (jusqu'au 8) : le 5 à 22 h. 30 : V. comme Vian ; à partir du 10 : jazz.

STUDIO MEDICIS, 3, rue Champollion - MED. 23-97, l'intimité du peintre David Hockney.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Centre Parisien de Management

E.S.C.P. FORMATION PERMANENTE

- GESTION BUDGETAIRE (31, 25, 26, 27 février 1975)
MÉTHODES DE PRÉVISION (3, 4, 5, 6, 7 mars 1975)
L'AUDIT (3, 4, 5 mars 1975)
MARKETING DES PRODUITS INDUSTRIELS (10, 11, 12, 13, 14, 15 mars 1975)
GESTION DE LA TRÉSORERIE ET OPTIMISATION DU FONDS DE ROULEMENT (10, 11, 12, 13 mars 1975)
INFORMATIQUE ET GESTION (16, 17, 18, 19 mars 1975)
ANIMATION ET TRAVAIL EN GROUPE (17, 18, 19 mars 1975)
ÉLÉMENTS DE FINANCE INTERNATIONALE (7, 8, 9, 10 avril 1975)
SYSTÈMES INFORMATIQUES D'AIDE À LA DÉCISION (9, 10, 11 avril 1975)
LA GESTION DES PRODUITS (14, 15, 16, 17 avril 1975)
LES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT (14, 15, 16, 17, 18 avril 1975)
CONTROLE DE GESTION (21, 22, 23, 24 avril 1975)
NEGOCIATION - PRISE DE DÉCISION (21, 22, 23 avril 1975)
LES CONTRATS À L'EXPORTATION (28, 29 avril 1975)
CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES DE LA DISTRIBUTION DE PARIS (C.E.S.D.P.)

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS 79, avenue de la République. — 75011 PARIS

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS 11, rue Faytaud - Paris (75) JEUDI 6 FEVRIER à 21 h. Récital de piano JOSE RIBERA

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE TRIBU Georges GUELFAND Roland GUYENON, AIDÉ NONIS

STUDIO MEDICIS 3, rue Champollion - MED. 23-97 l'intimité du peintre David Hockney

SALLES CLASSEES CINEMAS D'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)

STUDIO GIT LE COEUR 12, rue Git le Coeur (6*) (OAR. 90.25) LES MONGOLS

Philippe Entremont joue RAVEL

LE SEINE Cinéma 8, rue Frédéric-Sauton. — 325-95-99 à 12 h. (et dim. et fêtes), en exclusivité LANCELOT DU LAC

LE SEINE Studio 8, rue Frédéric-Sauton. — 325-95-99 à 12 h. 15 (sauf dimanche et fêtes) LE CUIRASSÉ POTEMKINE

STUDIO MARIENY SAINT-SEVERIN LE PREMIER ET LE MEILLEUR BUSTER KEATON

3° MOIS: SCALA (v.f.) - GRAMONT OPERA (v.f.) LA BOITE A FILMS - 42, av. Grande-Armée (v.f.)

APRES AVOIR VU CE FILM VOUS NE POURREZ PLUS AIMER COMME AVANT sweet Love

MAC-MAHON 5, av. Mac-Mahon. Tél.: ETR. 24-81 MISS O'GYNE ET LES HOMMES A FLEURS

UN FILM DE JEAN-PIERRE MOCKY UN LINCEUL N'A PAS DE POCHEs

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinématèque

MERCREDI 5 FEVRIER. — 15 h. L'extrême du docteur Galilée, de R. Fleischer. 18 h. 30. Le brigand bien-aimé, de N. Ray. 20 h. 30. Portrait d'un écrivain en présence des auteurs, et le Nouveau-Rég, de B. et O. Karshuis. 22 h. 30. Symphonie pathétique, de K. Russell. JEUDI 6. — 15 h. Pour l'indépendance, de D.W. Griffith. 18 h. 30. Le scandale de Berlin, de B. Wilder. 20 h. 30. Synapse en présence de l'auteur, de M. Diop. 22 h. 30. Citizen Kane, d'O. Welles. VENDREDI 7. — 15 h. Mésaise le joueur, de P. Lang. 18 h. 30. Sirocco, de C. Berthaut. 20 h. 30. Le Conformiste, de P. Bresson. 22 h. 30. Ziegfeld folies, de V. Minnelli. SAMEDI 8. — 15 h. La Grèce, de S.M. Eisenstein. 18 h. 30. Made in U.S.A., de J.-L. Godard. 20 h. 30. Le Caporal et l'épingle, de J. Renard. 22 h. 30. Jure et Norcia, de J. Huston. DIMANCHE 9. — 15 h. Les Enfants du paradis, de M. Carné. 18 h. 30. Monterey Pop, de Penny Baker. 20 h. 30. Monsieur Verdoux, de C. Chaplin. 22 h. 30. Sœurs trocées, d'A. Hitchcock. LUNDI 10. — Relâche. MARDI 11. — 15 h. Follies, de S. et J. Robbins. 18 h. 30. Les Enfants de la rue, de M. Mankiewicz. 20 h. 30. Les Femmes et le Pantin, de J. von Sternberg. 22 h. 30. Le Trône de sang, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A. v.o.) : Studio Média, 9 (103-25-97). ANNA ET LES LOUPS (Esp. v.o.) : Quinette, 29 (103-35-40). AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Ciel, 5 (137-90-90) ; Bilibouquet, 6 (122-87-21) ; U.O.C.

Marbeuf, 6 (122-87-19) ; Studio Raspail, 16 (132-33-81). LE BOSSU DE LA MORGUE (It. v.o.) : Moxelle, 2 (170-72-07). LA BRUTE, LE COLY ET LE RAKATE (A. v.o.) : Salmi-Michel, 5 (132-79-17) ; Grand-Rex, 2 (122-83-93) ; Napoléon, 17 (132-41-46) ; Miramar, 14 (122-41-82) ; Fuyotte, 13 (131-60-74) ; Albatros, 14 (174-20-70). CELINE ET JULIE VONT EN BAIEAU (Fr.) : Olympia, 13 (783-87-21). C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A OIRE QU'IL FAUT PERMIS SA (Gib. v.o.) : Paramount-Opéra, 9 (1073-34-77) ; Paramount-Malliot, 9 (1073-34-77) ; Paramount-Océan, 9 (1073-34-77) ; Gaîté, 10 (131-70-81) ; Capri, 2 (1508-11-81) ; Mairie-Nice-Claude, 14 (167-06-96) ; George-V, 12 (122-41-46) ; Grand-Pavlov, 15 (131-14-81) ; Lux-Bastille, 15 (134-37-17). LA CHAIR DE L'ORCHIDE (Fr.) : Gaumont-Elysées, 8 (338-04-67) ; Imperiel-Pathé, 2 (742-72-31) ; Moxelle, 2 (170-72-07) ; Hautepierre, 16 (132-27-06) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41) ; Victor-Hugo, 16 (173-48-70) ; Gaumont-Rite-Gaucher, 9 (154-26-03) ; Gaumont-Convention, 15 (122-42-27) ; Quinette, 29 (103-35-40) ; Gaumont-Columbia, 29 (177-02-74). LA CHAISE LIÈGE (Fr.) : Bonaparte, 6 (122-15-12) ; France-Bijoux, 6 (122-15-12) ; Saint-Lazare-Pasquier, 6 (137-26-18) ; 14-Juillet, 11 (100-51-13). LUNDI 10. — Relâche. MARDI 11. — 15 h. Follies, de S. et J. Robbins. 18 h. 30. Les Enfants de la rue, de M. Mankiewicz. 20 h. 30. Les Femmes et le Pantin, de J. von Sternberg. 22 h. 30. Le Trône de sang, de A. Kurosawa.

DOSSIER OCESSA (Angl.-A.D. v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8 (132-19-08) ; Daunt, 6 (122-08-18) ; Gaumont-Bichelleu, 2 (122-36-70) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41) ; Montparnasse-31, 8 (154-51-15) ; Gaumont-Sud, 14 (1331-51-15). III SANG POUR HUCALIA (A. v.o.) : Concorde, 6 (132-92-81) ; Saint-Germain-Sud, 3 (122-42-71) ; V.F. Gaumont-Lutèce, 9 (170-84-44) ; Montparnasse-Pathé, 18 (122-37-41) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41) ; Carbone, 13 (174-42-58) ; Gaumont-Sud, 14 (1331-51-15) ; Les Nations, 12 (134-04-67). LES FILLES DE RA-MARE (Jap. v.o.) : Studio Galandé, 5 (1003-71-1). PRIC-FRAC SUR DES OIAMS (A. v.o.) : Jusqu'à Jeudi, 14 (122-42-27) ; Le Marais, 4 (178-47-88) ; qui Jeudi, 14 (122-42-27). LA CENEF (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 6 (137-26-18) ; Gaumont-Convention, 15 (122-42-27). LE CHESTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4 (178-47-88) ; qui Jeudi, 14 (122-42-27). LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 18 (122-37-41) ; Haute-pierre, 16 (132-27-06) ; Saint-Lazare-Pasquier, 6 (137-26-18) ; Moxelle, 2 (170-72-07) ; Concorde, 6 (132-92-81). LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4 (178-47-88) ; de 14 h. à 22 h. HERRY ANO TONTO (A. v.o.) : Publics-Maison, 9 (122-31-97) ; Arlequin, 6 (154-02-21). L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A. v.o.) : Jusqu'à Jeudi, 14 (122-42-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 6 (122-47-19) ; U.G.C.-Océan, 9 (1073-34-77) ; Max-Linder, 6 (170-40-04) ; Maillo, 17 (178-24-24) ; Moulin-Bouge, 12 (121-12-15). L'HOMME ET CLAN (A. v.o.) : Ermitage, 15 (158-02-21). L'HOMME OU FLEUVE (Fr.) : Le Seize, 2 (132-92-81). IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5 (103-29-12) ; Normandie, 6 (132-41-18) ; Cinéma, 6 (170-20-80) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41). IL ETAIT UNE FOIS EN MERIE (A. v.o.) : Studio Média, 9 (103-25-97). LE PLEIN JOURD'UN C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2 (131-94-26) ; Pantéon, 6 (103-15-04) ; Quinette, 29 (103-35-40) ; Yves-Patit-Silhou, 8 (123-67-29). LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 6 (122-47-19). LE JOURNAL INTERNE DE OAVIO NELLE (A. v.o.) : Ermitage, 15 (158-02-21). LE LOUP OES STEPPES (Fr.) : Salmi-Michel, 5 (132-79-17). LE NOUVEAU ANHUR DE COCCI-NELLE (A. v.o.) : Ermitage, 15 (158-02-21) ; les solistes ; V.F. Ermitage, 15 (158-02-21) ; Helder, 9 (170-11-21) ; U.G.C.-Océan, 9 (1073-34-77) ; Rolando, 6 (133-08-22) ; Magic-Convention, 15 (122-42-27) ; Terminal-Foch, 16 (154-02-21) ; 311-64 (Fr.) : Studio Cuis, 5 (103-29-12). MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Océan, 9 (1073-34-77) ; Biarritz, 6 (132-41-18) ; Capri, 2 (1508-11-81). LES MONGOLS (It.) v.o. : Studio Gile-Cour, 12 (122-37-41). ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : La Ciel, 5 (137-90-90). MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Lullu, 5 (132-81-63) ; 14-Juillet, 11 (100-51-13).

PINK NARCISSE (A. v.o.) : Cine-Belles, 17 (126-71-71) ; Jean-Renoir, 6 (174-40-73) ; Noctambule, 5 (103-12-34). LE DESTIN OU GRANO BLONO (Fr.) : Paris, 8 (132-53-99) ; Wegler, 18 (137-50-70) ; Berlitz, 12 (12-60-23) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 18 (122-37-41) ; Gaumont-Convention, 15 (122-42-27). SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sud. v.o.) : Biarritz, 6 (132-41-18) ; Vendôme, 2 (1073-34-77) ; La Ciel, 5 (137-90-90) ; U.G.C.-Océan, 9 (1073-34-77) ; U.O.C.-Marbeuf, 6 (122-47-19) ; Gaumont-Madeline, 9 (1073-34-77) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41) ; Bienvenue-Montparnasse, 15 (144-25-71) ; Magic-Convention, 15 (122-42-27). SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysees-Lincoln, 8 (122-36-14) ; Ermitage, 15 (158-02-21) ; V.F. : Saint-Germain, 3 (134-14-27) ; Saint-Germain, 3 (134-14-27) ; Montparnasse-31, 8 (154-51-15) ; Saint-Germain, 3 (134-14-27) ; Convention, 15 (122-42-27) ; Fuyotte, 13 (131-60-74) ; Murat, 16 (128-99-73). SEXOLOGOS (Fr.) : Studio Alpha, 5 (103-25-97). LE SHERIFF EST EN PRISON (A. v.o.) : Elysees-Lincoln, 8 (122-36-14) ; Saint-Germain, 3 (134-14-27) ; P.L.M.-Salmi-Jarquens, 14 (122-68-42). LA SOUPE FRIJOLE (Fr.) : Quinette, 29 (103-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9 (1073-34-77) ; Cambroude, 15 (134-42-98) ; Gaumont-Columbia, 29 (177-02-74) ; Montparnasse-31, 8 (154-51-15). SWEET LOVE (A. v.o.) : Gaumont-Opéra, 9 (1073-34-77) ; Boite-a-Films, 17 (174-51-50) ; 18 heures et 20 heures. UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 6 (132-41-18) ; Mistral, 14 (174-20-70). TERREUR SUR LE BRITANNIC (A. v.o.) : Ermitage, 15 (158-02-21) ; V.F. : Rex, 2 (132-83-93) ; Telsar, 13 (131-06-19) ; Murat, 16 (128-99-73) ; Miramar, 14 (122-41-82) ; Cinéma-Opéra, 9 (1073-34-77). UN VRAI CRIME D'AMOUR (It. v.o.) : Le Seize, 2 (132-92-81). LE VOYAGE D'ANERIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5 (103-34-83) ; 14-Juillet, 11 (100-51-13).

Les films nouveaux

OXYGENE OU L'INTOLERABLE VERTIC (film français de J. Chéreau) : Ermitage, 15 (158-02-21) ; Dromon, 8 (154-51-74) ; Elysees-Lincoln, 8 (122-36-14) ; 1938-36-14). UN SAISON OANS LA VIE O'EMMANUEL (film français de Claude Weisz avec Germaine Montero) : Le Seize, 2 (132-92-81). LES OENS SAISONS DE LA VIE (film belge de S. Pavet) : V.F. : Royal-Hausmann-Méliés, 6 (170-47-53). LE MONASTÈRE OES VERTIC (film français de J. Chéreau) : Studio de l'Étoile, 17 (1380-00-00). OISEY CLOVER (film américain de R. Mulligan avec N. Wood et R. Redford) : Studio de l'Étoile, 17 (1380-00-00). WANDA (film américain de Barbara Loden) : V.F. : Saint-André-Arts, 6 (132-41-18). LES ANGES GAROENS (film américain de R. Rush) : V.F. : Mercury, 6 (123-79-28) ; V.F. : ABC, 2 (122-35-54) ; Moutparnasse-31, 8 (154-51-15) ; Gaumont-Sud, 14 (1331-51-15) ; Gaumont-Columbia, 29 (177-02-74) ; Chy-Pathé, 18 (122-37-41) ; Carbone, 13 (174-42-58). UN LINCEUL N'A PAS DE POCHES (film français de J.-P. Mocky) : Gaumont-Elysées, 8 (122-36-14) ; Marivaux, 2 (172-92-80) ; Publics-Saint-Germain, 3 (122-72-30) ; Boul'Mich, 6 (103-16-29) ; Paramount-Orléans, 14 (132-02-75) ; Paris, 18 (122-62-54) ; Paramount-Malliot, 17 (178-24-24) ; Gaumont-Montparnasse, 15 (122-42-27) ; Publics-Saint-Germain, 3 (122-72-30) ; Ermitage, 15 (158-02-21). PHANTASME ET PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma) : V.F. : Publics-Champs-Elysées, 8 (122-70-23) ; Paramount-Opéra, 9 (1073-34-77) ; Paramount-Océan, 9 (1073-34-77).

Les festivals

RIMPUREY BOGART. — V.o. Action Lafayette, 9 (178-80-50) ; Me. Juv. ; Echec à la Gestapo ; v.o. ; sam. ; le Port de l'Angouste ; dim. ; mar. ; Casablanca. BEATLES SHOW. — V.o. Action République, 11 (170-51-33) ; en sam. à 20 h. et 22 h. ; sam. et dim. en perm. ; mer. ; le Sous-Marin jaune ; jeu. ; Breathing together ; ven. ; Concert ; dim. ; le Bangladesh ; sam. ; Help ; dim. ; Let it be ; lun. ; Comment j'ai gagné la Guerre ; mar. ; Quatre garçons dans le vent. — Grand-Aussatins, 6 (132-22-13) ; perm. dim. ; mer. ; Sher Stadium ; jeu. ; Around the Beatles ; ven. ; Magical Mystery Tour ; sam. ; That'll be the day ; dim. ; What's happening ; mar. ; John and George at the recording. RICHABO QUINE. — V.o. Action Lafayette, 9 (178-80-50) ; mer. ; Une femme sur canapé ; jeu. ; Comment tuer votre femme ; ven. ; l'Inquiétante dame en noir ; sam. ; Ne s'en est ou tonnerre ; dim. ; l'Adorable voisine ; lun. ; Une Cadillac en or massif ; mar. ; la Guerre des bookers. POP VARIATIONS. — V.o. Acacias, 17 (134-97-83) ; 13 h. ; les Pink-Floids à Pompéi ; 14 h. ; la Volée ; 16 h. ; Concert pour le Ban-

Les grandes reprises

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A. v.o.) : Saint-Séverin, 5 (103-30-31) ; Studio Marigny, 6 (122-36-14). LES RAISONS DE LA COLENE (A. v.o.) : A.-Bain, 13 (137-74-39) ; J. V. S. PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7 (103-12-31). VERS SA DESTINEE (A. v.o.) : André-Bain, 13 (137-74-39) (D). (Le soir et Ma. sol).

Les séances spéciales

LE COURASSÉ POTEMKINE (Ser. v.o.) : Le Seize, 2 (132-92-81) à 12 h. 15 (sauf dim.). EASY RIDER (A. v.o.) : La Ciel, 5 (137-90-90) à 12 h. et 24 h. L'ILLE OU DR MOREAU (A. v.o.) et LAUDOU (Fr.) : New-Yorker, 9 (170-83-18) à 12 h. et 24 h. LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seize, 2 (132-92-81) à 12 h. et 24 h. NOS PLUS BELLES ANNEES (A. v.o.) : La Ciel, 5 (137-90-90) à 12 h. et 24 h. PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-Arts, 6 (132-41-18) à 12 h. et 24 h. SOUL TO SOUL (A. v.o.) : Gaumont-Opéra, 9 (1073-34-77) à 12 h. et 24 h. LES VISITEURS (A. v.o.) : Saint-André-Arts, 6 (132-41-18) à 12 h. et 24 h.

LENTILLES DE CONTACT: des millions d'utilisateurs conquis. Pourquoi pas vous? Ne dites plus "je n'ose pas" : des millions de personnes dans le monde ont depuis longtemps renoncé à porter des lunettes et adopté les lentilles de contact. Ne dites plus "ce n'est pas pour moi" : chez YSOPTIC, il existe toute une gamme de lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles. Ne dites pas "lesquelles choisir?" : chez YSOPTIC, des spécialistes vous conseilleront les lentilles de contact qui répondent le mieux à votre cas et vous garantiront une accommodation rapide et une tolérance parfaite. Venez faire un essai. Gratuitement.

COMPAGNIE RENAUD BARBAULT THEATRE D'ORSAY PETIT ORSAY 20 dernières Les Emigrés en alternance avec Oh ! les beaux jours ts les jours à 20 h 30 et lundi matinées dimanche 15 h tél 548.65.90

A PARTIR DU 1^{er} FEVRIER THEATRE DE L'ÉPICERIE 12, rue du Renard - PARIS (4^e) le MIME DUVAL et M^{me} MACHON à 19 heures Reus. : 828-18-57

ENFIN DES CHANSONS SUBVERSIVÉS SANS ALIBI ARTISTIQUE! EVARISTE CHANSONS DÉTOURNÉES « A voir d'urgence. » B. MABILLE (Quotidien de Paris.) — A LA PIZZA DU MARAIS — 15, rue des Blancs-Manteaux - Tél. 277-42-51 Prix des places : 20 F - Étudiants et collectivités : 15 F Location COPAR : 12 F

ROYAL-HAUSMANN MÉLIÉS, 2, rue Chauchat - PRO.47-55

THANOS FILMS présente un hymne FELLINIEN aux accents FREUDIENS! le chef d'œuvre du cinéma Belge un film de SAMY PAVEL sélection officielle de Venise musique de ENNIO MORRICONE scénarisateur Les 2 Saisons de la Vie

EN VERSION ORIGINALE GLYSEES CINEMA - STUDIO DES URSULINES charlatan extra-lucide ou assassin? Je vois là un chef-d'œuvre! ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE "MAN ON A SWING" ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE CLIFF ROBERTSON, JOEL GREY DOROTHY TRISTAN scénario de DAVID ZELAG GOODMAN Producteur HOWARD B. JAFFE

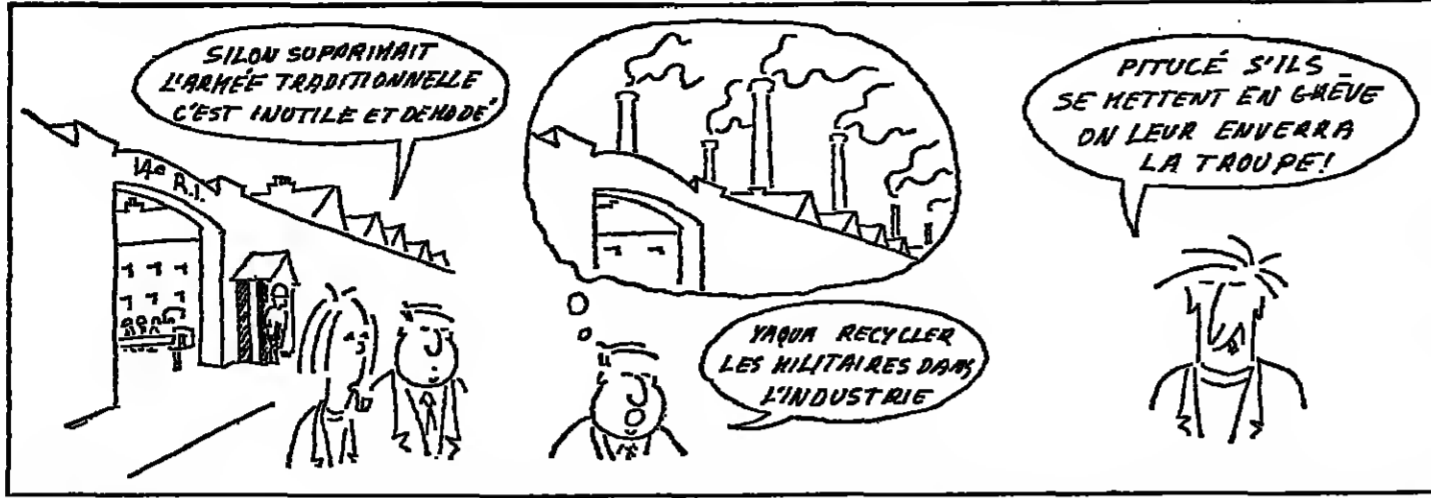
VOTRE TABLE CE SOIR CLUB OES POETES 551-04-03 * On n'y mange pas plus mal qu'ailleurs. On y boit pas l'immorte qu'on. Surtout on y partage des poèmes: Villon Rimbaud, Desnos, Aragon, etc. LA PECHEURIE 236-92-41 Verit. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Bonnard. Entrée. 1/2 Cloc. Le Pousset. 70 à 90 F. Vigne. Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiques. LOUIS-NIV 208-56-56 Assiette fruits de mer. Glace de chevreuil. Purée de marrons. Airelles. Plat. fromager. Crêpe flambée Gd Mariner. Bourgogne. 70 à 100 F. V.S.N.C. NOCES DE JEANNETTE 742-03-90 Tertine canard pistache. Jambonnette emallée tartiflette. Ris de veau garni. Turbot grillé. Côte beau herbes. Glaces. 35 à 50 F. Vin d'exception. S.S. LE MERCURE GALANT 742-82-88 Pole de canard frais maison. Escalope de saumon nu Noilly. Carré agneau aux herbes. Promesses. Millefeuille. Mercurie. Café. 60 F. V.S.N.C. LE LACON 306-41-28 Exceptionnel à Paris. Restaurant, piscine, bar, cadre exotique. 4 Grands Châteaux. France. Inde. Asie. Antilles et leurs spécialités. 50 F. V.S.C. LES VERTUS NETIERS 588-50-02 Ortolin embe. Poularde morilles. Plateau fromages. Salade. Glaces et pâtisseries maison. Sancerre de Saumon Christof. Saumon Bruce 1900. Cordon de Colbert. 30 à 90 F. Se. Vieille cave. Souper aux chandelles. Grillon d'été. Confit canard. Plateau de fromages. Le Top aux deux crèmes. 1/2 Cahors. 60 F. V.S.N.C. Spectacle en soirée avec le trio Claude Michel, harpe et guitare, et le desolant Pierre Dorta. 22 h. (Une * au Michelin). Souper apr. spect. 50 francs frais bruch. Pâtisseries normandes. Bonnard. Beurre Blanc. Fil. bouff. tartiflette. Cote canard. 90/100. V.S.N.C. * Ambiance musicale au orchestre * Spectacle en soirée. Tous renseignements P.S. 742-85-36.

Handwritten text in Arabic script: كذا في الأصل

AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



Nés de l'imagination de Guy Béart et dessinés par Konk, trois personnages convergent les trois jours. Sans doute le moment est-il venu de les présenter, bien que leur nom, leur silhouette et leur langage suffisent à les situer. Voici donc Silon, le rêveur, l'idéaliste ; Yaqua, le fonceur, et Pitucé, le fute, parfois même le cynique. Peut-être connaîtrons-nous reconnaître-t-on mieux ainsi, ces trois personnages bien typiques de la comédie humaine.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 février à 8 heures et le jeudi 6 février à 24 heures : L'axe des hautes pressions, qui s'étendait mercredi matin de la Roumanie à la mer du Nord, se déplace lentement vers l'ouest, et des masses d'air froid continueront à circuler de l'Europe centrale à la France et au proche-Atlantique. Jeudi, le temps restera assez froid sur l'ensemble de la France, surtout le matin, et les gelées, qui s'éparpillent que localement les régions côtières, atteindront -2°C à -4°C dans l'intérieur. Les vents, de secteur sud-est, sont assez forts dans le Midi méditerranéen et au mer, seront modérés et irréguliers ailleurs. Le ciel sera généralement peu nuageux sur la moitié nord du pays et plus variable sur la moitié sud, où des nuages passagers donneront encore quelques pluies intermittentes de la Corse à la Provence et au Languedoc, quelques chutes de neige sur les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées.

Mercredi 5 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1073,3 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 février ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 ; le troisième, le 5 février : Bordeaux, 3 et 4 ; Brest, 6 et 1 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 0 et -3 ; Dijon, 6 et -1 ; Grenoble, 5 et -2 ; Lille, 6 et -1 ; Lyon, 3 et -2 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 4 et -3 ; Nantes, 6 et 2 ; Nice, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 10 et -1 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 5 et 1 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Toulouse, 10 et 5 ; Ajaccio, 14 et 7 ; Coppenhague, 5 et 1 ; Genève, 5 et -2 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 11 et 3 ; Moscou, 0 et -1 ; New-York, -2 et -3 ; Palma-Majorque, 8 et 0 ; Rome, 10 et 6 ; Stockholm, 2 et -2 ; Téhéran, 3 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 5 février 1975 :

DES DECRETS

- Modifiant le titre III du décret n° 70-517 du 19 juin 1970 fixant les révisions des greffes des juridictions civiles ;
- Relatif à la qualification, aux bonifications de temps d'échelon et au régime indemnitaire particulier des médecins et des pharmaciens chimistes des armées, et arrêtés du 30 janvier 1975 fixant l'échelonnement indiciaire et les taux des primes spéciales et de qualification de ces personnels ;
- Portant application de la loi du 1^{er} août 1965 sur la répression des fraudes en ce qui concerne les produits diététiques et de régime II.

UN ARRETE

- Portant modification du chiffre de la population et attributions de population des communes et agglomérations nouvelles prévues par la loi n° 70-510 du 10 juillet 1970 et aux communes intéressées par les dites agglomérations.

UN NOUVEL HEBDOMADAIRE SERA LANCÉ DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES : « LA TRIBUNE »

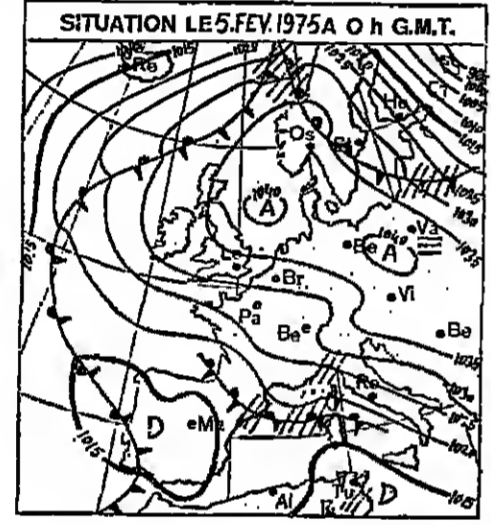
(De notre correspondant.)

Une société pyrénéenne d'information - dont le gérant est M. Etienne Achille-Fouill, frère du nouveau secrétaire d'Etat aux P.T.T., président de la fédération départementale du tourisme, - fera paraître un nouvel hebdomadaire, *La Tribune*, à partir du 28 février.

La Tribune, qui se propose de soutenir les partis de la majorité dans les Hautes-Pyrénées, sera diffusée sur l'ensemble du département. Le tirage de départ a été fixé à 7 000 exemplaires. Deux mille sympathisants de l'U.D.R., des républicains indépendants et du Centre démocrate auront soutenu par avance des abonnements de soutien. Le rédacteur en chef sera un des jeunes éléments les plus marquants de l'U.D.R. des Hautes-Pyrénées, M. Gérard Méritier, qui était le correspondant à Lourdes, depuis 1968, du quotidien du bassin de l'Adour, *Eclair-Pyrénées* de Pau.

Le nouvel hebdomadaire se propose de faire en brèche tout à la fois deux influences : celle du quotidien tarbais du soir, *la Nouvelle République des Pyrénées* (plus de 22 000 exemplaires), et celle du comité départemental de la résistance en 1944, et celle de l'édition des Hautes-Pyrénées de *la Dépêche du Midi*.

La Tribune des Hautes-Pyrénées sera tirée sur les presses de l'imprimerie de Bigorre, à Tarbes, et recevra par la suite, selon certaines informations qu'il convient d'accueillir avec prudence, l'appui du journal *Sud-Ouest* de Bordeaux, pour devenir quotidien et avoir son imprimerie particulière. Rappelons que *Sud-Ouest*, aux termes d'un accord de partage de zones d'influence, s'était retiré voici plusieurs années des Hautes-Pyrénées, obtenant la même réciprocité de *la Dépêche du Midi* dans les Pyrénées-Atlantiques.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1069

1	2	3	4	5	6	7	8	9
X								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Il faut être candidat aux élections pour oser parler de sa voix ; Loin d'être noble. — II. Aussi propres que possible. — III. Se manifesterait d'une manière sonore. — IV. Proposition ; Grosit chemin faisant ; Participe à une couleur locale. — V. Exhausser. — VI. Vendra l'rop cher. — VII. Est polychrome ; Devint vraiment bête ; Préfixe. — VIII. Presque aussi grosse qu'un zizi. — IX. Vraiment surprises. — X. Orientation ; A un très long cours. — XI. Est vouée au vert.

VERTICALEMENT

1. Est fort à son âge dans de vieux vêtements ; Rétablit. — 2. Peintre connu ; Commandement militaire. — 3. Se montrait rarement ; sous son vrai jour ; Roi. — 4. Inscriptions ; Source de chaleur hivernale. — 5. Preuve d'une indiscutable bonne foi. — 6. A souvent sa place parmi les plus beaux fruits ; Souvent posthume. — 7. Dame qui doit aux mots croisés une célébrité sans doute usurpée ; Redevint vert alors qu'il était déjà bien gris. — 8. Ignore le vertige ; Diminuer (épée). — 9. Dupa ; Trait d'union.

Solution du problème n° 1068

Horizontalement

I. Trémas ; Aa. — II. Ecrivains. — III. Inés. — IV. Ruades ; Va. — V. Ers ; Acs. — VI. Etc. ; Bal. — VII. E.M.U. ; Verso. — VIII. Alle ; Rome. — IX. Réels ; Nés. — X. Uil. — XI. Sensoriel.

Verticalement

1. Terre ; Ports. — 2. RC. ; Uremie. — 3. Ergasule. — 4. Mi. — 5. Aviez ; Sto. — 6. Sans ; Ber. — 7. In ; Aaron. — 8. Anévrisme. — 9. Assas ; Cesel.

GUY BROUTY.

LES VOITURES DE PLUS DE VINGT-CINQ ANS NE PAIENT PAS LA VIGNETTE

A partir de quel âge les automobiles n'ont-elles plus à supporter l'impôt spécifique prévu sous forme de vignette ? Plusieurs lecteurs nous ayant posé la question, nous rappelons la règle : jusqu'à cinq ans d'âge, le tarif est payé à plein ; entre cinq et vingt ans, le tarif est réduit de moitié ; de vingt à vingt-cinq ans, un impôt forfaitaire de 30 F est dû, quelle que soit la cylindrée du véhicule ; au-delà de vingt-cinq ans, la vignette est supprimée.

Fiscalité

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi de 11 h. à 18 h.

S. 3. - Collect. falences onc. Delit. Neters. Objets d'art d'Extrême-Orient. M. Lefebvre. Etudes Andap. Godeau. Solouet.

S. 6. - Tableaux XIX^e. M^{me} René et Claude Bolignard.

S. 8. - Collection de gravures historiques. M. Charles M^{me} Engelmann.

Formation permanente

● Une session de formation économique sur l'U.R.S.S. et les pays de l'Est. — L'Institut d'études politiques de Paris organise en 1975 un ensemble de formations continue dans le domaine des relations économiques internationales. La première session est consacrée à l'U.R.S.S. et aux pays de l'Est. Elle se déroulera les 19, 20 et 21 mars 1975. Ces journées sont destinées aux cadres des entreprises et des administrations, spécialistes techniques et financiers, amenés à établir des relations économiques et commerciales, avec les pays de l'Est. Les domaines abordés seront : les marchés de l'Est dans les nouvelles conditions économiques internationales ; comment aborder ces marchés ; les transactions et les règlements.

● Un stage d'initiation culturelle par l'expression plastique est organisé par le Centre de formation continue de l'Est, à l'université de Vincennes (Paris-VIII). Renseignements : université de Paris-VIII, service formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris, CEDEX 15, tél. 808-96-70, poste 389.

Stoges

● Le service d'éducation permanente de l'université de Paris-VII organise du 3 mars au 27 juin un stage de « pratique de l'anglais oral ». Les séances ont lieu tous les jours du lundi au vendredi, de 11 heures à 13 heures. Durée totale : cent quarante heures. Prix : 2 200 francs. Renseignements : université Paris-VII, service d'éducation permanente, 2, place Jussieu, 75221 Paris, Cedex 05, tél. 336-25-35 et 325-12-21, poste 51-23.

Le Monde

Service des Abonnements
15427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4397-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.A.L. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
99 F 160 F 222 F 300 F

TOUTS PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F 272 F 402 F 530 F

ETRANGER
par chèques

1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F

II - TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Jointer la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de réviser tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Déité par la S.A.R.L. Le Monde.
Gérants : Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Reproduction interdite de tous articles, sans accord avec l'administration.

PRESSE

Un numéro spécial de la revue « Droit social » sur les exclus

Qui sont les partis d'aujourd'hui, et comment expliquer la persistance de la pauvreté, l'accroissement même du nombre des marginaux dans les sociétés industrialisées ? Sous le titre « L'exclusion sociale », la revue *Droit social* vient de consacrer un numéro spécial à ce phénomène de notre temps.

Il s'agit de faits d'une confrontation abondante et riche, réalisée sous la direction de M. Jean-Michel Belorgey, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et de M. Jean-Jacques Dupeyron, directeur du département droit du travail à Paris-I. Tous deux ont voulu donner la parole, dans ce numéro, à des témoins objectifs et serins qu'à « des protagonistes de la lutte technique ou politique contre l'exclusion ». D'où la nouveauté de ce numéro exceptionnel, de points de vue aussi variés, aussi opposés que ceux de MM. Jacques Attali, Lionel Stoléru, Eliu Laffont, de l'abbé Joseph Wrasinski - secrétaire général du mouvement Aide à toute détresse - ou encore de

M. René Lenoir, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale et auteur d'un livre qui fut, en son temps, jugé fort courageux : *Les Exclus*.

L'exclusion, constate M. J.-M. Belorgey, reste un domaine complexe, rebelle aux définitions : « Un terrain propice aux constructions bureaucratiques comme aux affirmations inspirées, où se complie une société livrée et portée aux extrêmes. » On parle souvent de l'exclusion par référence à un minimum biologique ou culturel ou à des institutions : travail, famille, santé, justice, enseignement, structures urbaines. Il faut donc, dans la première partie de cette étude collective, décrire une misère qui a changé de visage et qui frappe indistinctement les vieillards, les handicapés, les catégories les plus défavorisées ou les plus inadaptables. Dans la seconde partie, M. René Lenoir, parmi d'autres, insiste sur l'importance de la prévention et le rôle des associations pour une prise en charge, par le milieu, de sa propre sauvegarde.

M. Jacques Delors a signé la conclusion de cet ensemble d'observations en soulignant le paradoxe d'une société dont la croissance économique n'est pas suffisante pour réduire progressivement, et au fur et à mesure que l'opulence s'étend, les zones de pauvreté. « Ne serait-ce pas, écrit M. Delors, parce que cette expansion économique s'effectue selon des normes qui la fois freinent le dynamisme et sécrètent des causes insidieuses de reflux de la collectivité ? » Une autre société est, donc, souhaitable, dont la logique devrait être renversée sur trois points : le mode de consommation, le contenu du travail et le degré de compétitivité. Des thèmes auxquels la crise économique confère une brûlante actualité. — J. B.

UN ARRETE

● Préfecture de l'Aisne. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement de trois médecins à temps plein au Service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions à la D.D.A.S.S., cité administrative, 0016 Lez. Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} avril 1975.

Avis de concours

● Préfecture de l'Aisne. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement de trois médecins à temps plein au Service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions à la D.D.A.S.S., cité administrative, 0016 Lez. Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} avril 1975.

Lisez

● *Le bureau exécutif de la F.J.E.J.* (Fédération internationale des écrivains de journaux), à l'issue de sa session d'hiver, tenue à Luxembourg sous la présidence de M. Claude Bellanger, a approuvé la résolution adoptée par sa session « Marché commun ». Dans cette résolution, la Communauté des associations d'écrivains de journaux de la C.E.E. (C.A.E.J.) exprime « son inquiétude devant les hausses du prix de papier journal (...), déclare que, des réductions de consommation peuvent être, dans bien des cas, la seule issue ouverte aux éditeurs, ce qui est à l'évidence préjudiciable à la diffusion des journaux comme à l'intérêt général du public, attire l'attention sur la gravité de cette conjoncture et la liberté de la presse risque d'être atteinte ».

● *Politique-Hébo* portera son prix de vente, à partir de cette semaine, de 3,50 francs à 4 francs.

Le Monde des Philatélistes

(Publicité)

NATIONAL DEVELOPING PLAN PROJECT
MINISTRY OF MUNICIPALITIES
THE SEWERAGE BOARD
BAGHDAD - REPUBLIC OF IRAQ

TENDER FOR
KERBALA SEWERAGE SCHEME/1st STAGE

CONTRACT N° 1 - SANITARY SEWER SYSTEM
CONTRACT N° 2 - TREATMENT PLANT, AND PUMPING STATIONS

The Sewerage Board invites the experienced tenders to participate in tendering for the above mentioned Contracts, which are detailed below as follows :

1) CONTRACT N° 1
The construction of approximately 5 kms of trunk sewers, ranging in diameter between 140 cm and 180 cm ; and 16 kms of main sewers ranging in diameter between 30 cm and 80 cm ; and 68 kms of sewers with the diameter 22,5 cm and also the construction of manholes, house laterals, reinstatement of all surfaces and all other associated works to the network.

2) CONTRACT N° 2
Civil Engineering work for the construction of four area sewage pumping stations and treatment plant.

Tenders must be accompanied by a preliminary deposit either in cash, certified check or by a bank guarantee of the sum as follows and valid for a period of not less than six months from the closing date of the Tender :

a) ID. 25.000/- For contract No. 1.
b) ID. 50.000/- For contract No. 2.

Tender documents & drawings can be inspected at the Iraqi embassies in London, Paris, Bonn, Rome, Madrid & Beirut.

This Project has been included under law No. 157 for the year 1973 which was implemented to facilitate the work of the contractors who are executing projects in Iraq under this law. A copy of this law is available at the above embassies.

The preliminary deposits together with other certificates and documents as required above and as specified in the « Instructions to Tenderers » of the Contract Documents should be contained in a separate envelope and enclosed together with the Tender, clearly written on the Ministry of Municipalities before 12.00 Noon on Monday April 15, 1975.

Act. D.G. & Chairman of the Board of Directors
Awad T. Al-Atreki.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

صكنا من الامل

Aux Almadies, nous aurions pu être les plus chers du 15^e.

Oui nous l'aurions pu.
L'architecte des Almadies est Premier Grand Prix de Rome. C'est Bernard Zehrufuss. Il a choisi, pour toutes les façades, principales et secondaires, du travertin toscan. L'une des plus belles pierres marbrières.

Oui nous l'aurions pu.
Les parties communes des Almadies sont décorées avec le plus grand raffinement. Les murs des halls sont en bois, en glace et en travertin toscan, les sols sont dallés de marbre.

Et, entre les bâtiments, les jardins et les patios sont cernés de gazon et plantés d'arbres. De vrais arbres : peupliers d'Italie et érables du Canada.

Oui nous l'aurions pu.
Parce que les appartements des Almadies — du studio au 5 pièces — sont pour la plupart bordés de grands balcons-loggias.

Oui nous l'aurions pu.
Mais aux Almadies, le prix moyen du m²

est de 5.400 F. Un prix ferme et non révisable. Un des meilleurs rapports qualité/prix du 15^e.

Oui nous l'aurions pu.
Montez à bord. Le chantier est très avancé. La livraison se fera à la fin de cette année et au cours du printemps 1976.

Nos immeubles «grimpen» vite. Déjà, vous pouvez voir votre propre appartement sur place, 101 avenue Félix-Faure. Choisir de vos yeux. Jugez sur pièces.

LE SAN BREAL

Ancre 101 à 111, avenue Félix Faure. Un bâtiment situé par tribord avant du Santa Cruz: 9 étages, 37 appartements: des studios, des 2 et 3 pièces et des 5 pièces avec terrasses ou loggias.

Montez à bord et visitez ce 3 pièces.

- A tribord, la cuisine.
- A babord, deux chambres, la salle de bains et les placards.
- Droit devant, le séjour ouvert sur la loggia.

Surface: 69 m² + 7,49 m² de loggia.

LE SANTA FELICIDAD

Ancre 17, rue Vasco de Gama et rue de Lourmel. C'est le bâtiment le plus long de la flotte: 9 étages, 71 appartements: des studios, des 2, 3 et 4 pièces avec loggias ou terrasses sur espaces verts et 8 chambres individuelles.

Montez à bord et visitez ce 3 pièces.

- A tribord, le séjour et la cuisine ouverts sur la loggia par de grandes baies vitrées.
- A babord, les deux chambres, la salle de bains, le dressing et les placards.

Surface: 75,17 m² + 7,49 m² de loggia.

LE SAN GABRIEL

Ancre 175 à 179 rue de Lourmel. Un bâtiment de 9 étages et de 27 appartements: des 2 pièces et des 3 pièces avec loggias, sur rue ou sur jardin.

Montez à bord et visitez ce 2 pièces.

- A tribord, la chambre, la salle de bains et les placards.
- A babord, la cuisine.
- Droit devant, le séjour prolongé par la loggia.

Surface: 50,96 m² + 7,49 m² de loggia.

LE SANTA ANNA

Ancre 175 à 179 rue de Lourmel. Avec le SAN PEDRO, c'est le bâtiment le plus élevé: 12 étages, 36 appartements: des 2, 3 et 4 pièces avec loggias, sur rue ou sur jardin.

Montez à bord et visitez ce 2 pièces.

- A tribord, la cuisine et la salle de bains.
- A babord, la chambre et son placard.
- Droit devant, le séjour ouvert sur la loggia.

Surface: 40,03 m² + 7,49 m² de loggia.

LE SAN PEDRO

Ancre 101 à 111, avenue Félix Faure. Un bâtiment de 12 étages, de 72 appartements: des studios, des 2, 3 et 4 pièces ouverts sur loggias ou des baies vitrées ouïssantes.

Montez à bord et visitez ce 5 pièces.

C'est l'appartement modèle.

- A tribord, la cuisine et le séjour ouvert sur la loggia, une chambre et le dressing.
- A babord, trois chambres, deux salles de bains et les placards.

Surface: 114,76 m² + 7,49 m² de loggia.

LE SANTA CRUZ

Ancre 101 à 111, avenue Félix Faure. Un bâtiment de 10 étages de 50 appartements: des studios, des 2 et 3 pièces et des 5 pièces, avec terrasses sur jardin ou loggias.

Montez à bord et visitez ce 5 pièces.

- A tribord, la cuisine, le double living ouvert sur une loggia.
- A babord, une chambre, la salle de bains, la salle d'eau, le dressing et les placards.
- Droit devant, 3 chambres avec accès sur une seconde loggia.

Surface: 139,74 + 26,49 m² de loggia.

LE SAN RAFAEL

Ancre 17, rue Vasco de Gama. Du rez-de-Chaussée au 8^e étage: 36 appartements: studios, 2, 3 et 4 pièces avec loggias ou terrasse, éclairés par de grandes baies vitrées. (et 7 chambres individuelles).

Montez à bord et visitez ce 4 pièces.

- A tribord le séjour et la cuisine prolongés par la loggia, et une chambre.
- A babord, deux chambres, la salle de bains et de nombreux placards.
- Droit devant, la salle d'eau et le dressing.

Surface: 95,82 m² + 7,49 m² de loggia.

LES ALMADIES

Réalisation
UFI - SAF * UFIC-SIVEGI

LE SANTA MARIA

Le bâtiment d'escorte de la flotille. Ancré 17, rue Vasco de Gama, 5 étages, 10 appartements: des studios et des 3 pièces.

Montez à bord et visitez ce studio.

- A tribord, le séjour, la salle d'eau avec hublot plein large.
- A babord, la cuisine.
- Droit devant, un placard.

Surface: 25,86 m².

17, rue Vasco de Gama. 101, avenue Félix Faure. 175, rue de Lourmel.

SAF

vous attend à bord de l'appartement modèle, tous les jours de 10 h. à 19 h. Tél: 533.73.15.

SPORTS

ATHLÉTISME

Mozart a-t-il été un enfant heureux ?

Décidément, le monde du sport s'est mis à bouger ! Les journalistes ont pu constater, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), réunie à Paris les 1^{er} et 2^e février, pour la première fois invités à suivre les débats. Il ne leur fut certes pas donné d'évaluer les sempiternelles considérations financières ou l'énormité de mesures administratives déjà connues. Exposés aux flèches du secrétaire général, M. Pierre d'Arnaud, qui semble avoir fait de la presse sa cible favorite, ils durent encore subir les attaques répétées entrecoupant un curieux rapport moral réduit à la simple lecture des résultats de l'élite. Cependant, la discussion dut par ailleurs singulièrement intéressante lorsqu'un vint aux propositions propres à enrayer la crise de développement que connaît l'athlétisme français depuis plusieurs années.

L'argent ainsi économisé servirait à multiplier les compétitions d'intensité des cadets, notamment avec des rencontres entre les ligues et les régions, afin de combattre l'amenuisement de leurs rangs. Quant aux benjamins et aux minimes, ils devraient pratiquer dans un autre esprit, les formes données à l'apprentissage de l'athlétisme prenant un aspect plus éducatif et moins compétitif. Relais, épreuves combinées ou par équipes, brevets d'endurance, tout ce qui encouragera une pratique collective et diversifiée sera l'objet d'une attention spéciale. Dans cette nouvelle perspective, il a été envisagé de créer des grades qui, comme les étoiles en ski, sanctionneraient des capacités et non pas des performances. Bref, suivant les propos d'un député, il s'agirait d'inventer pour les jeunes un « athlétisme de cœur et d'esprit ».

Des catégories de valeur

D'aucuns, encore plus hardis, se sont avancés davantage dans la voie des réformes. N'ont-ils pas proposé de supprimer les catégories d'âge pour les remplacer par des catégories de valeur ? De la sorte, un cadet chronométré en 10 sec. 5/10 sur 100 mètres pourrait affronter des seniors courant aussi vite, ce qui ne présente pas que des avantages, mais les plus faibles ne seraient plus voués à la défaite, ce qui est certes pas se lassent. Le système aurait fait ses preuves à l'étranger. Une commission, composée de pédagogues, de médecins, de psychologues et de techniciens, devrait être constituée pour étudier le projet, qui dans un souci d'harmonisation, serait soumis aux associations sportives et universitaires.

A propos du problème de la spécialisation précoce, une vive discussion s'est ouverte. On a vu Mozart être devenu un virtuose parce qu'il avait commencé à pianoter à quatre ans ou en dépit du fait qu'il avait débuté à cet âge. C'est alors qu'un entraîneur s'est dressé pour demander tout à trac si Mozart avait été un enfant heureux. Transposée dans le domaine sportif, la question revient à s'interroger sur le bonheur des athlètes. Quelle ait été posée par le représentant d'un corps dont les membres ont la réputation d'être obnubilés par la recherche des performances en dit long sur l'évolution des esprits.

RAYMOND POINTU.

VOILE

Une Mini Ton Cup pas assez « mini »

Dix ans après la création de la One Ton Cup par le Cercle de la voile de Paris, sur une idée de M^{me} Jean Peytel, le même club lance la Mini Ton Cup. Alors que le premier trophée est réservé aux bateaux de 27,5 pieds de jauge I.O.B. (International offshore rule) mesurant environ 11 mètres de long, la nouvelle compétition est ouverte à de petites unités jaugeant 15 pieds.

On connaît le succès qu'obtiennent depuis 1965 les épreuves disputées au temps réel (par opposition au temps compensé), sans handicap, par des voiliers qui, pour n'être pas identiques, offrent les mêmes possibilités, selon les règles de l'I.O.B. Les plus grands architectes du monde dessinent des One Tonner, Three Quarter, Half et Quarter Tonner en vue des grandes confrontations internationales qui se déroulent chaque année dans un pays différent. Ainsi la One Ton Cup aura lieu cet été aux Etats-Unis, à Newport, et en 1976 à Marseille. La Quarter Ton Cup se disputera en juillet prochain à Deauville.

L'affaire de la pelouse du Parc des Princes

Le groupe socialiste et celui des radicaux de gauche du Conseil de Paris ont publié le 4 février, le communiqué suivant :

« Les groupes socialistes et radicaux de gauche demandent par question écrite la constitution d'une commission d'enquête sur le Parc des Princes... »

« Pour que l'adès soit vidée une fois pour toutes, les deux groupes demandent à M. le préfet de Paris qu'une commission d'enquête fixe les responsabilités à tous les niveaux et propose au Conseil de Paris de prendre toutes les sanctions financières et personnelles à l'encontre de tous ceux qui sont impliqués dans cette affaire. »

BASKET-BALL. — Pour le troisième tour des quarts de finale de la coupe Korac (matchs « aller ») A.S. Villeurbanne b. Sofia 90-82 ; Belgrade b. Tours 110-90 ; Milan b. Orléans 91-81 ; Rieth (Italie) b. Monaco 89-72.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

A LA CONFÉRENCE DE BARCELONE

Seize pays au chevet de la Méditerranée

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Pour la première fois, les représentants de seize pays se sont réunis pour tenter de sauver la Méditerranée menacée par la pollution. Sous la houlette des Nations unies, ils ont tenu conférence à Barcelone du 28 janvier au 4 février dans une ambiance qualifiée d'« excellente » par les participants.

Ce simple fait peut être considéré comme un succès. Les populations, les langues, les religions, les intérêts sont si divers, les oppositions si déclarées et les querelles si anciennes autour de la Mer Nostrum que l'on pouvait craindre le pire. Deux tentatives précédentes sur le même sujet avaient échoué. A la conférence de Neully puis à celle de Rome en 1972 on avait compté plus d'absentés que de présents à Barcelone, il ne manquait que l'Albanie et Chypre. Tous les autres « riverains » étaient là.

En effet, sur le diagnostic tout le monde est d'accord. La Méditerranée, dans laquelle se déversent les effluents de cent quarante mille usines, de cent cinquante villes peuplées de cent millions d'habitants et des cinq cent mille tonnes de résidus pétroliers lâchés chaque année par les tankers qui la sillonnent, est au plus mal. Or cette mer fermée — il faut quatre-vingts ans pour que ses eaux se renouvellent par le détroit de Gibraltar — est déjà peu poissonneuse et de constitution délicate. Au rythme actuel d'accroissement de la population, les écologistes ne lui donnent guère plus de dix à vingt ans avant de devenir un lac sans vie. Sont-ils pessimistes ? Pour en juger, il faudrait maintenir le malade sous surveillance. Les Seize sont-ils tombés d'accord pour donner la priorité à sept programmes de recherche concernant le pétrole, la mercurie, le D.D.T., les substances chlorées qui empoisonnent la mer. On mesurera leurs déplacements et leurs effets sur le milieu marin.

Thérapeutique d'urgence

La situation est jugée suffisamment alarmante pour que l'on applique une thérapeutique d'urgence sans attendre les résultats des examens. Les Seize ont approuvé le principe d'une convention internationale sur la protection de la Méditerranée. On va essayer de réunir en un seul texte les dispositions diverses déjà adoptées à différentes époques pour l'Atlantique. Ce document va être rédigé par des experts et sera proposé à la signature des plénipotentiaires dans le courant de 1975.

Reste la menace que l'industrialisation des pays méditerranéens et la surexploitation touristique du rivage font peser sur la Méditerranée. Les nations les moins riches n'acceptent évidemment pas qu'au nom de l'environnement on bride leurs efforts. Au moins s'est-on mis d'accord pour soulever ce problème de la salle et s'efforcer de réduire les déchets, de protéger les sols, de régulariser les torrents, de recycler l'eau douce.

MARC AMBROISE-RENDU.

DEUX CENTRALES NUCLEAIRES AUTOUR DE LA CAPITALE

Les institutions de la région parisienne sont à leur tour saisies des projets de construction de centrales nucléaires. Première assemblée sur ce sujet, le Comité consultatif et économique et social (C.C.E.S.) a donné son accord à l'installation de deux centrales par 38 voix pour, 9 contre et 5 abstentions.

Les sites retenus sont Barbey (Seine-et-Marne), près de Montargis, et Achères ou Limay (Yvelines). Le C.C.E.S. considère que la région parisienne a peut-être d'autant moins refusé de produire de l'électricité qu'elle demande qu'on y stoppe la désindustrialisation constatée depuis quelques années.

La discussion de ces dossiers a mis en évidence les craintes de nombreux conseillers, qui redoutent que les centrales nucléaires ne nuisent à l'environnement (élévation de la température des eaux).

Les Assemblées régionales

Auvergne : 71 % du budget pour rompre l'isolement

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le conseil régional d'Auvergne, réuni les lundi 3 et mardi 4 février, sous la présidence de M. Jean Morel, député du Puy-de-Dôme (rép. ind.), a voté, par 57 voix contre 10, le budget pour 1975. Ce budget est de 44,3 millions de francs. La pression fiscale atteint 20,10 F par habitant au lieu de 1,50 F l'an dernier.

C'est cette progression qui a conduit M. Roger Guillot, sénateur et maire de Clermont-Ferrand, au nom des onze conseillers socialistes, de formuler les plus vives réserves.

M. Pierre Vilion, député communiste de l'Allier, a exprimé son opposition et a voté l'ajournement des charges fiscales intervenant dans un contexte d'inflation et de chômage.

Quant à M. Jean Chuzel, sénateur et président du conseil général de l'Allier (tendance C.D.P.), il a estimé le projet de budget « convenable dans son élaboration, raisonnable dans sa progression et équitable dans sa répartition ».

Ce budget manifeste tout particulièrement la volonté de l'assemblée régionale, après un « démarrage » modeste et prudent, de favoriser le « développement » de la région d'Auvergne, considéré comme « priorité des priorités » ; pour 71 % le budget est consacré au réseau routier, aux télécommunications et à la modernisation de la piste de l'aérodrome d'Aurillac. De même les actions relatives à l'assainissement (stations d'épuration) et à la qualité de la vie (humanisation des hospices) sont continuées et intensifiées.

Au cours de cette session budgétaire, les rapports entre la majorité et la minorité de gauche ont été pourvus d'aménité. L'esprit d'ouverture qui le 23 janvier avait permis l'entrée au bureau d'un vice-président et d'un secrétaire socialistes ne souffrait manifestement plus. En effet, dès l'ouverture des travaux, un vif incident a éclaté à la suite de la requête formulée par les élus socialistes demandant la possibilité pour les représentants de l'opposition de se regrouper afin de siéger physiquement à la gauche de l'assemblée.

Jusqu' alors, les conseillers se

trouvaient répartis de gauche à droite, en vertu de l'ordre alphabétique. Et, par exemple, M. Vilion, député de l'Allier, seul représentant du parti communiste, siégeait à l'extrême droite. M. Morel, au bureau de l'Assemblée, saisi de la question, avait été très défavorable, plusieurs conseillers socialistes, après d'autres échanges de propos avec des représentants de la majorité, s'étaient retirés de la salle et n'avaient pas participé aux travaux de la première séance. La question devait être reprise en fin de session par M. Guillot. Celui-ci déclara que la résolution réclamant que, « comme le prévoit le règlement, la commission ad hoc soit réunie et saisi du vote des signatures de sièger regroupés à gauche ».

La commission ad hoc devait se déclarer, par 3 voix contre 5, « hostile à la constitution de groupes politiques au sein de l'assemblée ».

ANDRÉ TRONCHERE.

FAITS ET PROJETS

Paris

LES COMMUNISTES ET L'OPERATION « ITALIE ». — Les élus communistes parisiens ont occupé, le mardi 4 février, la salle de l'ensemble Olympiques, rue de Tolbiac, dans le treizième arrondissement, pour protester contre l'insuffisance des équipements collectifs. « Plus de quinze mille habitants sont déjà installés dans l'ensemble, ont déclaré les élus. Aucun des équipements promis par l'Etat et les promoteurs (quatre orcheses, six écoles maternelles, un C.E.S., trois groupes scolaires, un centre de loisirs) n'a été réalisé. »

LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL. — Le Conseil de Paris est convoqué en session ordinaire le lundi 3 mars. Celle-ci sera close le vendredi 21 mars.

A PROPOS DE...

LES PRATIQUES DES POMPES FUNÈRES

Monopole sur la mort

Un parlementaire de la Haute-Garonne vient de dénoncer les pratiques des pompes funèbres qui font l'objet d'une réponse du ministre de l'intérieur.

M. Léon Eckhoutte, sénateur socialiste et président du conseil général de la Haute-Garonne, a dénoncé devant l'assemblée départementale le « monopole sur la mort » détenu dans quatre-vingts communes de la Haute-Garonne par une compagnie privée de pompes funèbres de Toulouse.

Ces communes seraient liées à la compagnie par des contrats de douze ans, renouvelables dont les termes ont été suffisamment étudiés pour ne pas éveiller la méfiance des maires. Après la signature, on s'aperçoit qu'il s'agit en réalité d'un « monopole sans concession » et que la compagnie délie une exclusivité assurée, qu'elle fait respecter sans ménagement.

« La loi est la loi, a répondu le préfet, un contrat est un contrat, rien ni personne n'oblige les maires à passer accord. »

A prix fixes

Mais la pratique, bien que légale, est à l'origine d'abus que le président du conseil général de la Haute-Garonne, et avec lui de nombreux maires et conseillers, n'hésitent pas à qualifier de scandaleux. « A chaque décès, déclare M. Eckhoutte, on voit s'abattre sur le famille du défunt des vautours qui profitent du

désarroi. Atrial récemment, dans une commune de la Haute-Garonne, un devis de 4 800 F a été présenté à des gens sans ressources. »

La situation des entreprises de pompes funèbres et leurs rapports avec les municipalités font, d'autre part, l'objet d'une réponse du ministre de l'intérieur à une question écrite de M. Claude Couleis, député (R.J.) de Meurthe-et-Moselle. Ce dernier rappelle que « les entreprises auxquelles les municipalités ont concédé l'exploitation du service des pompes funèbres pratiquent des prix souvent très élevés, indécrottables du fait de leur situation de monopole ».

Le ministre, tout en reconnaissant que les tarifs des pompes funèbres sont légalement bloqués et ne peuvent donc être normalement révisés, conteste cette affirmation (Journal officiel du 1^{er} février).

La concurrence peut exister, dit-il en substance, il y a en France cinq cents entreprises non concessionnaires auxquelles les particuliers peuvent faire appel ; les prix de certaines prestations sont libres ; les municipalités peuvent, par des clauses de multiconcession, faire appel concurrentiellement à plusieurs entreprises.

Cela dit, les pouvoirs publics préparent, selon de nouveaux textes, du moins une « modification des textes existants ». Cela suffira-t-il à supprimer des scandales comme ceux que dénonce M. Eckhoutte ?

CONTROL DATA

premier constructeur mondial de super-ordinateurs forme, dans son Institut parisien,

PROGRAMMEURS

en 4 mois 1/2

ANALYSTES FONCTIONNELS

en 2 mois

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

en 6 mois 1/2

Pour conditions et dates d'interviews Appelez dès maintenant M. MONSET 583-46-72 ou (en P.C.V. de province)

Vous pouvez aussi lui écrire ou venir nous voir CONTROL DATA INSTITUT PROVE CONTROL DATA 46, rue Albert 75013 PARIS

A PARIS BUREAUX A LOUER A PROXIMITE IMMEDIATE DU PERIPHERIQUE ET DU METRO

A la Porte d'Orléans **PERISUD** de 300 à 7000 m² - 445 F le m²

A la Porte de France **EVOLUTION** de 140 à 5000 m² - 415 F le m²

SAF 42 Av. de Friedland 75008 PARIS **622.10.10**

Journal de 150

صدا من الاول

Handwritten numbers and scribbles in the top left corner.

PROPOS DE... DES FORMES

sur la mort

CONTROL DATA

ANALYSEURS

ANALYSES FONCTIONNELLES

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

INSTITUT PRIVÉ CONTRETECHNIQUE

A PARIS MAIRIE A LOUER A PROXIMITE IMMEDIATE PERIPHERIQUE DU METRO

PERISUD REVOLUTION 622.10.10

La ligne		La ligne T.C.	
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	6,89	
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02	
REPRESENTATIF : Demandes	15,00	17,21	
	Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"			
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03	

ANNONCES CLASSEES

La ligne		La ligne T.C.	
IMMOBILIER			
Achat - Vente - Location	24,00	28,02	
AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68	
PROPOSITIONS COMMERC.			
CAPITAUX	60,00	70,05	
OCCASIONS	22,00	25,68	

emploi/regionaux

GRUPE INDUSTRIEL EUROPEEN
recherche pour sa branche
TRANSFORMATION MATIERES PLASTIQUES

DIRECTEUR D'USINE
proximité ville universitaire Sud-Est

Ingénieur Centrale, Mines, Arts et Métiers, ECAM, ICAM, min. 10 ans d'expérience professionnelle, Anglais apprécié.

Il sera responsable de la production, de la fonction technique (triplement des capacités de production d'ici 2 ans) et gestion du personnel.

Adresser C.V. détaillé + prétentions à l'attention de M. LOIRE,

COMPÉTENCES
68, rue de la République
69002 LYON.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SIGMI
constructeur

Filiale de Promotion Immobilière de la
Cie Financière de l'Union Européenne - Groupe Empain - Schneider
dans le cadre du développement et de la diversification de ses activités
souhaites intégrer

un **COLLABORATEUR de HAUT NIVEAU**
possédant des connaissances approfondies dans les domaines FINANCIER et COMMERCIAL de la promotion immobilière. Il sera chargé d'effectuer des études de marché et de rechercher des produits ou des zones d'activités nouvelles en France et à l'étranger. La pratique courante de l'Anglais est indispensable.
Réf. M. 961

un **CHEF de PROGRAMMES**
ayant une expérience affirmée de la PROMOTION IMMOBILIERE. Il aura la responsabilité de la coordination d'un certain nombre de programmes de construction depuis l'acquisition du terrain jusqu'à la réception de l'immeuble.
Réf. M. 962

Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste souhaité seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

INGENIEUR
grande école

est recherché par
GRUPE INDUSTRIEL
pour son siège PARISIEN

Compétence Engineering usines clés en main.

Connaissances souhaitées machines fabrication et transformation PAPIER

- responsabilité complète de la gestion du département technique,
- âge minimum 35 ans,
- parfaitement bilingue (Français-Anglais) écrit et parlé,
- fréquents déplacements à l'étranger,
- poste d'avenir à pourvoir rapidement.

CV manuscrit, photo, réf. et prêt. à adresser sous références 5936 Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvain 75083 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
INDUSTRIES CHIMIQUES
et MATIERES PLASTIQUES
recherche

INGENIEURS
DIPLOMÉS DÉBUTANTS
DE HAUT NIVEAU

- Formation : X, Centrale, (thèse ou option Chimie) Sup-Aéro, Supélec, Arts et Métiers, Physique Chimie de Paris, ENSIC de Nancy, IDN, ESCIL et Génie Chimique Toulouse.
- Affectation : Inspection Matériel, Electronique, Instrumentation, pilotés.

Ces postes à pourvoir dans des Usines de Province nécessitent une bonne adaptabilité et une mobilité pour des affectations ultérieures en exploitation notamment.

Adresser c.v. sous réf. 35359 à Havas Contact
156 Bd Haussmann
75008 PARIS
qui transmettra.

SFENA

SOCIETE FRANCAISE D'EQUIPEMENTS
POUR LA NAVIGATION AERIEENNE
dans le cadre de son expansion, Recherche :

I - POUR ETABLISSEMENT de VELIZY

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRME
Pour études Marketing et prospection commerciale France et Etranger dans le domaine MATERIELS PILOTAGE et STABILISATION HELICOPTERES.
Solide formation et expérience dans domaines aéronautique et électronique.
Anglais courant indispensable.

INGENIEUR CONFIRME
Pour études commerciales et suivi des contrats. Connaissance problèmes économiques et juridiques. Anglais courant.

INGENIEUR ELECTRONICIEEN
Dans le cadre Direction Contrôle et Qualité pour étude technique et optimisation des coûts de matériels aéronautiques.
Bonnes notions Anglais - Expérience industrielle.

INGENIEUR ELECTRONICIEEN CONFIRME
Dans le cadre Direction Contrôle et Qualité. Connaissance technicité des composants indispensables. Anglais courant - Contacts fréquents avec fabricants.

INGENIEURS ELECTRONICIEENS CONFIRMES et DEBUTANTS (TROIS POSTES)
Pour études et mises au point matériels navigation aérienne (analogiques et numériques).
Connaissances en automatique - Anglais souhaité.

II - POUR ETABLISSEMENT de CHATELLERAULT

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEEN
Dans cadre Direction Contrôle et Qualité pour étude technique et optimisation des coûts de matériels aéronautiques.
Bonnes notions Anglais - Expérience industrielle.

INGENIEUR ELECTROMECHANICIEEN
Pour étude et mise au point matériel embarqué sur avions ou missiles.
Bonnes connaissances en Automatique et Technologie petits moteurs électriques appréciées.
Diplôme: Aet M - ICAM - ENSI (Option Electromécanique) - ESE-INPG.
Ecrire : S. F. E. N. A. B. P. n° 59
78140 VELIZY - VILLACOUBLAY
avec curriculum-vitae et photo

Chef Comptable
BANLIEUE OUEST

Le Directeur Administratif et Comptable d'une Société commerciale, filiale d'un important Groupe International, cherche son successeur. La Société, de renommée mondiale, réalise en France 60 millions, avec un effectif inférieur à 50 personnes, auquel s'ajoute un réseau d'agents commerciaux.

Le service comptable, en partie mécanisé, comprend 7 personnes. Le poste à pourvoir convient à un Chef Comptable très confirmé, ayant l'expérience de l'utilisation de l'informatique. L'expérience acquise dans une Société d'importation serait appréciée. La promotion au rang de Directeur Administratif et Comptable est à envisager à moyen terme.

Le lieu de travail sera Coglègne à partir de 1976.
Rémunération de première année : 60.000 F, plus voiture de fonction.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier (lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé), sous référence M. 23.523.
33, quai Gallieni - 92153 SURESNES.

INGENIEURS TRANSPORTS

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération (AUA) recrute d'urgence pour sa nouvelle Division "Transport".

1. UN ASSISTANT « TRANSPORT »
(Ingénieur TPE-STP, grandes écoles) pour ses études générales.

2. UN TECHNICIEN SPECIALISTE
en infrastructures et transports (BTS, DUT, etc.).

Téléphoner au (87) 88-07-30, poste 51, ou envoyer C.V. avec photo et rémunération actuelle à :
AGURAM, Mairie de 57000 Montigny-les-Metz
160, rue de Post-à-Mousson

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour ses activités **FIABILITE-QUALITE**

INGENIEUR haut niveau

CE POSTE EXIGE :

- une forte expérience dans l'un des domaines suivants :
 - Fiabilité-qualité en matériel informatique,
 - exploitation grands systèmes temps réel,
- le goût de la négociation et de la coordination,
- des déplacements très fréquents en Europe de l'Ouest,
- l'Anglais courant.

Réf. 13.327

INGENIEURS
informaticiens
ou électroniciens

Débutants ou ayant une première expérience dans l'une des activités suivantes :

- Etude, mise au point
- suivi de qualité
- suivi de projet.

Réf. 13.328

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum-vitae détaillé, photo récente et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
S.n.p.m. 108 av. Ch. de Gaule, 92522 NEUILLY SUR SEINE

CHEF D'ENTRETIEN
PAPETERIE

L'un des principaux fabricants français de papier pour carton ondulé recherche, pour son usine située en Haute-Vienne, un Chef de Service Entretien pour lui assurer l'entretien des matériels mécaniques et électriques (20 personnes), la mise en place d'un entretien préventif, la maintenance des machines travaillant en continu et le contrôle de l'exécution des travaux de maintenance.

Diplômé ou autodidacte, le candidat retenu sera un excellent mécanicien, meneur d'hommes, organisé et dynamique.
Salaires: 65.000 minimum - logement gratuit.

26 Rue Marbeuf 75008 Paris
vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référence 5614.

IMPTE USINE METALLURGIQUE
Forte Expansion
Pays de Loire

INGENIEUR A.M.
ou équivalent, 30 ans minimum, chef de produit dans équipe de direction.
Situation d'avenir.
Adresser C.V. manuscrit, photo, n° 7801, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75007 Paris-9.

MARTEL CATALA et Cie
L'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'industrie des machines à papier, poursuivait son expansion recherche

INGENIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure technique du type ENSI-ICAM ou école française de papeterie, pour contacts de vente à niveau élevé avec clientèle industrielle internationale.

Déplacements en Europe représentant 30 % du travail. Bonne connaissance pratique de l'anglais ou l'allemand nécessaires.

Poste d'avenir très stable. Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG - CEDEX sous référence 560.

Très importante société chargée de l'entretien et de l'entretien industriel pour la distribution moderne et l'industrie en pleine expansion recherche pour son usine d'Alsace :

UN INGENIEUR D'AFFAIRES
E.T.P. - A.M. - E.N.S.I. ou autre école similaire.

Disposant de 5 à 10 ans d'expérience commerciale et technique en charge de la construction métallique industrielle.

Mission : - Nombreux contacts clients à niveau élevé pour remise de devis, mise au point technique et commerciale, suivi de réalisations ; - Préparation de devis en liaison avec le bureau d'étude et de fabrication ; - Suivi de réalisation, surveillance des coûts ; - Poste très stable à larges responsabilités, évolution possible vers une direction technique après confirmation dans la fonction.

Agénable région touristique proche d'une grande ville université, connaissance de l'allemand appréciée, mais non indispensables. Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG - CEDEX sous référence 560.

THOMSON-CSF

DIVISION DES EQUIPEMENTS AVIONIQUES ET SPATIAUX

recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(E.N.S.T. - CENTRALE - E.S.E. - E.N.S.I. ...)

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

pour ses laboratoires d'études et matériels électroniques aéroportés (électronique digitale ou analogique, U.H.F., etc.).

Ecrire au SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF ou téléphoner à M. BRAUGRAND - 655-41-22.

PHARMACIEN

30 ans minimum, ayant une bonne connaissance des fabrications pharmaceutiques et de la vie d'usine. Intéressé par les plans de gestion de la production ; ordonnancement ; approvisionnements et méthodes. Ecrire vite. Grande faculté d'adaptation. Sachant concevoir et faire appliquer. A l'aise dans les relations humaines.

Adresser curr. vitae détaillé et présent. à n° 82.107, CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
MULTINATIONAL en expansion rapide (C.A. 150 Millions), située à RUNGIS recherche

CHEF COMPTABLE

Avant solide formation de base sanctionnée par le D.E.C.S., et expérience de plusieurs années en comptabilité générale et analytique. Connaissances en informatique et langue allemande appréciées.

Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 70.000 F.

Ecrire avec C.V. et photo à n° 82.108 CONTESSÉ Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

INGENIEUR EQUIPEMENTS
(A.M. ou EQUIVALENT)

Grâce à votre formation à dominante mécanique et à votre expérience professionnelle de 3 à 6 ans en atelier et en bureau d'études, vous avez acquis la maîtrise des techniques d'équipements en installation et en bâtiment.

NOTES VOS PROPOSITIONS de prendre en charge progressivement la responsabilité technique et financière des équipements d'une de nos usines de conditionnement avec l'aide d'une équipe de 12 personnes que vous aurez à animer avec doigté et efficacité.

CE POSTE A POURVOIR SE SITUE DANS LE GARD A 23 KILOMÈTRES DE NIMES.

M. JACQUES FAURE (B.P. 130, 92585 RUELL-MALMAISON) recevra votre candidature détaillée, et vous répondra rapidement.

IMPTE USINE AERONAUTIQUE
DU SUD-OUEST recherche
TRADUCTEUR TECHNIQUE
Bilingue anglais et allemand, avec une bonne maîtrise de l'anglais.

ANALYSES-PROGRAMMEURS
Compétences HB, 4000 et TDS souhaitées. - Ecrire n° 455 à :
P. LICHAU S.A., MIN. 305, 13200 MARSEILLE - CEDEX 2.

offres d'emploi

DIEBOLD FRANCE
Le développement de nos activités de
**CONSEILS EN ORGANISATION
ET INFORMATIQUE**
nous conduit à rechercher
INGÉNIEUR EN CHEF
CE POSTE PEUT INTÉRESSER :
• Un Ingénieur Conseil confirmé, désireux de prendre des responsabilités (tant techniques que d'encadrement et de négociation), ayant une grande expérience des problèmes de gestion et d'informatique.
• Un responsable de l'informatique ayant déjà assumé soit la conduite de projets importants, soit la direction d'un centre informatique (travaux matériels).
NOUS OFFRONS :
• Après une période nécessaire d'adaptation, des responsabilités importantes dans le cadre d'interventions de haut niveau.
• La possibilité d'une évolution de carrière passionnante au sein d'une équipe de très grande qualité.
• Langue anglaise ou espagnole.
• Possibilité de missions courtes à l'étranger.
Env. C.V., photo et présent. à **DIEBOLD FRANCE**, 6, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Le CEFAGI
Association dont la mission d'intérêt général est la
PROMOTION des ENTREPRISES
soutenue par son équipe actuelle (40 personnes) et s'adresse en particulier à des
**CONSULTANTS
d'ENTREPRISES**
Niveau Ingénieur Principal Confirmé, intéressés par les actions de
Formation de Cadres et de Conseil de Direction
et ayant une expérience personnelle d'animation dans ce domaine.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCFEP
service M. 963.10 rue de la Paix, 75002 Paris

THOMSON-CSF
DIVISION SYSTÈMES ELECTRONIQUES
recherche
1) DES INGÉNIEURS
pour ses études avancées
(Radar, automatisme, informatique)
E.N.S.T. - E.N.S.A. - E.S.E. - E.C.P.
2) DES INGÉNIEURS
pour ses services techniques
E.N.S.E.R.G. - E.N.S.E.I.H.T.
avec plusieurs années d'expérience ou débutants, pour s'intégrer rapidement dans des équipes dynamiques.
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel **THOMSON C.S.F.**, 1, rue des Mathurins, 75002 BAGNEUX.

ingénieur technico commercial
Une importante société pétrolière recherche pour ses locaux à Paris et à la clientèle industrielle, un jeune ingénieur.
Il sera responsable, pour une partie de la région parisienne, de la vente de nos produits à l'industrie.
Il assurera son action commerciale sur sa connaissance des problèmes techniques des entreprises clientes.
Le candidat qui sera sélectionné devra être titulaire d'une licence technique générale qui lui permettra d'acquiescer rapidement les techniques de fabrication industrielle, et de perfectionner, une pratique expérimentale professionnelle, l'immersion sur le terrain de déplacements.
Envoyer C.V., photo et présent. avec réf. 2347/21 à I.C.A. qui transmettra.
I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10

GÉNÉRAL BATIMENT
Notre société d'entreprises générales régionales (zone Paris) offre le lancement de son secteur **LOGEMENT NOCT.P.**
un INGÉNIEUR (E.T.P., A.M.)
ayant acquis son expérience (10 ans) dans la définition des méthodes, l'activité des coûts, le suivi des études, la vie des produits. (R.F. 518)
un ATTACHÉ COMMERCIAL
Formé, sûr de lui-même, à la négociation à haut niveau, au montage des opérations, aux liaisons avec les administrations et nos entreprises locales. (R.F. 547)
Réponse confidentielle à toute offre (ref. lettre manuscrite, C.V., photo et présent.) adressée à Mme BRISNET, 3, avenue de Choisy, appart. 2283, 75013 PARIS.

offres d'emploi

Une des premières sociétés françaises de conseil
spécialisée dans les domaines du
MARKETING ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DE PRODUITS INDUSTRIELS ET DU BATIMENT
souhaite coopter :
1 JEUNE INGÉNIEUR
Ingénieur issu d'une grande école avec une formation complémentaire (économique, commerciale ou gestion), vous avez un ou deux ans d'expérience dans une entreprise industrielle.
Nous vous destinons à notre département « études » où vous serez formé aux techniques d'études de marketing industriel (études de marché, études de nouveaux produits, études de diversification, etc.).
Vous pourrez, à terme, accéder au niveau de conseil d'entreprise. Références 529
1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ
Ingénieur grande école avec une formation complémentaire, vous avez quelques années d'expérience au sein d'une entreprise industrielle ou de conseil, dans les domaines des produits nouveaux, de la commercialisation, de la gestion ou des études de marché.
Vous allez vous intégrer à nos équipes chargées d'analyser les entreprises dans la résolution de problèmes concrets : de définition et de lancement de nouveaux produits, de conception et mise en place de structures, de stratégies de développement ou d'augmentation des ventes à court terme. Références 539
1 CHARGÉ (E) D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES
Vous avez une formation supérieure (Sciences Bac - Sciences Po ou EEC JF) et/ou une expérience de quelques années.
Outre la gestion du fonds de documentation déjà existant, vos recherches porteront sur des produits et des secteurs industriels.
Votre travail doit permettre aux ingénieurs chargés des interventions de disposer rapidement de données utiles et synthétiques.
Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée. Références 548
Une réunion d'information sera organisée afin de vous présenter nos activités. Nous vous en aviserons dès que nous aurons fait parvenir votre curriculum vitae détaillé à :
MARKETING/INNOVATION/DÉVELOPPEMENT POUR L'INDUSTRIE
51, rue Pierre - 92110 CLICHY.

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
Nous développons notre équipe et recherchons un
INGÉNIEUR TECHNIQUE-COMMERCIAL
pour assurer la vente d'appareils scientifiques destinés à la recherche fondamentale et industrielle en FRANCE et BELGIQUE.
- Formation supérieure dans le domaine de la Chimie macromoléculaire et notamment des Polymères de synthèse ;
- maîtrise des techniques d'analyse thermique et de G.P.C. (2 ans si possible) ;
- pratique de l'ANGLAIS (lu et parlé) ;
- Résidence région parisienne (sud) ;
- formation complémentaire assurée.
Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, sous référence 81 201 en précisant salaire actuel au :
Service du Personnel DE NEUMOURS (FRANCE) S. A. B.P. 63 - 91400 ORSAY

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE DE PREMIER PLAN
Boulevard Sud de Paris, recherche pour ses services d'études systèmes Radar, automatisme, informatique :
1) DES INGÉNIEURS pour études avancées
ENST - ENSA - ESE - ECP - ENSTA
2) DES INGÉNIEURS
ENSERG - ENSEIHT
destinés aux Scs techniques
Avec plusieurs années d'expérience ou débutants pour intégration rapide ds des équipes dynamiques.
Adresser C.V. man. et photo, n° 91.783, CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui transmet.

Une des plus grandes sociétés européennes d'édition, en grand développement, avec production diversifiée : magazines, journaux, livres, cinéma,
cherche pour
DIVISION MAGAZINES DIRECTEUR MARKETING
Sans avoir gestion directe sera rattaché au Président-Directeur Général.
DEVRA :
• concevoir, innover, lancer produits nouveaux ;
• stimuler, développer produits existants ;
• coordonner toutes actions de marketing.
Age 30 ans minimum.
Salaire personnalisé.
Résidence : Étranger - Europe.
Possibilité carrière dans Groupe pleine expansion.
Candidatures traitées avec discrétion.
Répondre à : **EUROFORMATION Pierre Gourgon**, 108, rue du Ronelagh. — 75016 PARIS.
Tél. : 288-14-04.

DIRECTEUR TECHNIQUE ET TRAVAUX
90 000 F + PARIS
Nous sommes avant tout une Entreprise organisée et équipée pour résoudre différents problèmes dans le domaine du bâtiment : couvertures métalliques avec étanchéité, bardages et planchers métalliques pour la construction de complexes industriels, administratifs ou commerciaux.
Nous recherchons pour assurer notre Directeur Général un excellent Organisateur, gestionnaire et meilleur d'homme pour l'ensemble des chantiers en France et à l'étranger.
Votre mission consistera donc à planifier, contrôler, coordonner les travaux effectués en cours et à résoudre les problèmes techniques qui pourront se poser. Vous veillerez également à assurer la gestion du personnel technique en instaurant une bonne ambiance de travail sur les chantiers.
Vous avez une formation Ingénieur T.P. ou A.M., une expérience de la conduite des chantiers et une bonne connaissance du Bâtiment.
Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.
Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.943 à :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 64, RUE DE LA ROSÈRE 75015 PARIS à qui nous avons confié votre recherche.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES leader dans son domaine
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE COMMERCIAL haut niveau

capable de diriger une équipe de 20 personnes pour :
• animer et former les hommes ;
• promouvoir les produits ;
• gérer les canaux de distribution ;
• prendre en charge une partie de la clientèle ;
• organiser et dynamiser le changement de stratégie.
- Age minimum 30 ans.
- Expérience indispensable de la vente sur le terrain et de l'animation d'une équipe de vente.
Adresser C.V., photo et présentations sous n° 9469, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

offres d'emploi

CLARK EQUIPMENT FRANCE
recherche
ANALYSTE ORGANIQUE CONFIRMÉ
Capable de synthétiser rapidement dans une équipe développant des systèmes de gestion de production (D.B.O.M.P., C.I.C.S.) sur I.B.M.
Compétences :
- Maîtrise au point du dossier d'analyse organique ;
- Maîtrise la mise en chaîne des applications ;
- Programme en COBOL, en ASSEMBLÉUR ;
- Comprendre l'anglais.
Fonctions :
- Rattaché au Responsable de projet ;
- Suivre une application depuis la prise en charge jusqu'à son opérationnel.
La rémunération sera fonction des compétences, Possibilité de promotion.
Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. et lettre manuscrite avec présent. à :
CLARK EQUIPMENT FRANCE
Monsieur REILL
Directeur du Personnel,
105, rue de la Plaine-des-Bouchers,
67100 STRASBOURG.

Participer à la réalisation des applications de traitement gèrent les deux bases de données développées autour de notre **IB 8060**. Voilà ce que propose à
un jeune ingénieur grande école
le patron du service informatique (Paris-Sud) d'une grande direction technique de l'administration.
Après une optique informatique, cet ingénieur a acquis en entreprise une première expérience des techniques au cours de stages de longue durée.
C'est un chef de projet en puissance.
Ecrire à J. THILY en réf. 2826 M. Carrères de l'Informatique.
ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
membre de l'ANCFEP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ENGINEERING SIDÉRURGIQUE
recherche
INGÉNIEUR FORMATION
Diplômé ARTS ET MÉTIERS - ICAM ou ECAM, ayant eu l'occasion de se familiariser avec la formation et possédant quelques années d'expérience de commandement en milieu industriel.
Le Poste comporte des déplacements en France et à l'étranger.
Langue anglaise ou espagnole nécessaire
Adresser C.V. sous N° 3462 à SPERAN, 12, rue Jean-Jaures, 92097 PUTEAUX, qui transmet.

Dans le cadre du développement de ses activités d'études et de conseil
SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE
190 personnes
recherche
INGÉNIEURS INFORMATIENS
sensibilités aux problèmes méthodologiques. Goût commercial apprécié.
EXPERIENCE MINIMUM 3 ANS.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prêt. à n° 91.880, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

comptabilité
HEC, ESSEC, SUP de CO.
Pour faire face à l'accroissement de ses tâches, le directeur des services comptables d'une importante société pétrolière recherche un assistant.
Il devra lui assister des missions principales suivantes :
- effectuer des opérations de comptabilité d'exercice, mais au sein d'un développement d'un système comptable, liaison avec le département informatique, etc.
Il s'agit d'un poste fonctionnel.
Nous recherchons le candidat à un jeune cadre comptable, de formation commerciale grande école, possédant de préférence 2 ans de pratique de la comptabilité.
Envoyer C.V., photo et présentations sous réf. 2830/01 à I.C.A. qui transmettra.
I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
SUD-OUEST PARIS 150 mto. gare Montparnasse
recherche
PHARMACIEN
désigné d-e O.M. si possible I.P.I. pour assurer surveillance des fabrications.
PHARMACIEN
(HOMME ou FEMME) pour diriger section microbiologie du laboratoire de contrôle.
Pour ces deux postes, formation complémentaire assurée par l'entreprise.
Possibilité de logement. Restaurant d'entreprise.
Adresser curriculum vitae et photo sous n° 92.02, CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE ET MULTIPRODUITS recherche 1 CHEF DE PRODUITS

IMPORTANT LABORATOIRE recherche jeune pharmacien

offres d'emploi

CHEF OPERATEUR TELEX ET TELECOMMUNICATIONS Nous sommes une des plus importantes Compagnies d'Engineering et de construction du Monde.

offres d'emploi

ENTREPRISES PATRIALES recherche COLLABORATEUR minimum 35 ans au cours de la profession

RANK XEROX crée un nouveau département machines à écrire automatiques un animateur de formation commerciale

COMMENT ÊTRE UN RELAIS DANS LA CRÉATION ARTISTIQUE? Cette question s'est posée à chacune des personnalités de notre équipe actuelle

IMPORTANT BANQUE SPÉCIALISÉE recherche COLLABORATEUR ayant expérience: ENGINEERING, FINANCEMENT FILIALES ÉTRANGÈRES

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ELECTRONIQUES recherche le CHEF DU SERVICE ACHATS D'UNE DE SES DIVISIONS

MANAGING DIRECTOR PARIS (France) We are a world recognized leader in high technology instruments

demandes d'emploi

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE 23 ans, 8 ans expérience anglaise EXPERIENCE: Dimensionnement équipements; Propositions techniques et commerciales

Spécialiste immobilier 40 ans. Montage et suivi intégral opérations immobilières individuelles, bureaux, hôtels, etc.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES doit les activités soit liées aux problèmes de l'investissement RECHERCHE SON RESPONSABLE FORMATION

Jeune femme cherche SOCIÉTÉ COMMERCIALE confirmée - TELEPHONE

Société de Services en pleine expansion (C.A. 1974) à MILLIONS de Francs recherche: CHEF COMPTABLE NIVEAU DECS

Jeune femme cherche SOCIÉTÉ COMMERCIALE confirmée - TELEPHONE

NOVATION Cabinet d'Ingénieurs-Conseils recherche pour son département Informatique Repartie (« Micro-Informatique ») UN PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR 3 ans d'agence minimum. Nous demandons: Solide expérience de la production; Des qualités de rédacteur

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE 33 ans, 8 ans expérience anglaise EXPERIENCE: Dimensionnement équipements; Propositions techniques et commerciales

Ingénieur diplômé cherche SOCIÉTÉ COMMERCIALE confirmée - TELEPHONE

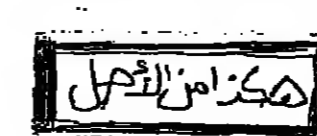


Table with 2 columns: Category (DEMANDES D'EMPLOI, OFFRES D'EMPLOI, REPRESENTATIF, etc.) and Amount/Value.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: Category (IMMOBILIER, AUTOS - BATEAUX, PROPOSITIONS COMMERC., etc.) and Amount/Value.

L'immobilier

Paris
BASTILLE
STUDIOS
RESIDENCE DES ARTS
MAIRO SAINT-MICHEL
STUDIOS

Paris
10e 4 P. Imm. neuve 94 m2
CREOY VENDEUR - 200-41-39
1er, imm. 6 p. av. Opera

Province
URCEN - A vendre résid. retraité
VARENNES - Résidence de 200 m2
1311 - RUE DE REIMS

Paris
RIVE GAUCHE - VIF ARRONDI
ACH. URG. RIVE GAUCHE
MONTMARTRE - VIF ARRONDI

Paris
LE MARAIS
S. P. MONTMARTRE
MONTMARTRE - VIF ARRONDI

Paris
RÉGION PARISIENNE
NEUILLY SAINT-JAMES
EXCEPTIONNEL

Paris
REPRESENTAT. DEMANDES
POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
MADAGASCAR ET PACIFIQUE

Paris
REPRESENTATION
DE FIRMS PRODUITS D'EQUIPEMENTS
OU DE CONSOMMATION

bureaux bureaux
A LOUER (disponibles immédiatement)
2ème : Résidence Louvois - 3, rue Lullu
8ème : 63, rue Pierre Charon

Paris
PROPRIETAIRE
LOUER ou plusieurs bureaux
BUREAUX COMMERCIAUX ET

Paris
EXCEPTIONNEL
BUREAUX DE LA COLLINE
A louer 3 lots de 105, 150 et 170 m2

Paris
IMMEUBLES
RENTABILITE 10 % NET
120.000 Immeuble ravalié

Paris
FONDS DE COMMERCE
GERANCES Immeubles
Bail E. Tenu 1 ans, bénéf. 1974

Paris
MAISONS DE CAMPAGNE
SARLADAI. Maison bourgeoise
à prix, terrasse. Prix 30.000 F.

Paris
VILLAS
LA VARENNE résid. - VILLA
67 sous. Il conti. 300 m2

Paris
VILLAGIÈRES
A louer COTE D'AZUR, TOULON

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront
durant quarante-huit heures (de 8h
à 18h) des propositions de vente ou de location

Paris
MATIGNON
BO MALESHERBES
IMM. de 100 m2, PROF. LIBER.

Paris
RÉGION PARISIENNE
NEUILLY, drog. vd appl imm.
DUPLUX, 250 m2, 2 ch. serv.

Paris
CONSTRUCTIONS NEUVES
INFORMATION
LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25

Paris
NOUVEL ORLÈANS 2
99-99 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIÈCES ET +

Paris
TROCADERO
Aux abords des jardins, dans une rue de caractère

Paris
CHAMPS-ÉLYSÉES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.

Paris
CHATOU R.E.R. ÉTOILE
5he exopt. bord de Seine pour vivre A OEUX, dans

Paris
PROVENCE SUD-LIBERON
MERINDOL - VILLA état neuf
ch. p. 4 p. 120 m2, vue expos.

Paris
locations non meublées
MÉTRO
ST-MANDE, 5 min. BOIS, récé 3 p.

Paris
MÉTRO - PRÉ-ST-GERVAIS
PANORAMA 75
PARIS 19e - 50 RUE DE NOUVAIA

Paris
FONDS DE COMMERCE
TENU 45 ANS - VENDS
HOTEL TOURISME 35 m2

Paris
VILLAS
ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun

Paris
BOITES-AUTOS
EXCELL. PLACEMENT
A VENDRE A CLICHY-SUR-SEINE

Paris
ST-NOM-LA-BRETECHE
près Forêt de Marly
Beau Terrain boisé 1 ha

Paris
PAVILLONS
BRY VUE IMPRENABLE
Imm. sur Marne - 175 m2

Paris
LARGIER
32, b. Malesherbes, ANJ. 18-33
URC. rech. PROPRIETES car.

Paris
LES ANNONCES CLASSEES DU
MONDE
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8h. 30 à 18h. 30

233.44.31

pour tous renseignements: 233.44.21

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

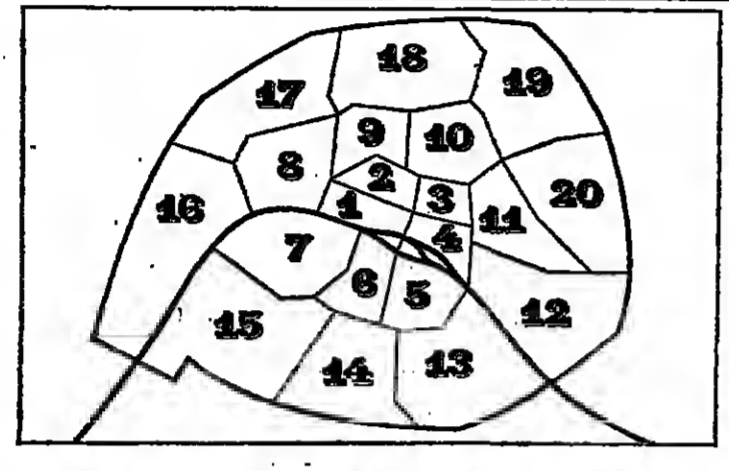
Je m'occupe de vous

859
 + 512
 888
 1
 869
 + 512
 886
 0 h 6
 2 18

صندوق البريد

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 **2500** **2000** **90%** **CF.** **1973** **124** **M** **REB**
 Révisable FD 15 Cr. de Crédit Foncier année de livraison et trimestre Nombre d'app. Parkings en surface Garages en sous-sol ou box Métro Autobus R.E.R. Station Autoroute périphérique



6 **6.100** **80%** **1974** **48**
 FD 20 PERSONNALISÉ 92 89 82 28
M **DURON** **MONTMARTRE**
VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble grand standing, chambres équipées, studios, 3, 4, 5, 6 pièces, loggias, terrasses et jardin. Reste à vendre 10 appart. Vis. s. pl. lundi, jeudi, vend., de 14 à 18 h. 30 - samedi et dimanche de 10 à 13 h. et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Téléphone : 260-33-02

10 **4.500** **80%** **1976** **56**
 REVISABLE 20 92 89 82 28
M **BONNEFONT** **GARE DE L'EST**
SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE - 31-33, rue des Vinaigriers - Petit immeuble de studios et 2 pièces, 7 étages, un 4 pièces au dernier étage avec terrasses. Pour les rend. et vente s'adresser : ZANNETTACCI, 15, av. Maignan et 20, rue Royale - Téléphone : ELY. 98-32

LA HENIN
 crédits immobiliers
 16, rue de la Vierge
 75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEFIMO

12 **3.700** **80%** **1975** **172**
 FD 20 92 89 82 28
M **PICPUS** **PORTE DE VINCENNES** 162
« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m² Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand, 10 étages, fac. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 h 30. S.I.E.T.R.A. 125, r. du Cherche-Midi (17^e), SUF. 24-28.

13 **4.350** **80%** **1975** **176**
 FD 20 92 89 82 28
M **TOLBIAC** 27 47 62
OLYMPIADES « CORTINA » - 97, rue de Tolbiac - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipées, 1^{er} tr. déjà réel et habitée. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. l. jrs de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30. sauf vend. matin. Tél. 583-51-00 ou SPEI, 14, av. Roosevelt, Paris (8^e), tél. : 256-55-11. Réalisation SAGB/S.E.L.L.

13 **4.150** **80%** **1975** **29**
 FD 20 92 89 82 28
M **CHARENTON** **PL. VITALE**
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios ou 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17^e Téléphone : 755-82-10.

13 **5.000** **80%** **1976** **22**
 FD 20 92 89 82 28
M **GIBELINS** **GLACIERE** 21 83 91
6/8, RUE DES TANNERIES - Un élégant petit immeuble dans une rue tranquille. Exposition plein soleil. Studio ou 5 pièces. Livraison début 1976, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraisons fin 1976. Inform. et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, Paris (17^e). Téléphone : 755-82-10.

13 **4.100** **80%** **1976** **40**
 FD 20 92 89 82 28
M **PL. VITALE** 3 LIGNES à 600 m
GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BÉRYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrement équipées + duplex. Vue sur tout Paris. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30, sf mar. et merc. et le vend. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8^e), tél. : 256-55-11. Réalisation S.E.L.L.

14 **4.600** **80%** **1975** **35**
 FD 20 92 89 82 28
M **POMERY**
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios ou 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17^e. Tél. : 755-82-10.

14 **7.500** **80%** **1976** **28**
 FD 20 92 89 82 28
M **RASPAIL** 68
226, BOULEVARD RASPAIL - Immeuble de grande classe dans le quartier Montparnasse. Exposition plein soleil. Studio ou 5 pièces. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraisons fin 1976. Inform. et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, Paris (17^e). Tél. : 755-82-10.

15 **5.000** **80%** **1976** **97**
 FD 20 92 89 82 28
M **CONVENTION** 49 80
LE COMMODORE - 8-10, rue des Morillons - Le charme d'un immeuble élégant, la sécurité d'un investissement pierre. Du studio ou 6 pièces + chamb. ind. Pierre BAHON S.A., 20, avenue F.-D.-Roosevelt (8^e), BAL. 46-62. Bureau de vente sur place en semaine de 14 h. à 19 h., sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 19 h. Tél. 531-88-39. Réalisation SURVIN - Pierre Bahon s. a.

15 **4.700** **80%** **1975** **20**
 FD 20 92 89 82 28
M **CHARLES-MICHEL** **PELLE-FILADEL** 42 62 70
91, RUE DE JAVEL - Élégant petit immeuble en plein quartier résidentiel exposé plein sud. Studios, 2 et 4 p., livr. début 75. Peintures terminées, cuisine et salles de bains aménagées. Insonorisation. Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, Paris (17^e). Téléphone : 755-82-10.

16 **6.000** **80%** **1975** **22**
 FD 20 92 89 82 28
M **INSMIN** 52
LA FONTAINE - 53, rue La Fontaine - 10, av. Bosdon - Studio, 3-4 pièces, l'une des façades donnant sur jardin. Sur place, bureau de vte et appartement modèle : sam., dim. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 19 h. ; lun., vend. de 14 à 19 h. Pierre BAHON S.A. BAL. 46-62 - 20, av. F.-D.-Roosevelt (8^e). Une réalisation légendaire s.a.r.l.

17 **6.500** **70%** **1975** **22**
 FD 15 92 89 82 28
M **PEREIRE-WAGRAM** **PETIT TRAIN** **GARE DE CÉMENTURE**
PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnement résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communications essentielles. Appis spacieux de 2, 3, 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rend. et vtes : C.E.R.J.L., 191, r. St-Honoré, Paris-1^{er} - 260-30-15+

18 **6.000** **80%** **1976** **17**
 FD 20 92 89 82 28
M **LA FONCIE**
IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 23-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Cléry) - Sur grds jard., stud. et 2 p. av. Equip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias, terr. S. pl. les après-midi, lun. vie (st Mer.), tél. 522-43-00. STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE 15, avenue Maignan - Paris (8^e).

« Le Monde Immobilier »
 est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
 Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
 avec un prêt **cde**
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
 6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
 Tél. 260.35.10 et 742.73.15

Locations meublées
 bureaux
 locaux commerciaux
PANORAMA
 hôtels
 agences de voyages
 villas
 CHER POPEY DE MONTMARTRE
LA VILBOIS
 agences automobiles
DELL PLACINT
 classées du
 téléphone
 de 8 h. 30 à 18 h. 30
4.31
44.21

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉLOGE DE LA PARESSE

C'est en réduisant la durée du travail qu'on commencera à trouver une solution à l'inflation : il y a une étude passionnante à faire sur les bienfaits de la paresse, a déclaré en substance, mardi soir 4 février, M. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, au cours d'un débat radiodiffusé auquel participait également M. Alain Cottat, professeur à l'université Paris-Dauphine.

L'inflation pour M. Jacques Attali vient de ce que l'ensemble des rapports sociaux s'exprime en termes de quantité : « On ne discute plus, on échange des taïls et des revendications. Or les nouveaux problèmes qui émergent maintenant dans notre société ne sont pas quantifiables. »

M. Alain Cottat ne partage pas cette opinion. Certes, pour lui, tout ne peut pas être réduit à des chiffres. Mais il semble au professeur de Paris-Dauphine que la tendance des sociétés est à développer ce qui est quantifiable, ne serait-ce que pour établir un rapport entre ce qui est produit et le coût de ce qui est produit : « En fait, nous développons naturellement ce qui nous permet de maîtriser les relations à l'intérieur de la société, des pays, des nations... et on tombe tout de suite dans le quantifiable. Le concept de produit national, par exemple, permet d'y voir plus clair, avance M. Cottat. Il n'y a rien de plus doctrinaire que le produit national ».

« C'est en réduisant la durée du travail qu'on commencera à trouver une solution à l'inflation : il y a une étude passionnante à faire sur les bienfaits de la paresse, a déclaré en substance, mardi soir 4 février, M. Jacques Attali, conseiller économique de M. Mitterrand, au cours d'un débat radiodiffusé auquel participait également M. Alain Cottat, professeur à l'université Paris-Dauphine. Tantôt empreint de coquetterie, tantôt passionné, le débat s'est poursuivi une heure et quart durant en compagnie des élèves d'H.E.C. Sur un point au moins, les deux « champions » sont tombés d'accord : l'inflation est un phénomène qui a permis aux économies industrialisées de croître très vite. Pour cette raison, elle n'est pas vraiment combattue par les pouvoirs publics et cela d'autant moins qu'elle s'est fait des alliés parmi les citoyens dont beaucoup ont initié à ce qu'elle se perpétue. L'inflation est probablement une condition de la croissance rapide, a conclu M. Cottat. Et pourtant, il est probable que la croissance économique est plus forte que ne le souhaitent les individus qui, contrairement aux sociétés, se savent mortels. Alors, réduisez le temps de travail ? C'est une question qu'on doit se poser alors que commence la préparation du VII^e Plan. — A.L.V.

(Publié)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie et de l'Énergie

Société Nationale des Industries Chimiques

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Chimiques lance un appel d'offres international pour l'étude et la réalisation « clé en main » d'une unité de meules et abrasifs qui sera située à SAIDA.

La capacité de production est :

- 1.800 t/an en abrasifs liés ;
- 1.000 t/an en abrasifs appliqués.

Les sociétés intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES, Département Engineering et Développement, 29, rue Didouche-Mourad, Alger, à partir de la publication du présent appel d'offres.

AGRICULTURE

DEUX MILLE VITICULTEURS MANIFESTENT À ALBI

(De notre correspondant.)

Albi. — Les manifestations qui réunissent le 4 février à Albi des viticulteurs du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Aude et du Lot, se sont mal terminées. Dès 7 h. 30, le train Toulouse-Paris a été bloqué pendant trois quarts d'heure au gare de Gallargues. Les agriculteurs avaient eu effet mis le feu à un tas de pneumatiques devant un autorail.

Puis un défilé de voitures a alors pris lentement la route d'Albi. Sous la halle du boulevard du Lude, devant environ deux mille personnes, parmi lesquelles on remarquait le sénateur Brives, l'agacé démoignant et le député socialiste Billout, divers orateurs ont pris la parole avant de faire voter à main levée une motion déplorant l'incompréhension totale de l'administration centrale : les viticulteurs regrettent qu'en quatre mois des mesures d'urgence n'aient pas été prises alors qu'ils devaient faire face à leurs échéances avec une récolte invendable.

La motion rappelle les revendications prioritaires : distillation de tous les vins qui ne sont pas aptes à faire des vins de table (entre 7 et 8,5 degrés) ; abaissement du taux des prestations vitiques ; reconnaissance de la perte de récolte en revenu pour l'attribution des prêts ministériels. Enfin, les viticulteurs demandent l'arrêt de toutes les importations de vin.

Après l'approbation de cette motion, les manifestants ont formé un cortège précédé de banderoles et de la figure de M. Muret-Labarthe, conseiller du ministre de l'Agriculture, portant cette inscription : « Je suis pour pour vous rincer » et « N'importe par le vin et les viticulteurs ». Cette effigie devait être brûlée avec quelques pneus sur la chaussée en plein centre d'Albi, pendant que le cortège, accompagné d'explosions de pétards, poursuivait sa route vers la préfecture. Là, les choses se sont gâtées. L'incendie d'un tas de pneus a sérieusement endommagé le portique d'entrée principale de la préfecture du Tarn. Les pompiers, dès leur arrivée, ont été insultés par un groupe de manifestants qui, après avoir pué de renverser une des voitures, ont bousculé le lieutenant, lui ont arraché son képi et l'ont occupé avec des pierres. Une compagnie de C.H.S. casqués et armés de boucliers, a ramené le calme sans avoir à affronter les manifestants.

MONNAIES ET CHANGES

Les cours du dollar (toujours très bas) restent orientés à la hausse

L'annonce de la troisième baisse en deux mois du taux d'escompte américain a eu pour conséquence

de faire quelque peu reculer les cours du dollar après une période enregistrée mardi, mais la tendance de fond semble toujours orientée à la hausse. Les opérateurs demeurent convaincus que les banques centrales des États-Unis, d'Allemagne fédérale, de Suisse et de Grande-Bretagne ont l'intention de continuer à intervenir s'il le faut pour raffermir la valeur de la devise américaine tombée la semaine dernière à un niveau très bas. Reste à savoir si les instituts d'émission en question se sont fixés un objectif précis ou s'ils se sont donnés seulement pour mission de briser le mouvement de baisse auquel il y a encore une huitaine de jours l'était difficilement à Paris et à quel niveau il prendrait fin. Jusqu'à maintenant, les interventions ont été d'un montant de 2.370 Dms, alors que la semaine dernière le dollar avait fléchi jusqu'à 2,28 et que le mardi 4 février il était remonté jusqu'à 2,40.

On a traité pendant les premières heures de la matinée le dollar à Francfort aux environs de 2,370 Dms, alors que la semaine dernière le dollar avait fléchi jusqu'à 2,28 et que le mardi 4 février il était remonté jusqu'à 2,40.

A Zurich, le cours s'est établi à 2,63 francs suisses (contre 2,56 la veille).

A Londres, la livre sterling a été cotée 2,370 dollars.

Par comparaison, le dollar se s'est guère raffermi à Paris depuis quelques jours : on l'a coté mercredi matin à 4,34 francs.

La devise française s'est donc quelque peu raffermie par rapport au franc suisse et au deutchmark (puisque le dollar a moins monté à Paris qu'à Francfort et à Zurich). La principale raison de ce phénomène réside sans doute au fait que les taux d'intérêt restent beaucoup plus élevés sur le franc (10 1/8 % à un mois) que sur le dollar (6 1/8 %).

● LA BALANCE DES PAIEMENTS ITALIENNE a enregistré en 1974 un déficit de 544 millions de dollars. Sans les prêts accordés ou garantis par les organismes gouvernementaux (2 076 millions), ce déficit aurait atteint 7156 millions de dollars. — (A.F.P.)

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

Les promesses de M. Ford d'un redressement avant 1976 se heurtent au scepticisme général

De notre correspondant

Ni le Congrès ni l'opinion publique américaine n'ont été très convaincus par les déclarations optimistes de M. Gerald Ford à l'occasion de sa visite en Georgie, première étape d'une tournée d'explication de son programme économique et énergétique. Beaucoup d'Américains estiment que la situation va aller en se dégradant dans les prochains mois, et que le redressement sera très lent.

On apprend, d'autre part, que le ministre américain de l'Agriculture a annoncé la réduction à l'Union soviétique de 100 000 tonnes de maïs américain.

M. Ford n'a pas « dépeuplé le vieil homme » ; il est un nouveau Hoover et il connaît le même destin.

Mais la Maison Blanche garde l'espoir que les Américains, fatigués des promesses des hommes politiques, accepteront la franchise brutale de leur président. Celui-ci leur a tenu le langage de la vérité et a proposé un programme d'action cohérent, auquel les démocrates qui le critiquent n'ont opposé, jusqu'à présent, aucun alternative. Son impopularité actuelle, dit-on, sera payante à long terme.

Des sacrifices importants

Dans l'immédiat, il faut bien admettre que le « budget des mauvaises nouvelles », le « budget du renouveau », comme on l'appelle au Capitole, exige des citoyens des sacrifices plus importants qu'on ne le croyait. En outre, les conseillers économiques du président admettent dans leur rapport avoir commis un erreur d'appréciation. « Malgré toutes les techniques approfondies dont nous disposons, l'étendue de notre déficit actuel n'est pas apparue avant ces derniers mois », disent-ils. Ils ajoutent, en guise d'excuses, que lorsqu'ils étaient réunis en septembre dernier, « un assez grand nombre d'économistes n'avaient pas prévu une récession aussi nette... » Avec modestie, les conseillers soulignent que toutes les prévisions sont maintenant jetées à l'eau « inhabituelle et large marge d'erreur ».

Plutôt l'impopularité

Pourtant, c'est sur leurs conclusions — selon lesquelles l'économie amorcerait une reprise à partir du second semestre de cette année — que le président Ford appuie son relatif optimisme. D'ici là, selon tous les documents officiels, la situation ira en empirant, avec un chômage atteignant en moyenne 8,5 % et une hausse des prix de 11,3 % et une baisse de 3,3 % du produit national brut (1). Pour les conseillers de la présidence, le redressement dépend essentiellement du comportement américain, selon qu'il économisera

ou dépensera le revenu supplémentaire procuré par la réduction d'impôts recommandée au Congrès par le président. Or les conseillers prévoient que le consommateur dépensera...

La plupart des observateurs estiment que l'opinion n'acceptera pas pendant trois ans un nombre de chômeurs sans précédent dans la période d'après-guerre. Apparemment, le Congrès et le président ont des conceptions économiques diamétralement opposées. Le chef de l'exécutif et ses conseillers estiment qu'il vaut mieux risquer l'impopularité (voire l'échec politique) — conséquence inévitable d'un chômage qui affectera environ sept millions cinq cent mille travailleurs — qu'encourager une inflation encore plus ruineuse. Un redressement trop rapide, impliquant une augmentation des dépenses publiques, des déficits budgétaires croissants et des réductions d'impôts plus grandes, créerait de sérieuses difficultés sur les marchés financiers et pourrait mettre en péril la reprise.

Tel n'est pas l'avis du Congrès, prêt, semble-t-il, à ignorer les demandes de compressions budgétaires et à augmenter sensiblement le montant de réductions d'impôts envisagées. Les parlementaires américains sont, en effet, préoccupés par les prévisions concernant la lenteur du redressement : le taux de croissance pour 1975 ne serait que de 4,8 %, alors que dans le passé il montait jusqu'à 8 et 9 % dans l'année qui suit le point extrême de la récession. Le président Ford, qui a mis sa carrière politique sur un redressement rapide et durable de la situation économique, risque fort de perdre son pari, estimant aujourd'hui les observateurs.

HENRI PIERRE.

(1) On note que la régression du produit national américain de 3,3 % est plus importante que celle qui avait précédé l'O.C.D.E. en décembre dernier et qui n'était que de 2 %. Beaucoup d'experts avaient déjà prévu, à l'époque que les prévisions de l'O.C.D.E. étaient trop pessimistes. Les dernières statistiques leur ont donné tort au cours du dernier trimestre de 1974 le produit national américain a diminué de 0,5 % en août et la demande intérieure de 1,6 %. Le nouveau chiffre pourrait être probablement encore trop optimiste, sauf relance énergique de l'activité aux États-Unis.

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

M. Delors : faire la synthèse possible en excluant le spectaculaire

La seule attitude sérieuse en matière de réforme de l'entreprise, c'est de faire plus, a déclaré M. Jacques Delors au cours d'une conférence de presse où il présentait, avec M. François Bloch-Lainé, le projet de l'Association Echange et Projets sur ce problème. « Faire plus » signifie, pour M. Jacques Delors, exclure toute recherche spectaculaire et simplement tenter de faire synthèse de ce qui est possible pour améliorer les rapports de « ceux qui sont condamnés à vivre ensemble dans l'entreprise ».

Toute réforme réaliste doit éviter, estime-t-il, deux écueils. En premier lieu, il faut écarter toute solution faisant supporter à l'entreprise le poids de délibérations préalables et de controverses inutiles risquant de « l'empêcher dans le régime d'assemblées et dans un climat de méfiance permanente ». Par ailleurs, il faut éviter « de compromettre, voire d'aggraver les relations sociales en France et notamment les rapports entre patronat et syndicats, soit en offrant aux représentants des travailleurs des possibilités ou des opportunités qu'ils ne réclament pas, soit — plus grave encore — en s'attaquant insidieusement aux organisations syndicales par la voie d'une réforme des modes de désignation des représentants des travailleurs ».

M. BLOCH-LAINÉ : étendre les pouvoirs du comité d'entreprise.

M. François Bloch-Lainé exposant le contenu du projet d'Echange et Projets, a souligné que la réforme réaliste ne devait pas s'attaquer au problème du pouvoir dans l'entreprise. Pour l'ancien président du Crédit lyonnais, il faut chercher en premier lieu à développer les décisions à la base par des réunions au niveau de l'atelier et du bureau afin de faire descendre vers la base les responsabilités et des pouvoirs « qui sont indûment retenus à des niveaux trop élevés ».

M. Bloch-Lainé constate que toutes les organisations syndicales et ception faible de la C.F.T.C. sont hostiles à la co-

gestion et il estime que, dans l'état actuel des choses, il convient d'étendre les pouvoirs du comité d'entreprise à d'autres domaines que les aspects sociaux. Il suggère par exemple de donner aux comités d'entreprise la responsabilité de gérer un fonds d'amortissement des conditions de travail ; ou encore de leur allouer une partie de la cotisation payée par les entreprises pour la formation permanente, à charge pour les élus du personnel de prendre eux-mêmes des initiatives dans le domaine de la formation.

Enfin M. Bloch-Lainé estime nécessaire d'instituer des « voies de recours » au bénéfice des salariés des actionnaires minoritaires, des créanciers, des clients de l'entreprise, afin qu'ils puissent suspendre l'application d'une décision contestée jusqu'à un arbitrage par un organisme à définir.

Enfin, l'association Echange et Projets — qui comprend des patrons et des syndicalistes insouhaitable de « réconcilier la conciliation et l'arbitrage, institués en France après les grèves de 1936 et qui n'ont bénéficié que d'une brève fauteur ».

IMMIGRATION

● M. YOUSSEF CHABBI, le travailleur tunisien qui avait commencé une grève de la faim il y a deux semaines à l'église Saint-Eppolyte, à Paris (13^e), refuse toujours d'observer toute nourriture à l'hôpital de la Pitié (le Monde du 4 février). Après intervention du comité de soutien des travailleurs immigrés du treizième arrondissement, la surveillance policière dont il faisait l'objet au service de réanimation de l'hôpital a été interrompue. Mardi 4 février, une nouvelle démarche a été entreprise en sa faveur par le comité de soutien. Un avocat, M. B. Donnemach, a déposé à la préfecture de police un dossier indiquant que M. Chabbi est le fils d'un ancien combattant des forces françaises et qu'un de ses anciens employeurs vient de lui proposer un nouveau contrat de travail.

HONG HONG MASS TRANSIT RAILWAY

MULTI-CONTRACT PROCEDURE PREQUALIFICATION OF CONTRACTORS

The negotiations between the Hong Kong Mass Transit Provisional Authority and the Japanese Consortium for the construction of the initial system of the Mass Transit Railway having terminated, the Authority is inviting tenders for a modified Initial System on the basis of a number of separate contracts for the Civil, Electrical and Mechanical works.

The Civil Engineering works for the modified system include 11.7 km of underground line in both bored and cut-and-cover tunnels, 1.5 km of immersed tube tunnel and 2.5 km of elevated line together with 12 underground and 3 elevated stations and a maintenance depot. The Electrical and Mechanical works include approximately 150 passenger cars together with associated equipment for power supply, signalling, escalators, automatic fare collection, air conditioning, ventilation, etc.

The Civil works will be split up into approximately 25 contracts of such size and complexity that some contracts must be placed with international contractors with special expertise, other contracts will be less complex and tenders for these may be invited from contractors or joint ventures based in Hong Kong. Tenders will be invited from selected contractors with appropriate experience for the detail design and construction of these works.

The Electrical and Mechanical works will be divided into a small number of contracts which may be let to one or several contractors. Tenders will be invited from selected contractors of international standing with appropriate experience and expertise.

Tenders for Civil Engineering contracts will be invited progressively between April and October 1975. Tenders for the Electrical and Mechanical plant and equipment will be invited in July and August 1975.

Both fixed price tenders and tenders with provision for escalation will be considered.

The Authority wishes to make the maximum use of local resources and will encourage international contractors to form joint ventures with local organisations.

A brochure entitled "Preliminary Information for Prospective Tenderers" is available on payment of US \$10 per copy on application to :

The Hong Kong Mass Transit Railway Provisional Authority
20th Floor, New Mercury House,
Waterfront Road, Wanchai,
HONG KONG

or
Freeman Fox & Partners
25 Victoria Street (South Block)
London SW1
ENGLAND

This brochure gives full instructions to prospective tenderers on pre-qualification details to be submitted with their applications for registration on the list of tenderers. Applications must comply with the requirements set out in the brochure.

N.S. THOMPSON
For Hong Kong Mass Transit Railway Provisional Authority.

C&C

سكنا في الراجل

259
+ 518
855
1
869
+ 518
886

0 h 6
2 18

صدا من الامم

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

REJETÉES PAR L'IRAK ET L'ALGÉRIE

Les propositions de M. Kissinger sont présentées officiellement

Le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie s'est réuni ce mercredi 5 février, à 10 h. 30, à Paris. Ses travaux doivent durer trois jours. Les représentants des seize pays membres (les Neuf moins la France, les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Autriche, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suède et la Turquie), qui devaient se réunir à la Nouvelle-Zélande, ont demandé son adhésion, n'ont pas communiqué l'ordre du jour de la réunion. Toutefois, il ne fait aucun doute que les propositions formulées lundi par le secrétaire d'État américain M. Kissinger et qui visent à fixer un prix-plancher pour le pétrole afin d'assurer la rentabilité des investissements dans les autres sources d'énergie

seront au centre des discussions. Les États-Unis dont la délégation est conduite par M. Thomas Anders, adjoint au secrétaire d'État pour les affaires économiques, présenteront également leur plan en cinq points (le Monde du 5 février). « Il ne s'agit pas d'un plan de confrontation mais d'un plan réaliste », a déclaré ce dernier en arrivant au château de La Muette.

Avant l'ouverture de la conférence, les délégués des pays membres du Marché commun ont rencontré un représentant de la France. Cette réunion, conforme aux souhaits de la Communauté européenne, pourrait permettre à la France, qui ne fait pas partie de l'Agence, de faire, dans une certaine mesure, entendre sa voix.

Les propositions américaines suscitent quelques réserves au sein de l'Agence internationale de l'énergie. En particulier de la part de la délégation italienne. Le comité directeur examinera vraisemblablement la proposition française d'une conférence internationale sur l'énergie. Enfin, des sujets comme les fluctuations du marché international du pétrole, la mise en place du système de répartition du pétrole entre les pays membres en cas de crise seront également étudiés.

De leur côté, les pays exportateurs de pétrole ont réagi avec intérêt aux propositions de l'Agence internationale de l'énergie. On lira ci-dessous les propos tenus à Paris par l'ambassadeur de l'Irak et le commissaire de l'Agence de

press algérienne. Des samedi une réunion des experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se tiendra à Vienne (Autriche) pour mettre au point les dossiers qui seront présentés aux prochaines conférences ministérielles, ainsi qu'au « sommet » des chefs d'États de l'OPEP. C'est le 19 février que doit se tenir en principe la conférence extraordinaire de l'Organisation, à Vienne ; elle examinera, à la demande du Koweït, l'incidence des mouvements de dollar sur les revenus des pays producteurs. La date du « sommet » des chefs d'États des pays membres de l'OPEP n'est toujours pas officiellement fixée. Selon l'agence de presse autrichienne APA, cette conférence se tiendrait le 24 février à Alger.

Un système de subvention pour les sources nouvelles d'énergie

En proposant à l'Agence internationale de l'énergie un prix-plancher pour le pétrole et la création de consortiums destinés notamment à financer la production de combustibles synthétiques, M. Kissinger cherche à internationaliser un des volets les plus importants de la future politique énergétique américaine.

M. Ford, le 15 janvier, avait proposé une taxe de 2 dollars par baril au pétrole tant importé que produit aux États-Unis. En même temps serait supprimé à partir du 1^{er} avril le prix-plancher de 5,25 dollars par baril auquel sont vendus les deux tiers environ du brut américain. Ces mesures visent à réduire la consommation en augmentant les prix intérieurs mais laissent aux producteurs étrangers, en fait les pays de l'OPEP, la responsabilité de fixer les cours.

Depuis environ le mois de novembre dernier, l'administration américaine travaille, sous la direction de M. Anders (département d'États), à un projet visant à ne plus laisser à long terme le marché international gouverner le niveau des prix. Il s'agit de donner une assurance aux entreprises invitées à investir massivement dans la recherche de nouvelles sources de pétrole et de nouvelles formes d'énergie.

1) Pour se prémunir contre le danger d'une baisse des prix résultant soit d'un effondrement du marché (à cause d'une récession prolongée ?), soit d'un achèvement du cartel des producteurs, soit encore de la volonté de ce dernier de briser les efforts entrepris par les pays industrialisés pour concurrencer le pétrole des pays de l'OPEP, on limiterait un prix minimum pour une longue

période, garantissant le revenu de sociétés exploitant des gisements pétroliers hors de la zone de l'OPEP, et d'abord naturellement aux États-Unis. Le coût de revient tout compris du pétrole extrait de l'Alaska, actuellement le plus cher, est au maximum de 7 dollars le baril (contre 0,25 cent le Moyen-Orient). Un prix-plancher de 6 à 7 dollars serait donc suffisant pour protéger les investissements américains.

Le mécanisme proposé ressemble d'une certaine manière à celui mis en œuvre par la C.E.E. pour le pétrole agricole commun, puisqu'il s'agit de garantir un prix minimum aux producteurs ; mais il est moins rigide, puisque, aussi longtemps que les prix internationaux seront plus élevés que le prix minimum, il semble bien que les premiers auront le rôle directeur. On voit comment le système proposé peut servir l'ordre diplomatique : si les prix internationaux sont élevés et que l'incitation pour les pays consommateurs d'exploiter de nouvelles sources d'énergie sera grande. On pourrait donc négocier une baisse des prix internationaux contre une réduction des programmes visant à assurer une plus grande indépendance à l'égard des pays de l'OPEP.

PAUL FABRA.

Les premiers commentaires

IRAK : « la piraterie »

Interrogé au cours d'un déjeuner de presse sur la déclaration du secrétaire d'État américain, l'ambassadeur de l'Irak à Paris a déclaré : « Ces déclarations relèvent du domaine de la piraterie, car on ne nous impose un prix sans nous consulter. Nous sommes toujours prêts à en discuter, mais nous voulons qu'on tienne compte pour établir le prix du pétrole de ce qui est des matières premières, des produits finis, ainsi que des autres sources d'énergie. » Concernant les livraisons de pétrole à la France, l'ambassadeur a rappelé que son pays fournissait à la France du pétrole à un prix préférentiel fixé par les accords de juin 1972, valables pour dix ans. Certains pays producteurs de pétrole abaisseront-ils leurs prix ? « Ce serait, a répondu l'ambassadeur, la destruction de l'OPEP, et cela détruirait l'Agence de l'énergie fondée à l'initiative de M. Kissinger, et que nous appelons l'Agence de la confrontation et du dialogue. » Le général Amal a déclaré toutefois qu'il n'aurait pas de plaisir à voir la France adhérer à cette agence, ajoutant que l'Irak « apprécie hautement la position française ».

« Nous soutenons la proposition française de conférence entre pays producteurs et pays consommateurs. Mais nous détestons que cette conférence s'occupe des autres matières premières, et non seulement du pétrole. »

ALGERIE PRESSE SERVICE : M. Kissinger refuse le dialogue.

« M. Kissinger vient de rappeler, sur le ton menaçant qui est maintenant familier aux dirigeants américains, que, pour son pays, la seule alternative au dialogue avec les pays producteurs de pétrole est le boicott des prix », écrit notamment l'Algérie Presse Service analysant, le mardi 5 février, le dernier discours du chef de la diplomatie américaine.

Sous le titre « L'escalade de la menace », le commentateur critique vivement les propos du secrétaire d'État : « La proposition Kissinger (...) équivaut à une fin de non-recevoir au dialogue entre producteurs et consommateurs. Cette sommation à l'égard des pays de l'OPEP a été doublée d'un avertissement de M. Kissinger à ses partenaires européens, notamment la France, d'adhérer à la future conférence

tripartite. Ainsi, M. Kissinger met en garde l'Europe contre une attitude trop compréhensive à l'égard des pays pétroliers. »

COMMUNAUTÉS EURO-PENNES : réserves.

À Bruxelles, les milieux européens ont accueilli avec des sentiments réservés les propositions de M. Kissinger. Elles vont notamment à l'encontre des vues de la Commission européenne, qui suggère une garantie « sélective » des investissements à moyen terme pour l'énergie nucléaire, le charbon et le gaz naturel, tout en maintenant la flexibilité du prix du pétrole importé.

La fixation d'un prix-plancher pour le pétrole importé avantage incontestablement les États-Unis, basés sur l'existence de ressources énergétiques propres, alors que ce n'est pas le cas pour l'Europe.

M. JOBERT : cette proposition ne fait pas l'affaire de la France.

Au cours d'un débat organisé par I.T.I., M. Michel Jobert a notamment déclaré :

« La dernière proposition de M. Henry Kissinger de fixer un prix-plancher pour le pétrole prouve que la crise pétrolière n'a pas été préjudiciable aux États-Unis. Un prix relativement élevé pour le pétrole permettrait aux États-Unis de développer à la fois leur propre production pétrolière et d'autres sources renouvelables d'énergie. Pour la France, par contre, cette proposition ne fait pas son affaire. M. Kissinger est un homme têt. L'essentiel est qu'il ne trouve pas en face de lui des interlocuteurs en ordre dispersé. »

Le gouvernement suédois fait preuve de prudence dans le domaine nucléaire

Stockholm. — Le gouvernement suédois a présenté le 4 février, à l'occasion d'une réunion de la direction du parti social-démocrate, les lignes du projet de politique énergétique pour les dix prochaines années qui sera soumis au Parlement à la mi-mars. Etant donné l'intensité du débat sur les avantages et les inconvénients de l'énergie nucléaire ces derniers mois, tant dans la presse que dans les cercles d'études populaires, le projet était attendu avec impatience et curiosité. Selon un sondage récent, 43 % des Suédois sont contre ou plutôt contre la construction de centrales atomiques.

Le plan gouvernemental poursuit plusieurs

objectifs : réaliser d'importantes économies d'énergie, mener une politique pétrolière « active », faire preuve de prudence en ce qui concerne l'énergie nucléaire, accroître la recherche scientifique et renforcer la coopération internationale. « L'énergie n'est qu'un moyen, a dit le premier ministre M. Palme, mais c'est un moyen nécessaire à la mise en œuvre et à la réalisation des réformes sociales. L'époque du gaspillage est définitivement révolue. Il faut désormais économiser. » Depuis 1960, la consommation d'énergie en Suède a augmenté de 15 % en moyenne par an. Le gouvernement entend ramener ce taux à 2 % pendant les dix prochaines années et espère même maintenir la consommation à un niveau constant vers 1990.

De notre correspondant

« active » : augmentation des stocks de produits pétroliers, développement des travaux de prospection en Suède et à l'étranger, conclusion d'accords bilatéraux avec les pays producteurs. La Lybie et l'Algérie par exemple, création de compagnies nationales pour le commerce et le raffinage.

Parallèlement, la Suède envisage de doubler ses importations de charbon industriel d'ici à 1985 et de miser sur le principe source d'énergie blanche, qui produira dans dix ans 65 milliards de kilowatts-heures, soit 5 milliards de plus qu'aujourd'hui. Les recherches sur les autres formes d'énergie, notamment géothermique, seront également stimulées.

Un débat dans l'opinion

Enfin, le gouvernement demande que le programme nucléaire adopté par le Parlement soit réalisé et que deux nouveaux réacteurs de 1 000 mégawatts soient ajoutés aux onze prévus. « La Suède, a dit M. Palme, possède de riches gisements d'uranium à une technique nucléaire avancée. Elle pourrait donc développer rapidement son énergie nucléaire, mais il faut être prudent. Les problèmes relatifs à la sécurité et à la gestion des déchets radioactifs ne sont pas résolus. Notre décision ne doit pas nous engager irrémédiablement pour l'avenir et nous suggérons qu'en 1978 la question soit réétudiée à la lumière de l'expérience acquise ici et à l'étranger. »

Dans l'ensemble, le projet du gouvernement a été relativement bien accueilli. Toutefois, la construction de deux réacteurs nucléaires supplémentaires donnera lieu, sans aucun doute à de vives controverses. M. Falldin, le leader du Parti du centre, première formation de l'opposition, a tout de suite déclaré qu'il ne pouvait accepter l'énergie nucléaire « tant que les problèmes relatifs au danger de vie des citoyens existaient ». En décembre 1974, il avait même exigé le démantèlement des centrales en construction. Les groupes pour la protection de l'environnement, quand à eux, constatent avec regret « que le gouvernement a choisi l'alternative capitaliste ». Ils étaient venus d'ailleurs manifester,

à Sundsvall, devant le bâtiment où étaient réunies les dirigeants sociaux-démocrates. Les questions de niveau ont été et sont toujours vivement débattues en Suède. Ainsi le projet gouvernemental a-t-il été établi partiellement sur la base des résultats des discussions qui ont eu lieu depuis six mois dans les cercles d'études sur l'énergie. Plus de quarante-quatre mille Suédois ont participé à environ quatre mille cinq cents cercles d'études.

ALAIN DEBOVE.

M. TRUDEAU ÉMET DES RÉSERVES sur le projet franco-québécois d'usine d'enrichissement de l'uranium

Ottawa (A.F.P., U.P.I.). — Le gouvernement canadien est, a priori, opposé à des projets industriels pouvant concurrencer la filière « deutérium-uranium » naturelle dont le pays a fait choix pour son développement atomique, a déclaré, le 4 février, le ministre fédéral de l'Énergie, Elliott Trudeau. Le premier ministre canadien a, cependant, ajouté que son gouvernement n'exclurait pas d'office le projet de construction d'une usine d'uranium enrichi avec la participation d'intérêts français dans la baie James, au nord-ouest du Québec. Ce sujet avait été l'un des principaux points de débats lors de la récente visite de M. Bourassa, premier ministre du Québec, en France en décembre 1974.

M. Trudeau avait été interrogé aux Communions sur le contenu d'un mémorandum que lui avait adressé, en novembre dernier, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald Mac Donald. Ce document manifestait des craintes que l'exportation d'uranium canadien vers des pays étrangers de concurrence le système national à uranium naturel. [Le ministre fédéral de l'Énergie, rappelle-t-il, voudrait avoir l'assurance que l'uranium enrichi vendu par le Québec à la France serait utilisé à des fins exclusivement pacifiques. En outre, l'Agence fédérale de contrôle de l'énergie atomique doit nécessairement donner son accord pour la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium.]

MATIÈRES PREMIÈRES

L'indexation des prix et le stockage des produits de base sont au centre des travaux de la conférence des pays non alignés

Dakar. — Le président Senghor a ouvert, mardi 4 février, au Palais des congrès de Dakar, la conférence ministérielle sur les matières premières organisée par les pays non alignés.

Dans son allocution, prononcée devant les délégués de plus d'une centaine de pays du tiers-monde et les observateurs de l'Autriche, de Finlande et de la Suède, le chef de l'État sénégalais a rappelé tout d'abord ses thèses bien connues sur la dévalorisation des termes de l'échange, dont il a été, depuis plus de dix ans, un des tout premiers à dénoncer les méfaits pour les pays en voie de développement. Il s'est fait entendre sur une nouvelle fois, l'avocat convaincu de l'avènement d'un ordre économique nouveau, fondé sur la réévaluation des prix des matières premières et sur l'indexation de ces prix sur ceux des produits manufacturés. Il a enfin résumé sa confiance dans des méthodes négociées avec les pays industrialisés pour atteindre ce but, tout en insistant sur la nécessité d'une véritable des pays du tiers-monde.

Lad. — Le ministre algérien M. Laysah Yaker, ministre algérien du commerce, tout en exprimant sur le fond des points de vue très sensibiles, a précisé beaucoup plus en détail, sur de sa force en même temps que de son bon droit, qu'en philosophie, de l'histoire, des faits, des intérêts, de la parfaite prudence, le ministre algérien a lancé un appel

De notre correspondant

« énergétique à tous les pays en voie de développement en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie commune face aux pays nantis. « Devant l'ensemble des objectifs de ce projet, nos pays n'ont pas d'autre moyen que leur solidarité organisée pour récupérer la propriété de ce qui leur revient de leurs ressources naturelles », a-t-il notamment déclaré, appelant ensuite à la lutte contre « ce qui mobilisent leurs moyens pour attiser à cette solidarité ».

Sans minimiser par avance l'importance des travaux de Dakar, qui se termineront très certainement par l'adoption d'un certain nombre de décisions pratiques importantes, on peut considérer que l'essentiel de leur substance se trouve déjà dans le rapport préliminaire établi le 27 janvier dernier à Genève par un groupe intergouvernemental, auquel l'Algérie paraît bien avoir donné le ton et qui a été rendu public lundi soir à Dakar.

Dans ce document, les gouvernements des pays en voie de développement, producteurs de matières premières, sont invités à mettre au point en commun, avant la prochaine session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.), un programme d'action globale intégré par les

produits de base, qui prévoit en particulier :

• L'établissement d'accords internationaux pour stocker un grand nombre de ces produits et intervenir sur les marchés en vue de soutenir les prix, avec notamment la mise sur pied d'un office central chargé d'organiser le stockage suivant une politique définie à l'avance ;

• La création d'un fonds de financement de ces accords, pour lequel il serait notamment fait appel au Fonds monétaire international ;

• Une indexation des prix des produits de base exportés sur ceux des produits manufacturés importés ;

• La multiplication des associations de producteurs pour les principaux produits de base et la création d'un organisme de coordination entre ces associations ;

• Le contrôle renforcé des sociétés étrangères, notamment multinationales, opérant dans le tiers-monde, en particulier celles des sociétés minières et celles des compagnies de transport, des banques et des assurances.

M. Babakar Ba, ministre sénégalais des finances, a été désigné l'unanimité comme président de la conférence.

PIERRE BIARNES.

Faits et chiffres

Affaires

• LES BÉNÉFICIAIRES DES ENTREPRISES AMÉRICAINES ont baissé de 21 % au dernier trimestre de 1974 par rapport au trimestre précédent, selon une étude de la First National City Bank. Les secteurs les plus touchés ont été l'industrie de l'habillement, les compagnies aériennes, l'industrie textile et la construction électrique. Pour l'ensemble de l'année 1974, ces bénéficiaires ont souffert d'un augmenté de 15 % par rapport à 1973. — (A.F.P.)

Emploi

• LICENCIEMENTS A L'IMP-PRIMERIE LANG. — Lors de la réunion du comité d'entreprise, la direction a confirmé sa décision de procéder à cent

cinquante licenciements dans le secteur offset. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. ont refusé cette mesure, mais maintiennent leurs propositions d'extension des pré-retraites et de reconversion sans déqualification. Ils précisent qu'ils ne souscriraient pas à une reorganisation qui entraînerait des licenciements.

Fiscalité

• LA DÉDUCTION FISCALE DES DÉPENSES D'ISOLATION. — Le décret pris le 26 janvier par le ministre de l'économie et des finances délimitant les dépenses d'isolation qui pourront être déduites du revenu imposable a été publié au Journal officiel du 30 janvier, et non du 29 janvier comme il a été indiqué par erreur (le Monde du 31 janvier).

L'AUTOMNE 1974...
PERIODE DIFFICILE POUR LE MARCHE DES BUREAUX ?
BOURDAIS BUREAUMATIQUE ENCORE PLUS EFFICACE
Du 1^{er} septembre 1974 au 31 décembre 1974, BOURDAIS BUREAUMATIQUE a vendu ou loué à des utilisateurs 71 opérations représentant 42 000 m² de surface utile en seule région parisienne
Bourdais Bureaumatique
PARIS (3) - 152/164/166 Bd Hausmann
Tél. 227.11.09 - Telex : JBS 66978 F
LYON (3) - La Part Dieu - Le Britannia
20 Bd Deruelle - Tél. (78) 71.00.36

IMMIGRATIC

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

EN FRANCE COMME AILLEURS

La sidérurgie traverse une crise d'une ampleur exceptionnelle

Le ralentissement qui affecte les activités de l'usine de Fos (à Le Monde n° du 31 janvier) n'a pas épargné celles de ses voisins-membres, Usinor et Sacilor, et pratiquement l'ensemble de la sidérurgie mondiale. À l'usine de Dunkerque du groupe Usinor, le fourneau n° 4, était le 11 novembre à la suite d'un incendie de la salle des commandes, ne sera remis à feu que dans le courant du mois d'avril ou pentecôte de juin : la direction a profité de cet incident pour le réviser intégralement. Or ce haut fourneau, le plus gros de France avec ses 10 000 tonnes de fonte quotidiennement, assure 45 % de la production de l'usine de Dunkerque, et sa remise à feu entraînera l'extinction d'autres unités. Dans le même groupe Usinor, un haut fourneau sur quatre a été arrêté à Longwy, celui de Thionville fonctionne au ralenti et deux fours Martin ont été arrêtés à Denain.

Chez Sacilor, en Lorraine, certaines installations, dont l'aérielle du Grandjeu, ont été stoppées quinze jours à Noël « pour entretien » et un arrêt du même ordre est prévu à Fécamp. Dans plusieurs unités de production, le nombre de postes de fonctionnement a été ramené de trois à deux.

Sur un plan plus général, l'activité de Sacilor a été réduite de près de 20 % par rapport à celle du premier semestre 1974, et forte, il est vrai. Le même phénomène est relevé chez Thyssen, en Allemagne fédérale, à l'Arbed (Luxembourg), à l'usine d'Ilmalden (Pays-Bas) du groupe germano-hollandais Hoesch-Bosch, en Italie, en Grande-Bretagne, au Japon. Bref, la sidérurgie mondiale est en crise.

Baisse des commandes de 30 % à 40 %

Cette crise, qui s'est traduite en Europe par une chute de 30 % à 40 % des commandes au cours du dernier trimestre de 1974, présente

P. T. T.

LES SYNDICATS SERONT REÇUS LA SEMAINE PROCHAINE PAR M. ACHILLE-FOULD

Les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.N.T. des Postes et Télécommunications ont adressé à M. Armar Achille-Fould, secrétaire d'État aux P.T.T., une lettre dans laquelle ils demandent une réouverture des discussions sur les revendications du conflit de l'automne dernier.

Les syndicats s'inquiètent aussi des engagements pris lors de la grève par M. Pierre LeLONG et proposent à M. Achille-Fould de discuter à nouveau des rebases de salaires pour fait de grève. Le secrétaire d'État leur a fixé rendez-vous, le mardi 11 février, pour un premier contact.

● Mauriac (Cantal) à l'automatique. Le téléphone de la région parisienne peuvent obtenir leurs correspondants de Mauriac (Cantal) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 71 suivi des six chiffres du numéro demandé.

(Publicité) **SYNAPSE ANIMATION** organisée les 13 et 14 février un séminaire de Développement de l'animation. Prix : 1.500 F.T.C. Documentation et renseignements à Patrick KOENBLIT. Tél. 776-12-10. 4-11. 77-73 ou écrire à Synapse Animation 8, Pg-Polonoisère - Paris-19^e.

(Publicité) **Robert MAZARS Jean-Paul MORIN**
La pratique des COMPTES CONSOLIDÉS
La présentation des comptes consolidés est destinée à favoriser une gestion plus éclairée des entreprises. Elle est de plus en plus considérée comme une nécessité par les praticiens de la comptabilité et par les utilisateurs des comptes eux-mêmes. Cependant, les méthodes et les principes de consolidation restent encore mal définis : c'est sur ce thème, jusqu'ici peu abordé, que Robert Mazars et Jean-Paul Morin nous donnent des prévisions indispensables à la connaissance et à l'application de cette technique. Ceux qui auront à établir et à utiliser les comptes de groupes trouveront un document unique en qualité et en clarté conçu par un spécialiste de la consolidation. Cet ouvrage est préparé par M. Jean-Jacques BURGARD, Secrétaire Général de la S.C.F.P., Ancien Secrétaire Général de la Commission des opérations de Bourse. 292 pages - 88 Francs. Editions DELMAS.

LA RÉCESSION MONDIALE DE LA CONSTRUCTION NAVALE ÉPARGNE LA FRANCE LE BRÉSIL ET LES ÉTATS-UNIS

Londres (A.F.P.). — La menace de récession dans la construction navale mondiale s'est accentuée au cours du dernier trimestre de 1974, tant pour trois pays : la France, le Brésil et les États-Unis.

Selon le Lloyd's Register of Shipping, les carnets de commandes ont, dans le monde entier (non compris les statistiques chinoises, soviétiques et roumaines), diminué de 2,4 % entre le troisième et le quatrième trimestre de 1974.

Cependant, le tonnage des navires en cours de construction lors du quatrième trimestre a atteint un record de 31,7 millions de tonnes, soit 600 000 tonnes de plus que lors du trimestre précédent. Mais les nouveaux bâtiments en commande, dont la construction n'est pas encore commencée, ont baissé de 2,5 %.

Les chantiers japonais, toujours en tête, ont subi une forte réduction des commandes, la Suède, au second rang, aussi. L'Allemagne fédérale est à la troisième place. La France passe du sixième au quatrième rang.

Evidemment, ce sont les commandes de pétroliers qui ont le plus diminué d'un trimestre sur l'autre (-7,5 %). D'une façon générale, il n'y a plus que trois cent quatre-vingt-dix-sept grands navires de plus de 100 000 tonnes en commande contre quatre cent quatre-vingt-quinze en mars dernier.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	DeutscheMark	Francs suisses
28 heures	5 1/4	6 1/4	3 1/2
1 mois	3 3/4	6 1/4	3 1/2
2 mois	6 1/8	6 3/8	6 1/2
6 mois	6 3/8	7 1/8	6 3/4

(Publicité) Cette semaine dans La Vie Française-L'Opinion :

Pour ou contre les rentes viagères indexées

Un dossier important : Les avantages et les inconvénients des indexations des rentes viagères. La Vie Française-L'Opinion est le premier hebdomadaire de l'économie et des placements. Chez votre marchand de journaux.

(Arts financiers des sociétés.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Indemnisation des nuyons droit des sociétés houillères

Pour permettre la préparation du vingt-quatrième tirage d'amortissement des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable Charbonnages de France, prévu pour le jeudi 3 avril 1975, les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 F et 10 F on obligations de 100 F seront suspendues à partir du 15 février 1975 pour être reprises le vendredi 4 avril 1975.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposées chez les établissements agréés, de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leurs remises à la Caisse Nationale de l'Énergie au plus tard le vendredi 14 février 1975.

C.M. INDUSTRIES (anciennement Clin-Midy)

Les sociétés Clin-Midy International et Midy International viennent de fusionner pour former Clin-Midy International.

Cette société, qui agit dans le cadre de Clin-Midy Pharmacie, animera et gèrera les activités pharmaceutiques à vocation pharmaceutique du groupe.

GAULT ET MILLAU RÉCIDIVENT À BRUXELLES

Tout Bruxelles a commenté le mois dernier les jugements de Gault et Millau sur les restaurants de la capitale belge. Ce mois-ci, Gault et Millau récidivent en passant au criblé les bons et les mauvais coins du Grand Bruxelles et des environs. Et, dans le même numéro, ils vous emmènent à la découverte des Alpes de lumière, la merveilleuse Provence de Giono. Demandez le Nouveau Guide Gault-Millau, magazine mensuel, n° de février, à votre marchand de journaux.

FRANCE GARANTIE

Au 31 décembre 1974, l'actif net de France-Garantie a élevé à 1 016 613 962,75 F et le nombre de titres en circulation à 5 183 625.

Le valeur liquidative de l'action s'élevait ainsi à 196,12 F contre 201,27 F au 31 décembre 1973.

L'actif au 31 décembre se répartissait comme suit :

- Obligations de première catégorie 99,20 %
- Liquidités et autres éléments d'actif 9,80 %
- 100,00 %

Le conseil d'administration, réuni le 31 janvier 1975, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 11 mars, la distribution d'un dividende net de 14,71 F auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 1,49 F, soit un total de 16,20 F.

GRUPE BABCOCK-FIVES

La société Fives-Cail-Babcock et la société Venot-Pic ont décidé de procéder à un rapprochement des deux entreprises. Les activités et les moyens sont complémentaires dans de nombreux domaines. A cet effet, la société Fives-Cail-Babcock s'est assurée le contrôle de la société Venot-Pic.

Du fait de la cotation au hors-cote à la Bourse de Lille des actions de la société Venot-Pic, et par application de la réglementation des cessions de blocs de contrôle, la société Fives-Cail-Babcock se portera acquéreur au cours de 50 francs par action (52,50 francs par action amortie de 2,50 francs), pendant une durée de quinze séances de bourse, soit du 5 au 23 février 1975, de toutes les actions de la société Venot-Pic qui seraient présentées à la vente.

BURROUGHS CORPORATION

Pour le quatrième trimestre 1974, le résultat net s'est élevé à 484 000 000 F contre 508 000 000 F pour la même période de 1973, soit une augmentation de 34 %.

Pour la totalité de l'année 1974 le résultat net s'est élevé à 1 522 000 000 F soit une progression de 19 % par rapport à l'année 1973 dont le résultat s'était élevé à 1 284 000 000 F.

Le bénéfice net en 1974 est en progression de 23 % sur celui de 1973, se montant à 142 500 000 F par action le bénéfice net s'élève à 3,68 F en progression de 22 %.

Le président MacDonald a souligné que les commandes nouvelles et celles de réapprovisionnement ont été les plus élevées dans l'histoire de la société.

En France, la société Burroughs est présidée par M. Jean Frenais.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Sur la proposition de son président René Cassou, le conseil d'administration de la Compagnie Parisienne de Réescompte, réuni le 29 janvier 1975, a coopté M. Gabriel Bader, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, président de l'Union Industrielle de crédit, et M. René Brousse, directeur général honoraire de la Banque de France, actuellement directeur général de la Banque de Neuchâtel, Schumberger, Mallet.

Simultanément, le conseil a nommé aux fonctions de conseiller M. Christian Des Courais, directeur central de la Banque de Suède et de l'Union des mines, et M. Roger Vidart, administrateur de la Société de Mines, Schumberger, Mallet S.A.

castaigne
un des 10 premiers groupes pharmaceutiques français
chiffre d'affaires consolidé : 225 millions de francs en 1973-1974
change sa dénomination sociale et devient
PARCOR

PROFITEZ DE CE QUI AUGMENTE

Profitez de ce qui augmente. Le taux d'intérêt des Bons à 5 ans du Crédit Agricole est passé à 10,50 %, taux brut, le 1^{er} janvier 1975.

Les Bons du Crédit Agricole assurent pour 5 ans à votre épargne un rendement élevé. Les Bons à 5 ans du Crédit Agricole peuvent être anonymes.

Les Bons à 5 ans du Crédit Agricole sont garantis par l'État. Plus vite vous viendrez nous voir, plus vite vous profiterez de notre augmentation.

BONS A 5 ANS DU CREDIT AGRICOLE NOUVEAU TAUX BRUT : 10,50 %

CRÉDIT AGRICOLE 8000 BUREAUX

150

ES 9
+ 516
828
1
869
+ 516
836
0 h 2
218

صدا من الامل

DES SOCIÉTÉS

BUREAUX CORPUS
COMPAGNIE PARISIENNE DE RESSOURCES

10 premiers pharmaceutiques français

AGRICOLE 50%

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 4 FÉVRIER

Marché plus résistant

Le rendu des cours est pour ainsi dire à la hausse de Paris avec un volume de transactions en nette diminution. Le mouvement, toutefois, n'a pas été uniforme. Une trentaine de valeurs ont baissé de 2%. Mais parallèlement de nombreux titres ont enregistré que des pertes assez minimes et certains même se sont maintenus à leurs niveaux antérieurs. Bref, le marché a continué de consolider ses gains.

Ce nouveau repli était attendu, mais son ampleur relativement faible a surpris. On s'attendait à une baisse plus prononcée, en raison de la hausse momentanée des achats étrangers. Sans doute faut-il attribuer la résistance du marché à la bonne tenue de Wall Street, mais également aux rumeurs qui continuent de circuler sur d'éventuelles mesures de relance économique. Les professionnels, cependant, restent assez optimistes et certains d'entre eux s'attendent pas une reprise dans les prochains jours.

Banque de Bati Equipement, Compagnie bancaire, Crédit du Nord, L'Oréal, U.C.B., La Hérisse, S.N.I., Colmar, Paternelle, Pricol, Suez, Orléans, S.I.A.S., Météo, Messier, Perreol, Peugeot, Poliet, Michelin, Presses de la Cité, Printemps, Alsthom, Méca, T.R.T., Creusot-Loire, IMETAL, Aquitaine, P. et T. et les E.P., Belfort, J.-Lafont, Somme, etc.

La hausse du dollar ayant compensé la baisse du prix de l'or à Londres, les cours du métal jamaïque n'ont guère varié. Le lingot a coté à 22 000 \$ et le napoleon 120 \$ et 268,80 \$ Le kilo en barre, pour sa part, a regagné 50 \$ à 25 200 \$.

Aux valeurs étrangères, fermés des cotations, l'indicateur de la reprise du dollar et la hausse de Wall Street, irrégularité des cotations et bonne tenue des hollandaises.

Actes pétroliers internationaux, avance d'Exxon et de Royal Dutch. Les mines sont diversément traitées, l'Union minière poursuivant sa hausse.

LONDRES

Le nouveau terme boursier commence sur une note satisfaisante. Une modeste demande se manifeste du nouveau, tandis que les ventes se raréfient. Encouragés par la reprise de Wall Street en fin de séance, les industriels sont mieux disposés.

Reprise des mines d'or.
Cote (ouverture) dollars : 174,85 contre 174,28

VALEURS	CLOTURE	COURS
Barclays	22 7/8	26 1/4
British Petroleum	322 1/2	322 1/2
Shell	198	198
Imperial Chemical	185	185
Compt. Rendu	34 3/4	33 3/4
W. & A. Tele. Grp.	22	22 7/8
W. & A. Tele. Grp.	122	118
1 ^{er} En V. Inc.	39 1/4	40 1/2

MARCHÉ MONÉTAIRE

Effet public : 10 1/8 %
Effet privé : 10 1/8 %
Moyen terme : 10 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 à 31 déc. 1974.)
Valeurs françaises : 113,8
Valeurs étrangères : 111,3
C. DE AGENTS DE CHANGE (Base 100 à 29 déc. 1974.)
Indice général : 69,7

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GENERAL MOTORS. - Bénéfices net pour 1974 à 880 millions de dollars (527 millions par action) contre 2,60 milliards (3,24 dollars par action) en 1973. Avec un chiffre d'affaires de 22,2 milliards de dollars, la firme a rétrogradé à la première de la deuxième place, au profit d'Exxon, dans le classement des entreprises américaines. Le dividende final est réduit de 85 à 60 cents.

DART INDUSTRIES. - Résultats records en 1974. D'après les estimations, le bénéfice net atteindrait 87,2 millions de dollars, contre 62,3 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars contre 993 millions de dollars en 1973. Le dividende mensuel de 35 cents payable le 5 mars.

NEW YORK

Résistant

D'abord en baisse sur d'importantes ventes bénéficiaires, Wall Street s'est redressé mardi en cours de séance. Presque toutes les pertes initiales ont été effacées et en clôture l'indice des Industriels s'inscrivait à 708,07, soit à 3,37 points seulement au-dessous son niveau de la veille.

L'activité est restée forte : 25,61 millions de titres ont changé de mains contre 25,40 millions. La forte diminution des bénéfices de la General Motors et la décision de la firme automobile de réduire son dividende final de 85 à 60 cents, ainsi que les pronostics défavorables sur l'économie, ont un peu refroidi les investisseurs. La hausse décente des taux d'intérêt a néanmoins continué de soutenir le moral du marché à l'étranger.

Le plus grand compartiment non fiscal, Londres et automobiles, manquant de 200 à 250 points, devenait à nouveau le secteur à surveiller. Sur 1 500 valeurs traitées, 856 ont baissé, 209 ont gagné et 204 n'ont pas varié.

Indice Dow Jones : transports, 127,33 (-0,25) ; services publics, 81,80 (inchangé).

VALEURS	COURS	DERNIER
Alcoa	33 3/8	33 5/8
A.T.T.	40 7/8	40 7/8
Amstar	17 1/8	17 1/8
Chesebrough	37 1/2	37 3/4
Du Pont de Nemours	99 5/8	97 3/4
Eastman	74 1/4	75 3/4
Exxon	74 1/4	75 3/4
Ford	97 1/4	97 3/4
General Electric	25 1/2	25 1/2
General Motors	38 3/8	35 3/8
IBM	153 1/4	151 3/4
J.P. Morgan	11 3/8	11 3/8
Johnson & Johnson	48 3/8	48 3/8
McCall	41 3/8	42 1/8
Pfizer	29 1/8	29 1/8
Schlumberger	58 1/8	57 3/4
Union Carbide	45 1/8	45 1/8
U.S. Steel	18 1/8	18 1/8
Westinghouse	11 3/8	11 3/8
Xerox	72 3/4	71 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

VALEURS	COURS	DERNIER
1 dollar (en yen)	237	237,50

VALEURS

VALEURS	Cours précédent	Dernier cours	VALEURS	Cours précédent	Dernier cours	VALEURS	Cours précédent	Dernier cours	VALEURS	Cours précédent	Dernier cours																																													
Alcoa	33 3/8	33 5/8	Amstar	17 1/8	17 1/8	Chesebrough	37 1/2	37 3/4	Du Pont de Nemours	99 5/8	97 3/4	Eastman	74 1/4	75 3/4	Exxon	74 1/4	75 3/4	Ford	97 1/4	97 3/4	General Electric	25 1/2	25 1/2	General Motors	38 3/8	35 3/8	IBM	153 1/4	151 3/4	J.P. Morgan	11 3/8	11 3/8	Johnson & Johnson	48 3/8	48 3/8	McCall	41 3/8	42 1/8	Pfizer	29 1/8	29 1/8	Schlumberger	58 1/8	57 3/4	Union Carbide	45 1/8	45 1/8	U.S. Steel	18 1/8	18 1/8	Westinghouse	11 3/8	11 3/8	Xerox	72 3/4	71 3/8

BOURSE DE PARIS - 4 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précédent	Dernier cours	VALEURS	Cours précédent	Dernier cours	VALEURS	Cours précédent	Dernier cours	VALEURS	Cours précédent	Dernier cours																																													
Alcoa	33 3/8	33 5/8	Amstar	17 1/8	17 1/8	Chesebrough	37 1/2	37 3/4	Du Pont de Nemours	99 5/8	97 3/4	Eastman	74 1/4	75 3/4	Exxon	74 1/4	75 3/4	Ford	97 1/4	97 3/4	General Electric	25 1/2	25 1/2	General Motors	38 3/8	35 3/8	IBM	153 1/4	151 3/4	J.P. Morgan	11 3/8	11 3/8	Johnson & Johnson	48 3/8	48 3/8	McCall	41 3/8	42 1/8	Pfizer	29 1/8	29 1/8	Schlumberger	58 1/8	57 3/4	Union Carbide	45 1/8	45 1/8	U.S. Steel	18 1/8	18 1/8	Westinghouse	11 3/8	11 3/8	Xerox	72 3/4	71 3/8

MARCHÉ A TERME

VALEURS	Précéd.	Prém.	Dernier	Compt.	VALEURS	Précéd.	Prém.	Dernier	Compt.	VALEURS	Précéd.	Prém.	Dernier	Compt.	VALEURS	Précéd.	Prém.	Dernier	Compt.																																																																											
Alcoa	33 3/8		33 5/8		Amstar	17 1/8		17 1/8		Chesebrough	37 1/2		37 3/4		Du Pont de Nemours	99 5/8		97 3/4		Eastman	74 1/4		75 3/4		Exxon	74 1/4		75 3/4		Ford	97 1/4		97 3/4		General Electric	25 1/2		25 1/2		General Motors	38 3/8		35 3/8		IBM	153 1/4		151 3/4		J.P. Morgan	11 3/8		11 3/8		Johnson & Johnson	48 3/8		48 3/8		McCall	41 3/8		42 1/8		Pfizer	29 1/8		29 1/8		Schlumberger	58 1/8		57 3/4		Union Carbide	45 1/8		45 1/8		U.S. Steel	18 1/8		18 1/8		Westinghouse	11 3/8		11 3/8		Xerox	72 3/4		71 3/8	

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COUDS	COUDS	COUDS	MARCHÉ LIBRE DE L'OR	COUDS	COUDS	COUDS
Etats-Unis (51)	4 387	4 367	4 385	Or fin (100 g)	25100	25100	25100
Canada (51)	4 812	4 792	4 810	Or fin (100 g)	25100	25100	25100
Allemagne (100 DM)	186 525	186 525	186 525	Pièce française (20 fr.)	278	278	278
Belgique (100 B)	12 393	12 393	12 393	Pièce française (10 fr.)	139	139	139
Danemark (100 kr.)	7 123	7 123	7 123	Pièce française (5 fr.)	69,5	69,5	69,5
Espagne (100 pes.)	2 507	2 507	2 507	Pièce de 10 dollars	244	244	244
France (100 fr.)	3 377	3 377	3 377	Pièce de 5 dollars	122	122	122
Grèce (100 dr.)	2 507	2 507	2 507	Pièce de 20 pesos	1394	1394	1394
Italie (100 lire)	3 377	3 377	3 377	Pièce de 10 florins	240	240	240
Japon (100 ¥)	173 700	173 700	173 700				
Portugal (100 esc.)	17 310	17 310	17 310				
Suisse (100 fr.)	48 110	48 110	48 110				
Turquie (100 L)	173 700	173 700	173 700				

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. EUROPE
 - L'armée portugaise en la fédération du pouvoir (III), par Marcel Niedergang.
- 2. ASIE
 - PAKISTAN : Washington reprendra ses livraisons d'armes.
- 4. AFRIQUE
 - Le sommet franco-allemand.
- 5. PROCHE-ORIENT
 - Le « Front de refus » contre M. Arafat : une interview du docteur Hachache.
- 6. DIPLOMATIE
 - Le sommet franco-allemand.
- 7. AMERIQUES
 - ANNIVERSAIRE
 - Il y a trente ans, Valtz (II), par André Fontaine.
- 8. POLITIQUE
 - La réforme de la loi électorale municipale : le point de vue de M. Chabon-Delmas.
 - La querelle entre socialistes et communistes.
- 10. HISTOIRE
 - POINT DE VUE : Bresliewski, Apologie pour un meurtre, par Pascal Ory.
- 10-11. EDUCATION
 - LIBRE OPINION : « L'enseignement supérieur au question », par Paul Mazliak.
 - Le Conseil d'Etat et la composition des conseils d'université.
- 11. SCIENCES
 - Mme Suzanne Jovet, première femme professeur au Muséum.
- 12-13. JUSTICE
 - Le marché des sacs blancs : la cour d'appel de Paris infirme la décision du tribunal de commerce.
- 14. ARMEE
 - Deux propositions de réforme du service national.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
Lira pages 15 à 22.

- EXPOSITIONS : Pettit cède pour l'art hollandais; Jean-François Batellier, collectionneur du dessin polonais.
- POP : Enrico Dylan.
- DOSSIER : Les pratiques culturelles des Français.
- THEATRE : Joan Littlewood et les enfants de Stratford.
- CINEMA : « Une saison dans la vie d'Emmanuel ».

- 23. RELIGION
 - Les conférences de Carême catholiques et protestantes.
- 26. EQUIPEMENT ET REGIONS
 - ENVIRONNEMENT : Seize pays au crevet de la Méditerranée.
- 26. SPORTS
 - VOILE : une Météor Cup.
- 32-34. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
 - ENERGIE : les réactions aux propositions du M. Kissinger.
 - MATIERES PREMIERES : à la conférence des pays ou oligo.
 - CONJONCTURE : la sidérurgie traverse une crise d'un ampleur exceptionnelle.
 - A L'ETRANGER : les promesses du M. Ford d'un redressement avant 1976 se heurtent au scepticisme général.
 - AGRICULTURE : deux mille viticulteurs manifestent à Albi.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (23)
Annonces classées (27 à 30); Aujourd'hui (24); Carnet (14); « Journal officiel » (34); Méétéorologie (24); Mots croisés (24); Finances (35).

● L'équipe de France de rugby inclinée. — Le comité de sélection de la Fédération française de rugby, réuni ce 5 février à Toulouse, a décidé de ne procéder à aucun changement dans l'équipe qui doit rencontrer l'Ecosse le 16 février au Parc des Princes. Le XV de France aura la composition suivante : Taffery; Bertranne; Etchenique; Dourthe (cap.); Gourdon; Paris; Astre; Rivet; Cl. Spanghero; Sikrela; Guilbert; Estève; Cholley; Paco; Vaquerin.

Louer une voiture, c'est bien. Chez Europcar : 645.21.25, c'est mieux.

A B C E F G H

A Paris

ATTENTAT PAR EXPLOSION AU SIÈGE DE « MINUTE » La déflagration a provoqué de graves dégâts matériels

Un attentat a été commis, dans la nuit du 4 au 5 février, contre le siège de l'hebdomadaire *Minute*, situé 49, avenue Marceau, à Paris-16^e. L'engin explosif, placé contre une fenêtre du rez-de-chaussée de l'immeuble, a causé d'importants dégâts matériels : le hall de réception du journal a été dévasté, la vitrine d'une lingerie contiguë a été détruite, ainsi que les vitres de plusieurs immeubles voisins.

L'explosion s'est produite vers 8 heures du matin. Aucune personne n'a été blessée : le veilleur de nuit a, du reste, pour consigne de ne pas se tenir dans le hall de réception. Cet attentat — le sixième perpétré contre *Minute* depuis sa création — n'a pas été pour l'instant, revendiqué. Les policiers n'ont retrouvé sur place ni tract ni inscription.

Le dernier attentat contre *Minute* avait été commis pendant la nuit du 2 au 3 août 1974, au cours de laquelle des voitures piégées avaient explosé devant son siège ainsi que devant les locaux de *Aurore* et du Fonds social juif unifié.

Dans un communiqué, la direction de *Minute* a élevé la plus vive protestation contre ces méthodes de terreur visant à empêcher la liberté d'expression et les progrès de la culture et de la science. Elle a demandé que soient prises les plus énergiques mesures de protection pour assurer la sécurité des Français.

La direction rappelle que c'est la sixième fois, depuis sa fondation, qu'un attentat criminel a été dirigé contre *Minute* ou ses collaborateurs. En 1973, une bombe avait gravement tué un collaborateur algérien. C'est chaque fois un acte de violence qui a été commis, tant les charges explosives sont malsaines : celle de ce matin a provoqué des dégâts dans tout le voisinage du siège social du journal.

« Chaque fois une enquête judiciaire a été ouverte. Jamais aucune d'elles n'a eu le moindre début de suite », ajoute la direction.

« Le Monde » se doit de dénoncer de tels attentats qui auraient pu être mortels sans avoir la moindre chance de persuasion auprès de ceux qu'ils visent.

Le numéro du « Monde » daté 5 février 1975 a été tiré à 560 035 exemplaires.

La population de Djibouti doit pouvoir librement choisir son avenir

déclare l'ambassadeur de Somalie à Paris

Dans une conférence de presse tenue à Paris le lundi 3 février, l'ambassadeur de la République démocratique de Somalie, le Dr Mohamed Sali Samantar, a réitéré diverses informations sur son pays diffusées récemment, et qu'il juge de nature à « tromper l'opinion publique française ».

L'ambassadeur a réitéré les informations selon lesquelles il serait créé prochainement un parti unique somalien de type marxiste qui ont « provoqué des réactions très vives chez les musulmans, voire une véritable insurrection religieuse dans le nord du pays ». L'ambassadeur a affirmé qu'en réalité les bases d'un nouveau parti avaient été élaborées progressivement depuis le 21 octobre 1972. Il a rappelé que la population somalienne était musulmane à 100 %, ajoutant qu'il n'y avait ni contradiction ni antagonisme entre la religion islamique et le régime choisi par la Somalie, le « socialisme scientifique ».

Il a justifié les exécutions à Mogadiscio, le 23 janvier dernier, de dix personnes, affirmant qu'il s'agissait « d'éléments à la solde de pays étrangers réactionnaires qui faisaient de la religion un instrument, et qui tentaient de s'opposer, en prêtant prétexte de l'émancipation de la femme, au processus plus vaste de la libération de tout le peuple somalien ».

M. Samantar a démenti les informations relatives à l'établissement d'une base militaire soviétique à Berbera.

Interrogé sur la position de son gouvernement au sujet de Djibouti, l'ambassadeur a rappelé, en se référant à l'interview du général Syad Barré au *Monde* (1), que « la Somalie était favorable à l'indépendance de tous les peuples encore sous la domination, dépassée, du colonialisme. (...) La population de Djibouti doit pouvoir choisir librement son avenir », a-t-il dit.

En réponse à d'autres questions sur l'attitude de la Somalie à l'égard du problème de l'Érythrée, M. Samantar a répondu : « La Somalie soutient tous les mouvements de libération reconnus par les Nations unies et par l'Organisation de l'unité africaine » (2).

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Deux ouvriers meurent à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer

De notre correspondant régional

Marseille. — Deux ouvriers ont trouvé la mort, un troisième a été blessé dans un accident de travail qui s'est produit le mardi 4 février, dans la halle des laminaires à chaud de l'usine Solmer à Fos-sur-Mer. Les trois ouvriers étaient occupés à mettre en place l'un des éléments d'une passerelle au-dessus du train à bande, afin de pouvoir effectuer des travaux d'entretien sur l'un des deux fours de réchauffement des brames (barres d'acier d'une longueur maximale de 14 mètres, d'une largeur de 2 mètres et d'une épaisseur de 2 centimètres environ) lorsqu'une brame sortant à une température de 1 100 degrés centigrades, a heurté la passerelle, faisant chuter les trois ouvriers.

Deux d'entre eux ont été tués sur le coup, il s'agit de M. René Paris, trente-quatre ans, ouvrier domicilié à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), père de deux enfants, qui est resté coincé sous la table de laminage et a été mortellement brûlé et de M. Nicolas Incorvala, quarante-trois ans, appartenant à l'entreprise sous-traitante Chantiers et ateliers de Martignas, père de trois enfants, retrouvé mort au fond du bac à résidus dans lequel il était tombé d'une hauteur de plusieurs mètres. Le troisième travailleur, M. Henri Pavlovski, ouvrier d'entretien à Solmer, n'a été que légèrement blessé.

La C.F.T.C. met en cause « les conditions de travail, les cadences et, dans le cas présent, la continuation de l'entretien alors que les installations n'étaient pas arrêtées, ce qui est contraire à toutes les règles de sécurité ». La C.G.T. a publié un communiqué similaire.

Depuis le démarrage de l'usine Solmer en 1973, cinq ouvriers sont morts dans des accidents de travail, dans l'entreprise même, et une trentaine sur l'ensemble des chantiers.

M. GISCARD D'ESTAING A COURCHEVEL

M. Valéry Giscard d'Estaing, son épouse et ses quatre enfants sont attendus le samedi 7 février à Courchevel (Savoie), où ils passeront quelques jours dans un chalet de la station.

NOUVELLES BRÈVES

- M. Jans, secrétaire général de l'OTAN, viendra les 7 et 8 février en visite officielle à Paris et sera reçu par le président Giscard d'Estaing.
- Une délegation du P.C.F. en Pologne. — Conduite par M. Paul Laurent, membre du secrétariat, elle a quitté Paris le 4 février. Elle comprend MM. Charles Fiterman, Armand Goillemot, membres du comité central, et Emile Touraux, secrétaire de la fédération de l'Aisne.
- Le syndicat des typographes portugais est résolu à s'opposer à la parution d'un nouveau quotidien, *Tempo*, lancé à Lisbonne et patronné par le centre droit. Le syndicat des typographes, fortement influencé par les éléments communistes, considère que ce nouveau journal ne garantit pas suffisamment une orientation favorable aux travailleurs et à la lutte antifasciste.

LES AUTEURS DE L'ATTENTAT D'ORLY SONT TOUJOURS DÉTENUS A BAGDAD

déclare l'ambassadeur d'Irak à Paris

An cours d'un déjeuner donné en son honneur, le mardi 4 février, par l'Association de la presse franco-arabe, l'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Saleh Mehdi Amash, a déclaré qu'« une enquête serrée est en cours » au sujet des auteurs de l'attentat d'Orly, qui sont, selon lui, toujours détenus à Bagdad.

Après avoir rappelé que son gouvernement avait, pour des raisons humanitaires, autorisé l'avion transportant les membres du commando à se rendre à Bagdad, M. Amash a affirmé : « Quand je suis allé voir le ministre de l'Intérieur, M. Poniakowski, celui-ci m'a annoncé que, à la demande du président de la République, le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, avait adressé des remerciements au gouvernement irakien. Mais je puis vous dire que, jusqu'à présent, je n'ai pas reçu ces remerciements. »

On assure dans les milieux antisémites français que l'ambassadeur de France en Irak, M. Cedex, a transmis après l'attentat les remerciements du gouvernement français au gouvernement irakien. La presse de Bagdad a fait état de cette démarche.

En Seine-et-Marne

TROIS OUVRIERS SONT TUÉS PAR UNE EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE DE DYNAMITE

Une explosion a provoqué la mort de trois ouvriers, le mardi 4 février au début d'après-midi, dans une fabrique de dynamite, à Cugny-la-Genève, près de Nemours (Seine-et-Marne).

C'est à l'intérieur d'un des locaux en forme de casemate, partiellement enterrés, où s'effectue la manipulation des explosifs, que l'accident s'est produit dans la presseur-malaxeur où était mélangée la poudre à base de nitroglycérine. Les trois ouvriers présents dans le bâtiment à ce moment, MM. Marcel Billault, trente-cinq ans, de La Genèvre, Emile Caroux, quarante-trois ans, de Darvaux (Seine-et-Marne), et Maurice Dapré, cinquante-trois ans, d'Épisy (Seine-et-Marne), ont été tués sur le coup.

Au Caire

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX OBSEQUES DE LA CHANTEUSE OUM KALSOUM

Le Caire (A.F.P.). — Plus d'un demi-million de personnes ont fait ce mercredi 5 février d'étonnante affluence à Oum Kalsoum, la chanteuse égyptienne décédée le 3 février (c'est le *Monde* du 5 février).

Les funérailles nationales ont débuté à 10 h. 30, heure locale, par un service religieux à la mosquée Omar-Makram, auquel assistaient MM. Abdel Aziz Hegazy, chef du gouvernement, Saïed Morsi, président de l'Assemblée nationale, Mamdouh Salim, ministre de l'Intérieur, et d'autres membres du gouvernement. La foule a ensuite forcé les barrières de la police et une véritable marée humaine a défilé vers la mosquée à la rencontre du cortège. Une immense émeute s'est levée de la place et Allah akbar (Dieu est plus grand).



Les lois éternelles du succès

tout le monde devrait avoir lu ce petit livre gratuit

Surprenantes révélations sur une méthode très simple pour guérir votre timidité, développer votre mémoire et réussir dans la vie.

Ce n'est pas juste : vous valez 10 fois mieux que tel de vos amis qui « n'a pas inventé la poudre », et pourtant gagne beaucoup d'argent sans se tuer à la tâche ; que tel autre, assez insignifiant, qui cependant jouit d'une inexplicable considération de la part de tous ceux qui l'entourent.

Qui faut-il accuser ? La société dans laquelle nous vivons ? Ou vous-même qui ne savez pas tirer parti des dons cachés que vous avez en vous ?

Vous le savez : la plupart d'entre nous n'utilisent que le centième de leurs facultés. Nous ne savons pas nous servir de notre mémoire. Ou bien nous sommes paralysés par une timidité qui nous condamne à végéter. Et nous nous enfonçons dans nos tabous, nos habitudes de pensée déshabituées, nos complexes aberrants, notre manque de confiance en nous.

Alors, qui vous soyez, homme ou femme, si vous en avez assez de faire du surplace, si vous voulez savoir comment acquérir la maîtrise de vous-même, une mémoire étonnante, un esprit juste et pénétrant, une volonté robuste, une imagination fertile, une personnalité forte qui dégage de la sympathie et un ascendant irrésistible sur ceux ou celles qui vous entourent, demandez à recevoir le petit livre de Borg : « Les lois éternelles du succès ».

Absolument gratuit, il est envoyé à qui en fait la demande et constitue une remarquable introduction à la méthode mise au point par le célèbre psychologue L.V. Borg dans le but d'aider les milliers de personnes de tout âge et de toute condition qui recherchent le moyen de se réaliser et de parvenir au bonheur.

BON GRATUIT

pour recevoir « LES LOIS ETERNELLES DU SUCCES »
Découpez ou recopiez ce bon et envoyez-le à :
L.V. BORG, chez AUBANEL, 5, place St-Pierre, 84028 Avignon
Vous recevrez le livre sous pli fermé et sans aucun engagement d'aucune sorte.

NOM N°

RUE

VILLE

AGE PROFESSION



ERASME: L'ÉLOGE DE LA FOLIE

DE LA FOLIE

Qui était Erasme? Pourquoi cette gloire immortelle?

Au XVI^e siècle, un évêque de deux façons le prince des humanistes des pays du Nord, Erasme de Rotterdam par un portrait célèbre, peint par Holbein en 1523, qui se trouve au musée de Louvre, où l'on voit Erasme le visage finement buriné, la nez droit, les lèvres minces sur lesquelles flotte un imperceptible sourire, des yeux au regard vif; mais qui brille d'un éclat intérieur. Et par un livre, satire impertinente du monde et de l'humanité : L'ÉLOGE DE LA FOLIE dans lequel la Folie, sous les traits d'une femme à longues oreilles ornées de grelots, démontre à ses auditeurs qu'ils sont tous fous, quelle seule a tout son bon sens.

C'est cet ouvrage, qui en soulignant à travers les siècles, une admiration intemporelle de tous les hommes, a valu à Erasme sa notoriété.

Auteur d'ouvrages érudits et savants, Erasme n'attendait certes pas la célébrité de ce livre qu'il composa, à cheval, lors du passage des Alpes pour se divertir du long voyage qu'il avait entrepris pour se rendre de Rome en Angleterre. Pourtant, ce passe-temps de lettré en voyage remua les foules, émut l'Église, inquiéta les Grands et assura à son auteur une gloire immortelle. En quatre siècles et demi, la Folie a parcouru le monde pour semer ses graines de sagesse. Par la grâce de dame Folie, les idées opposées devant les sacrements ou les graves leçons que profère l'humanisme hollandais. Avec une ironie amère, Erasme combat à travers les siècles, la vanité des hommes.

GARANTIE DE RACHAT
Il vous est permis, sous réserve de livres neufs, de retourner le livre à son éditeur dans les 15 jours qui suivent sa réception. Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur.

Vente exclusive par courrier chez le seul : JEAN DE BONNOT, Éditeur de livres rares et précieux, 7, Fa-Saint-Honoré - 75392 Paris - Cédex 06.

Je suis curieux de voir (sans engagement) le volume de « L'Éloge de la Folie » d'Erasme.

Nom Prénom

Rue Numéro

Code Postal Ville

Signature :

LE DECLIN



Journal 1975